

ANDREAS BLINKENBERG

LE PROBLÈME DE LA TRANSITIVITÉ
EN FRANÇAIS MODERNE

ESSAI SYNTACTO-SÉMANTIQUE

DEUXIÈME ÉDITION

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab
Historisk-filosofiske Meddelelser 38, 1



Kommissionær: Munksgaard

København 1969

Kr. 60.-

DET KONGELIGE DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB udgiver følgende publikationsrækker:

THE ROYAL DANISH ACADEMY OF SCIENCES AND LETTERS issues the following series of publications:

	<i>Bibliographical Abbreviation</i>
Oversigt over Selskabets Virksomhed (8°) (<i>Annual in Danish</i>)	Overs. Dan. Vid. Selsk.
Historisk-filosofske Meddelelser (8°)	Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk.
Historisk-filosofske Skrifter (4°) (<i>History, Philology, Philosophy, Archeology, Art History</i>)	Hist. Filos. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Matematisk-fysiske Meddelelser (8°)	Mat. Fys. Medd. Dan. Vid. Selsk.
Matematisk-fysiske Skrifter (4°) (<i>Mathematics, Physics, Chemistry, Astronomy, Geology</i>)	Mat. Fys. Skr. Dan. Vid. Selsk.
Biologiske Meddelelser (8°)	Biol. Medd. Dan. Vid. Selsk.
Biologiske Skrifter (4°) (<i>Botany, Zoology, General Biology</i>)	Biol. Skr. Dan. Vid. Selsk.

Selskabets sekretariat og postadresse: Dantes Plads 5, 1556 København V.

The address of the secretariate of the Academy is:

*Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab,
Dantes Plads 5, 1556 København V, Denmark.*

Selskabets kommissionær: MUNKSGAARD's Forlag, Prags Boulevard 47,
2300 København S.

The publications are sold by the agent of the Academy:

MUNKSGAARD, Publishers,
47 Prags Boulevard, 2300 København S, Denmark.

*Réimpression inaltérée (1. édition 1960).
Uforandret genoptrykt (1. udgave 1960).
Offsettrykt i Bianco Lunos Bogtrykkeri A/S.*

Historisk-filosofiske Meddelelser
udgivet af
Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab
Bind **38**, nr. 1

Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk. **38**, no. 1 (1960)

LE PROBLÈME DE LA TRANSITIVITÉ EN FRANÇAIS MODERNE

ESSAI SYNTACTO-SÉMANTIQUE

PAR

ANDREAS BLINKENBERG



København 1960
i kommission hos Ejnar Munksgaard

Printed in Denmark
Bianco Lunos Bogtrykkeri A-S

PREMIÈRE PARTIE.
INTRODUCTION. GÉNÉRALITÉS.

AVANT-PROPOS

L'auteur du présent travail remercie la Fondation Carlsberg des subventions généreusement accordées qui lui ont permis à plusieurs reprises de se libérer d'autres travaux pour concentrer ses efforts sur cette étude de longue haleine et d'une délimitation si difficile. Je remercie également mes amis français et danois, et surtout M. et Mme François Texier, Paris, M. B. Chauvin des Villars, lecteur à l'Université d'Aarhus, Mme Marcelle Jousserand, M. Ole Olesen et Mme Birte Helmer Pedersen pour leurs précieuses suggestions et leur intelligente collaboration qui m'ont beaucoup aidé à mener à bien mon travail.

Aarhus, septembre 1959.

Andreas Blinkenberg.

PRÉAMBULE

Au point de vue général, l'essai qu'on va lire aura pour but de mettre en lumière l'interdépendance syntacto-sémantique des faits de langue, telle qu'elle fonctionne à l'intérieur d'une catégorie grammaticale donnée.

Nous n'avons pas la prétention de faire sous une forme élaborée la théorie de ce concept de syntacto-sémantique qui a trait — dans sa plus brève expression — aux rapports variables entre la construction de terme à terme et la construction de terme à sens¹. Nous visons plus modestement à suggérer à ce sujet certains points de vue que nous croyons essentiels, en nous bornant d'abord à les esquisser rapidement dans les chapitres liminaires, pour les développer et les préciser ensuite au fur et à mesure que nous avancerons dans l'étude descriptive de la transitivité en français. Cette description reste notre but essentiel.

Le lecteur se rendra compte que le sujet traité ici vient compléter nos deux études antérieures sur des problèmes de la construction de la phrase française.² Nous croyons pouvoir affirmer une certaine unité en même temps de sujet et de méthode, qui nous permettra de ne pas trop nous étendre ici sur certaines idées générales déjà assez longuement développées et discutées dans nos travaux syntactiques antérieurs.

Le sujet que nous traitons n'a rien de nouveau. Si nous croyons cependant qu'il peut y avoir quelque utilité à reprendre par le détail, et en même temps à regarder dans leur ensemble, des problèmes connus, qui ont eu de tout temps leur place dans la linguistique générale, dans les grammaires historiques et dans les plus modestes manuels de grammaire, la raison en est dans ce fait qu'il suffit de quelques sondages rapides pour se rendre compte que le concept même de la transitivité reste peu élaboré et,

en partie pour cette raison même, sujet à d'assez grandes variations. Ce qui pour tel linguiste constitue un objet direct, reste pour tel autre en dehors de la transitivité. Une définition précise et généralement reconnue de la transitivité n'existe donc pas, et la délimitation aussi bien que la distribution de la matière étudiée sous ce vocable se fait selon des critères très discordants. Si les grammairres parlent régulièrement de verbes transitifs et intransitifs (ou actifs et neutres), de compléments directs et indirects, etc., elles distribuent souvent cette matière dans différentes rubriques et n'arrivent qu'assez rarement au concept plus général, plus abstrait, de la transitivité.

Pour combler ce qui nous semble donc être une lacune, nous visons ici à présenter une vue d'ensemble sur le domaine entier de la transitivité en français moderne, complétée à l'occasion de quelques rapides aperçus historiques. Nous voudrions essayer de déterminer la place de ce chapitre dans l'étude générale de la phrase française.

Le sujet présente le danger d'être en un sens illimité, puisqu'il côtoie sans cesse la lexicographie, en impliquant la description sémantique et fonctionnelle d'une partie très étendue du vocabulaire, et — sous le point de vue diachronique — l'histoire détaillée du fonctionnement syntactique et des variations sémantiques de milliers de mots. Il est évident que plus nous approchons ainsi de la matière lexicale, plus nous approchons des séries illimitées; nous tâcherons de ne pas nous y laisser englober: simple problème pratique.

Au contraire, le problème de la délimitation de la matière traitée est du plus haut intérêt théorique, dès que l'approche se fait par le côté syntactique. On constatera tout de suite que morphologie, syntaxe et sémantique restent indissolublement liées, et que l'étude du domaine de la transitivité peut servir utilement à mettre en évidence ce fait linguistique d'ordre très général.

Dans le travail que nous présentons ici, nous avons l'intention de fournir en même temps une étude descriptive, assez largement documentée, d'un ensemble de faits qui nous paraissent apparentés quant à la fonction, et une théorie non-doctrinaire, qui se dégage, croyons-nous, de façon naturelle et nécessaire de ces mêmes faits.

Partout nous examinerons ensemble le système et le fait parti-

culier sans donner la prééminence à l'un ou à l'autre, car selon nous il n'existe pas entre les deux de hiérarchie préétablie, sinon dans une doctrine arbitrairement choisie.

Notre méthode restera, de propos délibéré, la méthode inductive; nous chercherons à dégager de l'étude d'un nombre suffisant de faits particuliers («suffisant» étant forcément une notion arbitraire), en ne négligeant ni le contenu, ni l'expression, ni la fonction dans la phrase, ni la forme, une connaissance exacte des possibilités réalisées dans la langue étudiée, envisagées le plus souvent sous l'image simplifiée de types.

La méthode ainsi esquissée brièvement servira à examiner cette interdépendance et interdétermination entre deux membres de phrase qu'est la transitivité, étudiée principalement telle qu'elle fonctionne en français moderne. L'étude de la transitivité des verbes formera nécessairement la partie centrale du domaine à envisager, mais d'autres classes de mots possèdent également des fonctions transitives. Il s'agira pour nous d'établir l'unité du domaine entier.

Une étude d'ensemble sur la transitivité en français ne semble pas avoir été faite jusqu'ici. Quant aux travaux d'un caractère théorique sur les notions connexes de «transitivité» et de «complément d'objet», on en trouve un certain nombre, rattachés ou non à des études d'un état de langue donné.

Nous ne pouvons pas ici nous engager dans un historique un peu développé de notre sujet; nous nous contenterons de marquer rapidement quelques étapes, en indiquant des ouvrages antérieurs qui nous ont paru garder une certaine valeur comme point de départ de réflexions et d'investigations renouvelées.

Un chapitre des *Essais de Sémantique* de MICHEL BRÉAL (1897), le chapitre XX, traite de «la force transitive». Ces pages rapides donnent un aperçu extrêmement intéressant sur l'aspect génétique de notre problème; elles méritent d'être relues très attentivement, et nous y reviendrons un peu plus loin.

La même année, 1897, un grammairien suédois, EMIL RODHE, publia à Stockholm sa thèse: *Transitivity in Modern English*, Part I.³ Avec certaines faiblesses, par exemple le peu de clarté qui entoure la notion même de «force transitive», ce petit travail contient des idées générales sur la transitivité qui relèvent

d'une approche des problèmes syntactiques assez apparentée à celle que nous avons adoptée.

Mentionnons pour mémoire le livre si suggestif de VAN GINNEKEN: *Principes de linguistique psychologique*, de 1907, et les grands ouvrages de MEILLET, de VENDRYÈS et de JESPERSEN, pour nous arrêter un peu plus longuement à ALBERT SECHEHAYE, qui a consacré le chapitre IV, § 7 de son *Essai sur la structure logique de la phrase*, au problème de «Transitivité et réaction». Il y défend une conception large de la notion de transitivité, qui nous paraît très juste et pertinente. Elle se trouve d'ailleurs dans le prolongement des idées de Bréal sur la transitivité, idées que Sechehaye développe dans une perspective française et moderne.

Avec CHARLES BALLY: *Linguistique générale et linguistique française* 1944, l'école suisse a apporté une autre contribution de grande valeur aux problèmes en question.

Mentionnons enfin, pour clore la série des études d'ordre plutôt théorique, le chap. II: *La fonction complément*, du livre de GEORGES GALICHET: *Essai de grammaire psychologique* (Paris 1944), qui n'a peut-être pas évité tous les écueils d'un psychologisme un peu facile.

Enfin, nous nommerons le livre de R. KÖRNER: *Studier över syntaktisk nybildning i svenskan*, Lund 1948, et celui de BJ. CARLBERG: *Subjektsvertauschung und Objektsvertauschung im Deutschen*, Lund 1948, et les brèves remarques de A. SAUVAGEOT sur «la Catégorie de l'objet», dans *Journal de Psychologie*, 1950, pp. 155—168.

Dans la perspective plus étroite et plus précise de la transitivité en français, il faut mentionner l'introduction de DARMESTETER et THOMAS au *Dictionnaire Général*. Dans un aperçu bien ordonné, les auteurs du dictionnaire présentent, accompagnés d'exemples utiles, les différents types transitifs et leurs variations. La partie théorique de leur exposé est cependant peu développée et laisse à désirer.

Dans son *Introduction à l'étude de la syntaxe du français*, de 1933, C. DE BOER esquisse une théorie de la transitivité, qui pour l'essentiel dérive de Vendryès et de Sechehaye, en y ajoutant quelques applications de la théorie esquissée sur le

français moderne. Nous ne pouvons pas ici entrer dans une discussion de détail de ces pages suggestives, mais qui cependant nous paraissent parfois s'aventurer au-delà d'une méthode tout à fait sûre. Le lecteur verra par la suite dans quelle mesure elles nous ont servi d'inspiration, mais parfois aussi, croyons-nous, de garde-fou.

Si nous voulions faire simplement la bibliographie des études de détail sur l'histoire des transitifs, nous aurions à dresser une longue liste de travaux antérieurs, en partant par exemple du manuel célèbre de BRUGMANN et DELBRÜCK, en passant ensuite par les grandes grammaires des langues classiques et leur prolongement dans la riche floraison actuelle d'études sur la basse latinité, pour arriver enfin au domaine de l'histoire du français à proprement parler. Dans ce dernier domaine, aussi bien les grandes histoires de la langue, comme celle de BRUNOT, que les monographies sur des périodes ou des écrivains, traitent nécessairement de notre problème, mais n'arrivent pas cependant à en présenter une vue d'ensemble quelque peu fouillée.

CHAPITRE I

DÉFINITION PAR APPROXIMATION ET ESQUISSE DE LA GENÈSE DE LA TRANSITIVITÉ

Le terme de transitivité, formé à l'aide du lat. *transitivus*, appartient en même temps au vocabulaire linguistique et philosophique. Pour les philosophes de l'École, *causa* (ou *actio*) *transiens* s'oppose à *causa* (ou *actio*) *immanens* et indique une cause ou action qui modifie un autre «être» que l'agent lui-même, ce dernier étant impliqué seul dans une *actio immanens*. L'idée de transitivité joue de nouveau un certain rôle dans la logique moderne. Nous ne pensons cependant pas que l'emploi que fait la logique de notre concept éclairera beaucoup le linguiste.¹

Si nous analysons tout à fait provisoirement le sens même du terme «transitif», nous y trouvons cette idée que le contenu d'un membre de phrase donné ne se suffit pas à lui-même, mais se reporte sur un autre membre; une incomplétude du premier appelle un complément. Un double aspect du problème se dessine immédiatement: il est en même temps d'ordre sémantique et syntactique.

L'idée de transitivité suppose ainsi une organisation de la chaîne parlée en groupes de mots qui se déterminent réciproquement. La création d'une telle structure de la phrase est un fait historique. Mais s'agit-il d'une création une fois pour toutes, ou faut-il penser à une création plusieurs fois répétée? Nous aurons à nous occuper de ce problème.

Pour bien asseoir le problème de la définition de notre concept, il pourra être utile de nous arrêter dès maintenant à l'aspect génétique de la transitivité. Et c'est ici que nous voudrions nous référer au chapitre que BRÉAL a consacré à la transitivité dans son *Essai de Sémantique*.

Le chapitre en question a pour titre «la Force transitive»; et l'auteur explicite ce titre en affirmant ceci: «La force transitive est ce qui donne à la phrase l'unité et la cohésion», ce qui fait naître chez le lecteur la vague appréhension d'une explication à la «vis dormitiva». Mais l'on s'aperçoit vite que la conception du linguiste est à l'opposé d'un tel naïvisme, dont seul le raccourci un peu maladroît du titre est responsable. Voici ce qu'en dit M. BRÉAL:

«Comme les pierres d'un édifice qui, pour avoir été jointes longtemps et exactement, finissent par ne plus composer qu'une seule masse, certains mots que le sens rapproche s'adossent et s'appliquent l'un à l'autre. Nous nous habituons à les voir ainsi accolés, et en vertu d'une illusion dont l'étude du langage offre d'autres exemples, nous supposons quelque force cachée qui les maintient ensemble et les subordonne. Ainsi s'établit dans les esprits l'idée d'une «force transitive» résidant en certaines espèces de mots.»

Le sens de ce texte est net: historiquement c'est l'unité et la cohésion de la phrase qui établissent ce qu'on a pu appeler la «force transitive», et non pas l'inverse. Cette cohésion et cette unité relèvent d'une longue habitude qui conditionne des rapports fixes entre les mots, devenus solidaires au point que l'un des termes en question appelle l'autre. L'image des pierres de l'édifice n'est pas des plus heureuses, puisque les pierres assemblées supposent l'idée préalable de l'édifice à construire encore plus que l'édifice ne suppose les pierres. Mais n'insistons pas sur un petit problème de style, quoiqu'il implique le vaste problème de la finalité. Qu'il nous suffise ici de constater que ce qui importe à Bréal, c'est de voir dans la transitivité un accolement fixe établi entre certaines espèces de mots, cet accolement étant l'effet d'habitudes linguistiques acquises. Il faut donc y reconnaître un état second venant s'ajouter à un état premier, pendant lequel a régné l'intransitivité seule. La théorie suppose qu'à l'origine les mots ont été porteurs, chacun pris individuellement, d'un sens complet en lui-même, les rapports syntactiques fixes à l'intérieur de certains groupements de mots ne paraissant que beaucoup plus tard. Dans cet état premier, la transitivité est par définition exclue. On aura reconnu dans cette conception de Bréal l'idée maintes fois développée plus tard par A. MEILLET, qui décrivait

la «phrase» indo-européenne primitive comme une suite de mots fonctionnellement indépendants, ayant chacun pour soi un sens complet et une entière autonomie. Meillet s'exprime ainsi dans son Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes (8e éd. pp. 359—60):

«Chaque mot a la forme que demande le sens à exprimer, non une forme commandée par un autre mot de la phrase; il n'y avait pas en indo-européen de «rection» d'un mot par un autre, comme il y en a en latin par exemple; l'autonomie du mot est le principe qui commande la structure de la phrase indo-européenne. — Il ressort de ces faits que «l'apposition» est le procédé qui caractérise d'une manière essentielle la syntaxe indo-européenne.»² Nous dirions dans notre terminologie que, à ce niveau d'organisation du langage, seule existe la construction «verticale» de sens à terme, par unités isolées ou juxtaposées, ce qui exclut la transitivité qui est une construction «horizontale», de terme à terme, et qui a pour condition une cohésion constituant des groupes de mots.

M. Bréal développe sa pensée en se basant sur un assez grand nombre d'exemples indo-européens, et montre d'abord comment l'accolement maintes fois répété d'un verbe et d'un substantif qui oriente l'application du verbe peut avoir des conséquences pour la délimitation de sens du verbe en question, et comment d'autre part la valeur du cas auquel se met le substantif en question peut évoluer en perdant de sa valeur précise du début. Un des exemples que donne M. Bréal de cette double évolution est la racine **pat-*, dont l'acception primitive semble avoir été celle de «tomber» ou de «voler», mais qui, par la combinaison réitérée avec un accusatif, se développe dans le sens d'une idée plus précise de mouvement vers un but: *lat. petere*. Le sens de l'accusatif déteint ainsi sur celui du verbe, qui s'enrichit et se concrétise, et par contre-coup le sens plein du cas s'affaiblit d'autant. Ainsi *lat. petimus urbem* suppose un point de départ où c'est l'accusatif seul qui marque le rapport de direction («Nous volons — vers la ville»). Le tout revient à dire que dans la mesure où la valeur sémantique du cas sert à orienter et finalement à délimiter plus nettement le sens du verbe auquel il s'ajoute, cette délimitation même, cette détermination du verbe permet l'indétermination de la valeur du cas. C'est une interdétermina-

tion qui mène le jeu, mais c'est une détermination à sens unilatéral, une rection, qui en résulte.

On voit donc s'opérer une évolution syntacto-sémantique à deux phases: d'abord une compénétration des significations (mouvement, direction, but) des deux composants formant groupe, puis un transfert d'éléments de signification d'un composant à l'autre:

Point de départ: $\textcircled{M} - \textcircled{D} \textcircled{B}$

Phase de transition: $\textcircled{M} \textcircled{D} \textcircled{B}$

Point d'arrivée: $\textcircled{M} \textcircled{D} - \textcircled{B}$

Le résultat de cette évolution est une concrétisation de sens dans le verbe et une abstraction de sens dans la valeur de l'accusatif, le cas devenant simple signe de la cohésion.

Nous avons l'impression de nous trouver, avec cette notion de transfert d'un élément sémantique d'un terme à un autre dans la chaîne des mots, devant un processus sémanto-syntactique d'une certaine généralité.

Tant que cette évolution reste confinée dans des emplois tels que *petimus urbem*, *ingredior urbem* (avec la forme parallèle *ingredior in urbem*), aucun critère précis n'indique le degré d'avancement du processus que nous venons de décrire d'après Bréal. Il y a de la place, à l'intérieur d'une même forme, pour une valeur encore pleine de l'accusatif, aussi bien que pour un affaiblissement de cette valeur, affaiblissement qui peut aller jusqu'à la grammaticalisation complète, dans laquelle l'accusatif ne conserve que la simple fonction de marquer la liaison entre le verbe et le substantif, bref de marquer la rection qui est l'expression morphologique de la transitivité du verbe.

Nous avons souligné ailleurs³ que ce sont justement l'existence de telles formes à interprétation double qui peuvent être le point de départ d'une nouvelle syntaxe, et cela par le phénomène que d'après O. Jespersen nous appelons métanalyse. La condition de la métanalyse est dans le rapport équivoque des termes; la preuve qu'elle a réellement eu lieu est fournie, pour la construction qui nous occupe ici, par des cas tels que *linquimus urbem*, *fugimus urbem*, où le contenu primitif de l'accusatif est volatilisé. Rappelons ici que par une évolution parallèle, le latin a conformé

la construction de *post*, qui en osco-umbrien est accompagné de l'ablatif à sens plein, à celle de *ante*, accompagné naturellement de l'accusatif.⁴

On pourra expliquer cette extension de l'emploi de l'accusatif par le terme consacré de l'analogie. Peu importe l'étiquette; l'essentiel du processus se trouve dans l'action réciproque d'un affaiblissement du sens complet du cas impliqué dans la construction et d'une affinité de sens entre différents verbes qui appartiennent à un même domaine (ici: verbes de mouvement). La tension entre la différence, qui exigerait une variation des cas dans le complément, et la ressemblance se résout par une simplification de la syntaxe. L'automatisme prévaut sur la différenciation primitive; la construction de terme à terme remplace la construction de sens à terme; la réaction, «servitude grammaticale», en est le résultat.

Cette évolution a dû être amorcée dès la période indo-européenne, à en juger par le parallélisme qu'on constate dans les langues indo-européennes particulières pour l'ensemble du domaine des verbes transitifs, à part quelques variations de détail.

Si le grec a maintenu avec une fidélité relative la répartition des différents cas pouvant être engagés dans une «transitivité», accusatif, datif, génitif, ce qui fait présumer que les compléments y ont gardé plus longtemps leur autonomie dans la phrase, le latin tel qu'il nous est connu se présente en évolution lente mais continue vers la prédominance de plus en plus prononcée de l'accusatif. On lira pour s'en convaincre aussi bien les grands manuels de grammaire latine que les belles études des dernières décades sur le latin tardif.⁵

Si nous avons résumé ici très brièvement cette longue évolution historique qui a amené l'effacement du sens des cas, un effacement pouvant aller jusqu'à la déplétion complète, jusqu'à zéro, c'est pour mieux asseoir notre sujet, en dégagant de la confrontation de quelques états successifs et des transformations ainsi constatées une première idée du fonctionnement de la transitivité et quelques notions générales indispensables pour l'étude de ses problèmes.

On verra tout à l'heure que la très vieille histoire de ces transformations reste — mutatis mutandis — de l'histoire actuelle et que le problème de la valeur des cas et de leur rapport avec

l'idée de la transitivité se prolonge dans le problème de la valeur plus ou moins atténuée des prépositions. Celui qui serait peut-être tenté de voir dans les réflexions sur le développement de la transitivité en indo-européen des constructions de l'esprit, invérifiables par définition, sera contraint de les accepter comme une réalité, croyons-nous, en voyant les mêmes tendances toujours à l'œuvre à l'intérieur du même domaine syntactique, où seul le problème de la forme a évolué, non celui des rapports syntacto-sémantiques.

Si nous voulons essayer maintenant, en nous appuyant sur l'aperçu génétique qui précède, de dégager quelques traits essentiels du fonctionnement de la transitivité, nous constatons que la «transition» dont il s'agit dérive d'une cohésion d'un caractère particulier existant entre deux termes de la phrase, plus spécifiquement entre le verbe et un complément.

Il y a donc détermination du verbe. La détermination en question n'est pas une qualification, expression d'une inhérence, telle que nous la trouvons pour les groupes sujet—attribut et verbe—adverbe (*la maison est petite — petite maison; il travaille bien — bon travail*); parmi les déterminants du verbe se trouvent par là exclus les adverbes de degré et de mode, qui forment un groupe plus dense que le groupe verbe—objet (critère sémantique: inhérence, critère syntactique: ordre des mots).^{5 bis} Sont exclus également du domaine de la transitivité les compléments circonstanciels, qui servent à situer dans le temps et l'espace les processus exprimés par les verbes, ces compléments ne formant pas groupe normalement avec le verbe; ils situent l'énoncé dans sa totalité; ils constituent des éléments libres qui peuvent se placer au début, au milieu ou à la fin de la phrase, séparés du noyau de celle-ci par une pause.

Reste comme second terme du groupe transitif un complément d'un caractère très peu spécifique, signifiant une «chose» — dans l'acception la plus large de ce mot vague — se trouvant dans un rapport de direction, d'application, d'incidence, de résultat avec l'idée exprimée par le verbe, l'idée étant orientée par le moyen de cette indication d'un point d'aboutissement, comme elle est actualisée par l'existence explicite ou implicite d'un sujet qui en indique le point de départ. Cette double détermination du

terme central de l'énoncé, c'est à dire du verbe, au moyen d'un point de départ et d'un point d'arrivée n'est pas irréversible, comme nous le verrons tout à l'heure; elle n'est pas non plus foncièrement nécessaire pour constituer un énoncé complet. L'incomplétude de sens du verbe comporte des degrés, tout comme en comporte la cohésion qui constitue le groupe transitif; et les deux «objets» du verbe peuvent avoir des degrés variables d'«actualité» qui orienteront l'énoncé en faisant tantôt de l'un, tantôt de l'autre le point de départ de l'expression, c'est à dire le sujet du verbe.

Tant pour l'aspect sémantique du problème que pour son aspect syntactique, nous nous trouvons sur un terrain particulièrement mouvant, où le théoricien lutte avec de très sérieuses difficultés pour réduire les gradations multiples à une typologie. La cohésion des groupes, qui change l'alignement pur et simple — qui est juxtaposition inorganique — en une structure syntactique, existe nécessairement avant de se laisser prouver par des critères formels évidents, univoques. Voilà pourquoi l'application d'une stricte méthode «dichotomique» nous paraît vouée à l'insuccès ou du moins à des résultats plutôt squelettiques.

Imaginons qu'on veuille mettre de côté l'aspect sémantique de la notion de transitivité, l'idée d'incomplétude, comme étant d'un caractère foncièrement insaisissable (et d'ailleurs variable pour un très grand nombre de mots, comme nous le verrons), et qu'on s'en tienne à l'aspect morpho-syntactique, la détermination réciproque à l'intérieur du groupe verbe—objet. Pour arriver à trouver un critère de caractère formel, on retiendrait de la démonstration de Bréal ce trait essentiel que la transitivité implique une rection, la valeur sémantique pleine de la désinence casuelle du complément étant remplacée par une valeur atténuée marquant simplement le groupement des termes.

Mais à quel moment de l'évolution peut-on dire que la transitivité devient ainsi un fait structural assuré? Dira-t-on qu'un seul cas de remplacement de l'ablatif par l'accusatif (soit: *linquimus urbem*) prouve le passage de la construction d'après le sens à la construction d'après le terme, et suffit donc pour établir la transitivité sur une base formelle certaine?

Ou bien dira-t-on qu'un seul cas de résistance à cet effacement de la valeur première des désinences casuelles suffit pour

nier la grammaticalisation en question? Dans ce dernier cas, ni l'indo-européen, ni le latin ne posséderaient de vrais transitifs; nous pouvons suivre justement dans la perspective historique la création lente d'un procédé de grammaticalisation, de structuralisation. Mais nulle part nous ne nous trouvons devant une seule forme correspondant à une notion cohérente et satisfaisante de la transitivité. Celle-ci se trouve servie par plusieurs formes ayant chacune en même temps des fonctions transitives et non-transitives; l'accusatif en est une, et la plus commune; le datif et le génitif en sont deux autres, avec des points de départ différents et avec une évolution moins avancée vers la valeur zéro.

Ce qui revient à dire que la transitivité existe avant d'être projetée dans une forme une; elle conditionne une unification de la forme, elle n'y conduit pas d'un seul bond. L'unification formelle se trouve tantôt en progression, tantôt en régression, et il n'est aucunement dit que l'évolution morphologique conduite jamais à un parallélisme strictement univoque entre forme et fonction. Le problème d'une gradation entre des objets plus ou moins directs et complets se trouve ainsi constamment posé. L'étude descriptive d'un état de langue donné aura à s'en occuper dans l'aspect général comme dans les menus détails. Pour la compréhension de la transitivité en tant que fait syntactique général, il faudra reconnaître le caractère foncièrement dynamique du problème, impliquant la variabilité de principe que comporte la cohésion des termes. Nous regardons donc le fait syntactique comme étant essentiellement soumis à la fluctuation. Nous connaissons bien tous les dangers d'un tel point de vue dynamique; nous le croyons cependant nécessaire pour penser vraiment la syntaxe.

En dissociant ainsi, du moins partiellement, le point de vue fonctionnel du point de vue formel de la transitivité, nous ne pouvons penser à réserver le terme de «transitif», dans une étude descriptive du français moderne, aux seuls mots qui régissent un complément par accollement direct. Darmesteter et Thomas, dans l'Introduction au Dictionnaire général, essaient de s'en tenir à une définition très étroite de la transitivité:

«Le verbe transitif exprime une action dont l'objet (quand elle a un objet) est exprimé par un nom ou par un pronom relié directement au verbe sans emploi d'une préposition.»

Mais dans leur propre pratique ils respectent mal la définition qu'ils proposent. Et avec raison. Car seule une confrontation de la transitivité directe et indirecte fait comprendre dans son principe même la naissance aussi bien que le fonctionnement actuel de la transitivité. La réduction sémantique des valeurs des désinences casuelles est une première étape dans l'histoire de la transitivité, la réduction correspondante des prépositions en est une nouvelle, toujours en cours. Que l'objet soit relié directement au mot transitif ou que la transition se fasse au moyen d'une préposition à sens plus ou moins réduit, dans les deux cas nous avons les mêmes forces en jeu, les mêmes groupements de termes interdépendants. C'est ainsi que

favoriser qc., être en faveur de qc., être favorable à qc.

représentent, avec des nuances sémantiques et stylistiques que nous ne discuterons pas ici, des états différents d'un même procédé.

Les hésitations de quelques grammairiens à reconnaître cette parenté trouvent peut-être leur explication dans ce fait assez simple que si la transitivité directe représente un domaine relativement bien délimité, et donc d'un maniement théorique assez facile, ceci à notre avis parce qu'il s'agit d'un mouvement historique arrivé à son terme ou du moins assez près de son terme, la transitivité indirecte présente des problèmes bien autrement compliqués, puisqu'elle nous fait entrer dans le vif des plurivalences d'une même forme, pour lesquelles il est difficile ou impossible d'arriver à une analyse tout à fait satisfaisante pour un esprit classificateur.

Nous reprendrons ce problème un peu plus loin pour essayer de déterminer dans quelle mesure les prépositions *de* et *à*, et éventuellement d'autres prépositions, tendent vers la valeur sémantique zéro, c'est-à-dire vers la simple fonction d'un terme de liaison à l'usage de la transitivité. Ici nous avons voulu seulement marquer une première délimitation très large de notre champ de recherches. Et cette esquisse d'une définition aura montré que nous reconnaissons la transitivité comme un concept qui n'est pas limité aux seuls objets directs ni aux seuls verbes. Nous aurons à nous occuper, dans la partie principale de notre exposé, non seulement de verbes, mais aussi de substantifs et d'adjectifs transitifs.

Le fait que la transitivité indirecte se réalise par l'intermédiaire d'une préposition, attire l'attention sur cet autre fait plus

fondamental, que la préposition est en elle-même, et par définition, un mot transitif. La différence :

tu es toujours contre — tu es toujours contre tout

est une différence entre transitivité implicite et explicite et montre que certaines « prépositions » sont neutres quant à ces deux modes de la transitivité. Pour d'autres, une spécialisation s'est faite; ainsi *dessus*, *dessous* sont devenus de purs intransitifs, si l'on veut bien appeler intransitifs ces mots sémantiquement incomplets dont le sens n'est complété qu'implicitement, par le contexte, *sur*, *sous* assurant la fonction explicitement transitive correspondante. *Avec* reste bivalent, du moins dans le langage familier. Le parallélisme entre particule transitive (préposition) et verbe transitif se lit directement dans la phrase suivante :

C'est un homme seul, sans titre et sans investiture, n'ayant à ses côtés pas l'ombre d'une force ni d'une organisation
(Express, 4-1-57).

Plus ces particules tendent vers la perte de tout contenu concret, plus leur incomplétude sémantique se traduit par une fonction exclusivement transitive; ce sont celles-là justement qui fournissent aux objets indirects l'élément formel le plus normalisé de la transitivité.

Nous avons donc, pour les particules, tout comme pour les autres classes de mots engagés dans la transitivité, les variations fonctionnelles suivantes :

I. Bivalents :

pour, contre, avant, après, devant, derrière, avec

II. Monovalents intransitifs :

arrière, dedans, dessus, dessous

III. Monovalents transitifs :

à, de, dans, sur, sous

Comme pour le reste du domaine de la transitivité, cette répartition du matériel du lexique a une longue histoire, dans laquelle nous n'entrerons pas ici.

Le français moderne en est arrivé à un système assez rigide quant à la transitivité des particules, tandis que par exemple dans les langues germaniques celles-ci gardent une souplesse fonctionnelle bien plus grande.

Nous nous contenterons de ces brèves remarques sur la transitivité des particules; elles constituent pour ainsi dire une caté-

gorie marginale des transitifs, justement parce que l'incomplétude parfaite des mots les plus caractéristiques appartenant à cette catégorie les transforme facilement de mots transitifs en morphèmes de transitivité.

Le fonctionnement de la transitivité est limité de deux façons différentes: par la simple non-existence dans une phrase donnée d'un troisième membre de phrase sur lequel pourrait porter la transitivité, ou par le caractère intrinsèque du rapport entre le groupe sujet—verbe et ce troisième membre de phrase.

Arrêtons-nous d'abord quelques instants à la première limitation, que nous aurons l'occasion de traiter amplement dans la partie centrale de notre étude.

Il existe un grand nombre de verbes qui, par leur contenu même, ne donnent jamais prise, ou ne donnent prise que dans des cas exceptionnels, à la transitivité. Le procès qu'ils expriment, action ou état, se rattache uniquement à un seul «objet», agissant ou patient, qui est le sujet grammatical de la phrase. Ainsi les verbes

exister, dormir, marcher

qui sont donc des intransitifs absolus ou presque, et que l'on peut caractériser comme fonctionnellement monovalents.

A l'opposé nous trouvons des verbes tantôt à sens très abstrait, tels

avoir, faire

tantôt à sens très précis, mais orientant nettement l'action vers l'extérieur, tels

fabriquer, prendre, découvrir, faciliter

qui présentent intrinsèquement cette incomplétude qui est la condition de la transitivité. Ce sont là des transitifs absolus, eux aussi fonctionnellement monovalents.

Entre ces deux groupes opposés se trouve le très grand nombre de verbes dont le sens admet, sans la nécessiter, une orientation du verbe vers un objet extérieur, tels

manger, boire, chanter, écrire

Pour ce dernier groupe, la transitivité dépend non du sens du verbe, mais de la situation concrète, du degré de précision avec lequel l'attention se porte tantôt sur l'action en elle-même, tantôt sur l'orientation de cette action vers l'extérieur. Ces verbes ne sont

donc en eux-mêmes ni transitifs ni intransitifs; leur sens est complet ou non suivant les situations; le sémantisme en jeu, au moment de la mise en moule de la phrase, est celui de la phrase entière; du double aspect sémanto-syntactique de la transitivité, c'est ici le second aspect qui domine. En dehors des réalisations particulières, le verbe en lui-même est neutre quant à la transitivité; ces verbes sont donc à caractériser comme fonctionnellement bivalents. Le problème de la transitivité n'est plus ici un problème lexical, comportant un rapport fixe entre le contenu sémantique du verbe et les possibilités fonctionnelles. Les verbes transitivement bivalents nous placent au centre même du problème de la transitivité, au point de contact de la sémantique et de la syntaxe, en plein dans le dynamisme des réalisations particulières. Le problème de la transitivité se révèle ici comme un problème spécifique du problème même de l'ordonnance de la phrase. Le lexique qui enregistre les automatisations dans l'opposition transitif-intransitif sera toujours en retard sur le débordement constant des cas particuliers, qui s'opposent à une répartition tout à fait fixe entre les fonctions contraires. Nous espérons que les pages qui vont suivre contribueront à mettre en évidence l'importance de cette bivalence fonctionnelle.

Pour ce qui est de l'autre limite de la transitivité, celle qui représente une limite non pas à la réalisation, mais au concept même de la transitivité, nous l'avons indiquée très brièvement au début de ce chapitre; c'est celle qui oppose la phrase nominale, dans laquelle un verbe copule relie le sujet à l'attribut, et la phrase verbale, où le verbe transitif relie le sujet à un objet. Un rapport d'inhérence opposé à un rapport de direction, c'était là la définition proposée. Elle paraît très nette; elle n'est pourtant pas sans admettre des cas de transition.

La copule présente cette particularité d'être un verbe normalement intransitif à sens extrêmement abstrait suivi d'une apposition au sujet. La copule à valeur zéro, *être*, est un verbe réduit à la fonction d'un simple terme de liaison, qui peut faire défaut, avec plus ou moins de régularité, dans les différentes langues.

Cependant, un verbe transitif peut lui aussi perdre plus ou moins de son contenu précis et approcher de la fonction d'un simple agent de liaison. Ainsi, le verbe *sembler* (< *simulare*) est

allé jusqu'au terme d'une telle évolution, se différenciant pour le sens comme pour la fonction du verbe correspondant à préfixe: *ressembler*, aujourd'hui transitif indirect, transitif direct encore au XVII^e siècle. *Ressembler* (à) ne peut être suivi que d'un substantif objet; *sembler* est entré définitivement dans le groupe des copules, ce qui fonctionnellement ressort de l'emploi tout à fait régulier d'un adjectif comme attribut; on n'a donc plus seulement *il semble un enfant*, mais aussi *il semble enfantin*. On remarquera que *faire l'enfant*, *faire le grand seigneur*, *faire le brave*,⁶ révèlent une évolution apparentée, et que l'on dit maintenant, avec une fonction nettement attributive du dernier terme: *cela fait très joli*.

Représenter va dans la même direction:

«E.L.3» *représente une nouvelle étape vers la réalisation de moteurs atomiques français* (Parisien, 29-1-57)⁷

mais n'admet pas un adjectif attribut et reste donc verbe transitif. *Figurer* est à peu près au même stade d'évolution. Et de même *marquer*:

Longtemps avant ce prêche, on en parlait déjà et il marqua, à sa manière, une date importante dans l'histoire de cette période (Camus: *Peste*, p. 108).

Où placera-t-on les constructions suivantes avec *faire*:

deux et deux font quatre; — cela faisait tout de même un officier russe de moins; — Cela faisait même un assez joli scandale (Plisnier: *Fig. détr.*, p. 77). — *Sa barbe blanche faisait comme de petits flocons de laine collés sur son masque de bois* (Cassou: *Centre du M.*, p. 9). — *Luc et Ferdine avaient cru que ces deux Priola n'en faisaient qu'un* (*ibid.*, p. 181).

Darmesteter et Thomas ont déjà opposé deux emplois différents d'*égaler*:

la mort égale tous les hommes; — le total égale dix francs qui semblent vraiment se placer très nettement des deux côtés de la ligne de démarcation entre les fonctions d'objet et d'attribut. Qu'on pense aussi à des exemples tels que

x égale y; — 2 et 2 égalent (= font = sont) 4

De même, *constituer* présente des nuances de sens, selon le contexte dans lequel ce verbe se trouve:

a) *dans quelques semaines le parti pourra prétendre à constituer le premier gouvernement du Sénégal* (*Monde*, 1-3-57)

b) *depuis longtemps ce seul parti constitue la majorité*

Dans le dernier cas, le sens premier du verbe est sensiblement appauvri.

Pour

former la majorité — composer la majorité

les mêmes observations s'imposent, pour le dernier verbe avec une opposition sensible entre des sens plus ou moins appauvris:

la plaine qui s'étend devant nous compose un paysage inattendu dans le parc

Le tout revient à dire que le groupe des copules n'est pas uniquement tributaire d'anciens intransitifs dont le sens plein s'est allégé, mais que certains transitifs peuvent voir s'atténuer et se généraliser leur contenu au point de devenir également de simples termes de liaison qui font glisser la fonction première d'objet vers celle d'attribut du sujet, la construction ayant basculé définitivement lorsqu'elle admet comme troisième terme un adjectif, qui est l'attribut le plus nettement caractérisé.

CHAPITRE II

RÉPÉTITION DES ÉTAPES DE TRANSITIVATION. TRANSITIVITÉ DIRECTE ET INDIRECTE

Dans l'introduction rapide donnée ci-dessus au problème de la genèse de la transitivité, nous avons repris les idées de Bréal, d'après lesquelles l'habitude de l'accolement d'un verbe avec un terme de direction finit par créer un groupe plus fermement constitué qui permet une sorte de transfert de l'idée de direction, cette dernière passant de la désinence flexionnelle de l'objet au verbe, dont le sens se concrétise en même temps que celui du cas s'amenuise en déclinant vers zéro.

La construction primitive, reposant sur la juxtaposition pure et simple d'éléments autonomes, est une syntaxe d'apposition, comportant uniquement des rapports de sens à terme, non de terme à terme, une construction «verticale».

La langue arrive à une nouvelle étape dans la mesure où les termes juxtaposés se consolident par groupes. L'habitude est à la base d'une cohésion entre les composants du groupe qui ne va que dans les cas tout à fait exceptionnels (lat. *animadvertere*; — fr. *donnerai*, etc.) jusqu'à l'unité complète, celle du mot; ailleurs nous parlons, avec le terme employé antérieurement dans nos études sur l'ordre des mots et sur l'accord, d'une cohésion moyenne. Nous y voyons le facteur syntactique qui constitue d'abord la phrase en elle-même, puis les groupes secondaires qui composent les membres d'une phrase plus articulée. La transitivité, aussi bien que l'accord de terme à terme, sont des résultantes de cette cohésion moyenne, qui permet un déclenchement plus ou moins automatisé d'une forme donnée, dans le complément comme dans le déterminant; il y a donc affinité entre les phénomènes de réaction et d'accord.

On voit facilement qu'à cette étape de l'évolution, que nous simplifions ici pour n'y voir que les grandes lignes, il peut subsister des traces de la construction verticale, c'est à dire du sens propre qui s'attachait primitivement à la désinence flexionnelle; mais le centre de gravité des forces qui déterminent la mise en moule de l'énoncé se déplace vers le terme régissant, et si la construction est encore dans une certaine mesure une construction avec le terme *et* le sens, c'est cependant la construction horizontale qui prend le dessus; c'est elle qui établit la rection, expression formelle de la transitivité.

Supposons maintenant la réussite complète de l'évolution esquissée, qui est atteinte au moment où la valeur de la désinence flexionnelle arrive à zéro, où les derniers vestiges d'une valeur sémantique particulière sont donc perdus. Dans le plan morphologique, cette dernière évolution pourra déterminer ou du moins accélérer la perte de la distinction flexionnelle. Dans le plan syntactique, la langue arrive, dans cette dernière phase de l'évolution, à une simple syntaxe de cohésion, qui sera en même temps une syntaxe de position, l'ordre des mots étant le seul critère formel de l'unité du groupe. La juxtaposition inorganisée de la première étape, où chaque terme gardait son indépendance, devient dans la dernière étape une juxtaposition organisée, où l'indépendance est changée en une dépendance entre des termes dont l'un commande l'autre.

Cette petite philosophie de l'histoire de la phrase ne vaut évidemment que comme un modèle pour la pensée, nécessairement très simplifié. La réalité dans sa complexité reste bien en deça de ces belles structures. Les étapes se chevauchent, n'arrivent qu'approximativement à se parfaire, et comportent la possibilité d'une répétition des étapes parcourues.

Pour ce qui est de la réalisation imparfaite de la seconde étape, telle qu'elle se présente dans l'histoire de l'évolution qui va de l'indo-européen au latin et de là au français, notons d'abord ceci, que la prédominance de l'accusatif comme signe de la fonction de complément d'un verbe transitif n'a jamais amené l'accusatif à n'avoir que cette seule fonction de marquer le complément régi, pas plus qu'elle n'a amené la disparition complète des autres cas dans le complément régi. A côté du rapport de direction, exprimé par l'accusatif, subsistent des rapports d'intérêt, exprimé

par le datif, et de participation, exprimé par le génitif, ces deux cas pouvant former eux aussi un complément caractéristique dans un groupe transitif. Sans entrer dans le détail d'une démonstration, notons seulement que dans la transformation du latin en français, la distinction des trois cas servant à marquer un régime, l'accusatif, le datif et le génitif, a failli sombrer pendant les siècles où la transformation sociale était à son apogée et la tradition écrite à son niveau le plus bas; elle s'est cependant rétablie solidement non sans bien des mouvements d'avance et de recul, et bien des irrégularités dans la répartition définitive. On sait que la reconstitution s'est faite à l'aide des deux prépositions *à* et *de*, qui arrivent par ce développement à couvrir une bande fonctionnelle très large, et qui restent à cheval sur deux aires de fonctions assez différentes, comportant tantôt un sens plein, tantôt un sens affaibli de la préposition. Deux nouvelles «formes» grammaticales se substituent aux anciennes et gardent en la renforçant la pluralité sémanto-syntaxique de celles-ci.

A l'intérieur de la construction française, les deux nouveaux outils grammaticaux auront donc ceci de particulier que tantôt ils resteront des mots autonomes, tantôt ils prendront la fonction de morphèmes nettement caractérisés. En vertu de la plus grande autonomie qu'ils conservent par rapport au terme régissant, ils contrecarrent l'évolution de l'expression de la transitivité en français vers l'étape de la simple syntaxe de cohésion, de juxtaposition organisée. Une partie importante de l'histoire de l'ordre des mots en français découlera de la réalisation de ce type dédoublé de construction transitive, avec ou sans préposition, dédoublement pour lequel nous adopterons les deux termes de «complément indirect» et de «complément direct», pensant, contre l'avis de C. de Boer¹, que ces termes si clairs, et consacrés par un long usage, doivent être maintenus pour la distinction de variations de formes, sans qu'on doive pour cela encourir la critique que de Boer avait formulée à l'adresse de M. Lombard («système simpliste»).

Il est bien entendu que l'opposition «complément direct-complément indirect» n'établit pas pour nous une séparation d'un caractère absolu à l'intérieur de la transitivité, vue sous l'angle de la syntacto-sémantique. La distinction est d'ordre morpho-syntaxique. Et n'oublions pas que l'histoire du français

présente un cas extrêmement curieux, et très important pour l'histoire de la syntaxe française, du passage d'un complément indirect, selon notre terminologie, à la fonction d'un complément direct. Nous pensons à l'évolution de l'article partitif.

Dès la période indo-européenne, un verbe tel que *manger* pouvait être accompagné d'un génitif indiquant que l'action du verbe transitif ne portait que sur une partie de l'objet.² La même construction existe en grec et — moins régulièrement — en latin,³ et continue à exister en français moderne, sous la forme d'un complément introduit par *de*, avec des verbes tels que *manger*, *vouloir*, *perdre*, (*y*) *avoir*:

Je ne mange pas de ce pain-là. — Ils mangeront de ce qu'il y aura (Cassou: Centre du M., p. 48). — *Nous ne voulons plus de cela. — Elle se procurait de ses photos* (Plisnier: Fig. détr., p. 78). — *Ici, il perdait de sa valeur* (Malraux: Cond. hum., p. 202). — . . . *il n'en est pas moins vrai que cette souffrance elle-même perdait alors de son pathétique* (Camus: Peste, p. 198). — *Il y avait de tout. — Elle avait de ces idées. — Il se fait une espèce d'osmose où les secrets descendent et se déposent. Irma savait de ces secrets* (Plisnier: Fig. détr., p. 223).

Avec les derniers exemples nous sommes tout près de l'article partitif, et les grammaires rangent parfois «de ces» comme une variante de l'article partitif. Mais ce n'est que dans la combinaison de la préposition avec l'article défini (ou avec un groupe adjectif + substantif) que la conglomération définitive et le glissement de sens des deux éléments se sont opérés au point de faire sortir la construction de l'orbite des compléments partitifs pour la changer en «article partitif», sans servitude grammaticale par rapport au verbe:

des inconnus étaient venus frapper à sa porte; — avec de l'argent on croit pouvoir y réussir

C'est cette liberté d'allure à l'intérieur de la phrase qui prouve que le groupe fortement cohérent «de + article défini» s'est constitué sur une nouvelle base sémantique et syntactique, qui lui a valu d'entrer dans les chapitres morphologiques des grammaires. Mais la forme en elle-même reste plurivalente, témoin cette phrase, dans laquelle le sens de «des» ne s'éclaire qu'à la fin de la construction:

Les Anglo-Américains . . . demandent des institutions et des projets simplement «que ça marche» (Monde, 17-1-57).

En lisant la phrase, on est enclin à interpréter «des institutions et des projets» comme le complément direct, jusqu'au moment où celui-ci se révèle en fin de phrase et projette l'objet premier dans la sphère d'un objet second, où «des» équivaut à «aux».

Bon exemple pour montrer à quel point le sens global à exprimer oriente la valeur des formes plurivalentes engagées dans l'énoncé complet.

Abstraction faite du cas particulier que nous venons de mentionner, la polysémie de la préposition *de* et la plurivalence fonctionnelle correspondante ont joué un rôle primordial dans l'extension du champ de la transitivité en français. Nous avons marqué plus haut la limite de principe qui distingue un complément d'objet d'un déterminant de phrase. Nous verrons que cette limite, qui suppose pour certaines phrases une construction à deux temps et une indépendance relative du déterminant par rapport au noyau de l'énoncé, n'est pas absolue. Lorsque le déterminant de phrase, autrement dit le complément circonstanciel, se place en fin de phrase, cet ordre des mots met souvent le complément en contact direct avec le verbe, et nous avons alors la possibilité de voir se répéter le processus de création d'une transitivité, tel que nous l'avons décrit d'après Bréal pour l'accusatif, par la naissance d'une cohésion entre termes d'abord autonomes; et des transferts d'éléments sémantiques sont rendus possibles par l'interdétermination nouvelle.

Nous nous contenterons d'illustrer ce mouvement important vers une nouvelle transitivité, indirecte, par quelques exemples que nous choisirons de façon à mettre en lumière les changements sémantiques qui peuvent avoir lieu à l'intérieur des verbes engagés dans l'évolution, ceci pour montrer une autre analogie importante avec la genèse de la transitivité première.

Dans la partie principale de notre étude nous aurons à nous occuper longuement du problème des dégradations dans la transitivité, observées à l'intérieur d'un état de langue donné, à savoir le français moderne. Nous y observerons, sous l'aspect synchronique, des variations dans les formes et dans les degrés de cohésion; ici nous essayerons, par quelques sondages, de saisir des

variations de la même espèce, d'abord à l'état naissant, puis dans leur évolution.

Nous prenons pour exemples de cette évolution d'anciens compléments circonstanciels introduits par *de* dans le sens «respectif», c'est-à-dire équivalant à «quant à, pour ce qui est de, au sujet de».

Le point d'arrivée de notre premier exemple est l'emploi actuel de *se passer de quelque chose*. Le sens de ce composé verbal en français moderne est très net et précis, au point justement de ne pas avoir de synonyme tout à fait satisfaisant, à peu près «s'accommoder de l'absence de quelque chose»,⁴ dans des cas particuliers: «s'abstenir de, se priver de»:

Cette possibilité, je ne l'ai plus, et je m'en passe difficilement.

L'analyse de cette phrase n'est pas douteuse: «Cette possibilité» est objet direct du premier verbe, objet indirect du second.

A quel point le sens du groupe verbal s'est aujourd'hui définitivement rétréci, on s'en rend compte en lisant cette phrase de Molière (Dom Juan, III, v):

*Ce que je trouve admirable c'est qu'un homme qui s'est passé
durant sa vie d'une assez simple demeure en veuille avoir
une si magnifique pour quand il n'en a plus que faire.*

Les commentateurs expliquent *se passer de* par «se contenter de». Et il est facile de donner d'autres exemples de ce sens au XVII^e siècle.⁵ Il ne s'agit cependant pas de l'évolution d'un sens à l'autre, qui serait difficile à comprendre; d'ailleurs le sens moderne est largement représenté au XVII^e siècle et avant.

Aussi l'opposition entre les deux sens se révèle-t-elle inexistante, dès que l'on fait remonter l'expression à son point de départ, c'est à dire au moment où *se passer* constitue un groupe verbal intransitif suivi d'un complément circonstanciel, déterminant de phrase, introduit par *de* au sens de «pour ce qui est de, quant à». A cette étape de l'évolution, *se passer* signifie «continuer son chemin, passer outre, ne pas s'arrêter», pris dans un sens figuré. On se désintéresse de la situation donnée, que celle-ci implique une présence ou une absence qui cause de l'insatisfaction, mais à laquelle on veut marquer qu'on ne s'arrête pas.

Le spectre sémantique est donc à l'origine plus large et c'est ce que montre, pour le XVII^e siècle, l'exemple cité de Molière. L'établissement d'une transitivité régulière entre le groupe verbal

et le complément n'est pas absolument solidaire du rétrécissement dans le spectre sémantique du groupe verbal, puisque le sens large persiste quelque temps après la consolidation de l'ensemble. Cependant, c'est cette consolidation qui détermine en définitive le rétrécissement, en ce sens que, dans ce groupement transitif, c'est surtout l'orientation sémantique négative qui s'est trouvée remplir un vide lexical, l'emploi le plus courant ayant fini ainsi par exclure ce qui restait du sens primitif plus large.

La transitivité nouvelle du groupe verbal en question ressort clairement de la cohésion de celui-ci avec le complément, de l'incomplétude du groupe verbal et enfin de la valeur sémantique zéro du signe de liaison *de*.

Pour notre second exemple d'une transitivité indirecte dont nous pouvons constater l'apparition en français, nous choisissons un verbe qui du latin au français moderne a été bivalent quant à la transitivité, à savoir *ingere* > *feindre*:

ingere tristitiam — *feindre la tristesse*

Accompagné d'un infinitif, ce verbe reste transitif direct en vieux français, tandis que le français moderne introduit l'infinitif objet par *de*. C'est donc un cas typique d'une évolution qui joue un rôle extrêmement important dans l'histoire du français et dont nous parlerons plus loin. (v. chap. X, II).

Pour ce qui est de l'emploi de *de* introduisant un infinitif complément d'objet, nous pensons que l'origine de ce *de* ne laisse guère de doute. Selon nous, il faut partir du même sens plein de la préposition que nous avons supposé pour le cas précédent: «quant à, pour ce qui est de».

A côté d'un emploi de *feindre* comme transitif dans *il feint être triste* (encore usité au XVI^e siècle), on a pu dire, dans un énoncé à deux temps: *il feint, d'être triste*, donc: «il feint, il n'est pas sincère, pour ce qui est d'être triste».⁶ Notons qu'une telle analyse de l'énoncé dans son ensemble est nécessaire pour expliquer le sens particulier qu'a longtemps pu prendre *ne pas feindre de faire qc.*, à savoir: «ne pas hésiter à faire qc.» Une telle évolution sémantique défie toute explication, si l'on ne fait pas intervenir l'étape intransitive de notre construction. A partir de celle-là, au contraire, tout s'éclaire.

Prenons pour illustrer cette étape l'exemple de Dom Juan, III, III:

Je ne feindray point de vous dire que . . .

que les commentateurs expliquent correctement comme équivalant à «je n'hésiterai pas à vous dire que. . .»

Si l'on repense cet énoncé à l'étape intransitive, à deux temps, l'idée de: *Je ne feindrai pas* se présente comme suit: «je n'userai pas de feinte = je parlerai franchement et sans détours = je n'hésiterai pas (pour ce qui est de vous dire que).»

Après quoi, la cohésion pourra se faire et la transitivité s'établir selon deux lignes sémantiques divergentes, mais dans les deux cas avec perte du sens primitif de la préposition *de*, qui est arrivée nettement à zéro dans les infinitifs objets du français moderne.

L'exemple de *feindre* concorde avec celui de *se passer* en ce sens que c'est à l'étape transitive nouvelle que le rétrécissement du spectre sémantique du verbe a des chances de s'installer par des effets d'interdétermination des composants du groupe transitif. Comme pour le cas précédent, le rétrécissement de sens du verbe ne découle cependant pas nécessairement de la consolidation du groupe transitif. Les deux sens divergents coexistent longtemps. En effet, le dictionnaire de l'Académie de 1694 a encore cet exemple très net du sens «hésiter à»:

Je ne feindray point de donner cinquante pistoles de ce cheval-là.

Mais le sens particulier de «hésiter», qui semble être resté cantonné dans les expressions négatives, n'a pas eu assez d'utilité pour se maintenir contre le sens primordial du verbe. Le rétrécissement définitif du sens est donc ici simplement un retour au sens premier.

En plus des cas cités d'évolutions en même temps sémantiques et syntactiques, certains changements de construction que nous pouvons relever dans la répartition des compléments du verbe français permettent également de mesurer la distance qu'il y a de l'ancien complément circonstanciel introduit par *de* avec le sens respectif, au complément d'objet indirect introduit par la même préposition à valeur zéro.

Si nous trouvons encore au XVII^e siècle la construction suivante:

Nous l'avons conseillé de bâtir bien moins qu'il ne prétendoit
(Pascal, v. Haase p. 129)

on voit facilement que cette construction repose toujours sur l'an-

cienne répartition entre un objet direct et un complément circonstanciel.

A mesure que ce dernier arrive à être senti comme un complément d'objet, en partant surtout des cas où l'objet direct n'est pas exprimé, la tendance se manifeste de faire de l'objet personnel de l'énoncé un objet indirect introduit par *à*; le type préexistant

conseiller qc. à q.

s'impose pour les infinitifs introduits par *de* comme pour les autres objets, ce qui amène un nouveau type de construction à deux objets indirects:

conseiller à q. de faire qc.

De la même façon, on constate une répartition nouvelle des objets dans la construction

servir de qc. à q.

qui autrefois admettait cette autre répartition

servir q. de qc.

par ex.:

On a puni autre fois un Grec à Athènes pour avoir servi les Perses de truchement (Guez de Balzac, v. Haase p. 137).

Ici encore, le changement de l'ancien objet direct en objet indirect est un indice morphologique très sûr de la nouvelle fonction d'objet d'un ancien complément circonstanciel.

Et encore une fois nous voudrions souligner ce fait qu'une transitivité nouvelle repose dans de tels cas sur une cohésion créée lentement et pouvant rester longtemps sans répercussion sur la forme, sauf sur ces éléments formels infiniment souples que sont le rythme et l'intonation. En second lieu se présente le critère de l'ordre des mots, par la consolidation des groupes sémantiques, puis rythmiques; mais il est rare que cette consolidation devienne absolue. En dernier lieu viennent les changements dans la morphosyntaxe; au début de la longue histoire de la transitivité en indo-européen cette évolution engage les cas, plus tard les prépositions. Des critères morphologiques évidents mais tardifs démontrent parfois le changement de la construction à prépondérance «verticale» en une construction à prépondérance «horizontale», la transitivité rendue visible dans la construction solidifiée de la phrase; mais ailleurs de tels critères font défaut, et le problème de savoir si le passage du complément circonstanciel au complément d'objet indirect s'est réalisé ou non se pose continuellement, comme on le verra tout au long de notre travail.

CHAPITRE III
TRANSITIVITÉ ET DIATHÈSES
(Voix, Genera verbi)

Il y a un rapport évident entre la notion de transitivité et celle des voix ou diathèses¹ des verbes; mais ce rapport évident, qui consiste en une affinité entre verbe transitif et voix active, entre verbe intransitif et voix passive, est pourtant loin d'être un rapport simple; il est bien loin de s'exprimer en français moderne par un système complet et spécifique de moyens d'expression.

La possibilité de différenciations diathétiques repose sur les rapports variables entre une action et une ou plusieurs «choses».

Une action donnée peut être isolée de toute notion de rapport avec des choses:

il pleut

Le plus souvent cependant, l'action est rattachée à une «chose» (y compris les «choses» animées), par rapport à laquelle l'action en question se déroule:

l'oiseau vole; — l'enfant crie

Enfin, l'action peut se rapporter à plusieurs «choses» à la fois:

Caïn tue Abel

C'est cette dernière forme plus complexe qui pose de la façon la plus nette le problème des rapports différenciés entre «chose» et action. L'action peut en effet être conçue comme émanant de la «chose» ou se dirigeant vers celle-ci. Et l'attention du sujet parlant peut se porter sur un seul des aspects ou sur la totalité de l'action:

*Caïn tue; — Abel est tué; — Abel meurt; — Caïn tue Abel; —
Abel est tué par Caïn; — Abel meurt de la main de son
frère*

On voit que la différenciation des rapports entre «chose» et action peut s'exprimer ou bien par le moyen du lexique:

tuer — mourir

ou bien par le moyen d'un système de formes verbales :

tuer — être tué

Ou bien enfin, la différenciation peut rester inexprimée; c'est là le cas par exemple pour les verbes

brûler, tourner

Cette dernière possibilité constitue une très vieille particularité, qui a été plusieurs fois mise en lumière pour l'indo-européen, où l'on a relevé justement le caractère diathétiquement neutre de beaucoup de racines verbales :

**reg-* : « donner ou prendre une certaine direction »²

Il nous paraît intéressant de constater que le même état non-différencié existe en français moderne pour un nombre assez important de verbes, dont l'action, selon la situation donnée, peut rester cantonnée dans un « sujet » ou engager en même temps un « sujet » et un « objet » sans que la forme du verbe ne change en rien :

je tourne — je tourne la page — la page tourne

je brûle — je brûle la lettre — la lettre brûle

Avec des restrictions quant au choix des sujets (personnes ou choses inanimées), ou avec des nuances dans le spectre sémantique, nuances qui ne nous regardent pas ici, des verbes tels que :

changer, diminuer, augmenter, baisser, couler, rouler, remuer, chauffer, fléchir, durcir, mollir, rompre, fendre, plier, baigner, sécher, etc.

représentent une partie non négligeable du lexique français, pour laquelle le problème « actif-passif » est normalement un simple problème combinatoire sans autre contrepartie morphologique que l'ordre des mots :

plier la branche — la branche plie

où donc des doublets tels que

la branche plie — la branche est pliée

représentent des nuances diathétiques ou aspectuelles plutôt que des oppositions diathétiques nettes.

La question de savoir si une action donnée est provoquée par un sujet ou s'il l'affecte, dans ce dernier cas avec ou sans précision d'un « agent » extérieur au sujet, ce double ou triple aspect d'une situation à exprimer ne se reflète donc pas nécessairement dans des oppositions structurées de formes.

Le schéma très simplifié d'une telle orientation différente des situations à exprimer pourra être le suivant :

- I. L'action part du sujet vers l'extérieur.
- II. L'action se passe dans le sujet.
- III. L'action est dirigée vers le sujet.

Les trois orientations ne s'opposent pas de façon très nette, l'orientation intermédiaire pouvant être conçue comme une variante tantôt de I, tantôt de III. Cette incertitude se reflète dans les structures développées avec plus ou moins de perfection et de régularité dans les systèmes de formes verbales des différentes langues, systèmes tantôt binaires, tantôt ternaires et qui peuvent être battus en brèche par la persistance de la forme ambivalente mentionnée ci-dessus, qu'elle soit appuyée ou non sur une différenciation lexicale.

Au système ternaire du grec s'oppose le système binaire du latin, auquel s'est substitué par une longue et capricieuse évolution le système à tendance ternaire du français moderne, dans lequel la forme réfléchie du verbe peut marquer le médium.

Que le système français soit cependant loin de présenter un simple parallélisme entre le plan du contenu et celui de l'expression, cela nous paraît ressortir avec quelque évidence du tableau ci-dessous, dans lequel deux ou trois exemples choisis dans le français moderne sont envisagés du double point de vue du substrat conceptuel de la diathèse et de la forme qui constitue la diathèse en tant que fait grammatical (v. page suivante en bas).

Le schéma fait apparaître le chevauchement des formes sur les rubriques déterminées par le contenu. L'actif apparaît clairement comme pouvant être neutre par rapport aux diathèses, le médium est une variante de l'actif, puisqu'il se sert d'un complément d'objet, qui est le pronom réfléchi, pour marquer que l'action reste confinée dans le sujet. Mais ce fait n'empêche pas que le sujet et l'objet ne puissent être sentis comme plus ou moins confondus selon les circonstances, la construction gardant ainsi plus ou moins de son caractère d'«actif». Le problème de la valeur plus spécifiquement passive du médium réfléchi s'est posé tout au long de l'histoire du français; l'ancienne langue a admis un peu plus facilement que le français moderne l'élargissement de la fonction dans le sens du passif. Le français moderne tend à écarter le médium réfléchi dans les cas où l'agent est introduit à

l'aide de «par» et où donc le caractère passif se précise plus nettement. Nous hésiterons cependant à exiger la présence d'un agent exprimé comme critère absolu du passif à proprement parler. L'exemple que nous alléguons: *Cela ne se dit pas* montre, par l'opposition entre le sujet neutre et une action qui suppose un agent personnel, que c'est bien d'un «passif» qu'il s'agit.³

Le passif est la forme la plus nettement délimitée des trois diathèses. Elle est aussi la forme la moins usitée, quoiqu'étant moins rare qu'on ne l'a dit quelquefois. La forme passive reste normalement cantonnée dans l'expression de l'action subie. On

		EXPRESSION		
		actif	medium (réfléchi)	passif
C O N T E N U	I action extro- vertie	<i>J'étouffe le feu je brûle la lettre Caïn tue Abel</i>	<i>Je me regarde dans la glace Il se coupe au doigt Il se noie (en se jetant dans la Seine)</i>	<i>(Il a été commis des erreurs) (Il sera dansé des farandoles)</i>
	II action intro- vertie	<i>J'étouffe ici La lettre brûle</i>	<i>Je me tais Je me repens Il se noie (en étant jeté dans le fleuve) Le problème se résout tout seul</i>	
	III action subie	<i>J'étouffe de chaleur Abel meurt de la main de son frère On meurt donc quelquefois de ces ruptures</i>	<i>Le problème peut se résoudre de deux manières La porte s'ouvre Cela ne se dit pas</i>	<i>Abel a été tué par Caïn</i>

peut discuter cependant sur l'analyse de cas tels que

il a été commis des erreurs

où le parallélisme avec

des erreurs ont été commises

plaide pour l'analyse verbe-sujet, tandis que le parallélisme avec

on a commis des erreurs

plaide pour l'analyse verbe—objet. Le singulier dans le verbe n'est pas un argument absolument valable, étant donné que pour

il arrive des erreurs

on aura du mal à abandonner l'idée d'un verbe suivi d'un sujet.

Nous avons cependant sous certaines conditions un critère permettant de déceler sans conteste le renversement de l'analyse, pour lequel normalement un critère objectif fait défaut. Nous pensons à des cas de transitivité indirecte comme le suivant:

Le 9 mai, au cours d'un conseil des ministres orageux, il est discuté de sa mise à la retraite (Monde hebdomadaire, 17-4—23-4-58).

Le français moderne possède donc incontestablement un «passif» impersonnel suivi d'un objet. Exactement comme l'espagnol moderne possède une construction réfléchie «passive» suivie d'un objet personnel introduit par «a»:

*no se veía a los hombres*⁴

Dans les deux cas, la nouvelle analyse est une réalité qui se reflète dans une opposition de formes.

Les remarques précédentes sur l'orientation diathétique serviront à bien mettre en lumière l'affinité qui existe, pour le rapport avec le verbe, entre un sujet et un objet. Qu'une transposition puisse se faire sans changement de forme dans le verbe

je brûle la lettre — elle brûle déjà

ou qu'elle soit accompagnée d'un changement de diathèse formelle

le gouvernement a commis des erreurs — des erreurs ont été commises par le gouvernement — il a été commis des erreurs par le gouvernement

le fait essentiel est celui-ci, que le sujet et l'objet du verbe se trouvent en principe sur le même plan dans l'équilibre des membres principaux de la phrase, l'objet ne se présentant normalement que dans les cas où l'énoncé doit mettre une action donnée en rapport avec deux «choses» à la fois.

La transitivité du verbe suppose ainsi la possibilité d'un double rapport du verbe dans la phrase. Nous avons déjà vu que pour certains verbes, ce double rapport se trouve exclu par le sens même; ce sont des intransitifs absolus, monovalents. Pour d'autres verbes, sémantiquement incomplets, le double rapport est nécessaire; ce sont des transitifs monovalents. Un troisième groupe enfin parmi les verbes, extrêmement nombreux celui-là, reste neutre quant à la transitivité. Aucun des verbes qui le composent ne peut être défini intrinsèquement comme transitif ou intransitif. Seuls les emplois particuliers admettent cette caractérisation; les verbes, eux, sont bivalents.

Soit le verbe

chanter

L'action que représente ce verbe peut se suffire ou se compléter avec une égale facilité:

elle chante — elle chante une petite mélodie

Si nous ajoutons que ce verbe, qui est donc neutre quant à la transitivité, peut l'être également quant à la diathèse:

la petite mélodie chante encore dans mon souvenir

on reconnaîtra, pensons-nous, l'utilité qu'il peut y avoir à regarder transitivité et diathèse comme des notions complémentaires, et comme des aspects importants du problème syntactique par excellence, celui de la constitution de la phrase.

On caractérise souvent certains emplois transitifs d'un verbe du terme de «factitifs». Ainsi

monter un sac au grenier

constituerait un emploi factitif du verbe intransitif *monter*.

L'étiquette est commode, à condition toutefois de ne pas y voir une catégorie particulière bien différenciée vis à vis des fluctuations normales dans la transitivité des verbes, et surtout de ne pas limiter arbitrairement l'emploi du terme «factitif».

Nous voulons dire par là que l'étiquette «factitif» ne fait en réalité qu'interpréter par une équivalence sémantique ce phénomène syntactique général, qu'un verbe qui normalement constitue un sens complet, le plus souvent un verbe de mouvement, peut se rapporter dans une situation donnée à deux «choses» à la fois, dont l'une produit et l'autre subit l'action en question. L'essentiel pour nous réside dans cette constatation que le vrai contenu sé-

mantique du verbe ne change pas ; il n'est que modifié légèrement par la double orientation de l'action.

Le verbe *monter* peut accompagner aussi bien un sujet de chose qu'un sujet de personne :

*je monte au grenier (avec le sac) — le sac monte au grenier
(sur mes épaules)*

Conçu et exprimé simultanément, le double rapport du verbe à l'agent et à la chose qui subit l'action donne l'emploi soi-disant factitif :

je monte le sac au grenier

Il ne s'agit donc pas d'un sens factitif, mais d'un emploi factitif d'un verbe dont le sens reste le même. Et l'extension syntactique en question n'est qu'un cas particulier du processus général et normal de la transitivity. Elle a pour résultat d'établir nettement la neutralité diathétique du verbe :

monter le sac au grenier — le sac monte au grenier

On remarquera à cet effet que l'étiquette «factitif» est rarement employée pour les verbes diathétiquement neutres qui sont en équilibre parfait entre les emplois «actifs» et «passifs». Ainsi, on ne pensera sans doute pas à noter pour

tourner

un sens factitif dans des emplois tels que

tourner la clef; — tourner la page

bien qu'on puisse dire très naturellement

faire tourner la clef dans la serrure

et qu'il serait donc possible de ranger *tourner la clef* sous la rubrique des factitifs.

Certains verbes hésitent entre la monovalence et la bivalence diathétique

cuire — faire cuire

bouillir — faire bouillir

Et surtout d'une langue à une autre il y a des variations fréquentes entre la solution «factitive» directe et celle qui se réalise analytiquement à l'aide du verbe «faire». Nous avons l'impression que le terme «factitif» dans la pratique actuelle est employé surtout par les grammairiens qui s'occupent d'un état de langue qui n'est pas le leur propre. De là le caractère assez arbitraire que nous constatons dans l'emploi de ce terme. Si l'on pense devoir étiqueter tel verbe comme «intransitif», soit *monter*, on aura be-

soin du terme auxiliaire «factitif» pour rendre compte des emplois transitifs, espèce de cercle vicieux terminologique, assez anodin d'ailleurs, si l'on prend soin de ne voir dans ces emplois que des cas particuliers, à valeur sémantique précise, du jeu normal des variations de la transitivité, comme nous venons de l'indiquer. Nous croyons n'avoir jamais vu caractériser de «factitif» — malgré l'étymologie — le verbe

chauffer

dans les emplois transitifs: *chauffer de l'eau*, etc., bien que ce verbe s'emploie aussi comme intransitif: *le four chauffe*, *cela chauffe*, etc. On trouvera même, avec le «factitif analytique»: *faire chauffer le bain*. Pour ce verbe, c'est évidemment la fonction transitive qui est à la base; *chauffer* est donc foncièrement factitif et se passe ainsi de l'étiquette.

Ce même verbe nous paraît d'ailleurs intéressant en ceci que la bivalence actuelle, quant à la transitivité comme à la diathèse, s'est faite par l'élargissement dans le sens des emplois intransitifs. Ce cas nous montre donc que le groupe des verbes diathétiquement bivalents n'est pas un simple reliquat d'un stade antérieur, un groupe morphologique délimité une fois pour toutes. Les processus de «transitivation» et d'«intransitivation» sont complémentaires et restent vivants.

Terminons ces remarques sur la transitivité et la diathèse par quelques brèves considérations supplémentaires sur les diathèses à l'intérieur du système morphologique des verbes français, y compris les formes nominales de ceux-ci.

Le français actuel possède un système net et assez complet d'oppositions de formes actives et passives:

Il tue son frère — il est tué par son frère

Aimer et être aimé sont deux⁵

Il est encore plus menacé que menaçant

Cependant, les formes nominales qui entrent dans les exemples ci-dessus ne s'opposent pas toujours avec une absolue netteté quant à la diathèse. Le participe passé, tout en étant orienté surtout vers la diathèse passive, aux paradigmes de laquelle il a fourni leur élément caractéristique, n'a jamais été complètement monovalent; rappelons pour le latin

falsus, fictus, solitus, tacitus, cautus, ausus, juratus, potus, cenatus

autant de souvenirs d'une origine diathétiquement neutre de cette forme, et pour le français

*entendu, osé, réfléchi*⁶

Pour le français moderne, il y a d'ailleurs plus et autre chose que ces quelques reliquats d'une vieille indétermination. Car du moment où la forme composée

il a écrit (la lettre)

s'est transformée en une nouvelle unité morphologique, un temps à valeur aspectuelle encore aujourd'hui en transformation, on peut dire que le participe a perdu sa première orientation passive pour participer au sens actif de l'unité dont il fait partie. Dans les emplois tronqués, où le participe subsiste seul, que ce soit une brachylogie normale ou un cas de style télégraphique, journalistique ou commercial, le «participe passé» portera facilement un sens actif complet:

Les arbres poussés dans les îles. — Vu Hélène, tout arrangé. — Perdu 10 millions en six mois. — Vendu 200.000 exemplaires.

Le participe présent/gérondif ne se départ de son sens normalement actif que dans quelques emplois épithétiques souvent cités:

couleur voyante; — spectacle payant

Quant à l'infinitif, l'orientation diathétique est loin d'être aussi nette que le ferait croire la simple opposition entre *aimer* et *être aimé*. Il sera plus juste de dire que l'infinitif est normalement neutre quant à la diathèse, et cela tout naturellement, puisqu'il représente l'idée du verbe dans sa plus grande généralité.

Il sera oiseux de discuter sur la diathèse de l'infinitif dans

j'entends chanter

où aucun membre de phrase n'oriente l'infinitif dans l'un ou l'autre sens.

Pour les cas particuliers de la forme suivante:

j'entends quelqu'un chanter

l'orientation active ne laisse aucun doute. D'un autre côté

j'entends chanter une chanson

permet une double analyse et reste donc dans l'indétermination, bien que ceux qui ont fixé les règles des participes aient opté pour l'interprétation active:

la chanson que j'ai entendu chanter

Cela n'empêche pas qu'on puisse ajouter: *par un tel*, ce qui semble impliquer l'orientation passive. Cette dernière est toute proche aussi dans

je me sens entraîner par une force irrésistible⁷

Et l'orientation passive semble indiscutable dans
vin à emporter

Le tout revient à dire que la forme simple de l'infinitif est en elle-même bivalente et qu'elle peut recevoir une orientation diathétique précise ou bien par l'opposition

aimer — être aimé

qui rentre dans le système morphologique normal des diathèses, ou bien simplement par le contexte dans laquelle l'infinitif se trouve engagé.

Quant aux substantifs verbaux formés par dérivation, tels que
construction, découverte

ils sont normalement neutres quant aux diathèses, aussi bien que quant à la transitivité. Nous nous occuperons de ces problèmes dans le chapitre XII.

CHAPITRE IV

VARIATIONS SYNCHRONIQUES ET DIACHRONIQUES DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA TRANSITIVITÉ

Pour bien comprendre la fonction de la transitivité dans la phrase, il nous a paru essentiel de regarder la transitivité comme une qualité normalement variable des mots qu'elle affecte. Ces variations peuvent être simplement des variations dans le degré de la cohésion; elles peuvent affecter aussi le mode de rattachement du régime au mot transitif.

La variation absolument essentielle reste cependant celle qui oppose simplement l'existence et la non-existence d'un objet auprès d'un mot virtuellement transitif:

il mange — il mange de la viande

il boit — il boit du lait

il chante — il chante une vieille chanson

il parle — il parle anglais

Cette bivalence fonctionnelle est évidemment inhérente aux mots transitifs dès le moment de la genèse même de la transitivité, puisque celle-ci a dans l'intransitivité son point de départ; il ne peut donc pas surprendre que les historiens la constatent dès la période indo-européenne, pour laquelle ils relèvent de nombreux «emplois absolus» des verbes transitifs.¹ Et elle reste la variation fondamentale à travers toutes les époques de l'histoire de la langue. Aussi demeure-t-elle indissolublement liée à cet autre fait fondamental du langage, à savoir que l'expression linguistique d'une situation donnée quelconque peut être plus ou moins explicite, que le sujet parlant peut laisser plus ou moins de détails inexprimés, comptant sur la situation et sur l'intelligence de l'interlocuteur pour deviner le reste. Si le langage n'était pas foncièrement brachylogique, l'expression irait à l'infini. Les brachylogies

qui tendent ainsi plus ou moins consciemment vers le minimum d'expression nécessaire à la compréhension peuvent rester à l'état de hapax; elles peuvent aussi trouver des imitateurs et finir par entrer dans la tradition: syntaxe libre, syntaxe figée, lexique.

Lorsque on parle donc, au sujet des verbes «transitifs», tantôt d'«emplois absolus», tantôt d'«emplois elliptiques», on risque de voiler par cette terminologie la bivalence fonctionnelle naturelle qui reste au centre même du problème de la transitivité. Ceci n'exclut évidemment pas que tel sens particulier exprimé par un verbe ou un groupe de verbes peut présenter normalement une affinité aux emplois intransitifs, tel autre aux emplois transitifs, et que par ces affinités, certains mots, dans un état de langue donné, peuvent rester ou devenir exclusivement monovalents quant à la fonction. Une fois une telle rupture d'équilibre fonctionnelle constatée, les termes d'«emploi absolu» et d'«emploi elliptique» peuvent fournir des étiquettes d'une certaine valeur pratique, le premier étant réservé de préférence aux cas où l'objet inexprimé reste dans une généralité assez vague, déterminée seulement par le sens même du verbe:

il regarde

le second portant sur un objet inexprimé, mais plus précis, que la situation permet à l'interlocuteur de suppléer facilement:

*on porte en ville*²

Dans les deux cas, on peut employer aussi le terme de transitivité implicite, le contenu des deux verbes cités indiquant une action extrovertie, de nature spécifiquement transitive, sans qu'on doive nécessairement expliciter l'objet sur lequel porte l'action.

Dans un chapitre précédent nous avons montré que la bivalence fonctionnelle, donc la possibilité de laisser un verbe virtuellement ou même normalement transitif sans complément direct exprimé, peut rendre compte dans certains cas d'une variation de forme opposant un objet direct à un objet indirect. Nous reprenons ici ce problème, qui nous paraît important, pour tâcher de l'éclaircir aussi bien dans son aspect synchronique que diachronique, et pour bien mettre en évidence l'importance de la variation syntactique: transitivité explicite ou implicite, et cela aussi bien pour l'évolution sémantique des verbes que pour la forme de la transitivité.

Soit par exemple le verbe

penser

Ce verbe, normalement transitif de par son sens primitif même, se prête cependant très facilement à l'emploi absolu. C'est même à l'étape de l'emploi sans objet explicite que le changement sémantique semble pouvoir s'installer définitivement (cf. ci-dessous). En se servant d'une telle forme brachylogique, avec la pause que cela comporte après le verbe, le sujet parlant peut cependant sentir le besoin d'insister après coup sur ce qui est l'objet de la pensée. Légèrement détaché du verbe, ce supplément d'information fourni à l'interlocuteur pour préciser la direction dans laquelle va l'action du verbe, se présentera naturellement sous forme d'un complément circonstanciel, introduit par une préposition à valeur locale :

penser à ses affaires

Un autre exemple d'une double construction qui paraît s'expliquer par la fréquence de l'emploi absolu d'un verbe naturellement transitif est le suivant :

chasser le tigre

chasser

chasser au tigre

Ajoutons un dernier exemple qui rendra compte d'un autre groupe de verbes à double construction, à savoir ceux dont l'objet indirect est introduit par *de* (ou : *sur*). Soit le verbe

discuter

Ce verbe premièrement transitif se prête très facilement à l'emploi absolu. Si cependant le sujet parlant veut indiquer après coup le thème de la discussion, il pourra le faire à l'aide d'un complément introduit par «*de*» dans le sens «*au sujet de*»; «*sur*» pourra servir d'ailleurs au même but. Nous avons donc ici encore une évolution à trois temps, dans laquelle l'emploi absolu forme la charnière autour de laquelle peut tourner la construction :

discuter un problème

discuter

discuter d'un problème (ou : *sur un problème*)

Rappelons aussi que le verbe

coucher

avec le sens de «*mettre telle ou telle somme comme enjeu*», à côté de la fonction transitive :

coucher mille écus (sur une carte)

a connu un emploi absolu, avec le sens de «faire l'enjeu». En partant de l'emploi absolu, on a pu ajouter la valeur de l'enjeu sous la forme d'un complément de mesure :

coucher de mille écus

construction qui a connu assez de vogue pour donner lieu à une évolution métaphorique par laquelle *coucher de* prend le sens de «prétendre à» :

. . . la corneille barbare, qui . . . ne couche de rien moins de l'immortalité (Math. Régnier: Sat. II).

Nous voyons par les exemples cités que, une fois créé le nouveau type de construction à deux temps, le mouvement vers la coalescence des deux unités rythmiques peut commencer, pour ne s'arrêter qu'au moment où la pause aura disparu, où donc une nouvelle unité, une transitivité nouvelle, de forme indirecte, aura surgi.

Les deux types de construction peuvent vivre côte à côte sans aucune nuance de sens, exemple: *chasser (à)*. Pour de nombreux verbes, des nuances de sens sorties spontanément de la différence première des deux types dans le degré d'unité, souvent aussi poussées activement par le travail plus conscient des écrivains et peut-être surtout des grammairiens, peuvent s'établir avec plus ou moins de rigueur et de clarté. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet aspect du problème des formes doubles dans le corps même de notre étude.

Il va sans dire que le processus décrit ci-dessus ne rend compte que d'un certain nombre des formes doubles de la transitivité en français. Un groupe important d'objets indirects introduits par «à» provient évidemment de la substitution commencée dans le latin tardif de à + acc. à l'ancien datif et continue ainsi dans un moule nouveau une très vieille tradition répartissant les objets en plusieurs groupes principaux. Cette tradition avait connu longtemps un affaiblissement sensible, qui est facile à constater en latin et encore davantage en ancien français. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de cette longue histoire; nous avons voulu simplement poser en principe l'importance de la variation transitivité implicite/transitivité explicite pour la création de nouvelles possibilités de formes transitives.

Une fois les deux types de transitivité créés, leur coexistence peut déterminer dans le plan diachronique des passages d'un type à l'autre, sans qu'il soit besoin de supposer chaque fois une étape intransitive intermédiaire, bien que la neutralisation que représentent les emplois absolus par rapport aux différentes formes de la transitivité reste souvent une base d'analogie vraisemblable, agissant seule ou s'ajoutant à d'autres bases possibles.

Pour ces dernières, il y a d'abord ce fait d'ordre morphologique que pour une des formes du paradigme des verbes, à savoir le participe passé, la différence entre objet direct et objet indirect se trouve neutralisée dans les emplois épithétiques. Ainsi

discuté, satisfait

correspondent indifféremment à

discuter — discuter de — discuter sur

satisfaire — satisfaire à

de même

répondu

correspond à

répondre à

dans l'emploi épithétique: *lettres répondues*.

Il se peut que l'existence d'une telle forme neutralisée ait pu faciliter parfois le passage d'un type de construction transitive à l'autre.³ Quoi qu'il en soit, la portée de ce facteur de transformation ne paraît pas très grande, étant donné que la plupart des verbes indirectement transitifs restent plutôt réfractaires à l'emploi du participe passé comme épithète. Ainsi

plaire

ne possède pas d'emploi épithétique du participe passé avec le sens de: «à qui on a plu». Et ainsi de suite.

Nous pensons qu'il faut attacher une plus grande importance à un autre facteur de variations dans la forme de la transitivité, à savoir l'affinité de sens entre verbes à transitivité différente. Dans de tels cas en effet, le sens du verbe peut amorcer une analogie qui change la forme de la transitivité; une synonymie complète ou partielle amène une contamination syntactique.

S'il est naturel de supposer à l'origine de l'opposition ancienne entre un objet à l'accusatif et un objet au datif une différence de sens, reposant sur les valeurs spécifiques des deux cas, dans la

mesure où de telles valeurs soient arrivées jamais à une complète consistance, il faut avouer que pour la partie de l'évolution que l'histoire éclaire il est difficile de rendre compte de la répartition entre les deux groupes de cas par des critères sémantiques évidents. On trouve aussi bien en latin qu'en français des verbes qui sont apparentés pour le sens et dont cependant les régimes adoptent des formes différentes.

Une conséquence directe de cette répartition en apparence capricieuse des régimes est le nombre de changements de régime constaté par la grammaire latine. Apparentés par le sens, sans distinction autre que la distinction lexicale dans les emplois absolus, ces verbes sont facilement victimes d'une « erreur » de construction qui va normalement, mais non pas uniquement, dans le sens de la substitution de l'accusatif au datif comme « cas régime ».

Pour le français moderne il suffit ici de rappeler l'interférence constante dans le langage peu châtié que présentent les verbes synonymes

se rappeler — se souvenir (de)
pallier — parer (à), remédier (à)

De même, il faut penser que c'est l'existence des synonymes transitifs *appeler, réveiller* qui peut amener l'emploi intransitif de *cogner (cogner à une porte)* à se transformer en transitif direct avec un objet personnel:

Le train de nuit arrive à 5 h.30; je vous cognerai
 (Martin du Gard: Les Thib. I, 106).

L'analogie ne joue pas seulement pour l'opposition objet direct-objet indirect, elle existe également pour les deux formes principales de l'objet indirect entre elles, témoin les croisements entre *chercher à — tâcher de — essayer de*

Comme toujours pour de tels croisements, ces analogies ne représentent qu'une possibilité latente de changement de forme. On voit des verbes étroitement apparentés de sens, tels que

espérer — désespérer

maintenir assez nette une distinction entre régime direct pour l'un et régime indirect pour l'autre:

espérer qc. — désespérer de qc.

Notons cependant que la langue du XVII^e siècle, comme l'ancien français, connaît des emplois d'*espérer* suivi de *de*:

j'espérois toujours de votre salut . . . mais c'est maintenant que j'en désespère (Molière: Dom Juan V, iv).

Dans un chapitre précédent, nous nous sommes arrêté longuement à ce fait que l'effacement sémantique successif de la préposition qui introduit un complément circonstanciel peut conditionner une transitivité indirecte et que c'est là un des facteurs les plus importants, sinon le plus important, dans l'histoire de la transitivité en français. L'effacement du sens de la préposition est fonction de l'effacement de la pause qui a séparé d'abord le complément circonstanciel du verbe. Cette double évolution peut aller jusqu'au bout, sans possibilité de retour à la forme première. Elle peut aussi, dans d'autres cas, rester simplement possible. Dans ces cas on aura donc gardé la variation synchronique qui se trouve nécessairement à la base de la variation diachronique. Ainsi le verbe

réfléchir

suivi d'un complément introduit par «à», comporte des degrés variables de cohésion entre le verbe et le complément. Il faut une analyse de chaque cas particulier pour déterminer la fonction exacte du complément, qui est objet ou complément circonstanciel selon les cas, c'est-à-dire selon qu'il y a construction à un ou à deux temps.

Un aspect important du problème des variations de la transitivité est celui qui a trait non aux différences de forme de la transitivité, mais aux espèces d'objets que peuvent admettre les différents verbes transitifs.

Les divers aspects restent cependant liés les uns aux autres en ce sens que souvent ce n'est que par la variation entre emploi transitif explicite et implicite que s'explique une variation donnée des espèces d'objets, notamment celle qui oppose un objet de personne à un objet de chose. Pour certains verbes une telle extension du domaine de la transitivité ne peut avoir lieu sans un changement correspondant du spectre sémantique du verbe. Et ici nous pouvons constater que c'est souvent l'emploi absolu du verbe qui, en laissant l'objet dans le vague, permet une nouvelle orientation sémantique définitive du verbe, par l'extension ou le rétrécissement du concept qu'il recouvre. Nous l'avons vu déjà pour le verbe *penser*.

Nous prenons pour second exemple d'une telle évolution l'histoire du verbe

payer

Si ce verbe admet aujourd'hui aussi bien un objet de chose qu'un objet de personne :

payer la dette — payer le créancier

on sait que l'origine même du verbe (<<*pacare*>>) suppose au début le seul sens de «pacifier, satisfaire»; le verbe a donc été suivi à l'origine d'un objet de personne.

Mais au moment où *pacare aliquem* est devenu d'un usage suffisamment courant pour admettre des emplois absolus, le sens de «payer» peut s'installer définitivement. A ce moment, la synonymie qui s'établit avec d'autres mots pour «payer» prenant normalement pour objet un nom de chose, donne au mot «payer» une orientation plus large qui permet l'emploi des deux sortes d'objets. Ici encore nous supposons donc une évolution à trois étapes pour rendre compte des variations de la transitivité :

payer le créancier

payer

payer la dette

La variation syntactique entre la construction pleine et la construction brachylogique nous aide ainsi à nous expliquer des variations d'objets qui autrement seraient difficiles à comprendre.

Un autre cas de variation dans les espèces d'objets, combinée avec un changement sémantique dans le verbe, est celui du verbe

voler

Encore une fois, il est nécessaire d'avoir présente à l'esprit l'idée de la fréquence des emplois absolus, pour s'expliquer l'évolution syntacto-sémantique du verbe.

On sait que cette évolution est allée jusqu'à scinder en deux unités lexicologiques le sens premier et un des sens métaphoriques du verbe. En effet, le sens de «s'approprier frauduleusement qc.» dérive du sens de «s'élever à coups d'aile» par l'intermédiaire de l'emploi transitif-factitif du verbe dans le langage de la chasse :

*voler le faucon*⁴

Le chasseur «vole» le faucon, et celui-ci chasse hérons, perdrix, corneilles, etc. Il s'agit ici d'un langage technique qui admet facilement la brachylogie, d'où l'emploi étendu de l'ellipse :

voler

Mais dans cette brachylogie, l'idée générale de «chasser» peut s'installer au dépens du sens primitif plus précis de «chasser au faucon».

L'exemple suivant de St. Simon (cit. Li.: voler):

*Les meutes et les chasses à courre sont inconnues en Espagne;
mais tirer, voler, et des battues aux grandes bêtes sont
les chasses ordinaires*

garde encore le souvenir précis du sens premier. Mais le changement de construction que nous trouvons chez Legrand d'Aussy:

*Sur une route, je rencontrai un de leurs chefs qui volait avec
des faucons*

indique le glissement sémantique vers le sens plus général de «chasser».

C'est ce sens plus général qui rend compte d'abord d'un premier changement d'objets qui met l'oiseau chassé à la place de l'oiseau chasseur:

voler le héron — voler la perdrix

Mais c'est aussi ce sens général de «chasser» qui est à la base de la métaphore par laquelle le verbe dévie vers le sens de «s'approprier», dans l'argot des «voleurs», qui volent dans des chasses qui ne sont pas à eux. De là

voler sur les grands chemins

et ensuite

voler de l'argent

et enfin, toujours avec des emplois absolus comme intermédiaires

voler q.

Bien d'autres verbes ont dû passer par les mêmes étapes, l'emploi absolu formant le pivot autour duquel le sens du verbe peut changer plus ou moins définitivement d'orientation.

Ainsi:

ajuster l'arme — ajuster — ajuster q.

et de même

*mettre le fusil en joue; — mettre en joue; — mettre en joue q.*⁵

Probablement aussi

*charger des marchandises; — charger; — charger une voi-
ture, un navire*⁶

Certaines de ces variations n'ont existé qu'un certain temps dans la langue. Ainsi, à côté de

couvrir la table — couvrir

on trouve au XVI^e siècle

couvrir le souper

Pour certains cas enfin, une telle variation d'objets peut rester confinée dans un argot spécial.

Ainsi

distribuer les rôles — distribuer

puis :

Il y a des acteurs qui sont malades quand on ne les distribue pas.

Pour d'autres cas, il est difficile de savoir si l'emploi absolu forme le pivot du changement d'objet, ou si c'est quelque contamination avec un autre verbe (p. ex. *faire*) qui rend compte de l'emploi nouveau. Nous pensons à des variations comme les suivantes :

mettre la nappe — mettre la table; (re)vêtir q. — (re)vêtir une robe; chausser ses souliers — chausser le pied — chausser la personne; fermer la porte — fermer le poulailler — fermer les poules

Enfin la simple brachylogie semble rendre compte à elle seule de cas comme les suivants dont certains ont l'air de créations individuelles :

Elle refuse de faire ma robe. Pourquoi? Parce que je lui en dois deux. — Il me doit deux taxis. — On jurerait une femme. — Petit père, raconte mon oncle Jules!

Par ces derniers exemples, nous approchons dangereusement de «l'infini lexicologique». Par la série d'exemples que nous avons réunis ici, nous avons voulu mettre en lumière d'abord et plus généralement l'importance de la variation syntactique entre transitivité explicite et transitivité implicite (∅: elliptique, brachylogique), puis plus spécifiquement la corrélation qui existe souvent entre cette variation syntactique tout à fait générale et des variations sémantiques dont sont fonction les changements dans les espèces d'objets que peut admettre un verbe donné. Ces variations tantôt se maintiennent dans la synchronie, tantôt elles se perdent dans la diachronie.

CHAPITRE V

TRANSITIVITÉ PORTANT SIMULTANÉMENT SUR DEUX OBJETS DIFFÉRENCIÉS

Tandis que l'objet direct, parti d'une origine lointaine de relation de direction, en est venu depuis longtemps à représenter des rapports de complémentation du verbe d'une généralité très vague, une autre catégorie d'objets est restée cantonnée dans des emplois plus étroitement circonscrits, comprenant surtout des objets de personnes, qui présentent un sens figuré plus spécifique, et qu'on nomme communément «objets d'intérêt». C'est ce complément qui en latin se met au datif, et qui après une période d'hésitation dans le plus ancien français, où la distinction de forme entre les deux sortes d'objets était sur le point de disparaître, a repris une forme distincte introduite par la préposition «à». La préposition précise pour un temps l'idée d'une direction vers un but, sens local qui avait été perdu ou qui n'avait jamais existé en latin pour les emplois du datif.

Du fait de la remise à neuf ou de la création nouvelle de l'idée de direction dans cette catégorie d'objets, et de la plus grande liberté d'allure d'un complément indirect syntactiquement plus autonome que ne l'était la forme casuelle dans un système casuel «usé», la distinction entre le complément d'intérêt et celui de direction dans l'espace risque de se perdre :

j'écris à mon frère — j'écris à Paris

j'envoie une lettre à mon frère — j'envoie une lettre à Paris

La distinction est sauvée partiellement par l'opposition entre les datifs des pronoms personnels et l'adverbe local *y*, opposition qui sépare l'idée concrète de direction dans l'espace de l'idée abstraite d'intérêt :

y — lui, elle, leur

La distinction reste cependant précaire, comme le montre la confusion même de l'histoire des rapports syntacto-sémantiques entre ces datifs et l'adverbe local/pronominal, surtout dans le français non cultivé.

Dans le français littéraire, la distinction *y/lui* est maintenue, avec une frange indécise, dont nous aurons à nous occuper dans notre chapitre XI.

La survivance du datif dans les pronoms personnels fait qu'à l'objet indirect d'intérêt constitué par un substantif correspond pour un objet pronominal de même contenu un objet direct. Partout où nous parlerons d'objet indirect d'intérêt il faudra sous-entendre cette modulation constante.

La distinction nette du complément indirect d'intérêt reste précaire en ce sens aussi, qu'étant ramené à la forme prépositionnelle il s'aligne naturellement à d'autres compléments introduits par des prépositions apparentées, de sens rapprochés, tels

pour, envers

Il est pour ces raisons malaisé d'assigner à l'objet d'intérêt des limites précises. On pourra dire, en se servant d'une définition de proportionnalité, que plus le sens de la préposition s'éloigne de la valeur locale première pour évoluer dans la direction de l'abstraction, et plus il faut reconnaître au membre de phrase introduit par la préposition une fonction particulière d'objet, pour laquelle il peut être pratique de garder le nom d'objet d'intérêt.

Ainsi, le double sens de

acheter qc. à q., louer qc. à q.

qui peuvent signifier aussi bien «de q.» que «pour q.»,¹ et l'emploi parallèle de la préposition «à» avec deux verbes à sens inversement orienté:

apporter qc. à q. — enlever qc. à q.

prêter qc. à q. — emprunter qc. à q.

sont des indices très nets de la généralisation d'une valeur abstraite très éloignée de la valeur normale de la préposition. Nous avons donc une fonction d'objet nettement caractérisée dans le membre de phrase introduit par la préposition, puisque le contenu de cette dernière est réduit pratiquement à zéro.

Si l'on compare en outre:

prendre qc. à q. — prendre qc. de q.

on voit que deux sens rapprochés peuvent être indiqués à l'aide de

deux prépositions dont les sens pleins s'opposeraient, exemple très net de la réduction sémantique de la préposition servant d'indice de transitivité.

Un fait particulièrement significatif concernant l'objet d'intérêt introduit par *à* est qu'il remplit très régulièrement la fonction d'un objet second s'ajoutant à un objet direct, et qu'il sert ainsi à établir un type de transitivité plus compliqué que ceux dont nous avons parlé jusqu'ici.

Pour ce qui est de ce type de constructions transitives à deux objets simultanés et différenciés, notons d'abord que l'expression de l'objet second est souvent facultative, tout comme peut l'être celle de l'objet premier. La présence d'un objet second dépend elle aussi du nombre de précisions que le sujet parlant croit devoir apporter à l'expression de sa pensée.

Que l'on compare à cet effet:

Dites-le-moi! — Dites-moi! — Dites-le! — Dites! — Je vais vous dire. — Je lui ai dit. — Je lui dirai.

Donnez-moi-ça! — Donnez-moi! — Donnez-ça — Donnez!

Donner [des aumônes] aux pauvres.

Il [me, te, nous, etc.] dit qu'il viendra.

Il [lui] avoue [sa faute].

La transitivité portant en même temps sur deux objets non coordonnés représente à tout prendre un type bien moins fréquent que celle qui porte sur un seul objet, parce que l'objet second, étant le plus souvent l'indication d'une personne dont l'idée se présente naturellement à l'esprit dans la situation donnée, est facile à suppléer mentalement et ne fera donc souvent qu'alourdir inutilement l'expression.

Il faut noter qu'un verbe qui dans le cas de l'objet simple prend indifféremment un nom de chose ou un nom de personne comme objet direct, diversifie forcément en français moderne les deux objets en objet direct et objet indirect, lorsqu'il s'agit de les exprimer tous deux ensemble, signe évident de l'affinité foncière de l'objet premier et de l'objet second. Ainsi:

payer q. — payer qc. — payer qc. à q.

pardonner q. — pardonner qc. — pardonner qc. à q.

fournir q. — fournir qc. — fournir qc. à q.

enseigner q. — enseigner qc. — enseigner qc. à q.²

Il faut remarquer cependant que la double transitivité peut se résoudre dans d'autres formes; au lieu d'une construction à deux objets, direct et indirect, on peut avoir recours à un objet direct de personne suivi d'un complément circonstanciel, qui d'ailleurs glisse facilement, comme nous l'avons déjà vu, vers la fonction d'objet indirect, dès que s'accroît le degré de cohésion de la construction dans son ensemble.

Ainsi, dans l'avant-dernier exemple cité ci-dessus, il sera possible de réaliser la double transitivité sous la forme suivante:

fournir q. de qc. (ou parfois: en qc.).

Que l'on dise ici *fournir qc. à q.* ou *fournir q. de qc.*, la cohésion du groupe entier sera sensiblement la même, les nuances possibles de sens n'y changeant rien. Il faut donc reconnaître dans les deux cas un objet premier direct et un objet second indirect, et l'on constate qu'à chacune des deux constructions correspond une répartition différente entre l'objet de chose et celui de personne.³

Pour le dernier exemple cité plus haut, on trouve parfois une autre variante de la construction, qui engage dans celle-ci la préposition *sur*:

enseigner q. sur qc.

témoin l'exemple que voici:

Vauvenargues est de ces maîtres . . . qui nous enseignent sur nous-même et nous raffermissent (Guermantes, dans: Figaro, 7-1-57).

On trouvera sans doute que dans cet exemple il est naturel d'analyser le dernier membre de phrase comme un complément circonstanciel, possédant presque le même degré d'autonomie que s'il était introduit par «au sujet de». Nous retrouvons la même possibilité d'une construction complémentaire avec *sur* pour le verbe *conseiller*:

A côté donc de la série:

conseiller q. — conseiller qc. — conseiller qc. à q.

nous trouvons parfois, avec une nuance dans le sens,

conseiller q. sur qc.

comme dans l'exemple suivant:

Des experts conseillent les habitants sur la meilleure façon de développer les ressources naturelles du pays (dans: Courrier de l'Unesco, déc. 1951, p. 4).

Les modèles moins courants de constructions à transitivité double ne sont évidemment pas cantonnés dans un rôle de remplacement, greffés sur le modèle le plus commun «faire qc. à q.». Ils ont leur existence propre et à part. A notre avis, un modèle tel que

faire qc. de qc.

est à regarder comme un type régulier et autonome de transitivité double.

Les exemples suivants montreront quelques-unes des possibilités d'une double transitivité, dont le dernier objet est introduit par *de*:

menacer q. de qc.; — empêcher q. de faire qc.; — guérir un malade d'une maladie (cf. guérir un malade, g. une maladie); — charger le navire de charbon (cf. charger le navire, c. du charbon); — secourir q. de quelque aumône (cf. donner quelque aumône à q.)

Le type est légèrement plus compliqué que la forme classique par ce fait que l'objet second introduit par *de* reprend un peu plus facilement l'autonomie plus grande qui est celle du complément circonstanciel. Mais il ne s'agit là que d'une variation de degré et non d'espèce entre ces deux types de constructions à double complément.

Souvent le problème des deux objets peut se résoudre par le moyen d'une subordination qui les réduit à un seul membre de phrase, donc à un objet unique de type composé. On a ainsi:

a) *moissonner le champ — moissonner le blé — moissonner le blé du champ*

b) *frapper q. — frapper la tête — frapper q. à la tête — frapper la tête de q. — lui frapper la tête*

La dernière forme, qui rétablit les deux objets, se trouve surtout avec un objet pronominal, et avec une grande fréquence surtout, lorsque l'objet est une partie du corps. Dans ce cas, les différentes constructions se tiennent en équilibre:

serrer la gorge de q. — serrer q. à la gorge — lui serrer la gorge

se couper au doigt — se couper le doigt

On peut même constater une possibilité de glissement vers deux objets indirects:

Le petit Sautex . . . lui avait même tapé sur l'épaule (Gary: Rac. du Ciel, p. 323).

Quelques pages plus haut dans le même texte, nous avons trouvé une phrase du même sens, dont la forme, tout à fait régulière, ne suffit cependant pas pour expliquer le glissement cité ci-dessus comme une contamination :

Personne n'osait plus lui donner une tape sur l'épaule (ibid., p. 257).

Si contamination il y a, d'autres constructions à objet d'intérêt semblent y avoir contribué. Quoi qu'il en soit de l'origine, ce type de construction quelque peu aberrant est bien consolidé, du moins dans le langage familier, témoin les expressions suivantes qui sont tout à fait courantes :

taper sur le ventre à q. ; — *donner sur les nerfs. à q.*⁴

Pour d'autres verbes encore, une combinaison de deux objets indirects est tout à fait normalisée. C'est d'abord régulièrement le cas lorsque l'objet premier est introduit par *de* partitif :

donner de son superflu aux pauvres ; — *donner de ses nouvelles à ses parents* ; — *contribuer de ses deniers à la reconstruction*⁵

Mais une double transitivité indirecte est possible aussi pour de nombreux verbes dont le premier objet est normalement de forme indirecte

il a servi de trucheman aux Turcs (cf. ci-dessus, chap. II) ;
— *il a manqué d'égards à son frère* ; — *il lui avait souvent joué de la flûte*

Pour un autre type de double transitivité indirecte nous renvoyons à la fin de ce chapitre.

Un type bien à part dans le domaine de la transitivité double est constitué par les cas où l'objet premier, direct, présente une cohésion exceptionnellement étroite avec le verbe, au point de former avec celui-ci un groupe verbe—objet d'une densité anormale, que nous appellerons par la suite un «groupe verbal figé» ou simplement un «groupe verbal». Nous comprenons par ce terme la combinaison d'un verbe transitif et d'un objet pour ainsi dire agglutiné au verbe, constituant avec celui-ci une espèce d'unité à transitivité «interne». Le groupe verbal figé est par conséquent

en tant qu'unité une unité intransitive. C'est ainsi qu'on peut considérer les groupes verbaux figés suivants

prendre patience, avoir peur

comme des unités intransitives de la même façon que le sont foncièrement ou accidentellement les verbes simples sémantiquement équivalents :

patienter, craindre

Cela implique d'autre part que ces groupes intransitifs peuvent, selon le cas, c'est-à-dire selon les possibilités sémantiques des groupes et les exigences des situations particulières, exclure ou admettre une nouvelle transitivité. De nos deux exemples cités, le premier groupe figé reste intransitif monovalent, tandis que le second est fonctionnellement bivalent, intransitif ou transitif selon les circonstances.

Dans les cas où, pour ces groupes figés, une nouvelle transitivité s'installe, celle-ci prend nécessairement en français la forme d'une transitivité indirecte, le français ne possédant pas d'agglutinations complètes du type latin réalisé par

animadvertere,

congloméré qui admettait aussi bien un nouvel objet direct (dans le sens de « remarquer »), qu'indirect, avec « in » (dans le sens de « punir »).

Voici pour le français moderne quelques exemples de la nouvelle transitivité indirecte :

*avoir peur de qc. ; — avoir honte de qc. ; — faire face à qc. ;
— mettre le feu à qc. ; — avoir l'œil sur qc.*

Les derniers exemples présentent une cohésion moins forte du dernier terme avec le groupe verbal figé, mais possèdent cependant des équivalents à transitivité directe :

incendier, surveiller

Parmi les groupes verbaux figés, deux types sont surtout largement représentés en français moderne. Le premier, qui est une construction nominale, est caractérisé par l'absence d'article devant le substantif objet, signe évident de l'ancienneté de ces constructions et par là de leur densité sémantique particulière.

L'autre groupe figé principal est constitué par des constructions pronominales, dans lesquelles l'objet figé est un pronom réfléchi à sens médial. Là encore il s'agit de groupes formés depuis longtemps et pour lesquels justement la valeur particulière du

pronom constitue une espèce de transitivité interne comportant le retour de l'action sur le sujet, ce qui est caractéristique justement de la diathèse «transitive/intransitive» dénommée «médium». Les groupes pronominaux figés ont parfois des équivalents simplement intransitifs:

s'approcher — *approcher*

survivances de la grande variabilité de l'ancien français dans ce domaine. En français moderne la syntaxe s'est normalement figée par l'agglutination ou l'omission définitives du pronom réfléchi. C'est ainsi que pour les deux constructions variables de l'ancien français:

crier — *se crier*

écrier — *s'écrier*

le français moderne a préféré la forme simple pour le premier, la forme composée pour le second.

Les groupes pronominaux peuvent ajouter un nouvel objet à l'aide des mêmes prépositions qui servent pour les groupes nominaux figés:

se souvenir de qc.; — *s'emparer de qc.*; — *s'attendre à qc.*; —
s'opposer à qc.; — *s'apitoyer sur qc.*

Il va sans dire que pour tous les groupes verbaux figés analysés ici, le grammairien se trouve placé devant un choix arbitraire pour décider en fin de compte s'il faut les placer sous la rubrique «transitivité double» ou sous celle de «transitivité simple». Formellement toutes ces constructions appartiennent évidemment toujours au domaine de la double transitivité, et c'est pour cette raison que nous les avons traitées ici. Sémantiquement, au contraire, les groupes sont plutôt à envisager comme présentant une transitivité simple, étant donné la forte unité sémantique du groupe verbal figé. Cette unité sémantique se reflète d'ailleurs non seulement dans des équivalences entre groupes verbaux et verbes simples, mais aussi dans ce fait particulièrement significatif, que le groupe verbal figé peut reporter son action transitive en même temps sur un objet premier et un objet second, exactement comme peut le faire le verbe simple:

faire don de qc. à q. (≠ donner qc. à q.)

se remettre de qc. à q. (≠ laisser qc. à q.)

CHAPITRE VI

CRITÈRES DE LA TRANSITIVITÉ

Nous ne terminerons pas ces remarques générales sur la transitivité sans revenir encore une fois sur le problème de la délimitation du concept et des critères auxquels peut avoir recours le grammairien pour trancher, dans les cas particuliers, le problème de savoir si l'on se trouve ou non devant un objet du verbe en question. Devant les multiples déterminants soit du verbe soit de la phrase, c'est dans l'intérêt de la grammaire pratique autant que de la grammaire théorique d'examiner la portée des critères communément adoptés et de chercher à les compléter au besoin par d'autres.

On comprendra immédiatement que du point de vue auquel nous nous sommes placé dans les pages précédentes, le problème des critères ne peut guère trouver de solution tout à fait simple et précise, vue justement l'imprécision de principe que nous n'avons pas pensé devoir enlever au concept même de la transitivité.

Il est évident également que le critère recherché ne peut être donné simplement, pour le français moderne, avec la forme même de l'objet. L'absence des cas dans les noms français et la polysémie des prépositions *de* et *à* font entrer aussi bien les objets directs que les objets indirects dans des cadres morphologiques trop vastes pour n'enserrer que ces objets.¹

Le critère le plus communément appliqué est celui de la transposition au passif de la phrase donnée; la transposition doit avoir pour résultat de changer l'objet de la phrase active en sujet (et le sujet de celle-ci en complément circonstanciel); en ce cas, la preuve est faite de la transitivité du verbe engagé dans l'expression.

Ce critère a donc pour condition une situation linguistique précise, impliquant l'existence d'un système morphologique d'op-

positions diathétiques. Admettons cependant ici une telle restriction dans l'application générale du critère, étant donné que l'état de langue dont nous nous occupons ici connaît l'opposition en question. Et essayons d'évaluer l'utilité de l'épreuve dont la formule est celle-ci :

A. fait ceci — ceci est fait par A.

et à laquelle correspond une définition opérationnelle de l'objet comme étant le terme de la phrase active qui se transforme en sujet dans la phrase passive.

Le critère a l'avantage indéniable d'être précis et clair. Par l'affinité qu'il met en lumière entre objet et sujet, il souligne de plus le rôle de l'objet du verbe comme étant celui des termes principaux de la phrase qui s'apparente de plus près au sujet. Enfin nous avons déjà vu l'intérêt qu'il y a à insister sur les rapports entre diathèse et transitivité.

Le critère a le désavantage pratique de ne pas permettre une application très complète. D'abord il ne s'adapte normalement en français qu'aux objets directs, les objets indirects restant tels quels dans les cas où l'objet indirect est en même temps un objet second :

le prix a été décerné à X²

tandis que pour les objets indirects qui sont des objets premiers, la transposition au passif reste le plus souvent impossible. Ainsi :

il manque à ses devoirs

est diathétiquement irréversible.

Même si l'on veut accepter un critère ne s'appliquant qu'aux objets directs, il faut convenir que, pour être entièrement valable, le critère que nous discutons suppose une réalisation complète des correspondances diathétiques pour tous les verbes transitifs. Or il est facile de constater que toutes les phrases actives contenant un objet direct ne se prêtent pas à l'opération de la transposition au passif. Si l'on veut donc faire correspondre strictement critère et définition, ce qui serait une exigence logique normale, on exclut de la fonction d'objet des termes qui de toute évidence sont parallèles à d'autres qu'on accepte.

Soient par exemple les deux verbes transitifs que voici, suivis du même objet :

éviter le mal — fuir le mal

La transposition au passif est possible pour le premier, im-

possible pour le second. On peut soutenir que ce n'est là encore qu'un détail sans portée, et auquel on peut remédier si l'on accepte le parallélisme de construction indiqué ci-dessus comme un critère supplémentaire, à utiliser lorsque le critère principal se trouve en défaut. Mais ce n'est pas là la seule restriction à l'applicabilité du critère.

Les verbes modaux présentent dans leur ensemble la même difficulté qui existe pour le verbe isolé *faire*. Ainsi, si l'on compare ces deux emplois différents de *devoir*:

devoir une somme d'argent — devoir payer une somme d'argent

on voit que «la somme» peut être due, «payer» ne peut guère l'être. Et le verbe «pouvoir» semble tout à fait exclu de la transposition au passif. On voit donc que la construction passive recouvre un champ moins étendu que ne le fait la construction active. Cela fait que si le critère de la transposition au passif est valable en ce sens qu'il se laisse appliquer à la majorité des objets directs, il n'est pas d'une application assez générale pour être élevé à la fonction d'une définition opérationnelle de l'objet direct. Ceux qui appliquent ce critère sont-ils même disposés à l'accepter inconditionnellement partout où une transposition reste possible? Il nous paraît possible de dire:

les dix premiers kilomètres avaient été courus en moins de 50 minutes

Mais normalement on range un tel complément parmi les compléments circonstanciels. On a probablement tort, d'ailleurs; et notre remarque n'infirmé donc pas pour nous la valeur relative du critère.

On pourrait penser à modifier la forme ordinaire de l'épreuve par le passif en y substituant une épreuve par l'infinitif «passif» (passif puisqu'il détermine un sujet), introduit par *à*.

Cette variante de l'épreuve par renversement de la diathèse ne résout pas toutes les difficultés que nous venons de mentionner. Mais elle est plus près de la réalité, en ce sens qu'elle se sert d'un moule de phrase très couramment employé dans la langue de tous les jours, là où beaucoup de tours passifs du type normalement adopté pour l'épreuve ont quelque chose d'artificiel. Voici quelques exemples de cette variante de la transposition au passif:

gagner tout — il y a tout à gagner
prendre une place — il y a une place à prendre
emporter du vin — du vin à emporter
monter quatre étages — quatre étages à monter

L'épreuve sera applicable pour certains des cas où la forme passive normale fait défaut. Ainsi, rien n'empêche de dire

il y a toujours le mal à fuir

Mais les verbes modaux résistent à cette épreuve comme à l'autre.

Il est intéressant de constater que sous cette forme, le critère du passif délimite assez largement la catégorie d'objet. Car il englobera parmi les objets directs ainsi définis les cas suivants:

deux heures à dormir ; — dix mois à rester ; — quelques kilomètres à courir

Mais il exclura

**deux kilos à peser*

c'est-à-dire le complément de mesure qui ne signifie exactement qu'une quantité, tandis que le laps de temps et la distance parcourue exemplifiés ci-dessus passent du côté des objets, résultat qui pour nous est assez en faveur du critère.

Les objets indirects font difficulté pour les deux épreuves par le passif. Quelques rares transpositions directes sont possibles. Pour «obéir» nous rappelons:

vous serez obéie

Pour «répondre», il y a en même temps

lettres répondues

et

avoir des lettres à répondre

Et la langue populaire va un peu plus loin:

Prix à profiter!

On pourrait penser à établir pour les objets indirects des critères supplémentaires utilisant des parallélismes basés sur des équivalences sémantiques. C'est ainsi que l'affinité entre des objets indirects seconds et des objets directs premiers ressort des parallélismes suivants:

faire des compliments à q. ≠ complimenter q.

faire un outrage à q. ≠ outrager q.

condamner q. à une amende ≠ infliger une amende à q.

Transformés ainsi, les objets en question tombent sous l'application du critère du passif. Mais ce procédé semble artificiel et manque de rigueur.³

Le meilleur critère pour déterminer de façon adéquate et dans la mesure du possible les limites de la transitivité des verbes dans le français moderne est, nous semble-t-il, celui qui repose sur les variations d'ordre des mots, y compris les possibilités d'intercalation d'autres membres de phrase dans un groupe donné. Ce critère a tout d'abord l'avantage de correspondre directement au point de vue qui envisage les variations de cohésion des groupes de détermination comme le facteur primordial dans la constitution de la transitivité. De plus, ce critère est en harmonie avec le fait historique auquel il a été fait allusion plus haut, que le français a substitué une syntaxe de position à la syntaxe casuelle du latin. Le critère est donc en accord en même temps avec la définition générale de la transitivité proposée ici et avec l'état de langue que nous avons l'intention de décrire.

La cohésion des groupes se reflète dans l'ordre des mots; la transitivité supposant une cohésion moyenne qui relie deux membres principaux interdépendants de la phrase, il sera facile, lorsqu'on veut distinguer entre les différents compléments qui ont leur place auprès du verbe français, d'écarter d'abord les termes dépendants à forte cohésion, c'est-à-dire en première ligne les adverbes de degré et, en partie, de mode, en s'aidant toutefois de l'opposition sémantique «inhérence — direction» (v. p. 17), qui est le critère supplémentaire nécessaire pour distinguer des compléments adverbiaux les objets des groupes verbaux figés. Car les uns comme les autres se placent indissolublement auprès du verbe. Le critère de l'ordre des mots a donc comme les autres ses limites.

A l'autre bout de la chaîne des déterminants du verbe se trouvent les compléments circonstanciels. Les compléments circonstanciels se comportent, du point de vue de l'ordre des mots, de façon très libre, pouvant se placer non seulement après le verbe, séparés de celui-ci par une pause (qui d'ailleurs peut aller vers zéro), mais aussi au début ou au milieu de la phrase, se caractérisant ainsi comme des déterminants du noyau central de la phrase plutôt que du seul verbe.

Les deux séries extrêmes ainsi écartées par leur trop grande dépendance ou indépendance du verbe, il reste les compléments dont l'interdépendance par rapport au verbe se révèle en même temps par une proximité de position et une autonomie relative, permettant par exemple la possibilité d'intercalation d'autres membres de phrase entre verbe et objet et la possibilité, sous certaines conditions dont nous parlerons, d'être antéposés au groupe sujet—verbe.

Le critère de l'ordre des mots joue pour les objets indirects comme pour les objets directs, en ce sens toutefois que la délimitation des objets indirects par rapport aux compléments circonstanciels reste justement aussi incertaine qu'il fallait s'y attendre d'après notre conception générale de la transitivité. Le «critère» proposé ici souligne ainsi l'impossibilité de principe de trouver en fin de compte une délimitation d'une application nette et sûre et portant sur tous les cas.

Tel quel, le critère de l'ordre des mots garde certains avantages évidents. Nous pourrions ajouter qu'il est en outre possible de réunir les caractéristiques des deux critères principaux dont nous avons traité ici, celui de la transposition objet—sujet et celui de la cohésion moyenne par rapport au verbe, puisque les deux procédés combinés forment ce qu'on pourrait appeler «l'épreuve par la transposition thématique».⁴

L'épreuve consistera à essayer de transformer la phrase pour laquelle le problème de la transitivité du verbe se pose, en une construction disloquée à thème antéposé. Sera reconnu objet du verbe le complément pouvant servir de thème, tout en restant représenté près du verbe par un pronom personnel à l'accusatif ou au datif, ou un adverbe pronominal sans valeur locale précise.

Examinons la phrase suivante :

il a dormi toute sa vie

Dans cette phrase aucun indice sûr ne nous permet de dire si le complément de temps est un complément circonstanciel de la phrase ou un objet du verbe. Il y a sans doute une présomption en faveur de la première analyse, puisque «dormir» est normalement intransitif; mais c'est là une présomption d'ordre lexical et donc, du point de vue syntactique, de caractère extrinsèque. L'épreuve par la transposition thématique révèle que les deux analyses sont également possibles; car en opérant la transposition,

nous verrons s'opposer deux constructions dont l'une est disloquée, tandis que pour l'autre l'antéposition du complément de temps se fait sans dislocation, c'est-à-dire sans qu'il soit représenté près du verbe par un pronom personnel. Le dernier type représente la solution normale, sans transitivité :

toute sa vie, il a dormi

Le premier type révèle un emploi transitif qui est rare sans être ni un hapax, ni une incorrection :

toute sa vie, il l'a dormie⁵

Notre critère s'est révélé opérant, et justement pour un cas difficile, où nous nous trouvons sur les confins du domaine de la transitivité.

On peut comparer en outre :

$\left\{ \begin{array}{l} \text{il a dansé la première fois avec Jeanne — la première fois il} \\ \text{a dansé avec Jeanne} \\ \text{il a dansé la première danse avec Jeanne — la première danse} \\ \text{il l'a dansée avec Jeanne<sup>6
 $\left\{ \begin{array}{l} \text{il a sauté 1 m 55 — 1 m 55 il a sauté} \\ \text{il a sauté les 1 m 50 prescrits pour l'épreuve — les 1 m 50} \\ \text{prescrits il les a sautés}} \end{array} \right.$</sup>$

Le dernier exemple montre que l'épreuve par la transposition thématique assigne des limites assez larges à l'objet direct, comme le montrent aussi les exemples suivants :

les dix premiers kilomètres il a marché allègrement — les dix premiers kilomètres, il les a marchés allègrement
sa vie il l'a jouée souvent ; ses 1000 francs, il les a joués tout de suite

Quant à l'objet indirect, l'épreuve par la transposition thématique donne, comme nous le disions tout à l'heure, des résultats indécis, en ce sens que pour la même phrase, deux solutions sont souvent également possibles et aussi courantes l'une que l'autre :

il donne tout à son petit frère — à son petit frère il donne tout — son petit frère, il lui donne tout
on ne parlera plus de cela — de cela on ne parlera plus — cela, on n'en parlera plus

Comparez les exemples suivants :

Les touristes, il n'y a qu'à leur faire faire de la chasse photographique (Gary : Rac. du Ciel, p. 259). — Ces histoires physiologiques, je n'y attache plus d'importance (ibid.,

p. 29). — *Ce voyage du ministre . . . , on en avait déjà parlé l'été dernier* (Monde, 17-1-57). — *Morel, bientôt on n'en entendra plus parler* (Gary: Rac. du Ciel, p. 260). — *De cet échec on souhaiterait que les nationalistes algériens . . . prennent pleinement conscience* (Monde, 17-2-57) — *Je suis non seulement plus vieille que toi — de cela tu t'apercevrais bientôt — mais je sais que, même lorsque tu t'en seras rendu compte, tu n'auras même pas le courage de me sacrifier pour te libérer* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 115). — *De l'espoir aussi, il s'est désintéressé* (Vailland: La Loi, p. 89).⁷

Cet équilibre entre les deux solutions cadre parfaitement avec la délimitation indécise de l'objet indirect; il confirme donc pour nous la valeur de ce critère.

Le critère de la transposition thématique nous paraît adéquat d'abord parce qu'il circonscrit une sphère d'objet assez large, et ensuite parce qu'il ne la délimite pas de façon catégorique. Comparé au critère de la transposition au passif, il a l'avantage de mieux couvrir le domaine complet de la transitivité, objets indirects aussi bien qu'objets directs. A l'avantage essentiel du critère par le passif, qui est celui de montrer que sujet et objet se meuvent dans la phrase sur le même plan, il ajoute celui de déterminer le concept de «sujet» un peu autrement, en l'élargissant; c'est ce que nous appelons le «thème» de la construction disloquée, le thème et l'objet étant solidaires de la même façon que le sujet et l'objet dans l'épreuve normale par le passif. On peut ajouter à ceci un dernier avantage de l'épreuve par la transposition thématique, et qui est essentiel pour nous, c'est qu'elle met bien en lumière la notion de la cohésion, fondamentale pour le concept de la transitivité.

Placé devant les différents critères proposés de la transitivité, on a évidemment la possibilité de les essayer l'un après l'autre sur les cas douteux. On arrivera par ce moyen à une détermination par dégradations de la notion d'objet. Un tel résultat cadrerait bien avec la conception que nous avons proposée pour éclaircir et nuancer la notion de l'accord.⁸ Comme nous l'avons fait pour ce concept, on pourrait envisager dans le domaine de la transitivité l'idée d'un objet plus ou moins complet. Cette idée exprimerait assez exactement notre conception générale de la cristallisation

plus ou moins complète des tendances, ou, autrement dit, de la délimitation plus ou moins nette des sphères syntactiques, le va et vient continuuel entre règle et fait particulier relevant du dynamisme essentiel qu'il y a au fond de la réalité syntactique.

A ceux que le flou d'une telle méthode déçoit, et tout particulièrement aux linguistes structuralistes se servant de dichotomies, tranchantes par définition, nous aimerions, pour terminer ces réflexions liminaires sur la transitivité en français, proposer modestement, comme il sied à quelqu'un qui n'est pas avant tout un théoricien, cette brève esquisse d'une profession de foi «dynamiste» :

Le théoricien du langage doit nécessairement, comme tout théoricien, opérer à l'aide d'un jeu de concepts représentant plusieurs étages d'abstraction et formant entre eux un système cohérent. Le structuralisme représente ainsi dans son idée fondamentale un des deux pôles dialectiques également nécessaires de la science du langage.

Pour obtenir des résultats logiquement inattaquables, le linguiste peut se servir de définitions qui relèvent d'une logique opérationnelle. Ainsi, pour le cas qui nous occupe, il peut définir la transitivité strictement par la possibilité d'une transposition diathétique, l'objet étant le terme qui par cette opération devient le sujet de la phrase au passif. Les résultats de cette méthode seront absolument univoques et comme nous venons de le dire logiquement inattaquables.

La question est de savoir si la méthode est en même temps féconde, en d'autres mots si les définitions pures dont elle se sert et les catégories tranchées auxquelles elle aboutit nous aident à bien comprendre dans sa complexité totale le domaine linguistique étudié.

Les définitions pures opèrent surtout de façon satisfaisante lorsqu'on les applique à un texte limité, dans le sens normal du mot texte. Elles donnent alors à l'esprit analytique un instrument d'un maniement facile pour établir un certain nombre de rubriques (qui vont peut-être un peu trop volontiers par 4, 9, 16, etc.), parmi lesquelles on peut répartir les éléments du texte à analyser. On se meut dans sa propre clarté, et en même temps dans la symétrie, surtout en se servant au besoin d'un magique zéro pour faire le point.

Bien autrement difficile est la tâche, si le «texte» devient pratiquement illimité au point d'équivaloir à l'ensemble de la situation linguistique d'un groupe humain. C'est alors qu'on voit craquer un peu partout les mailles du système rigide de concepts auxquels on a essayé de réduire le texte. C'est alors aussi qu'il faut penser peut-être à opérer à l'aide de concepts plus souples, et à remplacer les définitions statiques par des manières de définitions de proportionnalité qui puissent rendre compte des tendances, tout comme les systèmes à cadres rigides rendent compte des oppositions.

En procédant ainsi, le linguiste rejette de propos délibéré l'opposition langue-parole en tant qu'opposition existant dans les faits, pour la remettre à sa vraie place comme représentant une opposition de deux façons d'envisager et de traiter méthodiquement une même réalité.

Ce qui pour la grammaire descriptive ordinaire apparaît comme un état de langue (dans le présent travail: le français moderne), n'est en stricte méthode scientifique qu'une abstraction opérée sur un nombre incalculable de «textes» individuels, oraux et écrits, qui sont à peu près synchroniques. Et justement par cet «à peu près», ils sont arbitrairement délimités, par nécessité, pour les besoins de l'étude.

Le fait linguistique à l'état brut et dans sa complication complète est un événement, c'est-à-dire qu'il est par principe ce qui a lieu une seule fois. Avec le constat de tels événements débute tout le travail d'induction et de déduction, pour la linguistique comme pour toute autre science.

La langue en tant que système statique, synchronique, n'existe à l'état pleinement conscient que dans le cerveau du théoricien du langage, — où d'ailleurs on voit changer quelquefois le système plus rapidement que dans la réalité étudiée. De même, les définitions pures sont des modèles statiques qui servent à résumer le travail d'abstraction d'une pensée scientifique. C'est ce caractère statique qui fait qu'elles correspondent avec un succès variable à une réalité en mouvement, dynamique, c'est-à-dire à un fonctionnement humain se produisant sous forme d'un infini de faits plus ou moins facilement isolables, faits desquels la dimension du temps est par principe inséparable, et dont elle ne peut donc être dissociée que par un artifice de méthode.

Ce fonctionnement humain a pour support et condition matérielle dans le cerveau de chaque individu les propriétés de milliards de cellules en communication entre elles, dans lesquelles tout le passé linguistique de l'individu est emmagasiné, avec des possibilités très variables de représentation consciente et de reproduction adaptée aux situations. Cette partie matérielle de la réalité est du domaine de la biologie, mais demeure jusqu'à nouvel ordre quasi inaccessible à la recherche. Le dernier mot reste donc aux constatations du linguiste, et le dernier fait auquel celui-ci peut remonter sera un fait historique, faisant partie d'un contexte datable, postérieur ou antérieur à d'autres faits dans le même et dans d'autres contextes, dont il dépend et qui en dépendent. Cette base demeure strictement la même, que le linguiste s'y appuie pour faire de l'histoire ou de la grammaire descriptive. Notre science est empirique ou n'est pas.

Une analyse exhaustive du plus grand nombre possible de réalisations individuelles, prises dans n'importe quel domaine particulier de la recherche linguistique, montrera que la part du système, ou pour mieux dire de la systématisation, de la matière linguistique varie avec le sujet parlant, aussi bien quand on l'oppose aux autres sujets parlants du même groupe humain que lorsqu'on l'oppose à lui-même à l'intérieur de sa durée.

L'exécutant primitif, l'enfant surtout, mais aussi l'adulte aux besoins réduits de communication linguistique, pour ne pas parler des faibles d'esprit, opèrent en partant d'un nombre réduit d'expériences antérieures conservées. Leurs énoncés se déroulent dans des chaînes parlées conditionnées par des analogies peu stables, où le caprice des situations l'emporte sur la stabilité du «système», au grand dam parfois de la compréhensibilité. Cette infériorité ne les exclut pas de leur appartenance à une langue donnée; elle les exclut seulement (socialement, utilitairement, esthétiquement aussi) de la participation à ce prestige qui sert à perpétuer les systématisations de la matière linguistique en les transmettant d'individu à individu, de génération à génération.

Plus grand est le nombre d'expériences linguistiques antérieures emmagasinées par le sujet parlant et à sa disposition, et plus grand est dans la réalisation actuelle le poids du passé, du passé de l'individu et, par la tradition reçue qui en est une partie, du passé du groupe humain. De ce poids du passé, les

systématisations tirent leurs chances de survie et de perfectionnement.

Une langue n'a pas une norme une; elle en a d'infiniment nombreuses, différenciées par des variations infinitésimales; leur nombre approche de celui des sujets parlants. Les normes cultivées de certains groupes humains, à base littéraire, courtoise, académique, en sont les diverses idéalizations que reflètent les grammaires en les systématisant avec plus de rigueur. C'est infiniment plus compliqué, heureusement pour l'humanité, que les fameuses règles du jeu des échecs.

Les différents éléments dont se compose une entité linguistique donnée, éléments phonétiques, morphologiques, syntactiques, lexicaux, ne se répètent pas avec la même fréquence. Il est évident que la chance de systématisation est fonction de la fréquence de répétition des modèles. A l'intérieur d'une même entité linguistique il y a ainsi des parties plus ou moins aptes à être systématisées.

Dans sa matière et dans sa méthode, la linguistique, pour être complète, doit envisager et pouvoir rendre compte de tout ce qui compose une réalité linguistique donnée, systématisations et destructions de systèmes, tendances conservatrices et novatrices, échecs et réussites de la création continuelle. La linguistique peut être amenée ainsi à opérer dialectiquement avec des méthodes qui se complètent en s'opposant. Ce n'est qu'ainsi que notre science arrivera à serrer d'aussi près que possible le dynamisme linguistique, c'est-à-dire cette réalité mouvante qui est interaction et interpénétration continuelles des faits particuliers et des systèmes qui en sont les cristallisations.

Pour revenir, en terminant ces remarques générales, au domaine restreint de la transitivité, on constate que l'étude de ce domaine syntactique doit se baser sur le fonctionnement d'un nombre extrêmement grand d'unités lexicales placées dans un nombre pratiquement illimité de combinaisons syntactiques. Nous constatons pour ce vaste domaine des différences entre le comportement d'éléments plus centraux, plus fréquemment réalisés, pour lesquels domine une rigidité notable du moule syntactique, et que des critères précis permettent donc de grouper et d'étiqueter, et

d'un autre côté le comportement moins net des parties plus périphériques, pour lesquelles le problème de la transitivité se pose de façon peu précise. C'est ici que les critères sûrs font défaut.

Le domaine de la transitivité est donc à regarder comme un domaine syntacto-sémantique dont les limites sont par principe mouvantes. Il s'agit d'une «catégorie» que, si l'on veut bien la comprendre, il ne faut pas craindre de briser.

DEUXIÈME PARTIE.
FONCTIONNEMENT DE LA TRANSITIVITÉ
EN FRANÇAIS MODERNE

CHAPITRE VII

TRANSITIVITÉ DES VERBES ET DES GROUPES VERBAUX. INTRODUCTION. GÉNÉRALITÉS.

I. La base de la transitivité. Verbe simple et groupe verbal figé.

Le français moderne réalise le phénomène général de la transitivité en partant de différentes bases à l'intérieur de la phrase, et en se servant de plusieurs formes pour marquer le rapport de transitivité.

Avec une fréquence absolument prépondérante, la base de la transitivité se trouve dans le membre central de la phrase, à savoir le verbe, qui de par son contenu même est particulièrement apte à établir un rapport étroit entre plusieurs «choses», tantôt en maintenant dans cette fonction l'essentiel de son contenu sémantique spécifique, tantôt en l'allégeant au point de devenir un terme de liaison d'une valeur tout à fait générale.

Pour la très grande majorité des cas de fonction transitive, c'est le verbe simple tel quel qui constitue la base de la transitivité, autrement dit le membre de phrase transitif; voici quelques exemples de cette construction normale:¹

*faire du bruit; — fabriquer des casseroles; — avoir des ennuis;
— voir le jour; — sauter le fossé; — douter de tout; —
hériter d'une grosse fortune; — obéir à ses parents; —
répugner à la contrainte*

Nous nous sommes occupé dans notre Introduction générale des critères de la fonction transitive et des difficultés de sa délimitation; dans les chapitres IX, X et XI nous entrerons dans une analyse détaillée des diverses espèces d'objets directs et indirects des verbes.

La base de la transitivité est parfois moins simple que celle que nous venons de décrire. Le membre de phrase transitif peut en effet être constitué non plus par un verbe seul, mais par un groupe verbal plus ou moins figé, groupe à élément secondaire pronominal ou nominal selon les cas.²

Voici quelques exemples de groupes pronominaux transitifs accompagnés d'objets :

ne se souvenir de rien ; — se passer de commentaires ; — s'accommoder de la situation ; — se taire de (ou sur) ses intentions ; — s'efforcer de plaire ; — se prendre à pleurer

Les groupes nominaux qui peuvent former la base d'une transitivité sont des combinaisons figées, à forte cohésion, reliant à un verbe de sens peu spécifique un substantif qui est normalement, mais non pas nécessairement, un substantif verbal. Les deux composants du groupe forment une unité en même temps rythmique et sémantique. L'unité peut se refléter directement dans l'ordre des mots, comme dans l'exemple que voici :

Marinette ne pouvait s'empêcher d'avoir peur un peu (M. Aymé: Contes chat, p. 143)

mais des intercalations entre les composants des groupes restent possibles :

Depuis plusieurs semaines, il est pris dans une série d'événements dont la direction lui échappe et, chaque jour, il a davantage peur (Vailland: La Loi, p. 127).

Le groupe est souvent synonyme d'un verbe simple :

avoir connaissance de (\neq connaître) ; — *mettre fin à* (\neq finir) ; — *avoir recours à* (\neq recourir à) ; — *faire la découverte de* (\neq découvrir) ; — *faire la remarque de* (\neq remarquer) ; — *faire concurrence à* (\neq concurrencer) ; — *faire montre de* (\neq montrer) ; — *faire rencontre avec* (\neq rencontrer) ; — *prendre part à* (\neq participer à)

Voici quelques exemples-types de groupes nominaux transitifs :

avoir horreur du bruit ; — n'avoir besoin de rien ; — faire preuve de courage ; — faire face à la dépense ; — mettre fin à une querelle ; — donner lieu à quelques remarques ; — donner suite à la demande ; — prendre goût au jeu ; — prendre conscience de sa valeur

Le parallélisme entre la fonction transitive de ces groupes et celui des verbes simples ne ressort pas seulement de l'existence

des synonymes simples qui se présentent facilement à l'esprit pour la plupart des exemples cités, mais aussi de ce fait que très souvent on voit se suivre, coordonnés dans la même phrase, un groupe verbal transitif et un verbe simple également transitif, ou inversement, comme dans les exemples suivants:

... *un public plus ou moins vaste qui est prêt à lui faire confiance et à le suivre* (J. Romains: Le 6 oct., préface, p. VI). — *Il faut en finir avec moi-même. Je te veux, j'ai besoin de toi* (Cassou: Centre du M., p. 116). — *La souffrance, j'aime mieux la diminuer que d'en rendre compte* (Malraux: Cond. hum., p. 142).

Du point de vue du contenu, nous avons dans les deux types de groupes transitifs, pronominaux et nominaux, une transitivité simple, pour laquelle le groupe figé constitue la base sémantiquement une. Du point de vue de l'expression, cette base renferme en elle-même une première transitivité, devenue «interne» par la soudure rythmique et sémantique des éléments constitutifs du groupe.

Dans la documentation des chapitres suivants, nous ne distinguerons pas strictement entre verbe simple et groupe verbal figé comme base de la transitivité, lorsqu'il s'agira d'illustrer d'autres particularités de la fonction transitive que cette distinction même.

Il nous paraît important de souligner que la notion de groupe figé comporte des dégradations, de sorte que ces groupes n'entrent pas facilement dans des « tiroirs ». Qu'il suffise ici d'opposer les deux exemples suivants de groupes verbaux:

avoir besoin (de) — faire montre (de)

pour donner, en les comparant, une première idée des dégradations mentionnées. Le groupe *avoir besoin (de)* forme bien une unité sémantique assez nette, mais la cohésion n'est pas complète entre le verbe et l'objet premier. Le groupe admet des intercalations:

avoir le plus pressant besoin (de); — avoir eu, dans différentes occasions, besoin (de)

et des transpositions:

le besoin qu'il avait toujours eu (de)

En outre, sans être l'objet d'*avoir*, *besoin* peut rester transitif comme dans l'exemple suivant:

le besoin de manger est le premier mal de l'homme

S'il reste donc exact de dire que *avoir besoin (de)* forme un groupe verbal qui constitue une unité sémantique, ce groupe n'est pas pour cela entièrement figé. De la même façon, le groupe fortement consolidé *avoir envie (de)* n'enlève pas au substantif la possibilité d'emplois transitifs plus libres, comme dans l'exemple suivant:

. . . ces romances . . . qui vous saisissent d'une envie d'amour et d'étranglement (Cassou: Centre du M., p. 132).

L'autre groupe mentionné plus haut: *faire montre (de)*, auquel nous pouvons en ajouter deux autres constitués de la même façon:

tenir tête (à); — faire face (à)

présente un degré bien plus fort d'unité.

Malgré le fait que les composants de ces trois derniers groupes ont de multiples emplois libres, ils ne possèdent guère leur valeur sémantique spécifique que dans cette seule combinaison syntactique, qui pour cette raison prend une consistance très prononcée, à l'intérieur de la phrase. La cohésion est donc assez forte pour constituer une unité à transitivité intérieure, qui par rapport au reste de la phrase peut être intransitive ou transitive selon les cas.

On trouve ainsi pour ces groupes figés des variations de fonctionnement transitif correspondant à celles des verbes simples, sauf en ceci que la forme de la transitivité «externe» est nécessairement celle d'un objet indirect. Pour nous en tenir aux derniers exemples cités: *faire montre (de)* est un transitif à peu près monovalent, tandis que *tenir tête (à)*, *faire face (à)* restent nettement bivalents.³

Notons pour compléter ces remarques sur les groupes verbaux figés, que la particule *outré* peut entrer comme second élément d'un composé verbal, à savoir

passer outré (à)

qui constitue un groupe figé bivalent quant à la transitivité, comme l'est aussi le composé complet

outrépasser

qui prend un objet direct.

Voici quelques exemples de l'emploi de ce groupe verbal figé:

Avant de passer outré, il ne faut pas oublier deux choses qui arrivèrent (St. Simon I, p. 373). — . . . *passer outré aux injonctions du Conseil de Sécurité* (Monde, 27-1-57).

— . . . *passer outre à l'hostilité ouvertement marquée* (ibid., 12-2-57).

Normalement, la combinaison verbe—particule ne se condense pas de cette façon en groupe figé. Les deux éléments du groupe gardent en règle générale leur autonomie syntactique, comme c'est le cas par exemple dans

passer devant

La bivalence normale de cette particule quant à la transitivité se maintient sans aucun changement de forme:

passer devant — passer devant les autres

Il faut noter cependant que certaines particules connaissent une différenciation de forme qui en français moderne correspond avec plus ou moins de régularité à une différenciation fonctionnelle entre emplois transitifs et intransitifs.⁴ Pour ces particules, les formes intransitives peuvent constituer des groupes assez denses avec les verbes auxquelles elles s'ajoutent. Un tel groupe peut servir à son tour de base à une nouvelle transitivité, indirecte celle-là. C'est ainsi qu'on voit s'opposer

courir sus à q. — foncer sur q.

Pour

tomber sur q. — lui tomber dessus

nous renvoyons à nos remarques dans le chap. XI, III, versus finem.

II. La forme de la transitivité. Objet direct et objet indirect.

Le groupe transitif verbe—objet se réalise en français moderne, dans la grande majorité des cas, par une simple syntaxe de position, l'objet nominal suivant directement le verbe qui le régit, avec certaines possibilités d'intercalations d'adverbes ou de compléments circonstanciels, dont nous parlerons ci-dessous.

Ni la forme de l'objet nominal, ni sa place n'étant spécifiques de la fonction d'objet, il faut reconnaître que la transitivité qui réunit un verbe et un objet nominal direct relève dans chaque cas particulier d'une interprétation non pas du seul terme régi, mais de l'interdétermination sémantique particulière qui établit la cohésion du groupe verbe—nom.

Dans la presque totalité des cas, cette interprétation s'opère sans aucune difficulté, le verbe et l'objet formant ensemble une unité rythmique et sémantique non équivoque. Pour certains cas très particuliers, l'interprétation peut rester douteuse par suite de la plurivalence de la forme. Nous rappelons à ce propos nos remarques antérieures sur

*dormir toute sa vie*⁵

et en général le chapitre sur les critères de la transitivité.

Lorsque nous examinerons dans notre chapitre IX le spectre sémantique des objets directs et indirects nous aurons l'occasion d'essayer de circonscrire avec un maximum de précision et avec quelque détail le domaine des deux formes de la transitivité.

La distinction que nous maintenons dans cette étude entre objet direct et objet indirect est, comme nous l'avons dit dans notre Introduction, une distinction de forme. Nous parlons donc d'un objet indirect, lorsque le terme qui complète le sens du verbe se lie à celui-ci par le moyen d'une préposition de valeur très générale, dont le sens propre peut en effet se rapprocher de zéro.

La parenté des deux ordres d'objets appert directement dans les verbes assez nombreux qui réalisent, indifféremment ou avec de légères nuances de sens, les deux formes de la transitivité. Nous trouvons ainsi:

approcher de q. (de qc.) — approcher q. (qc.); discuter de qc. — discuter qc.; traiter de qc. — traiter qc.; railler de q. — railler q.; atteindre à qc. — atteindre qc.; toucher à qc. — toucher qc.

Le nombre de ces verbes qui réalisent la transitivité sous les deux formes opposées, déjà assez élevé en français moderne, augmente considérablement, si l'on envisage la question en se plaçant au point de vue diachronique. La diachronie, d'ailleurs, se trouve nécessairement impliquée dans une description un peu complète du français moderne, puisqu'une telle description doit enregistrer des constructions plus ou moins rares, dans lesquelles il faut reconnaître des degrés variables de désuétude, et — en réaction contre celle-ci — des degrés variables d'un maintien délibéré des formes du passé. En archaïsant, l'usager conscient des possibilités et des valeurs de la langue se place ainsi au point de rencontre du présent et du passé, qu'il connaisse l'histoire ou non. Et il ne

s'agit pas là d'un fait rare et uniquement littéraire; l'esthétique de la langue a des racines bien plus profondes et une floraison autrement riche. Dès le premier contact pleinement conscient avec toute la partie du matériel linguistique qui ouvre la possibilité d'un choix, chaque esprit un peu alerte commence à créer sa norme à l'intérieur de la norme de la communauté linguistique à laquelle il appartient, norme plus conformiste ou plus fantaisiste selon les caractères individuels. Hier encore, nous avons entendu une petite fille de dix ans, lettrée puisqu'elle sait lire, mais point du tout enfant prodige ni encore moins poète prodige, jouer délicieusement sur la valeur surprise d'un mot rare, désuet; sans le savoir, elle archaïsait.

Pour revenir au plan de la langue commune et au domaine que nous étudions ici, nous constatons que dans les cas où les possibilités de construction d'un verbe donné sont en train de se rétrécir plus ou moins définitivement par désuétude, la préférence du français moderne peut aller tantôt dans le sens de la transitivité indirecte, tantôt dans le sens contraire.

Ainsi, *approcher de q. (de qc.)* est maintenant plus usité que *approcher q. (qc.)*, sauf dans certains emplois limités; inversement *railler q.* est bien plus courant que *railler de q.*, et *éviter à qc.* a pratiquement disparu devant *éviter qc.* De même, *douter de qc.* a complètement supplanté le simple *douter qc.* encore en usage au XVI^e siècle dans le sens actuel, et jusqu'au XVII^e siècle (Corneille) dans le sens de *redouter*, verbe qui reste, comme on sait, directement transitif en français moderne.

Le parallélisme entre la transitivité directe et indirecte ressort également du très grand nombre de verbes à objet indirect pour lesquels des synonymes plus ou moins complets présentent la transitivité directe, comme par exemple

parler de (≠ mentionner); — *médire de* (≠ vilipender); — *raffoler de* (≠ aimer follement); — *penser à* (≠ considérer); — *obéir à* (≠ écouter); — *renoncer à* (≠ abandonner); — *recourir à* (≠ employer); — *remédier à* (≠ pallier)

Une permutation très régulière d'un objet direct en objet indirect a lieu toutes les fois qu'un verbe simple prend la forme d'un groupe verbal pronominal, tout en maintenant une transitivité extérieure au groupe verbal pronominal. Nous avons ainsi:

s'approcher de — approcher; se jouer de — jouer; se moquer de — moquer; se railler de — railler; se taire de — taire; s'attaquer à — attaquer; s'attendre à — attendre; se connaître à (en) — connaître; s'égalier à — égalier

Quant au sens, ces constructions doubles sont synonymes, ou presque.⁶

Une permutation semblable a lieu, lorsqu'un verbe simple est remplacé par un groupe verbal nominal, verbe simple et groupe verbal étant tous les deux transitifs:

avoir soin de q. — soigner q.; courir le risque de qc. — risquer qc.

Enfin, nous voyons un objet normalement direct se changer en objet indirect, lorsque le même verbe doit réaliser une double transitivité portant sur deux objets différenciés. Ainsi:

conseiller q., conseiller qc. — conseiller qc. à q.; épargner q., épargner qc. — épargner qc. à q.; fournir q., fournir qc. — fournir qc. à q.; payer q., payer qc. — payer qc. à q.

Parfois aussi, c'est le changement inverse qui peut résulter de la transitivité double:

hériter de q., hériter de qc. — hériter qc. de q.

Ainsi, de multiples considérations concordantes établissent l'étroite parenté des deux formes sous lesquelles le français moderne réalise la transitivité; tout à fait normalement, on trouve les deux espèces de transitivité coordonnées, déterminant le même sujet, régissant parfois aussi le même objet:

... signes d'amitié qui empêchent le voyageur de sentir la fatigue et de douter de son chemin (J. Romains: Le 6 oct., Préf., p. XVI). (cf.: ... qui empêchent le voyageur de sentir la fatigue ou d'y penser). — J'ai appris que j'avais indirectement souscrit à la mort de milliers d'hommes, que j'avais même provoqué cette mort (Camus: Peste, p. 272). — Ce théâtre qu'une petite fille de banquier a rêvé si passionnément, si passionnément voulu, la femme pauvre d'aujourd'hui s'en empare avec délices (Plisnier: Fig. détr., p. 130).

Ajoutons à cela, en rappelant les pages de l'Introduction dans lesquelles nous avons essayé de serrer d'aussi près que possible le concept même de la transitivité, que dans les verbes ou grou-

pes verbaux à objet indirect que nous avons pris pour exemples, se trouvent très visiblement réalisées les conditions essentielles de la fonction transitive: la cohésion des termes engagés, l'incomplétude plus ou moins prononcée du sens du verbe ou du groupe verbal et la généralisation et l'abstraction croissantes de l'élément morphologique par lequel se réalise la rection, dégradation pouvant aller jusqu'à zéro pour la valeur sémantique de l'élément de liaison.

Ainsi, pour ne nous occuper ici que de ce dernier aspect du problème, *de* est vidé de son sens primitif dans

approcher de à côté de *toucher à*, *arriver à*

Et à sert aussi bien pour l'un comme pour l'autre des deux directions opposées dans

prêter qc. à q. — *emprunter qc. à q.*; *donner qc. à q.* —
prendre qc. à q.; *acheter qc. à q.* (o: *pour* ou *de q.*);
louer qc. à q. (o: *pour* ou *de q.*)

Rappelons également des variantes comme les suivantes:

commencer de (ou *à*) *faire qc.*; — *essayer de* (ou: *s'essayer à*, *chercher à*) *faire qc.*; — *aimer [à ou de] faire qc.*

Il ressort de ce que nous venons de dire que nous regardons les deux prépositions *de* et *à* comme nettement établies dans la fonction de simples termes de liaison dans la transitivité indirecte.

Cela ne veut pas dire que la délimitation de la transitivité indirecte soit en dehors de toute discussion, pour ce qui est de l'emploi de ces deux prépositions. De même que nous avons indiqué pour la transitivité directe que la forme de celle-ci n'est pas absolument spécifique pour la fonction d'objet, il faut constater que la forme de l'objet indirect, par la plurivalence sémantique des deux prépositions normalement engagées dans l'établissement de la transitivité indirecte, n'est pas non plus, et même encore moins que celle de l'objet direct, une forme absolument spécifique au service de la transitivité. Il faudra donc reconnaître qu'autour du domaine nettement caractérisé de la transitivité indirecte il existe une large bande indécise.

Si l'on dit par exemple:

il tient cette qualité de son père

la valeur locale primitive de *de* est encore présente, avec un sens

figuré; la fonction du membre de phrase introduit par la préposition est donc plutôt celle d'un complément circonstanciel. Mais si au contraire on dit, avec une brachylogie dont l'usage s'est fixé:

il tient de son père; — il a de qui tenir; — cela tient de l'imposture

les éléments ont fusionné au point de faire entrer la construction brachylogique dans le domaine de la transitivité indirecte; cette transformation a pu s'appuyer sur la synonymie avec

il ressemble à son père

verbe transitif qui, on le sait, a hésité longtemps entre la transitivité directe primitive et la construction indirecte avec *à*.⁷

Dans une construction telle que

se piquer de noblesse

la transitivité du verbe paraît hors de doute, *de* faisant ici fonction de simple terme de liaison, comme le fait *à* dans l'expression presque synonyme

prétendre à la noblesse

Mais de quel côté de la limite de la transitivité placera-t-on

se piquer au jeu

et la construction synonyme ou à peu près:

s'opiniâtrer au jeu

Pour cette dernière, il faut noter que le complément est variable:

s'opiniâtrer à ceci et à cela; — s'opiniâtrer à ne pas vouloir jouer (etc.)

Il nous paraît évident que combiné avec *s'opiniâtrer*, *à* n'a plus qu'une valeur abstraite de liaison et que nous nous trouvons donc devant un vrai objet du verbe. Pour *se piquer au jeu*, au contraire, il nous semble que par la densité et l'unicité de la combinaison, ce composé sémantique défie l'analyse syntactique catégorique.

Si le problème de la délimitation de la transitivité indirecte pose des difficultés pour les deux prépositions les plus évoluées dans le sens de la fonction de morphèmes de transitivité, les difficultés sont plus grandes encore, lorsque nous nous demandons s'il existe d'autres prépositions dont l'évolution les a fait entrer dans l'aire fonctionnelle où se meuvent déjà *de* et *à*, ou qui du moins s'en rapprochent. Deux prépositions sont à considérer tout d'abord: *sur*, dont l'évolution correspond partielle-

ment à celle de *de*, et *pour*, dont les fonctions peuvent se rapprocher de celles de *à*.

Voici quelques cas à examiner. A côté du verbe souvent directement transitif

discuter qc.

on trouve très régulièrement non seulement

discuter de qc.

mais aussi, avec une légère insistance sur l'idée du thème:

*discuter sur qc.*⁸

De la même façon, nous trouvons parfois

ruminer sur qc. à côté de *ruminer qc.*

et avec une très légère nuance

dominer sur les mers à côté de *dominer les mers*

En appuyant un peu plus sur le sens local, on peut remplacer

frapper l'enclume par *frapper sur l'enclume*

presser le bouton „ *presser sur le bouton*

la dernière expression équivalant pour la forme comme pour le sens à

appuyer sur le bouton

où la transitivité directe semble exclue, lorsqu'il s'agit d'un objet local. La tendance au glissement vers la fusion du verbe et du complément circonstanciel en une unité transitive paraît cependant assez sensible.⁹

Notons en outre une combinaison comme

l'emporter sur q.

dans laquelle le sens primitif de l'objet pronominal direct est maintenant complètement effacé, de sorte que nous nous trouvons devant un groupe verbal figé dont un nouvel objet est introduit par *sur*; la préposition fait ici fonction très nettement de morphème de transitivité introduisant un objet indirect, qui correspond à l'objet direct des synonymes *vaincre*, *dépasser*, *surpasser*.

Un autre synonyme approximatif:

prévaloir sur q.

représente une nouvelle instance de la fonction de *sur* comme agent de liaison à valeur sémantique réduite.

On déduira de ces exemples et d'un nombre assez considérable de combinaisons pareilles, parmi lesquelles nous citerons au hasard:

empiéter sur, régner sur, compter sur, donner sur, avoir vue sur, tomber sur (fig.), faire main basse sur, s'acharner sur, se rabattre sur, s'apitoyer sur, s'exciter sur, aller sur (ses vingt ans), avoir l'œil sur

que la préposition *sur* se rapproche sensiblement d'une fonction de morphème de la transitivité.

On se rendra compte des dégradations du spectre fonctionnel de la préposition en comparant par exemple le dernier groupe verbal cité avec la construction suivante :

fixer ses regards sur q.

Pour cette dernière, l'indépendance aussi bien de l'objet direct que du complément final, dans lequel la préposition maintient vivant le sens local, indique assez clairement que nous sommes au delà du domaine assuré de la transitivité. Mais il faut se souvenir toujours que c'est justement à cette limite incertaine que peut naître une transitivité nouvelle. Le problème de la transitivité se pose ainsi pour une foule de groupes verbaux accompagnés de compléments introduits par des prépositions. Souvent il s'agit d'expressions métaphoriques qui correspondent, en plus imagé, à des verbes simples transitifs. Pour ces groupes, le sens plus précis ou plus abstrait de la préposition qui opère la transition varie avec la netteté de l'image. Soit par exemple cette phrase entendue à la Radiodiffusion française (29-1-57) :

Le comité va se pencher demain sur ce problème

Le sens du groupe verbal se rapproche de celui du verbe simple *examiner*. Selon ce critère, *se pencher sur* est un groupe transitif. Mais il va sans dire qu'aucun critère sûr n'existe pour déterminer le degré d'effacement progressif de la valeur métaphorique, donc aussi le degré d'effacement du sens local précis de *sur*. La transitivity, qui est une automatisation, une grammaticalisation, est fonction dans ces groupes verbaux de la perte graduelle de l'expressivité, qui finit par devenir expression pure et simple. Dans le cas cité, *se pencher sur* est bel et bien un cliché du langage politique et journalistique d'aujourd'hui. On peut donc ranger sans trop d'hésitation notre exemple parmi les groupes verbaux transitifs, tandis que l'exemple suivant se place au point de départ de l'évolution :

«Regarde ce que faisait ta tante Hélène à ton âge», dit-on à la petite fille qui se pencha curieusement sur ces reliques (Cassou: Centre du M., p. 91).

Nous pouvons conclure ces remarques au sujet de la fonction transitive de *sur* en faisant remarquer, pour montrer en même temps la parenté et la différenciation toujours possible des deux prépositions, que pour un verbe à transitivité indirecte bien consolidée, se servant normalement de *de* comme morphème de transitivité, tel

médire de q.

il sera parfois possible de rendre au complément son autonomie de complément circonstanciel en remplaçant *de* par *sur*. C'est ainsi que nous trouvons dans Molière (Tart., I. I.):

Ceux de qui la conduite offre le plus à rire

Sont toujours sur autrui les premiers à médire

Le mouvement qui va du complément circonstanciel à l'objet indirect comporte donc des retours, révélés parfois, comme dans l'exemple cité, par un changement de forme, mais coulés bien souvent, et c'est là justement le secret de ce va-et-vient facile, dans une même forme, pour laquelle tout au plus une légère pause peut déceler un moindre degré de cohésion.

De la même façon dont *sur* peut s'aligner à *de*, la préposition *pour* peut avoir une fonction qui la rapproche de la fonction transitive de *à*, en restant toutefois sur les confins du domaine qui nous occupe.

Des groupes tels que

tenir pour la république; — en tenir pour q.; — répondre pour q.; — avoir du goût pour qc.; — avoir un culte pour les chats; — en être pour son argent; — en être pour sa peine

sont à regarder, nous semble-t-il, comme des groupes transitifs assez nettement caractérisés. Seulement, la série d'emplois semblables est loin d'être illimitée. Le mouvement de *pour* vers la fonction de morphème de transitivité semble donc plutôt esquissé que réalisé. Cette évolution ne prend quelque importance que pour la transitivité des adjectifs:

c'est utile pour vous — cela vous est utile

et dans une certaine mesure pour la fonction d'objet second dans des constructions à transitivité double. Dans cette fonction nous trouvons assez souvent

j'ai acheté ceci pour vous — je vous ai acheté ceci; je garderai ceci pour vous — je vous garderai ceci (etc.)

Et nous avons entendu assez récemment, dans la bouche d'un professeur à la Sorbonne, à une soutenance de thèse, donc style châtié, il faut le croire :

Tout cela apporte beaucoup pour nous

En entendant cette phrase, il nous a semblé hors de doute que le dernier membre avait la fonction d'un objet d'intérêt, légèrement plus appuyé, tout au plus, que s'il avait eu la forme normale; il faut noter que la phrase était dite sans aucun accent d'insistance sur le dernier mot; il s'agissait donc seulement d'un objet second ajouté après coup. On peut discuter la régularité de cette phrase, qui n'a pas trouvé grâce devant les Parisiens auxquels nous l'avons soumise pour approbation. Cela n'empêche pas que l'équivalence fonctionnelle nous paraît assurée, et qu'elle indique une tendance encore incertaine, mais toutefois nettement esquissée, de la langue actuelle. Derrière le datif du pronom, derrière la préposition à d'un objet second nominal, une troisième étape dans le développement des moyens de transitivation se tient en réserve.

Par la présence d'un agent particulier de liaison dans la transitivité indirecte, trois termes se trouvent engagés dans le groupe de cohésion porteur de la transitivité: verbe—préposition—objet. Ainsi se trouve posé le problème de la cohésion relative des trois termes engagés.

De Boer a parlé¹⁰ de « constructions où la préposition « fait corps » avec le verbe: *prendre pour, compter sur, servir de* ». Il nous paraît essentiel cependant de ne pas perdre de vue qu'une telle « incorporation » n'existe de fait que dans les définitions et les exemplifications des dictionnaires et des grammaires, — « in vitro » pour ainsi dire. Le fait syntactique vivant est tout autre; car quelle que soit la cohésion établie entre verbe, préposition et objet, la préposition qui établit la liaison demeure préposition et ne peut s'unir plus étroitement au verbe, comme cela peut être le cas dans les langues germaniques.¹¹

Si donc par exemple l'anglais admet des correspondances comme celle-ci

they laughed at him — he was laughed at

rien de semblable ne peut avoir lieu en français, où la préposition, particule légère proclitique, fait corps avec le régime.

Le français a bien hérité du latin, pour une partie restreinte

du vocabulaire, la possibilité de souder une particule au verbe, mais sous forme de préfixe :

voler sur un terrain — survoler un terrain

Toutefois, ce procédé n'est plus une forme vivante librement applicable à des formations transitives nouvelles.

Il faut donc bien souligner ce fait syntactique important, qui constitue une particularité essentielle de la nouvelle transitivité indirecte que le français a développée au cours des siècles de son existence, à savoir que la préposition établit la transitivité en restant fortement unie à l'objet.

La cohésion globale qui unit les trois termes engagés dans la transitivité indirecte, $v + prp + o$, est un fait certain. Si elle n'est pas assez forte entre v et prp pour amener une agglutination, elle l'est cependant suffisamment pour établir une rection, c'est-à-dire une construction horizontale de terme à terme, dans laquelle c'est le verbe qui, avec une acception spécifique, détermine le choix de la préposition qui introduit l'objet. Une forte cohésion unit ces deux derniers termes. Le groupement est donc celui-ci :

$$\underline{\underline{v + \underbrace{prp + o}}}}$$

Ni les intercalations, ni les transpositions ne séparent la préposition de son objet :

il se passait sans la moindre difficulté et sans regret de ces distractions; — On finit par disposer, pour les nuits de fièvre, d'une longue histoire toute prête qui raconte une vie de bonheur (Cassou: Centre du M., p. 233).

Notons encore la répétition de plus en plus fréquente, aujourd'hui presque obligatoire, des prépositions *de* et *à* devant deux régimes consécutifs :

Elle avait certainement manqué de franchise à mon égard, et même de simple honnêteté (Gary: Rac. du Ciel, p. 15).
— *servir à la cause commune et à la patrie*

C'est là un indice de plus de la forte cohésion entre le morphème de la transitivité et l'objet.¹²

Cette particularité du français pose des limites quelquefois gênantes à la réunion dans une même phrase d'un transitif indirect et d'un transitif direct devant un seul objet. C'est ainsi qu'on pourra dire :

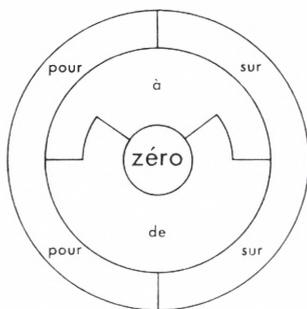
*les vers qui accompagnaient ou répondaient à la flûte; —
tout ce qui peut amener ou du moins servir à un bon
fonctionnement*

mais on ne pourrait pas intervertir ici simplement l'ordre des verbes engagés, même si la progression naturelle de la pensée faisait préférer l'ordre inverse.¹³

Cette répartition particulière des trois termes qui entrent dans la transitivité indirecte est un facteur important pour maintenir celle-ci dans un équilibre instable sur les confins du domaine de la transitivité, tantôt en deça, tantôt au delà d'une limite qui reste difficile sinon impossible à fixer, puisqu'elle est, en tant que limite, une convention grammaticale plutôt qu'une réalité morpho-syntaxactique.

Le problème de la forme de la transitivité a, comme on vient de le voir, un double aspect, morphologique et syntactique.

Morphologiquement, la transitivité se réalise en français moderne par un jeu de formes dont on peut figurer, en la simplifiant, la partie la plus évoluée et la plus fixe dans le schéma suivant:



Autour du domaine central, la transitivité directe, où la cohésion n'a d'autre marque que la simple position, se trouvent des bandes de transitivités indirectes, plus ou moins nettement établies, marquant d'une part, sous forme atténuée, la direction; et de l'autre, également sous forme atténuée, le thème, le rapport.

Sémantiquement, les séparations ne sont pas nettes, et l'on voit des hésitations de forme dans le français actuel, tout comme on constate des passages d'un cercle à l'autre, ces passages

pouvant s'opérer aussi bien en direction du centre comme vers la périphérie.

Ces hésitations de forme peuvent découler directement d'une évolution sémantique. Elles peuvent s'appuyer aussi sur des analogies avec d'autres verbes. Enfin, il faut penser aussi à ce fait que beaucoup de mots arrivent du dehors, et surtout par des emprunts au latin, ce qui peut causer un certain désarroi dans la réalisation formelle de la transitivité.

Il nous paraît essentiel de ne pas perdre de vue que de tels passages d'une forme à l'autre supposent comme condition syntactico-sémantique que la transitivité existe déjà, que le passage essentiel s'est fait, celui qui par la fixation du groupe transforme la complémentation en une interdétermination et ensuite en une rection (v. Introduction). Cette genèse de la transitivité a lieu à l'intérieur de chaque bande morphologique prise à part; et ce n'est qu'après la phase de la genèse que des mutations de forme peuvent avoir lieu dans la direction centripétale, vers zéro.

En sens inverse, centrifuge, le mouvement peut se faire simplement par un retour provisoire à la complémentation.

Syntactiquement, la transitivité se réalise en français moderne par la position, qui est normalement une postposition, et qui constitue un groupe relativement dense à l'intérieur du groupe plus compréhensif qu'est la proposition.

Que la base de la transitivité soit un verbe simple ou un groupe verbal, le comportement du groupe transitif $[g]v-o$ au point de vue de la cohésion, marquée par l'ordre des mots, reste le même. Essentiellement, c'est l'unité rythmique qui constitue syntactiquement le groupe transitif, que l'ordre des composants soit $v-o$, comme c'est la norme, ou $o-v$, comme c'est surtout le cas pour les objets rythmiquement les plus légers, les pronoms personnels conjoints:

sentir la difficulté, ou ne pas la sentir; — ajouter foi à ses dires ou n'y pas ajouter foi

Sans entrer dans le détail de ces variations dans l'ordre des composants,¹⁴ nous faisons remarquer ici qu'en règle générale seuls les adverbes s'intercalent assez communément entre le verbe et l'objet, tandis que l'intercalation d'un membre de phrase plus développé, complément circonstanciel ou proposition subordonnée circonstancielle, suppose une recherche stylistique basée jus-

tement sur la suspension obtenue par la scission du groupe transitif.

La place d'une intercalation peut marquer des nuances dans le degré de la cohésion et peut distinguer par là le groupe verbal figé du groupe transitif ordinaire. Elle établit ainsi des nuances dans la balance entre les deux transitivités emboîtées d'une construction à groupe verbal transitif. Qu'on compare à cet effet:

il a fait preuve, dans cette circonstance, de son désintéressement

il a donné, dans cette circonstance, la preuve de son désintéressement

On voit que dans cet exemple, la densité réciproque des deux transitivités varie sensiblement d'une forme à l'autre; dans la première, nous avons un groupe verbal, dans la seconde un groupe nominal, l'un et l'autre à transitivité interne (cf. ci-dessous, ch. XII).

Le cas cité ne constitue qu'un cas particulier des emplois multiples des transitivités emboîtées, c'est à dire des chaînes de groupes transitifs s'emboîtant des uns dans les autres. En voici un exemple, pris dans un journal parisien:

Le comité aurait donc pu continuer à assurer . . . la direction effective de la rébellion

La phrase citée présente quatre bases de transitivités successives. En faisant surtout un large emploi de substantifs verbaux, ce type de construction en arrive à des phrases extrêmement condensées, mais qui risquent de présenter tous les traits d'un procédé un peu irritant, qui dépare souvent le style officiel et celui des journaux.

La cohésion normale du groupe transitif n'exclut pas le dédoublement (triplement, etc.) de chacun des composants du groupe, ou des deux à la fois. Seul, le pronom personnel conjoint tend à s'agglutiner complètement au verbe au point de se dédoubler en même temps que celui-ci:

Paris, qui les tolère et les emploie, les empêche depuis dix siècles de dépasser une certaine taille . . . (J. Romains:

Le 6 oct., p. 195). — . . . je suppose qu'il a l'intention de nous donner ou de nous laisser les moyens d'acheter tout court (R. Escarpit, *Monde*, 13-2-57).

A part ce cas, un groupe transitif peut se composer de deux ou plusieurs verbes (ou groupes verbaux) coordonnés, détermi-

nant et déterminés par un seul objet, comme dans les exemples suivants :

Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, l'oublier (E. Henriot, *Monde*, 13-2-57). — *La poche au-dessous des yeux semblait recueillir et étaler le malaise qui coulait des prunelles* (J. Romains: *Le 6 oct.*, p. 223). — *... ces structures physiques, qui, par leur seule présence, apparemment immobiles et inertes, modifient autour d'elles une zone d'univers, y déchaînent, y orientent des forces, des flux, des radiations* (J. Romains: *Le 6 oct.*, p. 210). — *Quand la basilique du Sacré-Cœur commença de s'élever, énorme, bombée de toutes parts, et d'une pierre merveilleusement blanche pour accaparer et réverbérer toute la lumière disponible au dessus des brumes . . .* (J. Romains: *Le 6 oct.*, p. 192). — *Et alors, on les a vus soudainement adorer ce qu'ils avaient brûlé, renié, méprisé, bafoué* (M. Aimé: *Conf. intell.*, p. 157).

De la même façon, un groupe transitif peut se composer d'un verbe (ou groupe verbal), déterminant et déterminé par plusieurs objets coordonnés, comme en font foi les exemples que voici :

Il ferma la porte de sa boutique sur la rue, et la porte de sa cuisine sur la cour (J. Romains: *Le 6 oct.*, p. 128). — *Les voyageurs regardaient les maisons grandir et se serrer; les routes converger et se changer en rues* (ibid., p. 196). — *... ces adolescents vieilliss qui avaient eu avec moi peur et soif de la vie* (Plisnier: *Fig. détr.*, p. 223). — *Vous lui faisiez horreur et peur à la fois* (Vialar: *Ecrit sur le s.*, p. 122).

Les objets coordonnés peuvent appartenir à différentes catégories grammaticales (cf. ci-dessous, ch. X):

Elle savait . . . la danse, la géographie, le dessin, faire de la tapisserie et toucher du piano (Flaubert: *Mme Bovary*, p. 18). — *Il aurait voulu qu'elle ne vînt pas, que personne ne vînt, et rester seul* (Maupassant: *Notre cœur*, p. 209). — *Il comprit son erreur et que le Mont Blanc faisait toute cette clarté* (Daudet: *Tart. Alpes*, p. 309). — *Tu veux partir et que je te suive* (M. Barrès: *Un Jardin sur l'Oronte*, p. 195). — *Je voudrais vous en remercier — et que vous ne trouviez pas cela ridicule* (Gide: *Faux*

monn., p. 123). — *il croyait . . . à son étoile et qu'un certain bonheur lui était dû* (ibid., p. 233). — *Je dirai tout à l'heure mon zèle et jusqu'à quels excès je le poussai* (Gide: *Si le grain ne meurt*, p. 211).

Enfin, les deux composants du groupe transitif peuvent être dédoublés dans la même construction:

Ils avaient employé ces trois quarts de siècle à tordre et à embrouiller des rues, des ruelles, des impasses, que personne n'arriverait jamais plus à détordre et à débrouiller (J. Romains: *Le 6 oct.*, p. 200—01).

CHAPITRE VIII

LE SPECTRE FONCTIONNEL DE LA TRANSITIVITÉ MONOVALENCE ET BIVALENCE

Dans le chapitre précédent, nous avons étudié dans leur aspect général la base et la forme de la fonction transitive. Nous allons maintenant essayer de donner une idée des variations fonctionnelles des verbes ou groupes verbaux, qui peuvent se présenter engagés ou non-engagés dans des groupes transitifs. Etude statique en ce sens que le champ d'observation reste limité en principe au français moderne; dynamique pourtant, puisque nous n'excluons pas de notre documentation des hapax éventuels, inventions individuelles, datables, donc visiblement dominées par le facteur temps inhérent à tout acte linguistique.¹

Le tableau que nous allons esquisser voudrait donner une idée générale des possibilités fonctionnelles des verbes, de leur monovalence ou bivalence, foncière ou occasionnelle, par rapport à la transitivité.

Nous traiterons en premier lieu des deux groupes relativement unis des monovalents, qui comprennent les verbes restant toujours, ou pratiquement toujours, cantonnés dans une seule fonction, transitive ou intransitive.

Parmi les bivalents, nous nous arrêterons d'abord aux verbes qui ne sont pas très éloignés de la monovalence, à dominance tantôt intransitive, tantôt transitive; ces verbes représentent donc pour ainsi dire une frange transitive des intransitifs, et inversement.

Enfin, nous examinerons le groupe des verbes bivalents qui sont à peu près en équilibre entre la fonction transitive et intransitive, groupe dans lequel s'inscrit celui des verbes diathétiquement neutres, qui sont par définition fonctionnellement bivalents.

Il va sans dire que des hésitations peuvent subsister dans l'attribution d'un verbe donné à l'une ou l'autre rubrique; des statistiques seraient difficiles à établir pour ce domaine fonctionnel mouvant.

I. Verbes simples fonctionnellement monovalents.

A. Intransitifs.

Les verbes foncièrement intransitifs appartiennent surtout aux deux domaines sémantiques des verbes existentiels et des verbes de mouvement. En voici des exemples:

être, exister, subsister,² abonder, mourir, sombrer, couler; — venir, revenir, rester, stationner, partir, marcher, cheminer, rôder, flâner, errer, voyager; — circuler, évoluer, défiler, rétrograder, tourner, pivoter, pirouetter, gambader, sautiller, trotter, graviter, voltiger, cabrioler, tituber, chanceler, osciller, vaciller, flageoler, frétiler, branler, gesticuler, gigoter, tiquer, titiller

Nous ne postulons pas que des emplois transitifs des verbes qui figurent dans cette liste soient absolument exclus. Un seul exemple suffira pour montrer que de tels classements sont provisoires. On pourrait croire que

haleter

serait foncièrement intransitif, vu le sens de ce mot. Mais d'abord, ce verbe pourra être employé par brachylogie comme verbe déclaratif:

non, non, haleta-t-elle

Et en plus de cela, voici un hapax noté par Plattner (II, 2, p. 137):

On sentait là, sous sa poitrine, de gros battements qui la haletaient (H. Conti).

Il s'agit dans ce dernier cas d'un emploi factitif probablement isolé, mais montrant justement la labilité du système (cf. ci-dessous). Et nous pouvons ajouter qu'on peut trouver également dans le même verbe la transitivité indirecte:

Haletant après l'ombrage des bois (Chateaubriant, cit. L. XX).

On remarquera qu'un certain nombre des verbes cités ci-dessus sont dérivés de substantifs qui seraient des objets virtuels

du verbe *faire*. Un objet est pour ainsi dire impliqué dans des verbes intransitifs tels que

pirouetter, gambader, cabrioler

Ce sont donc de par leur formation des intransitifs nés, l'objet étant intégré dans le verbe.

Oserait-on postuler que la figure étymologique serait exclue dans de tels cas? Sans avoir jamais trouvé d'exemple tel que

**il continue à cabrioler ses cabrioles*

nous pensons qu'il faudrait reconnaître la possibilité d'une telle extension du spectre fonctionnel du verbe.

Ce serait là encore un cas de cette frange transitive indécise qui peut entourer le domaine intransitif et dont nous venons de donner quelques exemples.

Il est intéressant de constater que dans des couples de verbes tels que

sauter — sautiller; tourner — tourner

c'est généralement le verbe le plus spécifique qui reste limité à une seule fonction, le verbe plus courant se prêtant avec plus de facilité aux variations de fonction.

B. Transitifs.

Parmi les transitifs monovalents, notons d'abord ce transitif à sens très abstrait qu'est

avoir

en faisant remarquer que l'autre transitif général, *faire*, comporte des emplois absolus qui le font ranger dans la rubrique des bivalets occasionnels.

Voici un choix de transitifs foncièrement monovalents:

fabriquer, confectionner, agrandir, élargir, compliquer, alambiquer; — apercevoir; — exprimer, remarquer, évoquer, invoquer, retenir, estimer, défier, rallier, assumer, présumer, préméditer, circonscrire, circonvenir; — actionner, envoyer, mander, acheminer, remporter, alerter, pourchasser, arpenter, éviter, distancer, devancer, décaler, outrepasser, parcourir, enjamber, ébranler, lancer, élaner, agiter, secouer, abattre, brandir, saccader, hocher; — incarner, insuffler, induire; — déblayer, déchaîner; — surbaïsser, surmonter, surpasser, survoler; — balkaniser,

fertiliser, maîtriser, mobiliser, immobiliser, neutraliser, utiliser; — *authentifier, certifier, cocuser, fortifier, glorifier, sublimiser, personnifier, raréfier, simplifier, faciliter, vérifier*; — *encercler, entasser, empiler, emplumer, empêcher, enterrer*; — *motiver, noyauter, objectiver, renouveler, préfacier, prétexter, plébisciter, parachuter, ceinturer, suriner, turbiner*

Dans les séries ci-dessus, nous avons compris un certain nombre de mots formés par dérivation. Certains préfixes forment normalement des verbes transitifs. Dans d'autres cas, la dérivation qui est à la base de la création d'un transitif se fait par un suffixe ou à l'aide d'un élément de composition à sens plus complet, tel *-fier*. Dans ces cas, la racine à laquelle s'ajoute l'élément de dérivation indique très souvent le prédicat nexuel d'un objet, qui est donc posé nécessairement par la composition en question.

Ainsi

fertiliser (≠ rendre fertile); — *simplifier* (≠ rendre simple) réclament avec nécessité un objet qui sera le sujet du nexus dont le prédicat se trouve impliqué dans le verbe:

fertiliser une terre, simplifier un problème

Souvent, les rapports de sens sont plus compliqués, la racine pouvant désigner divers compléments circonstanciels, supposant également un objet, ou bien désigner un objet qui appelle un déterminant:

prétexter (≠ donner comme prétexte); — *entasser* (≠ mettre en tas); — *empiler* (≠ mettre en pile); — *ceinturer* (≠ entourer d'une ceinture); — *pimenter* (≠ assaisonner de piment); — *suriner* (≠ tuer avec un surin); — *plébisciter* (≠ soumettre à un plébiscite); — *préfacier* (≠ munir d'une préface)

Les verbes ainsi créés par dérivation (ou composition) sont des transitifs nés. Cela ne les empêche cependant pas de se prêter parfois à des emplois absolus et de sortir ainsi de la monovalence; c'est le cas par exemple pour

subtiliser

qui s'emploie assez fréquemment sans objet.

Avant de clore cette rubrique, nous faisons donc la même réserve que pour les intransitifs «absolus», à savoir que l'attribution de la qualité de monovalent absolu à un verbe quelconque reste

sujet à révision. Nous reviendrons un peu plus loin sur le rôle de la brachylogie dans les omissions occasionnelles d'objets normalement indispensables.

II. Verbes simples fonctionnellement bivalents.

A. Verbes intransitifs occasionnellement transitifs.

Avant de parler ici des verbes français intransitifs occasionnellement transitifs, nous rappelons les pages de notre Introduction où nous avons fait de la notion d'une évolution de l'intransitivité vers la transitivité la base même de notre conception générale de cette fonction.

Ce que nous voudrions décrire dans les chapitres qui constituent la partie principale de notre étude, c'est le fonctionnement d'un système — dans la mesure où il est possible de regarder comme système ce qui est en réalité systématisation continue, création d'équilibre — et rupture d'équilibre.

Dans le système syntactique français ainsi compris, il existe un nombre considérable de verbes foncièrement intransitifs de par leur sémantisme central, qui occasionnellement, par une légère déviation de leur sens normal ou simplement par les dégradations qui amènent le complément circonstanciel à la fonction moins autonome d'objet du verbe, élargissent leur bande fonctionnelle et deviennent bivalents.

Si nous disons «occasionnellement», il va sans dire que ces occasions peuvent se présenter avec des fréquences variées. Les possibilités des verbes particuliers, quant à leurs spectres fonctionnels, vont par dégradations insensibles de la monovalence absolue à la bivalence absolue. Nous ne faisons qu'établir pour les besoins de la présentation quelques rubriques dans cette matière lexicale si richement nuancée.

1. Transitivité directe.

Le type le plus répandu du passage de l'intransitivité à la transitivité est celui des emplois «factitifs» (v. Introduction, ch. III, pp. 40-42).

Certains verbes, tels

monter, descendre, approcher, avancer, reculer, glisser, réussir, entrer, rentrer, sortir

ont régularisé à ce point l'emploi factitif que les deux fonctions, intransitive et transitive, se tiennent presque en équilibre.

D'autres verbes intransitifs sont moins régulièrement employés comme factitifs. Souvent, un tel emploi est réservé à quelques objets déterminés; il peut être admis comme correct pour quelques-uns, regardé comme vulgaire pour d'autres; parfois il semble s'agir d'improvisations individuelles. Voici quelques exemples de ces emplois plus ou moins généralement admis, et qui souvent se trouvent en concurrence avec des formules plus expresses de «factitivité», c'est-à-dire avec des combinaisons de *faire* (ou *laisser*) avec un infinitif:

ABERRER: Tandis que le synonyme *dévier* s'emploie assez facilement comme factitif, un tel emploi semble très rare pour *aberrer*:
... une divinité farouche poursuit sur lui (sc. l'homme civilisé) le châtement en l'aberrant ainsi (Journal, cit. Plattner II, 2, p. 43).

ABOYER: prend parfois un objet direct, lorsqu'on dévie le sens du verbe dans la direction d'un verbum dicendi:

aboyer des ordres

BOUILLIR: est normalement intransitif, et le sens factitif s'exprime à l'aide du verbe factitif explicite *faire bouillir*. On trouve cependant quelquefois:

bouillir des œufs

BRUIRE: S'agit-il d'un hapax dans le cas suivant:

Les moucheron bruisaient leurs ailes (Flaubert: Par les champs et par les grèves, p. 129, cit. L. Mens., sept. 1950, p. 33).

CANER: est normalement intransitif. La phrase de Courteline notée par Robert dans son dictionnaire:

Ce gaillard-là n'avait pas cané devant l'ouvrage

contient un complément qui est à la limite de la fonction d'objet indirect. Le French-English Dictionary de J. E. Mansion note un emploi directement transitif

caner l'école

qui ne paraît pas s'être étendu au-delà des limites d'un argot scolaire.

CHAVIRER: employé factitivement d'abord dans le langage maritime:

chavirer des cordages

puis, par métaphore sur métaphore, dans d'autres combinaisons:

Des prophètes, un moment leur chaviraient la cervelle (Cévennes (ɔ: J. Guéhenno): Dans la prison, p. 20).

COMMUNISER: est un néologisme, et normalement un intransitif. Voici cependant un exemple de l'emploi factitif:

... les mesures les plus fermes contre ceux qui tenteraient de communiser le pays (Monde hebdo., 2—8. janv., 1958).

CRAQUER: L'emploi factitif semble réservé à cette seule combinaison:

craquer une allumette

qui remplace parfois la forme factitive explicite *faire craquer une allumette*.

CROASSER: est parfois transitif dans le sens de «dire avec une voix croassante»:

Josef Roth... se mit à croasser des menaces et des vituperations comme un corbeau (Cassou: Centre du M., p. 200).

DÉBUTER: Il y a, sinon historiquement, du moins pratiquement, deux verbes *débuter*, un monovalent transitif signifiant «écarter du but», et un monovalent intransitif (ou presque), signifiant «commencer (le jeu, la carrière)». Nous avons noté pour ce dernier l'emploi factitif suivant:

Après ce premier stade, il est prévu de débiter une centrale nouvelle tous les ans (P. Taranger, dans Figaro, 21-1-57).

DÉCHOIR: Encore un exemple qui constitue peut-être un emploi isolé:

Ni la Chancellerie, ni le gouvernement ne l'ont déchu de ces grades (Fr. Mauriac, dans Figaro, 2-7-45; cit. Français Mod. 1948, p. 93).

ÉVOLUER: Nous avons entendu dernièrement dans la bouche d'un savant, profond connaisseur des Touareg:

... les efforts que nous faisons pour les évoluer

GALOPER: En dehors de l'emploi factitif qui correspond directement au sens propre du verbe:

galoper un cheval

un certain nombre d'autres combinaisons dérivent du même emploi au figuré, et avec des évolutions de sens assez marquées:

galoper une personne dans toute la ville; — galoper une

femme; — *La peur le galope* (R. Martin du Gard: *La Mort du Père*, p. 1253).

SAILLIR: Normalement intransitif, ce verbe prend régulièrement un objet direct dans le sens de «s'accoupler à, couvrir»:

Ainsi, il fut alors donné à cette malheureuse de n'être point saillie (Plisnier: *Fig. détr.*, p. 39).

TOMBER: Les emplois factitifs de ce verbe présentent cette particularité d'être regardés comme franchement vulgaires dans certaines combinaisons, telles

j'ai tombé le vase; — *elle tombait des larmes*

tandis que d'autres se sont fait admettre, sans doute d'abord en s'accompagnant d'un sourire.

Ainsi:

tomber la veste

se dit maintenant sans discrimination sociale. De même sont admis:

*tomber bien des cœurs, ~ un adversaire, ~ le gouvernement*³;
— *ma fureur décuplait mes forces; je le cognai, le bousculai, le tombai tout aussitôt* (A. Gide: *Si le grain ne meurt*, p. 92).

TROTTER: est employé régulièrement comme factitif dans

trotter un cheval

et plus rarement avec des objets de personnes; dans le langage familier on emploie couramment la forme médio-réfléchie:

je me trotte

Nous retrouverons d'autres factitifs ci-dessous dans la rubrique des bivalents en équilibre (type: *rougir*).

Un groupe de verbes occasionnellement transitifs qui présente une unité sémantique marquée est celui des verbes qui sont déclaratifs par brachylogie, du type

soupirer (≠ dire en soupirant)

En voici quelques exemples:

Oh non, mon fils, soupirait-elle en hochant la tête (Cassou: *Centre du M.*, p. 128). — *Vous voyez, sourit l'employé. Ce n'est pas si facile* (Camus: *Peste*, p. 55). — *Ah! s'étonnait Cottard, le docteur est au courant?* (ibid.,

p. 162). — *Comme les autres, exulte le commissaire* (Vailland: La Loi, p. 206).⁴

On peut rapprocher de ces transitifs par brachylogie le cas suivant, où *bâiller* est employé pour «passer en bâillant»:

Non, je ne consentirais jamais à user et bâiller mon temps dans un bureau (cit. Plattner, II, 2, p. 61).

Parmi les groupes de transitifs directs occasionnels, nous rappelons aussi les verbes qui prennent un objet selon la «figura etymologica» et les cas apparentés de concordance sémantique entre le verbe et l'objet:

vivre sa vie; — *dormir un bon somme*; — *trembler ses derniers tremblements* (cf. ci-dessous, pp. 145-146).

Notons pour le premier de ces verbes l'extension de la transitivité à d'autres objets, qui donne à *vivre* une transitivité qu'il faudrait peut-être ranger plutôt parmi les cas de transitivité tout à fait régulière:

... face aux grands événements que nous vivons (Monde, 20-1-57). — *... tirer la leçon des événements qu'il avait vécus* (ibid., 3-2-57). — *Je vous disais donc que ces dernières années, on nous a fait vivre plusieurs grosses alertes* (J. Romains: Le 6 oct., p. 102). — *Mais nous vivons des temps bien calamiteux!* (Cassou: Centre du M., p. 175). — *Oui, Orsini vécut des heures de triomphe* (Gary: Rac. du Ciel, p. 51). — *L'épidémie d'onchocercose faisait vivre à l'A.E.F. une de ses grandes batailles humaines* (ibid., p. 232).

Mentionnons aussi *péter son lot* (pop. \approx mourir), qui semble également être une extension de la transitivité par figure étymologique.

Nous rappelons enfin le groupe des verbes normalement intransitifs qui peuvent prendre un objet indiquant la cause:

grelotter le froid, trembler la fièvre, puer l'encre

dont nous aurons à parler dans notre chapitre IX.

2. Transitivité indirecte.

Nous ouvrirons cette rubrique simplement pour mémoire, puisque tant de pages de ce travail ont insisté ou auront à insister

sur la répétition indéfinie de l'extension de la transitivité par transformation des compléments circonstanciels en objets, ce qui implique la transformation des verbes intransitifs en bivalents transitifs/intransitifs.

Rappelons, comme exemples suffisants pour indiquer le passage occasionnel d'un mot normalement intransitif à une transitivité indirecte, en plus de *haleter après* mentionné ci-dessus, le verbe

aboyer

onomatopée indiquant le cri du chien, et donc de par sa nature un intransitif. Et cependant

aboyer après q.

au sens figuré, établit un rapport de transitivité entre le verbe et le complément, rapport qui se laisse facilement mettre en parallèle avec celui des groupes transitifs directs tels que

*importuner q., tracasser q.*⁵

De même des expressions comme

entrer dans les idées de q. (≠ adopter), entrer dans des explications interminables (≠ commencer), regimber contre les vexations, caner devant l'ouvrage, composer avec les préjugés

se trouvent à la limite imprécise entre la transitivité et la complémentation.

B. Verbes transitifs occasionnellement intransitifs.

Si l'on pose en principe que le verbe foncièrement transitif appelle nécessairement, de par son incomplétude sémantique, un objet qui en détermine le sens, il en faut déduire que le transitif monovalent ne pourra guère se prêter à des emplois intransitifs, même occasionnels.

Il y a cependant une exception importante et d'un caractère très général à cette monovalence de principe, à savoir le procédé brachylogique qui laisse inexprimé par souci de brièveté l'objet que le transitif absolu réclame et que fournit la situation.

Ces verbes restent donc transitifs selon le critère sémantique, tout en étant occasionnellement intransitifs selon le critère syntactique. Ce sont, si l'on veut, des intransitifs par ellipse.⁶

La possibilité d'une intransitivité occasionnelle par ellipse

existe pratiquement pour tous les verbes transitifs, si la situation s'y prête.

Le sens d'une telle transitivité tronquée peut être facile à saisir dans une infinité de situations de la vie de tous les jours. Ainsi, si l'on dit:

je ne peux pas!

la situation fournit chaque fois l'objet précis, ou du moins presque toujours, car évidemment un interlocuteur peut poser la question:

qu'est-ce que vous ne pouvez pas?

qui prouve que le verbe est toujours incomplet pour le sens et donc sémantiquement transitif. Voici un exemple d'une expression d'abord elliptique, puis complétée:

Je préfère être ce que je suis auprès de toi que ce que j'aurais pu être si je ne l'avais pas connue. — Tu vois, dit-elle, tu avoues. — J'avoue quoi? Que tout vient de moi . . . que tout est ma faute (Vialar: Ecrit sur le s., p. 104).

Mais normalement de telles précisions sont superflues. Ainsi, nous nous rappelons avoir entendu journellement pendant longtemps une femme de chambre nous demander:

Est-ce que je peux?

la situation fournissant le reste: *faire votre chambre.*

Transposée dans la langue écrite, la situation que suppose la brachylogie est représentée par le contexte donné.

Voici quelques exemples de ces brachylogies:

Je vous promets. — Vous permettez? — Faites! — Donnez! — Faites voir! — Il fait signe au domestique d'introduire. — Il va à l'appareil et décroche. — Je vais vous expliquer. — Raccrochez, s'il vous plaît. — Ne quittez pas! — Ne coupez pas! — On ferme! — Bartholo: Il vaut mieux qu'elle pleure de m'avoir, que moi je meure de ne l'avoir pas. — Bazile: Il y va de la vie? Epousez, docteur, épousez (Beaumarchais: Barbier IV). — N'en parlons pas. J'aime mieux (Fleurs-Caill.: Papa, p. 30). — L. - - J'ai à te faire part d'une nouvelle imprévue. J. - - Ah! L. - - Oui, je ne m'attendais pas du tout, on vient de m'apporter une dépêche. . . Je suis rappelé à Paris (Flers-Caill.: Papa, p. 30). — Comme ces précautions sont vaines: je sais. Dès cette nuit, je savais. Dans la salle presque vide, quand j'interrogeais ce rideau éteint, je savais. Je savais dans mon

sommeil sans rêve. Je savais en entendant ce coup frappé à ma porte. En me demandant: «Que se passe-t-il»? je savais. Je n'attends que des détails, des circonstances. Je claque des dents (Plisnier: Fig. détr., p. 171). — Il ne peut comprendre (ibid., p. 173). — Il dénombra ses erreurs, ses fautes et, au milieu de cette nuée de souvenirs où il allait à tâtons, il se prit à regretter clairement (ibid., p. 262). — Bah! il ne comprendrait pas. Il faudrait lui expliquer (Cassou: Centre du M., p. 16). — «J'avais des jouets? Qu'est-ce que j'avais comme jouets? — Mais vraiment, Dora, tu ne te rappelles plus? Rien, absolument rien? Le grand chien dont tu avais peur? Tu ne te rappelles plus? Cherche dans ta petite mémoire. Cherche dans tous les coins.» Elle avait beau chercher, elle ne se rappelait plus. C'était devenu pour elle une histoire qu'on raconte (ibid., p. 196). — Si je le leur donne, nous n'aurons plus rien, vous et moi! — Donnez toujours (Vialar: Ecrit sur le s., p. 44). — Vous ne m'apprenez rien, mais, pour la suite, si l'Etat rachète, comprenez bien que je ne puis faire que ce qui est logique (ibid., p. 69). — Si je voulais être premier en une matière, je l'étais. Seulement, je ne voulais pas souvent (ibid., p. 74).

Le type elliptique est particulièrement courant avec les impératifs, où le renseignement complémentaire fourni par la situation est souvent d'une grande précision. Dans d'autres cas d'intransitivité occasionnelle il s'agit d'objets plus spécifiques du verbe en question, pour lesquels la situation que suppose la brachylogie se trouve inscrite dans un milieu particulier. Malgré l'absence d'un contexte précis, les objets inexprimés sont pourtant dans ces cas faciles à compléter, parce que le milieu où l'on se trouve vous met sur la piste des objets possibles. Ainsi, rien n'est plus clair que cette notice affichée dans la devanture d'un magasin:

On porte à domicile

Et voici un emploi très spécifique de *recupérer* sans objet exprimé, mais que le milieu politique évoqué par le contexte explique amplement:

Il a 45 0/0 des suffrages dans le 6^e arrondissement, 55 0/0 dans le 7^e arrondissement. Il bat l'adversaire communiste

dans les 14^e et 15^e arrondissements, qui étaient jusqu'à maintenant ceux où l'extrême-gauche «récupérait» (Figaro, 14-1-57).

Les guillemets prouvent que l'emploi est senti par le journaliste comme un peu anormal, comme faisant partie d'un vocabulaire de spécialistes. Dans les milieux sportifs, *récupérer* est aujourd'hui devenu tout à fait usuel dans le sens de «prendre des forces.»

Et cela nous amène dans le vaste champ des langages de métiers, où les ellipses de cette espèce fourmillent, au point de devenir souvent des façons de parler communes, et de faire oublier ainsi leur origine elliptique. Ainsi

composer

comporte au moins trois sens spécifiques, sans objet exprimé, selon que le mot appartient au langage des musiciens, des typographes ou des écoliers.

Si l'objet inexprimé reste facile à suppléer dans ces trois acceptions, il n'en est plus ainsi pour *composer* dans le sens de «s'accommoder, transiger» :

Composons, M. de La Fontaine (Rouss., Em. II, cit. Li.).

Nous nous trouvons là devant un passage du transitif à l'intransitif pour lequel l'ellipse n'est plus sentie et où donc l'intransitivité devient stable pour le sens en question. Mais une nouvelle transitivité peut s'installer pour ce sens, sous la forme d'une complémentation introduite par *avec* et glissant vers la transitivité indirecte :

*composer avec les préjugés, composer avec sa conscience; —
Pour le reste on compose avec les circonstances; on les
force s'il se peut; sinon, on s'arrange pour les nier,
mieux, pour les trouver bonnes et belles* (Plisnier: Fig.
détr., p. 136).

De la même façon que *composer*, un autre verbe de caractère technique :

découper

peut être employé elliptiquement, se référant à divers objets selon le milieu professionnel, métallurgique, typographique, et autres.

Notons aussi que le verbe

charrier

qui de par sa formation est un transitif né, s'emploie elliptique-

ment, avec un nom de fleuve comme sujet, dans le sens très précis de «charrier des glaçons» :

la Seine charrie

Le même verbe en est venu, par d'autres emplois elliptiques, à signifier «se moquer, exagérer» :

tu charries!

Voici une série d'exemples de verbes normalement transitifs dans lesquels une ellipse s'est installée à demeure, l'objet absent ayant déterminé, avant de tomber plus ou moins dans l'oubli, un sens plus étroit dans le verbe pour ces emplois dorénavant intransitifs :

DÉGAGER: *Chaque fois qu'il s'était trouvé sur le point d'être complètement engagé dans ce qu'il sentait ne pas être cette tâche essentielle (qu'il n'avait finalement jamais eu à accomplir), il avait brusquement et aisément dégagé, comme dégage un escrimeur bien né et entraîné aux armes (Vailland: La Loi, p. 290—91). — La passion finalement dont il avait eu le plus de difficulté à dégager avait été la passion politique (ibid., p. 292). — C'est dans ce mouvement même, qui tantôt le contraint à s'engager, tantôt à dégager, que réside sa qualité (ibid., p. 294—95). — DONNER: Un mur d'usine . . . , où le soleil donnait à certaines heures (J. Romains: Le 6 oct., p. 202). — EXÉCUTER: Les sous-officiers exécutent (en se servant des matelots, comme la main de l'outil). Le bourreau aussi exécute (Vailland: La Loi, p. 206). — PORTER: Il avait une voix forte, passionnée, qui portait loin . . . (Camus: Peste, p. 109); (cf.: chacune de ses phrases porte). — PRENDRE: . . . personne n'y boit jamais de whisky; la bouteille est là pour le jour où la plage de Manacore prendra, comme on dit (Vailland: La Loi, p. 32). — A La Foux, au lieu de suivre la route qui longe la côte, nous prîmes à droite du golfe et soudain le village de pêcheurs nous apparut (Vialar: Ecrit sur le s., p. 91). — RAPPLIQUER: Ce sont les musiciens qui rappliquent. Ils ont été se désaltérer au café d'en face (Plisnier: Fig. détr., p. 108). — RAPPORTER: Les quelques leçons que je donne encore ne me rapportent presque plus (Gide: Faux monn., p. 208). — REPASSER: Sous un bec auer, une vieille femme repasse*

(Plisnier: Fig. détr., p. 97). — RÉPÉTER: *Mademoiselle Hervieu répète-t-elle en ce moment* (ibid., p. 97). — *Elle ne répète pas en ce moment. Elle est dans Faust. Cinq heures et demie* (ibid., p. 97).

Parfois, l'objet sous-jacent reparait. Ainsi, à côté de
Pour l'avenir de Jacques il avait renoué avec les Orange et avec les Hohenzollern (Giraudoux: Bella, p. 110)

on peut trouver:

Il avait peur de renouer des liens avec les hommes (Rolland: Jean Christophe, X, p. 19).

Les exemples des pages précédentes montrent avec évidence qu'aucune limite précise ne sépare la transitivité elliptique de l'intransitivité qui peut résulter d'une ellipse régularisée.

Si les objets sous-entendus ont, dans le type de constructions elliptiques que nous venons d'étudier, une très grande précision, il en existe un autre, dans lequel l'objet peut rester inexprimé à cause de sa très grande généralité. S'opposant à la possibilité d'un objet inexprimé contextuel, nous avons dans ces cas la possibilité d'un objet inexprimé indéfini. Celui qui parle conçoit l'action transitive dans sa généralité, comme cela peut être le cas dans cette phrase:

il vaut mieux simplifier que compliquer

Naturellement, on peut exprimer à peu près la même chose en ajoutant *les choses* ou *tout*; mais il est inutile de parler dans les cas sans objet d'un objet sous-entendu. Il est préférable de parler ici d'emploi absolu d'un transitif (cf. Introduction, pp. 45-54).

Voici, au hasard des trouvailles, quelques cas d'emplois absolus:

Elle (sc. la calomnie) s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, entraîne, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général (Beaumarchais: Barbier II, viii). — *Son rare talent d'orateur enveloppait comme une caresse* (Courteline: Ronds de Cuir, p. 98). — *Et voici qu'on se sent entraîné, malgré soi. Une obscure volonté veut contre votre volonté* (Rolland: Jean-Christophe, VII, p. 229). — *Les faits qu'il allègue ne prouvent pas* (Meillet: Hist. l. lat., p. 211). — *Ivre, Retté paraît plus*

insignifiant que jamais ; simplement il dégoûte ; on passe outre (Gide : Journal, p. 203). — *Mon vaccin prend férocement et m'enfièvre* (ibid., p. 476). — *Il se prit à ranger dans la chambre* (Alain-Fournier : Grand Meaulnes, p. 109). — *Il réentendait des témoins ; faisait rechercher les inconnus qu'on avait vus passer ; confrontait ; déduisait* (Plisnier : Fig. détr., p. 53). — *Versailles ne déçoit pas tout à fait à cause de l'espace qu'il ouvre au désir* (Monde, 17-1-57). — *Il suffit qu'il renseigne et donne à penser, même en provoquant au débat* (E. Henriot, Monde, 13-2-57). — *L'eau ne porte pas et, si l'on y plonge la main, on touche aussitôt la vase, la boue immémoriale qui aspire, engloutit et éteint* (Vailland : La Loi, p. 30).

On dira de même :

la parure embellit ; — la belladone empoisonne

Et seule la situation donne la clé de la première de ces deux phrases, qui peut porter sur une parure et une personne données, mais qui peut avoir aussi le caractère d'une maxime. Les emplois elliptiques s'opposent quant au sens à l'emploi absolu, la forme restant la même.

Si nous lisons dans un texte :

Les amis mêmes ne louent qu'avec quelque embarras (A. Adam : Hist. litt. fr. XVII s., p. 4—5),

c'est encore ici le contexte qui nous fait comprendre qu'il ne s'agit pas d'une tendance générale à louer, mais du fait précis que les amis de Desportes ne le louent qu'avec embarras, donc ici emploi elliptique et non pas emploi absolu.

Un foule de ces emplois, absolus plutôt qu'elliptiques, glissent insensiblement vers une fonction intransitive régulière. Ainsi :

je trouve que cette fleur empoisonne (\neq sent mauvais) ; — *il faut laisser faire* ; — *il a beaucoup de savoir faire* ; — *il sait inventer* ; — *Il nous a paru intéressant de savoir si l'art de dire était ou non immuable* (Figaro litt., 8-6-57).⁷

Et ainsi nous arrivons par degrés à la bivalence réelle pour laquelle seul l'historien de la langue peut avoir des notions quelque peu certaines sur la priorité de l'une ou de l'autre fonction.

C. Bivalence en équilibre.

Un verbe peut fournir l'expression complète d'une action et admettre cependant avec une grande facilité des compléments d'objets qui précisent, le cas échéant, l'idée de l'action. Il y aura ainsi un équilibre plus ou moins parfait entre la fonction intransitive et la fonction transitive.⁸

Un très grand nombre de verbes compose ce groupe placé au centre du problème de la fonction transitive. Ces verbes bivalents se répartissent sur tous les groupes sémantiques que nous aurons à analyser dans le chap. IX :

1. Création, résultat :

construire, créer, produire, aboutir, accoucher, jouer, chanter, comploter

2. Possession, donation :

posséder, tenir, prendre, reprendre, acquérir, voler, resquiller, donner, prêter, déboursier, perdre, disposer, jouir, manquer, hériter

3. Perception, connaissance :

voir, observer, regarder, entendre, écouter, sentir, savoir, comprendre, apprendre, connaître, penser, réfléchir, croire, douter

4. Possibilité :

essayer, chercher

5. Volonté, sentiment :

vouloir, commander, décider, insister, renoncer, céder, consentir, obéir, désirer, aimer, espérer, désespérer, craindre, pardonner

6. Contenu, thème, sujet :

conter, raconter, crier, vociférer, hurler, murmurer, chuchoter, souffler, sonner, discourir, bavarder, jaser, parler, causer, lire, discuter, débattre, penser, rêver, méditer, prêcher

7. Maniement, influence, incidence, répercussion :

manger, boire, respirer, expirer, remuer, bouger, tourner, accélérer, commencer, continuer, achever, terminer, finir, conclure, guérir, tuer, gêner, impressionner, réjouir, attendrir, amuser, offenser, railler, jouer, agir, profiter, nuire, plaire, avancer, reculer, ramener, changer, tra-

vailler, réussir, rater, doubler, cogner, mordre, applaudir, gronder, grogner, conclure, juger, brûler, rôtir, griller, baigner, fleurir, tarir, ouvrir, fermer

8. Rapport de lieu :

percer, passer, dépasser, désertier, procéder, aboutir, parvenir, courir, sauter, toucher, approcher, battre, monter, remonter, grimper, descendre, dévaler, fuir

Voici quelques exemples de constructions transitives et intransitives qui s'opposent en s'équilibrant :

un seul souci : produire — il faut produire des céréales en quantité suffisante ; essayons de resquiller — j'ai resquillé une place ; le besoin de comprendre — tu ne comprends rien ; il est fait pour commander — commandons un bon repas ; elle est toujours prête à pardonner — il faut lui pardonner cette erreur ; il ne joue jamais — il a joué sa dernière carte ; ce chemin ramène au château — ce chemin nous ramène au château ; ils aiment travailler — cela me travaille l'esprit depuis longtemps ; le moteur cogne — j'ai cogné à sa porte ; je pense, donc je suis — dire probité et penser profit ; il ne s'agit que d'aboutir — à quoi aboutit-on ?

Exemples :

. . . et l'ivoire par-dessus le marché, s'il y avait moyen de le resquiller (Gary : Rac. du Ciel, p. 156). — Une exigence comme ça, ça ne pardonne pas (ibid., p. 415). — . . . une route pavée qui ramène sous la terrasse du Trianon (Monde, 17-1-57). — . . . malgré ma sauvage envie d'aboutir, je ressentais inconsciemment la fatigue de ces années (Vialar : Écrit sur le s., p. 86). — Vous savez, moi je ne lis pas, il y a trente ans que je n'ai pas eu le courage d'aller plus loin que la troisième page d'un bouquin (ibid., p. 33). — Combien d'arrivistes qui jouent la droite gagnante, par calcul (Express, 1-2-57). — Est-ce à dire que les dirigeants . . . aient renoncé à « travailler » l'opinion du Sud en leur faveur ? (Monde, 1-7. janv., 1957). — Le train de nuit arrive à 5 h. 30 ; je vous cognerai (Martin du Gard : Les Thib. I, p. 106). — Alors Jeanne qui la nuit cousait, lessivait, repassait, qui le matin retournait la terre, qui le jour faisait deux ou

trois ménages, mourut aussi (Plisnier: Fig. détr., p. 28).
 — *Des mères et des enfants, des époux, des amants qui avaient cru procéder quelques jours auparavant à une séparation temporaire. . .* (Camus: Peste, p. 81).

Très souvent, la distinction entre les fonctions intransitive et transitive est tout simplement celle dont nous parlions plus haut, à savoir une distinction entre l'expression de l'idée de l'action dans sa généralité et dans des applications particulières.⁹

Dans certains cas, un sens particulier peut se rattacher au contraire à l'emploi intransitif. C'est ainsi que *boire* employé sans objet:

il boit

peut comporter le sens particulier de «il est ivrogne», si le contexte oriente l'attention vers cette idée.

Le jeu de ces différences de fonctionnement laisse le champ ouvert à l'interprétation stylistique, témoin ce passage de Brunot (dans: La Pensée et la Langue, p. 317):

«Dans certains cas on fausserait la pensée [en ajoutant un objet]. Qu'on considère cette phrase: Le sénat s'assembla, chercha, parla, avisa, consulta. L'absence d'objet marque que tous ces actes tombèrent dans le vide, portèrent à faux.»

On voit facilement que l'interprétation de Brunot n'est pas conditionnée par le seul fait de l'emploi absolu de ces verbes, mais aussi par leur multiplication, et sans doute aussi par le contexte, omis par Brunot. Les emplois absolus peuvent avoir d'autres valeurs stylistiques bien différentes de celle qu'a notée Brunot.

Nous ne pouvons évidemment pas suivre ici le jeu des emplois particuliers, ni essayer de déterminer avec précision, pour un nombre plus ou moins grand de verbes fonctionnellement bivalents, s'il y a équilibre complet ou quelque léger déséquilibre entre les fonctions qu'ils admettent.

Qu'il s'agisse de verbes ayant débuté comme intransitifs absolus, tels

vivre, survivre, aboutir, siffler, surplomber

ou de verbes qui aient suivi la marche inverse, tels

chauffer, couler, fermer, combattre, approuver

il est évident que nous pouvons retrouver ici les procédés étudiés sous la rubrique des extensions occasionnelles des spectres fonctionnels, donc d'un côté des emplois factitifs et de l'autre des

ellipses et des emplois absolus, avec cette seule différence qu'il s'agit ici de régularisations d'emplois d'abord occasionnels.

Nous ne nous arrêterons pas à la question de la fonction première; ce qui nous intéresse surtout ici, c'est le fait même de la double fonction intransitive/transitive d'une très grande partie des verbes français.

D. Bivalence des verbes diathétiquement neutres.

Un aspect particulier de la bivalence fonctionnelle a été mentionné déjà dans notre Introduction; c'est celle où la bivalence fonctionnelle équivaut à une bivalence diathétique, l'objet du verbe pouvant en constituer également le sujet, sans que la forme du verbe soit changé.

Le nombre de ces verbes diathétiquement neutres est assez considérable; en voici un certain nombre avec des exemples-types montrant le double parallélisme: transitif-action extrovertie, intransitif-action introvertie ou subie. Les emplois mis en parallèle ne sont pas toujours de la même fréquence, et ils ne sont pas tous également recommandables au point de vue du style; pour les besoins de notre démonstration il suffit qu'ils existent.

Voici la liste, qui est loin d'être exhaustive:

ABUTER: *les deux planches abutent — abuter les deux planches*; ACCOUCHER: *elle vient d'accoucher — il s'agit de l'accoucher*; ACCROÎTRE: *son bien accroît — accroître son bien*; AMAIGRIR: *les vieillards amaigrissent — la vieillesse vous amaigrit*; APPROCHER: *les objets approchent quand on se sert de la lunette — la lunette approche les objets*; APPUYER: *le mur appuie sur un arc-boutant — on appuie le mur par un arc-boutant*; ARRÊTER: *il n'arrête pas de travailler — on ne peut l'arrêter*; AUGMENTER: *les risques augmentent — cela augmente les risques*; AVANCER: *l'heure avance — on a avancé l'heure*; Baigner: *le sabre baignait dans le sang — il baignait son sabre dans le sang*; BAISSER: *les prix baissent — je vais baisser mes prix*; BALANCER: *la jambe balance — il balance sa jambe*; BASCULER: *la table bascule — basculer la table*; BLANCHIR: *ses cheveux blanchissent — l'âge commence à blanchir ses cheveux*; BLEUIR: *les joues bleuissent au froid — le froid bleuit les joues*; BOUGER: *le petit doigt*

a bougé — bougez le petit doigt; BOUILLIR: le lait bout — bouillir du lait; BOUTONNER: la robe boutonne par derrière — boutonner la robe par derrière; BRÛLER: le papier brûle — brûler du papier; BRUNIR: le visage brunit — le soleil brunit le visage; CALER: le moteur cale — caler le moteur; CALMER: les douleurs calment peu à peu — on essaie de calmer les douleurs; CAMPER: l'armée campe — camper l'armée; CARÉNER: le navire carène — il faut caréner le navire; CASERNER: les troupes casernent — caserner les troupes; CASSER: le fil casse — casser le fil; CESSER: le bruit cesse — cessez ce bruit; CHANGER: tout change — on change tout; CHANTER: la mélodie chante dans ma tête — je chante la mélodie; CHAUFFER: l'eau chauffait déjà — elle était en train de chauffer de l'eau; CLAQUER: la porte claque — on menace de claquer les portes; COLLER: l'affiche colle mal — coller l'affiche au mur; COMMENCER: la pièce commence par un monologue — un long monologue commence la pièce; CONTINUER: le travail continue — il faut continuer le travail; COULER: les jours coulent — couler des jours heureux; CREVER: pour que je ne crève pas d'aller avec toi — il faut avant ça que je crève l'autre;¹⁰ CREUSER: mes joues creusaient — la fatigue a creusé ses joues; CROÎTRE: ma misère croît — je ne prends point plaisir à croître ma misère; CUIRE: les artichauts cuisent déjà — si on les cuisait, les artichauts; DÉRIVER: ce mot dérive du grec — on dérive ce mot du grec; DESCENDRE: les voyageurs descendent — le chemin de fer descend de nombreux passagers au terminus; DÉVALER: le charbon dévale à la cave — dévaler le charbon à la cave; DIMINUER: l'effort diminue — cela diminue l'effort; DOUBLER: le nombre de ses animaux a doublé — il a doublé le nombre de ses animaux; DURCIR: le sol durcit — la gelée durcit le sol; EMBELLIR: il ne fait que croître et embellir — cette parure vous embellit; EMPIRER:¹¹ son mal empire — cela ne fait qu'empirer le mal; ENFLER: le doigt enfle — cela enfle le doigt; ENGRAISSER: le cochon engraisse — engraisser le cochon; ENLAIDIR: il enlaidit en vieillissant — la vieillesse l'enlaidit; ENRAGER: j'enrage — cela m'enrage; ENTRER: la

voiture entre dans le garage — il entre la voiture dans le garage; ÉPAISSIR: la sauce épaissit — épaissir la sauce; ÉTOUFFER: il étouffe de colère — la colère l'étouffe; ÉTRANGLER: il étrangle de peur — la peur l'étrangle; FENDRE: ce bois fend bien — il fend du bois; FERMER: la porte ferme — il ferme la porte; FILTRER: la décoction filtre lentement — filtrer la décoction; FINIR: le repas finit dans le silence — on finit le repas dans le silence; FLÉCHIR: les cœurs fléchissent sous la grâce — la grâce fléchit les cœurs; FLEURIR: le printemps fleurit les prés — les prés fleurissent; FONDRE: le beurre fond — on fond le beurre; FRIRE: la sole frit — frire une sole; FUMER: ce cigare fume mal — fumer un cigare; GELER: les pieds gèlent — ces dalles gèlent les pieds; GLISSER: la lettre avait glissé sous le livre — il avait glissé la lettre sous le livre; GONFLER: ses joues gonflent — il gonfle ses joues; GRANDIR: il a grandi sous l'épreuve — l'épreuve l'a grandi; GRILLER: les côtelettes grillent — griller des côtelettes; GRISONNER: sa barbe avait grisonné — les années avaient grisonné sa barbe; GROSSIR: les objets grossissent en se rapprochant — la lunette grossit les objets; GUÉRIR: la blessure guérit rapidement — il faut d'abord guérir la blessure; HAUSSER: les prix haussent — on a haussé les prix; JAUNIR: le papier jaunit — l'âge a jauni le papier; LAVER: cette étoffe lave bien — laver l'étoffe; LEVER: le rideau lève à 8 heures — lever le rideau; LOGER: où le logera-t-on? — il logera ici; MAIGRIR: il a maigri — la maladie l'a maigri; MOLLIR: l'amarre mollit — il faut mollir l'amarre; MONTER: les prix montent — on a monté les prix; MOUILLER:¹² ses lèvres mouillent — il faut mouiller les lèvres; MÛRIR: le projet mûrit lentement — il avait mûri longuement son projet; NOIRCIR: la peau noircit — la maladie noircit la peau; OUVRIR: cette boîte ouvre mal — ouvrir la boîte; PAÎTRE: les troupeaux paissent au loin — on paît les troupeaux dans la montagne; PÂLIR: la couleur pâlit — le soleil pâlit la couleur; PÂMER: on pâme de joie — une musique à pâmer les épicières; PASSER: le temps passe — passer le temps; PENCHER: la tête penche — pencher la tête; PENDRE: la crémaillère

pend dans la cheminée — pendre la crémaillère; PERCER: la dent perce — il perce une dent; PLIER: le jonc plie — le vent plia le jonc; PLONGER: le regard plonge dans l'abîme — on plonge le regard dans l'abîme; PORTER: porter l'effort sur — l'effort porte sur; POSER: la poutre pose sur le roc — poser la poutre sur le roc; POUSSER: les fleurs poussent — cette orchidée pousse beaucoup de fleurs; QUADRUPLER: sa fortune a quadruplé — il a quadruplé sa fortune; RACCOURCIR: comme cela le temps raccourcit — cela raccourcit le temps; RAFRAÎCHIR:¹³ la température rafraîchit — l'averse a rafraîchi la température; RAIDIR: les membres raidissent — le froid raidit les membres; «RASSIR»: le pain rassit — la chaleur rassit le pain; RATER: l'entreprise a raté — il a raté son entreprise; RECOMMENCER: la guerre a recommencé — on a recommencé la guerre; RECULER: le moment recule — reculons ce moment; REDOUBLER: ses forces redoublent — il redouble ses forces; REFROIDIR: les passions vont refroidissant — la vieillesse refroidit les passions; RELEVER: cet homme relevait de maladie — le travail a relevé cet homme; REMONTER: le moral a remonté — le succès a remonté le moral; REMUER: la branche remue — le vent remue la branche; RENCHÉRIR: la marchandise renchérit — renchérit la marchandise; RENTRER: un tube rentre dans l'autre — on rentre un tube dans l'autre; REPOSER: je repose mieux ainsi — cela me repose; REPRENDRE: l'activité reprend — reprendre l'activité; RETARDER: la pendule retarde — retarder la pendule; RETOURNER:¹⁴ il retourne à son opinion d'autrefois — on le retournera; RÉUSSIR: l'affaire réussit — réussir une affaire; ROMPRE: la branche a rompu — rompre la branche; RÔTIR: les marrons rôtissent — rôtir des marrons; ROUGIR: le mur rougit — les flammes rougissent le mur; ROULER: mille projets roulent dans sa tête — il roule mille projets dans sa tête; SAIGNER: le malade saigne — il faut saigner le malade; SÉCHER: les fleurs ont séché — il s'amuse à sécher des fleurs; SENTIR: les fleurs sentent — on sent les fleurs; SERRER: la jupe serre — elle serre la jupe; SONNER: les cloches sonnent — on sonne les

cloches; SORTIR: *la jeune fille sort avec son ami — l'ami de la jeune fille la sort souvent*; STOPPER: *l'avance a stoppé — stopper l'avance*; TARIR: *le puits tarit — tarir les puits*; TOURNER: *la tête lui tourne — il tourne la tête*; TREMPER: *ses mains trempent dans le sang — tremper ses mains dans le sang*; TRIPLER: *le chiffre a triplé — il faut tripler le chiffre*; VERDIR: *au printemps les feuilles verdissent — la lumière verdit les feuilles*; VIEILLIR: *il vieillira vite — cela le vieillira vite*; VOLER: *les pigeons volent — l'autour vole les pigeons sauvages*

Nous n'avons pu penser à exemplifier autrement que par des phrases-types cette longue liste de verbes diathétiquement neutres. Nous ajoutons cependant quelques citations cueillies au hasard des lectures:

Il s'agit de l'accoucher. Et pas de la faire avorter (Malraux: Cond. hum., p. 118). — *Il arrivait bien aussi au brave chien d'arrêter sur de beaux champignons multicolores, d'aboyer à ces jolis parasols* (Châteaubriant: M. des Lourd., p. 27). — *Les corridors baignaient dans une lumière éblouissante* (Plisnier: Fig. détr., p. 210). — *En terminant, Tarrou balançait sa jambe et frappait doucement du pied contre la terrasse* (Camus: Peste, p. 275). — *Leur table bascula* (Vailland: La Loi, p. 102). — *Les désoccupés suivent Tonio des yeux, sans bouger la tête* (ibid., p. 32). — *. . . la petite chambre d'hôtel qu'ils avaient louée au Quartier Latin, et où Hugo mettait à bouillir un peu de thé et à cuire deux œufs sur un réchaud, en attendant le retour de la maman* (Cassou: Centre du M., p. 194). — *. . . j'étais pris dans l'engrenage de la machine à faire des morts et je n'en sortis que par un miracle, le 11 novembre 1918, parce que cessait le combat* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 76). — *Garda la Du Maine. . . La vieille ronde enfantine chantait dans leurs têtes, lorsque le lundi soir, ils se rendaient chez le maître* (Cassou: Centre du M., p. 20). — *Pontus si malheureux de n'être qu'un pauvre calicot alors que tant de fines musiques sarcastiques chantaient en lui* (ibid., p. 44). — *Une porte claqua dans la maison* (Camus: Peste, p. 266). — *On ne menace pas de claquer les portes* (Monde hebdomadaire, 1944).

16—22. avril, 1959). — . . . *ses pieds qui collaient au sol étaient collés par leur sang. . .* (Malraux: Cond. hum., p. 214). — *Il ne consentirait jamais à livrer cette phrase telle quelle à un imprimeur. Car, malgré le contentement qu'elle lui donnait parfois, il se rendait compte qu'elle ne collait pas tout à fait encore à la réalité et que, dans une certaine mesure, elle gardait une facilité de ton qui l'apparentait de loin, mais qui l'apparentait tout de même, à un cliché* (Camus: Peste, p. 120). — *Et qu'il faut se surveiller sans arrêt pour ne pas être amené dans une minute de distraction, à respirer dans la figure d'un autre et à lui coller l'infection* (ibid., p. 274). — *Je ne pouvais tenir en place, dérangeant les voyageurs entassés sur le pont, montant et descendant les escaliers, finissant par échouer au fumoir, essayant, pour dériver mon impatience, de lire quelque revue de publicité qui traînait là* (Plisnier: Fig. détr., p. 205). — *Nous dévalions le long des vignes d'hiver pour arriver enfin «chez nous»* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 91). — *Beethoven, génial, mais humain, ce qui, loin de le diminuer, le grandit encore* (Monde, 1-2-57). — . . . *ainsi il durcissait* (Vailand: La Loi, p. 202). — *C'est ça qui a engraisé X. . . (ici le nom d'un ministre)* (Cassou: Centre du M., p. 19). — *Mais derrière les rideaux, le jour filtrait rapidement. . .* (Camus: Peste, p. 310). — . . . *des théories de femmes se rendaient aux lieux où leurs proches se trouvaient enterrés, afin de fleurir leurs tombes* (ibid., p. 255). — *Puissiez-vous seulement vous en tenir aux ordres mineurs, et n'oubliez pas de glisser quelques pages profanes dans votre eucologe* (Cassou: Centre du M., p. 99). — *L'ombre envahissait le grenier, glissait entre nous dix épaisseurs d'espace* (Plisnier: Fig. détr., p. 56). — *C'était un instant égaré, vagabond, excentrique, qui coupait la respiration et gonflait le cœur* (Cassou: Centre du M., p. 33). — *Il est vrai, ajouta-t-il, que l'alcool gonfle, souffle* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 55). — *L'état d'Anna ne s'améliorait pas et mon inquiétude grandissait chaque jour* (ibid., p. 108). — *Voilà cinq ans que je ne mange plus ou presque et pourtant je grossis!* (ibid.,

p. 55). — *Sa poitrine ne leva point comme celle des autres filles* (Plisnier: Fig. détr., p. 32). — *Anne se mit à maigrir* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 107). — *Aussi navrant que le «attendez que je mouille» d'une vierge* (Julcs Renard: Journal (1887) (NRF. 1935), p. 7). — *La même Araignée mouillait pour Petit-Louis* (Jean Lacassaque et Pierre Devaux: L'Argot du «Milieu», nouv. édit. 1948, p. 181). — *Ça l'excite mentalement, il mouille!* (Cassou: Centre du M., p. 167). — *On entendit au cours de l'un des colloques furtifs dont le Forum était le théâtre aux heures creuses une phrase cynique: «Il faut «mouiller» Salan». Mais le général n'était pas décidé à se mêler à ces civils* (Monde hebdo., 12-18. juin, 1958, p. 2). — *Que signifie cette musique à pâmer les épicières quand elles chantaient Idoménée pour des âmes qui tremblaient?* (Plisnier: Fig. détr., p. 113). — *Sa tête pendait, sa capote dégouttait de sang* (Cassou: Centre du M., p. 64). — *Le pain de maïs est aussi digeste que le pain de blé et il rassit comme l'autre* (Combat, 22-7-47). — *Quelqu'un qui n'a jamais raté sa cible* (Gary: Rac. du Ciel, p. 156). — *Elle me sembla amaigrie, un pli barrait son front, dans son sommeil ses membres remuaient nerveusement* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 106). — *Tout cela avait dû remuer tant de choses du passé dans le cœur de Salvvert* (ibid., p. 63). — *Tandis que j'attendais que la musique reprît et causais avec elle, je la regardais, je la détaillais* (ibid., p. 85). — *En décembre . . . les combats reprenaient dans certains secteurs* (Monde, 23-1-57). — *Il lâchait alors le mince poignet et retournait à sa place* (Camus: Peste, p. 235). — . . . *des liens délicats qui ne rompent jamais* (Maurras: Plus belles pages, p. 8). — *Sa voix avait sonné d'une certaine façon . . . le glas et la faillite d'un autre grand troupeau très ancien* (Gary: Rac. du Ciel, p. 97). — *Je sortis les provisions de notre cantine de camping et nous nous installâmes* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 113). — *Les autorités avaient compté sur les jours froids pour stopper cette avance, et pourtant elle passait à travers les premières rigueurs de la saison sans désemparer* (Camus: Peste,

p. 279). — *Cet homme rapide et gracieux tournait au viveur décati et à la ruine tragique* (Cassou: Centre du M., p. 186). — *Elle commença, d'abord, par ne danser qu'avec moi, et surtout les tangos, pour lesquels on éteignait presque toutes les lumières. Nous les tournâmes tous, les plus voluptueux, les plus languides, serrés l'un contre l'autre* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 80). — . . . *l'histoire des rats lui a tourné la tête* (Camus: Peste, p. 69).

Beaucoup des emplois transitifs des verbes diathétiquement neutres se laisseraient caractériser comme des «factitifs»;¹⁵ ils ont souvent comme forme de rechange une expression factitive analytique obtenue à l'aide de *faire*. Qu'on compare à cet effet:

on change tout — on fait changer tout; cela augmente les risques — cela fait augmenter les risques; on descend la barrique dans la cave — on fait descendre la barrique dans la cave; il faut baisser les prix — il faut faire baisser les prix; reculons le terme! — faisons reculer le terme; on rentre un tube dans l'autre — on fait rentrer un tube dans l'autre; cessez ce bruit! — faites cesser ce bruit; cela me repose — cela me fait reposer; cela enfle le doigt — cela fait enfler le doigt; on fond le beurre — on fait fondre le beurre; on pâit les troupeaux — on fait pâître les troupeaux; cela m'enrage — cela me fait enrager; le fatigue a creusé ses joues — la fatigue a fait creuser ses joues

Il y a des variations de fréquence entre les formules factitives implicites et explicites. Il peut y avoir aussi des nuances de sens, le factitif implicite étant parfois plus directement actif que la forme analytique correspondante, à objet de caractère nexuel. Parfois, cette différence se cristallise en une différence entre objet de chose et objet de personne:

rougir l'eau — faire rougir quelqu'un; descendre qc. — faire descendre q.;¹⁶ glisser qc. (p. ex. sous la porte) — faire glisser q.

Voici quelques exemples de factitifs explicites:

. . . *les chevaux aveugles qui faisaient tourner les anciens moulins* (Vailland: La Loi, p. 160). — *Moi aussi j'avais eu des soldats de plomb; moi aussi je jouais avec eux;*

mais c'était à les faire fondre (A. Gide: Si le grain ne meurt, p. 110). — *Une grosse main enflée, aux ongles en deuil, tenait un verre et l'autre tournait dans ce verre une cuillère pour y faire fondre un morceau de sucre dans du whisky* (Vialar: Écrit sur le s., p. 25). — *Comment faire baisser les prix?* (Monde, 13-2-57). — *Mlle Anaïs s'interrompit et, prenant un verre dont la transparence lui semblait douteuse, le tendit à la bonne avec un dur regard qui fit rougir la délinquante* (M. Aymé: Conf. intell., p. 177).

De même que la construction factitive explicite dédouble partiellement la fonction transitive des verbes diathétiquement neutres, il y a également pour la fonction intransitive des possibilités de dédoublement, parfois de triplement, à savoir par le moyen des constructions médiale et passive. La dernière, qui est presque toujours possible, tend à rester cantonnée dans l'expression d'un aspect particulier, celui de l'action menée à son terme, de sorte qu'il n'y a que sous certaines conditions de contexte une équivalence sémantique complète entre la forme simple intransitive et la construction passive. La première construction, c'est à dire le médium réfléchi, présente une équivalence plus certaine avec la forme simple, mais ne se réalise que pour un nombre déterminé des verbes en question.

Le registre complet des modes de construction n'existe ainsi que pour un nombre réduit de verbes, et presque toujours avec des limitations d'emploi et des nuances de sens ou de valeur stylistique.

Voici quelques exemples qui montrent des verbes diathétiquement neutres et les constructions complémentaires:

TOURNER: *le volet tourne — le volet se tourne lentement — le volet est tourné par une main invisible — tournez le volet — faites tourner le volet*; FONDRE: *la glace fond — la glace se fond — la glace est fondue peu à peu — il faut fondre la glace — faites fondre la glace*

Parmi les verbes qui peuvent réaliser la fonction intransitive sous la forme médiale-réfléchie aussi bien que sous la forme de l'actif, on trouve par exemple:

accroître — s'accroître; affaiblir — s'affaiblir; amaigrir — s'amaigrir; approcher — s'approcher; appuyer — s'appuyer; arrêter — s'arrêter; avancer — s'avancer; baigner — se baigner; calmer — se calmer; casser — se casser; commencer — se commencer; continuer — se continuer; creuser — se creuser; embellir — s'embellir; enfler — s'enfler; engraisser — s'engraisser; fendre — se fendre; finir — se finir; fondre — se fondre; gonfler — se gonfler; guérir — se guérir; laver — se laver; lever — se lever; loger — se loger; monter — se monter;¹⁷ ouvrir — s'ouvrir; rafraîchir — se rafraîchir; rapprocher — se rapprocher; reculer — se reculer; refroidir — se refroidir; remuer — se remuer; reposer — se reposer; rompre — se rompre; salir — se salir; tarir — se tarir; terminer — se terminer; tourner — se tourner

Voici quelques exemples des emplois réfléchis:

Aimée brusquement s'approchait d'elle, lui prenait la main, la baisait (Plisnier: Fig. détr., p. 16). — *Félicien, le jardinier, . . . s'arrêtait de pousser la brouette et nous regardait . . .* (ibid., p. 18). — *Et cela se continuait ainsi, et cela a fini par faire toute une vie . . . heureuse, ajoutait-il tout bas* (Cassou: Centre du M., p. 213—214). — *La lumière s'enflait dans la salle* (Camus: Peste, p. 235). — *Tout cela se fondit, disparut, si bien qu'il en fut effrayé. . .* (Vialar: Écrit sur le s., p. 26). — *Les eaux se gonflaient et redescendaient lentement* (Camus: Peste, p. 277). — *Du reste, vous ne pourriez vous loger nulle part sauf ici, c'est le seul endroit confortable* (Vialar: Écrit sur le s., p. 25). — *Un important débat . . . s'ouvre aujourd'hui aux Nations Unies* (Monde, 29-1-57). — *Tous les instincts vitaux sont étouffés, la sensibilité naturelle se tarit ou s'égare dans les pires aberrations* (Jean Thomas: L'Humanisme de Diderot, p. 99). — *Et dans sa vie, à lui aussi, pourtant si comblée de joies étrangères, une page venait de se tourner* (Cassou: Centre du M., p. 37). — *Le jeune visage devait prématurément se vieillir, se faire plus lucide encore qu'il n'était* (ibid., p. 144).

Pour la construction dédoublée

retourner — se retourner

on remarquera l'opposition très nette de sens qu'il y a entre

il retourna brusquement vers lui

et

*Rieux se retourna brusquement vers lui et ouvrit la bouche
pour parler* (Camus: Peste, p. 235).

Mais cette opposition de sens est due au fait que le pronom réfléchi garde ici sa valeur pleine d'objet (cf. ci-dessous); la construction est active et sort donc de la fonction étudiée ici. Mais le sens médial de *se retourner* a existé, et on trouvera peut-être encore des tournures telles que

s'en retourner comme on est venu

Dans beaucoup de cas de dédoublement, l'une des deux formes en concurrence est rare, ou bien desuète, ou bien constituant un néologisme individuel¹⁸. C'est un des points pour lesquels la construction française a le plus varié au cours des siècles, avec un va et vient sans direction précise entre les deux formes. La liste ci-dessus s'allongerait considérablement, si nous avions voulu y faire entrer simplement les variations des emplois à partir du XVII^e siècle. Nous ne pouvons évidemment pas entreprendre ici l'étude de ces variations dans leur déroulement historique, ni dans leur aspect stylistique actuel. Il s'est agi pour nous seulement de souligner que cette alternance reste bien vivante.¹⁹

Pour un très grand nombre de verbes, dont quelques-uns s'apparentent de très près aux verbes diathétiquement neutres relevés ci-dessus, la forme médiale ne fait pas (ou ne fait plus) double emploi avec la forme simple comme expression de la fonction intransitive, mais s'oppose au verbe simple comme un intransitif à un transitif.

Ainsi, tandis que *grandir*, *gonfler* expriment la double diathèse, les formes dérivées

agrandir, *dégonfler*

se rangent parmi les transitifs monovalents, et la fonction intransitive est remplie par

s'agrandir, *se dégonfler*

Il y a la même opposition de fonction dans

abaisser — s'abaisser; améliorer — s'améliorer; amollir —

s'amollir; défraîchir — se défraîchir; dérouler — se dérouler; dessécher — se dessécher; détourner — se détourner; interrompre — s'interrompre; poursuivre — se poursuivre; ramollir — se ramollir; réchauffer — se réchauffer; réfléchir — se réfléchir; repaître — se repaître; replier — se replier

On voit qu'il s'agit dans tous les cas nommés de formes dérivées par le moyen de préfixes des verbes simples diathétiquement neutres. Mais on peut constater en se reportant à la liste ci-dessus que la préfixation n'exclut pas nécessairement la double diathèse. Il y a ainsi tendance, mais non pas système rigide. Des siècles de fluctuation dans l'emploi et le non-emploi du pronom réfléchi à valeur médiale ont amené non seulement la multiplication connue des réfléchis médiaux, mais inversement la création de nouveaux verbes diathétiquement neutres et de nouveaux verbes intransitifs monovalents à partir de groupes transitifs composés d'un verbe transitif et d'un pronom réfléchi à valeur d'objet régulier.²⁰ Seule une étude historique peut nous dire si par exemple

la mer retire

représente une forme primaire ou secondaire par rapport à

la mer se retire

Notons pour terminer que la possibilité existe d'une nouvelle transitivation des groupes pronominaux. Nous parlerons ci-dessous de ce comportement variable des groupes pronominaux.

III. Groupes verbaux.

A. Groupes verbaux pronominaux.

La notion de groupe verbal pronominal, telle que nous la déterminons dans ce travail, ne comprend pas les combinaisons d'un verbe et d'un pronom réfléchi objet dans lesquelles le pronom en question garde intacte la valeur d'un objet plein subissant l'action exprimée par le verbe. Cette rubrique exclut donc des cas tels que

il se jette dans la Seine (cf.: il jette une pierre dans la Seine); — *il a voulu se tuer* (cf.: il a voulu tuer son frère)

Mais le dernier verbe cité peut évoluer dans la combinaison avec *se* vers le sens de «mourir (par accident)», et *se noyer* présente la même opposition entre la transitivité normale à objet

plein et la transitivité interne du groupe fortement lié.²¹ Pour que nous parlions d'un groupe verbal pronominal, une condition doit donc être nécessairement remplie, à savoir l'atténuation avancée de la notion d'une action pour ainsi dire extérieure du sujet sur lui-même. Le résultat de l'évolution en question, qui date de loin, a été cette espèce d'action introvertie, marquée par le pronom réfléchi, qui constitue une diathèse intermédiaire entre l'actif et le passif, et à laquelle convient bien le nom de « médium ».²²

Voici un exemple qui donne une idée assez nette de la valeur du médium réfléchi, explicitée par l'écrivain et précisée par l'opposition avec la forme active du même verbe :

Il me semble que, lentement, peu à peu, comme tu dis, j'ai construit quelque chose. Ce n'est pas encore fini: cela se construit tous les jours. Cela se construit devant moi et aussi en moi-même, comme si je n'en prenais conscience que tardivement, après que les choses sont très avancées. Tout d'abord, je ne savais pas même le nom de mes actions (Cassou: Centre du M., p. 213).

Dans le paragraphe précédent, nous nous sommes occupés des groupes pronominaux médiaux dans la mesure où ils faisaient double emploi avec la fonction intransitive des verbes diathétiquement neutres. Mais ce n'est là qu'un petit secteur du domaine très étendu des groupes pronominaux médiaux.

Nous n'entrons pas dans une étude détaillée du médium réfléchi et des nuances diathétiques qui continuent à exister dans son emploi et qui le rapprochent tantôt du sens de l'actif, tantôt de celui du passif.²³ Encore moins aurons nous à nous occuper des variations dans le plan diachronique.

Sans entrer dans l'étude historique de ces formations, il faut mentionner cependant une seule particularité de l'ancienne langue, parce qu'elle se reflète dans quelques rares survivances du type :

faire taire q. ; — faire asseoir q. ; — faire souvenir q. de qc.

On sait que dans les objets nexuels qui dépendent de verbes tels que *faire, laisser, entendre, voir*, etc., l'infinitif du nexus peut entrer dans une cohésion très forte avec le verbe régissant. C'est cette cohésion qui a empêché d'abord les réfléchis adventices de s'installer entre les deux composants, causant ainsi un retard pour ces groupes syntactiques quant à la formation définitive des grou-

pes réfléchis à valeur médiale. D'où les alternances que nous venons de signaler.

Notre but ici est de réunir un nombre suffisamment représentatif de groupes verbaux pronominaux à valeur diathétique médiale pour montrer que ce type de construction à transitivité interne, comportant pour le groupe dans son ensemble une intransitivité par rapport au reste de la phrase, peut en arriver à admettre une nouvelle transitivité, de forme forcément indirecte. Par cette évolution, les groupes verbaux pronominaux, tout comme les verbes simples, se répartissent, par rapport à cette seconde transitivité, en monovalents intransitifs, monovalents transitifs et bivalents.

1. Groupes verbaux pronominaux à fonction monovalente intransitive:

s'abaisser, s'abrutir, s'absenter, s'en aller, s'améliorer, s'amolir, s'asseoir, se coucher, se dégrader, se démoder, se dérouler, se dessécher, se détériorer, s'ébouler, s'échapper, s'écouler, s'écrouler, s'effacer, s'endormir, s'enfuir, s'ensuivre, s'esquiver, s'essoufler, s'éteindre, s'étendre, s'évader, s'évanouir, s'éveiller, s'exercer, s'imposer, s'interrompre, se lever, se mourir, se noyer, se perdre, se promener, se poursuivre (∅: continuer), se ramollir, se réchauffer, se réfléchir, se réfugier,²⁴ se replier, se reposer, se retirer, se réveiller, se révolter, se sauver, se transformer, se tromper, se tuer (∅: perdre la vie)

2. Groupes verbaux pronominaux à fonction monovalente transitive.

s'abonner à, s'accoutumer à, s'adonner à, il s'agit de, s'apercevoir de, s'attaquer à, s'attendre à, s'aviser de, se douter de, s'emparer de, se faire à, se fier à, s'habituer à, se mettre à, se prendre à, s'en prendre à, se réclamer de, se refuser à, s'en remettre à, se rire de, se saisir de, s'en tenir à, se tirer de

3. Groupes verbaux pronominaux qui sont bivalents quant à la transitivité.

s'abstenir (de), s'accorder (à, avec), s'alarmer (de), s'amuser (de), s'approcher (de), se confondre (en), se décider

(de, à), se *dédire* (de), se *défier* (de), se *désister* (de), *s'effrayer* (de), *s'émerveiller* (de), *s'empresser* (de), *s'ennuyer* (de, après), *s'entraîner* (à), *s'essayer* (à), *s'étonner* (de), *s'expliquer* (de, sur), se *fâcher* (de), *s'inquiéter* (de), se *jouer* (de), se *lamenter* (de), se *méprendre* (à, sur), *s'obstiner* (à), se *prononcer* (sur), se *récrier* (contre), se *réjouir* (de), se *repâitre* (de), se *repentir* (de), se *résoudre* (à), se *ruer* (sur), se *souvenir* (de), se *taire* (de, sur), se *tromper* (de), se *vider* (de)

B. Groupes verbaux nominaux.

Ces groupes, dont nous avons parlé dans notre Introduction (ch. VII, p. 79 sqq.), et au chapitre VII, forment tantôt un sens complet qui en fait des groupes intransitifs; tantôt au contraire ils appellent ou admettent des compléments/objets qui confèrent un caractère de transitivité aux groupes en question. Voici quelques exemples de ces groupes et de leur fonction transitive variable:

1. Groupes intransitifs monovalents:

avoir lieu, faire faillite, faire mouche, monter la garde, perdre patience, prendre ombrage, tenir parole, plier bagages, passer condamnation

2. Groupes transitifs monovalents:

ajouter foi à, avoir besoin de, avoir conscience de, avoir le désir de, avoir dessein de, avoir droit à, avoir envie de, avoir horreur de, avoir intérêt à, avoir l'œil sur, avoir le pas sur, avoir recours à, avoir soin de, avoir vent de, donner accès à, donner lieu à, faire cadeau de, faire cas de, faire connaissance de, faire don de, ne pas se faire faute de, se faire gloire de, faire honneur à, faire mention de, faire montre de, faire part de, faire pièce à, faire présent de, faire preuve de, faire provision de, se faire fête de, faire usage de, jeter les yeux sur, mettre la main sur, mettre fin à, prendre conscience de, prendre livraison de, trouver moyen de

3. Groupes fonctionnellement bivalents:

avoir faim (de), avoir peur (de), faire attention (à), faire face (à), faire du mal (à), faire obstacle (à), faire du

tort (à), garder rancune (à), garder le secret (sur), porter condamnation (sur), porter ombrage (à), porter préjudice (à), porter secours (à), prendre congé (de), prendre possession (de), prêter l'oreille (à), rendre compte (de), tenir tête (à)

La répartition entre les deux derniers groupes est souvent très difficile à établir. Pour ne citer qu'un exemple, le groupe

jeter un coup d'œil

réclame normalement un objet, introduit par *sur*. On trouve cependant des emplois intransitifs, comme dans le cas suivant:

Nous lui laissons les clefs et elle viendra de temps en temps jeter un coup d'œil (Cassou: Centre du M., p. 126).

Il en ira de même pour un certain nombre des groupes ci-dessus.

IV. Exemple d'un verbe à spectre fonctionnel largement étalé.

Pour montrer sur un seul exemple toute l'étendue possible de l'aire transitive créée autour d'un premier noyau intransitif, qui reste encore tout à fait vivant, nous choisissons le verbe

passer

déjà mentionné dans notre Introduction.²⁵

Ce verbe qui est de par sa formation un «transitif impliqué»:

passer = faire des pas

en est arrivé en français moderne à un équilibre complet entre la fonction intransitive et transitive.

Notons qu'il est en même temps diathétiquement neutre, la même «chose» pouvant être sujet ou objet du verbe, qui est par ce fait «actif» ou «passif» (ou «médium») sans changement de forme:

le temps passe — passer le temps

Les emplois transitifs se répartissent entre la transitivité directe et indirecte, avec une prédominance assez marquée de la forme directe. Cette dernière se réalise d'ailleurs tant sous la forme d'objets locaux (et emplois figurés de ceux-ci) que sous celle d'objets dépendant d'une valeur factitive du verbe (implicite ou explicite).

La transitivité indirecte, relativement peu développée, présente des nuances allant de la transitivité nettement établie, y

compris celle qui porte sur un objet d'intérêt, à celle qui se place à la limite entre objet et complément.

Accompagné d'attributs nominaux, le verbe peut glisser, dans la fonction intransitive, vers un effacement du sens qui ne garde de l'idée de mouvement que la notion abstraite du devenir, et qui finit par aligner le verbe aux copules :

passer maître, ~ capitaine

Une autre évolution vers la fonction de copule est celle qui est représentée par les exemples suivants :

passer en coutume, ~ en proverbe, ~ pour un homme de bien, ~ pour un sage

Notons enfin qu'à côté du verbe simple nous trouvons le groupe pronominal

se passer

qui est fonctionnellement bivalent, tout comme le verbe simple, et qui a développé avec la fonction transitive un sémantisme à part.

Nous allons présenter très brièvement des exemples de cette polyvalence fonctionnelle, en réservant pour les chapitres suivants la discussion détaillée des différentes fonctions qui sont impliquées dans le schéma et que nous présentons ici sans commentaire.

A. Fonction intransitive du verbe simple.

Sens local :

A. *passé avant B., mais après C. ; — c'est lui qui passe devant ; — où a-t-il passé ? — il a passé en Amérique ; — passez ! — passons ! — il ne passe plus personne ; — le facteur passe à 9 h. ; — je ne ferai que passer ; — il ne fait que passer et repasser ; — je ne passerai qu'après vous ; — on ne passe pas ; — passez dans mon bureau ; — la Seine passe à Melun ; — le sang passe des artères dans les veines ; — le bout passe ; — le col passe trop ; — ce mets ne passe pas*

Sens figurés :

le temps passe ; — quinze jours passèrent ; — je ne sais comment passèrent les années ; — cette pièce passe actuellement ; — cela peut tout juste passer ; — passe pour cette fois ; — ne laissez pas passer cette chance ; — le mot

passé de bouche en bouche; — une atroce détresse passa dans sa voix; — la couleur passe du rouge au violet; — cette couleur ne passe pas; — sa fortune y a passé; — tout passe, tout lasse, tout casse

B. Fonction directement transitive du verbe simple.

Sens local:

passer son chemin, ~ le pont, ~ la maison, ~ la porte, ~ la mer, ~ les monts, ~ le but, ~ une ligne; — l'arbre passe déjà la muraille; — les pétroliers géants ne peuvent passer Suez

Sens figurés:

passer le pas, ~ la mesure, ~ la nuit, ~ son temps, ~ quelques jours à la campagne, ~ un examen, ~ la visite médicale; — il ne passera pas l'année; — cela passe les bornes (la mesure, l'imagination); — contentement passe richesse; — cela me passe; — il vous passe en mérite

Sens factitif local:

passer des voyageurs sur l'autre bord du fleuve, ~ sa main sur son front, ~ sa tête par la fenêtre, ~ son veston, ~ de la farine au tamis (cf. factitif explicite: faire passer l'objet de main en main)

Sens factitifs figurés:

passer la parole, ~ un contrat, ~ acte, ~ condamnation (cf. factitif explicite: faire passer la consigne; — faites passer!), ~ un fait sous silence

C. Fonction indirectement transitive du verbe simple et fonction complémentaire limitrophe.

À (y compris la fonction d'objet d'intérêt): *passer à l'action, ~ aux effets, ~ à la postérité, ~ à l'ennemi, ~ à l'ordre du jour; — passons à une autre observation; — cette envie lui passera; — passer le sel à son voisin; — passer la parole à q.; — passer le gouvernement aux socialistes; — je lui passerai cette petite erreur; — passez-moi ce mot*

- SUR: *passer sur un pont, ~ sur le ventre à q., ~ sur le corps de q.; — je passe sur cette faute légère*
- PAR: *passer par la fenêtre, ~ par le reste de l'appartement, ~ par Paris, ~ par de rudes épreuves; — cela lui a passé par la tête; — il a passé par tous les grades*
- PAR-DESSUS: *passer par-dessus le mur; — passer par-dessus toutes les difficultés; — le sage passe par-dessus certains préjugés; — je passe par-dessus cette faute légère*
- DEVANT: *ses plaisirs passent devant ses devoirs*

D. Fonctions du groupe verbal pronominal.

1. Emplois intransitifs du groupe pronominal:

le temps se passe à ne rien faire; — la journée se passe en courses; — cela s'est passé hier; — tout s'est bien passé; — dépêchez-vous, le temps accordé se passe; — ce vin se passe; — mon mal de tête se passe; — ce n'est rien, cela se passera; — il faut que jeunesse se passe

2. Emplois transitifs du groupe pronominal:

je me passe volontiers de ce petit plaisir; — je ne peux plus me passer de lunettes; — moi je puis me passer de ces trucs, j'ai de la voix

CHAPITRE IX

LE SPECTRE SÉMANTIQUE DES GROUPES TRANSITIFS ET LA RÉPARTITION DES OBJETS DIRECTS ET INDIRECTS

Pour se faire une idée un peu précise des limites de la transitivité, et en même temps des rapports entre la transitivité directe et indirecte en français moderne, il semble utile d'essayer de confronter la forme de la transitivité avec le contenu sémantique des verbes qui entrent avec plus ou moins de régularité dans des groupes transitifs. Une telle méthode servira à éclaircir non seulement les rapports entre les objets directs et indirects, mais aussi entre ces deux groupes et le groupe nourricier des compléments circonstanciels.

Nous avons montré dans notre Introduction qu'à la base de la transitivité il y a une interdétermination sémantique entre le verbe et l'objet. Le jeu extrêmement varié de cette interdétermination rend compte, dans une large mesure, de l'évolution du sens des mots engagés dans des groupes transitifs, fait qui vient s'ajouter aux autres causes, d'ordre plus général, d'élargissement du spectre sémantique d'un verbe donné. Cet élargissement arrive à son maximum dans les deux verbes transitifs les plus communs : *faire* et *avoir*.

Il va sans dire que l'extension même et le caractère fluide des spectres sémantiques des verbes les plus communs opposent de grandes difficultés à une analyse qui chercherait à répartir de façon univoque cette partie du vocabulaire français en un nombre réduit de rubriques sémantiques.

C'est donc avec des réserves très réelles que nous nous engageons ici dans un tel essai de répartition des groupes transitifs.

Les verbes qui entrent dans notre classification doivent servir d'exemples de la riche matière lexicale — pratiquement inépu-

sable — engagée dans la transitivité. Nous n'avons recherché ni une grande rigidité des cadres utilisés, ni une ordonnance logique à prétentions philosophiques. Notre souci a été d'ordre plus pragmatique, ce qui nous a permis entre autre choses de répartir sans trop de scrupules de principe les sens nettement distincts d'un verbe sur différentes rubriques, en réunissant à l'intérieur d'une même rubrique les simples nuances de sens qui peuvent accompagner pour un verbe donné des oppositions de construction. C'est ainsi que nous mettons

confiner q.

dans la rubrique des objets « affectés », tandis que

confiner à qc.

sera rangé avec les objets de localisation. Au contraire, l'opposition

atteindre — atteindre à

sera traitée dans la même rubrique.

Dans beaucoup de cas, nous ne regardons un verbe donné que sous un seul ou quelques-uns de ses aspects sémantiques. C'est ainsi que nous traitons du verbe

tirer

sous la rubrique des verbes à objet affecté. Si nous avons visé à faire un relevé complet des possibilités sémantiques des verbes que nous classons ici par rubriques sémantiques, il aurait fallu mettre *tirer* également sous celle des verbes à objet effectué, car c'est vers ce sens que tend le verbe dans la combinaison

tirer le plan d'une maison

Nous devons donc nous contenter de montrer, pour quelques verbes significatifs à cet égard, une partie de la gamme des possibilités sémanto-syntactiques dont ils disposent. Nous ne pouvons pas évidemment être tant soit peu exhaustif sur chacun de nos mots dont nous nous servons comme exemples dans les pages suivantes.

Si l'on peut sans doute discuter tel ou tel de nos classements, notre but sera cependant atteint, si le catalogue qui suit fournit un certain nombre d'indications générales sur la corrélation qui existe entre la construction et le sens du groupe transitif.

Nous avons rangé les classes sémantiques de façon à commencer par les groupes où l'objet se présente vidé de tout élément de direction, de localisation, et à terminer par les groupes où l'idée de la localisation ou d'autres circonstances reste assez

vivante pour que le problème de la transitivité se pose pour le groupe entier, nous dirigeant ainsi du centre de la fonction transitive complète vers sa périphérie, et donc du domaine propre de l'objet direct à travers celui de la coexistence des objets directs et indirects vers la limite qui sépare objets indirects et compléments circonstanciels, et même pour certains cas un peu au-delà de cette limite.

Notons, avant de passer en revue les groupes sémantiques, que nous réservons pour le chapitre suivant l'étude de l'influence particulière exercée sur la forme de la transitivité par la catégorie grammaticale à laquelle appartient l'objet, et tout particulièrement l'étude des infinitifs objets. Des oppositions de forme telles que

commencer le jeu — commencer à jouer

n'entreront donc pas dans les rubriques du présent chapitre.

I. Le groupe transitif exprime une idée de création, de résultat de l'action.

Ce premier groupe d'objets, consacré depuis longtemps sous la rubrique d'«objets effectués», constitue la forme la plus évoluée de l'objet, celle pour laquelle des idées primitives de direction, de disposition, d'arrangement, d'aménagement ont cédé la place à un sens plus abstrait, celui qui élimine de l'idée d'action toute idée précise de modalité pour n'en garder que l'idée générale de résultat.

Il est intéressant de constater que du point de vue historique, l'étymologie des verbes appartenant à cette rubrique, à commencer par celle de *faire*, qui est au centre même du groupe, décèle généralement une évolution qui a amené un objet «affecté» à la valeur d'objet «effectué».

En français moderne, la limite entre ces deux groupes principaux de verbes transitifs reste d'ailleurs indéfinie dans beaucoup d'emplois particuliers.

C'est le cas par exemple pour le verbe *former*, qui dans
former un jeune esprit

garde la plénitude de sens première et amène un objet affecté, mais qui dans

former un projet

perd suffisamment de son sens primitif pour entrer dans le groupe qui nous occupe ici.¹

Et qui dira de quel côté de la ligne de partage se trouve
pétrir la pâte

Le sens propre de ce groupe admet également bien l'idée d'une malaxation et celle d'une fabrication, tandis que dans

pétrir du pain

l'objet passe nettement, de par son contenu propre, du côté des objets effectués. Les sens figurés du verbe se rangent tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des espèces d'objet :

Dieu nous a pétris du même limon, il nous a tous faits semblables et égaux (Boileau: Sat. V.)

s'oppose ainsi à l'exemple suivant, où il s'agit d'un objet affecté :

A mon plaisir j'ai pétri sa jeune âme (Voltaire: L'Enf. prod., I. 1).

De la même façon, *forger* reste à cheval sur les deux groupes :

forger le fer

représentant un cas net d'objet affecté, tandis que

forger l'épée

constitue un cas-pivot qui explique le passage d'un groupe à l'autre, et

forger de faux manuscrits

un cas net d'objet effectué, le contenu de l'objet déterminant le sens métaphorique du verbe.

Pour *fabriquer*, seuls des objets effectués entrent en ligne de compte.

Ces exemples suffiront, pensons-nous, pour souligner l'affinité des deux groupes principaux d'objets et en même temps leur réalité en tant que groupes séparés, tout en montrant la possibilité toujours existante du passage d'un groupe à l'autre. Ce passage n'est d'ailleurs pas à sens unique, comme nous aurons la possibilité de le constater en nous occupant ci-dessous du spectre sémantique du verbe *faire*.

Le changement de sens confère aux verbes de ce groupe une incomplétude sémanto-syntaxactique marquée, à laquelle correspond leur fonction de mots transitifs par excellence; même employés seuls, ils impliquent une idée indéterminée d'un objet résultant de l'action. L'absence depuis longtemps de toute notion

de localisation et de modalité rend compte de la prédominance pour ainsi dire complète de la transitivité directe que nous constatons pour ce groupe.

Voici un relevé des verbes et groupes verbaux les plus marquants de cette rubrique. Ici comme dans les rubriques suivantes, nous répartissons nos exemples en sous-groupes d'après la forme de la transitivité. Pour plus de brièveté, nous n'indiquons l'objet que dans les cas où il semble nécessaire de référer à des objets spécifiques.

A. Verbes à objet direct.

1. Verbes simples:

faire, avoir, fabriquer, exécuter, réaliser, entreprendre; construire, bâtir, élever, ériger, établir; — fonder, constituer (une équipe de travail), instituer (un nouveau régime); — créer, procréer, produire, engendrer, enfanter (un fils, des idées, des projets, des sentiments); — former (des figures, des sons; une association, une collection; un projet, une notion nouvelle, des espérances); — inventer, composer, confectionner, préparer, esquisser, ébaucher, élaborer, projeter; — causer, occasionner, provoquer, amener (un résultat, une rupture), soulever (de l'inquiétude)

2. Groupes verbaux:

mettre au monde (un enfant), mettre sur pied (un grand projet), faire naître (des difficultés, des sentiments)

B. Verbes à objet indirect.

1. Verbes simples:

aboutir à (un résultat), accoucher de (quelque grand projet)

2. Groupes verbaux:

donner naissance à, donner lieu à, être [la] cause de, être à l'origine de

C. Remarques sur des cas particuliers.

ABOUTIR: Le sens du verbe reste encore fréquemment complet, non transitif, souvent accompagné d'un complément de lieu:

ce projet n'aboutira jamais; — cette rue aboutit au centre de la ville; — je ne sais pas où aboutit ce sentier

Mais dans la mesure où le verbe est utilisé avec des sens figurés, la valeur locale du complément s'atténue facilement, le groupe verbe-complément se consolide, et finit par fusionner en formant dorénavant un groupe de caractère résultatif et ainsi pleinement transitif:

nos efforts ont abouti à un échec; — tout cela n'aboutira à rien (≠ ne donnera rien); — La force de Ferral, sa lucidité, l'audace qui avait transformé l'Indochine . . . aboutissaient à cet oiseau ridicule (Malraux: Cond. hum., p. 183). — Ou bien la discussion se terminera . . . par l'adoption d'une motion nègre-blanc . . . ou bien elle aboutira à des recommandations (Monde, 21-2-57).

ACCOUCHER: Le sens primitif plus général: *se coucher* pouvait être précisé en ancien français par un complément causal: *accoucher de maladie*. Ayant pris le sens actuel plus spécifique dans des combinaisons comme *accoucher d'un fils*, le groupe sémantique s'est resserré en groupe transitif, équivalant pour le sens à «mettre au monde». De là il n'y a qu'un pas à une foule d'emplois figurés qui consolident définitivement la fonction du groupe en excluant toute analyse séparée des valeurs sémantiques contenues dans le verbe et dans la préposition:

accoucher d'un bon mot, ~ d'un grand projet

AMENER: Accompagné à l'origine, et encore tout à fait normalement, d'un objet affecté:

amener un ami à la maison

ce verbe prend facilement des sens figurés, où l'idée plus abstraite de résultat s'installe dans le groupe transitif:

amener un changement, ~ bien des maux

AVOIR: Dans la mesure où ce verbe peut indiquer une action réelle, *avoir* devenant l'équivalent de *faire*, les groupes transitifs ainsi constitués rentrent dans la présente rubrique:

il eut un geste de désespoir

FAIRE: Les emplois multiples de ce verbe dans le sens central d'exécuter, de créer, n'ont pas besoin d'exemples. Mais on peut noter d'abord que par son sens actif tout à fait général, ce verbe est apte à se joindre à des substantifs verbaux pour former avec eux des groupes verbaux tantôt transitifs, tantôt intransitifs:²

faire une description (≠ décrire); — ~ *un mouvement* (≠ se mouvoir); — ~ *un effort* (≠ s'efforcer); — ~ *un rêve* (≠ rêver); — ~ *un voyage* (≠ voyager)

Notons en outre l'emploi de *faire* comme «verbum vicarium», emploi très généralisé dans la vieille langue et encore au XVII^e siècle, où le verbum vicarium pouvait s'accompagner de toutes sortes d'objets:

On regarde une femme savante comme on fait une belle arme; elle est ciselée artistement d'une polissure admirable (La Bruyère, I, 187, cit. Haase, § 71A).

La langue actuelle n'accepte dans cette fonction que le seul objet pronominal neutre *le*:

tu ne tiens pas la plume comme je le fais; — Je suis incapable de te parler. Lucile le fera (Plisnier: Fig. détr., p. 264).

En dehors de ces emplois à répétition, *faire* sert de «verbum vicarium» dans un sens plus vague et plus vaste, étant donné que ce verbe admet, surtout dans la langue familière, une foule d'emplois où un sens plus précis du verbe est appelé par l'objet, à savoir des combinaisons telles que:

Elle fait l'article (∴ elle vante sa marchandise). — *Avez-vous ce disque? — 78 tours! Non, je ne fais que le microillon.* — *Pour le déjeuner, nous faisons aussi le devant* (∴ nous servons aussi dans la partie de devant du restaurant). — *Le gouvernement ne fera pas quinze jours.* — *Mes souliers ne feront pas l'hiver.* — *Ce garçon a déjà fait deux ans de prison.* — *Alors Jeanne . . . qui le jour faisait deux ou trois ménages, mourut aussi* (Plisnier: Fig. détr., p. 28). — *Rolande Hervieu fait du théâtre: quoi de plus naturel?* (ibid., p. 76). — *Je comprends que Tiburce, — le ténor — «fait un cachet» chez la marquise de Poncin* (ibid., p. 110). — *Il faisait un dur gel* (ibid., p. 185). — *Brusquement il fit nuit et il fit froid* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 26). — *Il est voyageur de commerce et il me défend de faire le trottoir* (Cassou: Centre du M., p. 34). — *«Il va faire une de ces chaleurs!» fit distraitemment Raphaël en contemplant l'immense ciel vert où pâlisait une étoile* (ibid., p. 15). — *Il fait bon, dit Rieux, en s'asseyant. C'est comme si la peste n'était jamais montée là* (Camus: Peste, p. 266). — *Je suis sûre*

que demain tu vas me faire encore un peu de fièvre (Cassou: Centre du M., p. 227). — *En avait-il tiré des cordons de sonnette, «fait» des anti-chambres!* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 11). — *Il se fit donc la barbe lentement, se lava le visage, se savonna ensuite le torse* (ibid., p. 28). — *J'en ai fait des kilomètres pour la tuer, cette bestiole* (ibid., p. 32).

Ces différents emplois constituent un spectre sémantique extrêmement large et diffus, qui dépasse de beaucoup la rubrique présente pour recouvrir jusqu'à des rubriques où le problème de la délimitation de la catégorie de l'objet se pose très nettement (complément de mesure, v. ci-dessous: rubrique X). En dépassant dans ces cas extrêmes le sens normal d'un verbe transitif, le verbe garde toutefois les caractéristiques de la transitivité, incomplétude du sens du verbe et densité du groupe de détermination, et amène donc naturellement un objet direct.

Dans le chap. I de notre Introduction (p. 24), nous avons montré l'affinité pour certains verbes, parmi lesquels se trouve *faire*, entre le concept d'objet et celui d'attribut nominal:

deux et deux font quatre (etc.)

Nous renvoyons à cette page et aux exemples que nous y avons réunis.

FORMER: Lorsque ce verbe garde son sens le plus plein, l'objet qu'il détermine et qui le détermine sera un objet affecté:

éducation et instruction forment ensemble l'esprit des élèves;
— *peut-on, et doit-on, former le goût public?*

Cependant, nous venons de montrer que le spectre du verbe s'élargit facilement dans le sens de la création; où se trouve en effet, pour une combinaison telle que:

c'est tout cela qui forme un grand écrivain

la limite précise entre l'idée de la transformation et celle de la création? Et dans d'autres cas nous sommes nettement en présence d'objets effectués:

nous venons de former une association d'étudiants en pharmacie; — c'est le projet le plus surprenant qu'on ait jamais formé

Enfin, comme pour *faire*, il existe pour certains emplois une parenté évidente de l'objet avec l'attribut nominal:³

ce sont les anciens qui forment la majorité; — Ce mystère

formait le tissu de la vie d'Edla (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 69).

Dans l'exemple suivant, nous trouvons réunis les divers sens de ce verbe:

«*Je forme doucement mon répertoire. Je travaille mon contre-si*». Mais je me demandais si cette obsession et son amour ne formaient pas un seul et même rêve (Plisnier: Fig. détr., p. 78).

«*Verba dicendi*»: Ce groupe de verbes se trouve à cheval sur plusieurs rubriques. Pour

dire (murmurer, souffler, crier, hurler) un mot

nous avons affaire à un objet effectué. Pour

prononcer un mot

deux possibilités existent, illustrées par les exemples suivants, qui opposent un objet effectué à un objet affecté:

il a prononcé quelques mots de bienvenue; — comment prononcez-vous ce mot?

Nous retrouvons ici le verbe *former*, qui tend nettement, lui aussi, vers la valeur d'un *verbum dicendi*, témoins les deux exemples suivants:

Elle ne se mit à marcher qu'assez tard. A trois ans, elle ne formait encore aucun mot (Plisnier: Fig. détr., p. 26). — *Il se pencha sur elle, et contempla longuement les lèvres minces, tour à tour tendres et railleuses, et qui ne pouvaient former que des paroles loyales* (Cassou: Centre du M., p. 129).

Enfin, l'idée d'un sujet, d'un thème peut se présenter de façon à influencer la construction même d'un *verbum dicendi*; c'est pourquoi nous reviendrons à ces verbes dans une des rubriques suivantes.⁴

«*Figura etymologica*»: Les objets de la figure étymologique et certains objets apparentés peuvent être rangés dans la présente rubrique. C'est ainsi que nous avons des objets effectués dans les exemples suivants:

... le désir de jouer jusqu'au bout le jeu de l'organisation internationale (Monde, 1-2-57). — *Anaïs vivait sa vie* (M. Aymé: Conf. intell., p. 124). — *Je vécus donc, du*

rant ces derniers mois, une existence de basse noce, de filles et d'alcool, c'était tout ce que je pouvais me permettre pour le moment (Vialar: *Ecrit sur le s.*, p. 75). — *Il a vécu ce grand temps.*⁵ — *Osera-t-il sauter le saut?* — *Il faut maintenant sauter le pas* (Figaro, 18-2-57). — *La population mâle valide avait quitté le pays pour combattre le dernier combat dans les plaines de la Belgique* (F. Dickhaut). — *Bien! aimez vos amours et guerroyez vos guerres* (V. Hugo: *Odes II*, 10). — *L'agonie qu'elle a bafouée, elle l'agonisera à son tour* (G. Geffroy, cit. Plattner II, 2, p. 48). — *Quand nous aurons tremblé nos derniers tremblements* (Ch. Péguy: *Les Tapisseries*, p. 179).

Dans d'autres cas, on constate une affinité avec les compléments de mode, avec des variations correspondantes dans la construction de ce complément/objet; nous renvoyons pour ces cas à la rubrique XII du présent chapitre.

II. Le groupe transitif exprime une idée de possession, d'attribution, de donation, de prêt, etc.

Au centre de ce groupe de verbes transitifs se trouve le verbe de possession le plus abstrait, qui est

avoir

avec la multiplicité d'emplois qui en fait tantôt un verbe à sens plein, tantôt un verbe auxiliaire, dont ce n'est pas ici le lieu de considérer le fonctionnement.⁶

Deux verbes au sens un peu moins abstrait mais qui possèdent toutefois un très large spectre sémantique, à savoir

prendre,

donner

marquent le centre d'autres sous-groupes de la rubrique.

Comme pour la rubrique précédente, la séparation des objets qui entrent en ligne de compte d'avec les objets affectés n'est pas nette; elle reste même moins complète que pour le groupe des objets effectués. Strictement parlant, le seul *avoir* est arrivé au degré d'abstraction qui fait des objets qui l'accompagnent des objets sui generis, nettement différenciés par rapport aux objets

affectés; cependant par son étymologie, ce verbe aussi s'aligne quant au sens à des verbes tels que *tenir* (et *se tenir*) et *prendre*. Historiquement le point de départ reste donc dans le groupe des objets affectés. Dans les autres verbes que nous faisons entrer dans nos listes, on peut constater des degrés variables de généralisation, qui les rapprochent plus ou moins de l'idée abstraite de possession et de dépossession.

A. Verbes à objet direct.

1. Verbes simples:

avoir, posséder, tenir, détenir, garder, porter (un nom), comporter (des avantages), souffrir (quelques exceptions); — prendre, saisir, capter, assumer, revêtir (une importance formidable, un caractère de hardiesse); — obtenir, recevoir, accepter, trouver; — acquérir, acheter, gagner, procurer, emprunter, dérober, subtiliser (☉: voler, chiper), voler, escroquer, extorquer; — donner, offrir, octroyer, aliéner, fournir, prodiguer, attribuer, remettre, prêter; — payer, déboursier, rembourser, verser (une somme); — abandonner, céder, quitter, perdre

2. Groupes verbaux:

avoir à sa disposition, avoir en garde; — laisser aller, laisser tomber

B. Verbes à objet indirect.

1. Verbes simples:

disposer de, jouir de, participer à (de), relever de, manquer de

2. Groupes verbaux:

prendre possession de, entrer en possession de, prendre livraison de, faire main basse sur, se saisir de, s'emparer de; — faire don de, faire cadeau de, se dessaisir de, se déposséder de, se défaire de, se débarrasser de, se démettre de

C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect.

hériter — hériter de

D. Remarques sur des cas particuliers.

AVOIR: Il n'est pas possible d'analyser ici toute la variété d'emplois de ce verbe qui réalise, avec *faire*, la mise en rapport la plus généralisée de deux noms de «choses», donc un maximum de transitivité, avec un minimum de sens concret dans l'élément verbal.

Cette évolution vers la fonction d'un outil grammatical n'empêche cependant pas le verbe de garder aussi des sens plus concrets, ainsi, à côté de la possession pure et simple, celui de l'entrée en possession:

où peut-on avoir des billets? — j'ai eu cela pour un morceau de pain

Pour l'équivalence dans certains cas avec *faire*, v. la rubrique précédente.

Avoir à (faire qc.) équivaut à *devoir* et rentre ainsi dans la rubrique IV.

DISPOSER: Tandis que ce verbe, en tant que transitif direct:
disposer son appartement, ~ des chaises autour d'une table,
~ q. à la mort

se maintient nettement dans la rubrique plus générale des verbes à objet affecté, les emplois à transitivité indirecte, où la préposition *de* a perdu son sens «respectif» pour servir d'agent de liaison à valeur sémantique zéro, présentent une évolution de sens du groupe transitif vers l'idée simple d'une possession:

il dispose des moyens nécessaires pour agir; — il dispose d'une grosse fortune; — On finit par disposer, pour les nuits de fièvre, d'une longue histoire toute prête (Cassou: Centre du M., p. 233). — *On disposait d'une certaine aisance* (Vailland: La Loi, p. 132).

JOUIR: Malgré la différence, soulignée par Montaigne, entre *le jouir* et *le posséder*, le sens du premier de ces verbes a tendance à évoluer vers l'idée plus abstraite du second, et même vers celui, encore plus abstrait, d'*avoir*; par cette évolution, le verbe entre dans la présente rubrique:

cet homme ne jouit pas de toute sa raison

PARTICIPER: se construit normalement avec *à* comme agent de la liaison:

participer aux frais, ~ à la conjuration; — Non, le frère

et la sœur n'avaient pas la même façon de participer au secret du père (Cassou: Centre du M., p. 25).

Dans le sens de «avoir une part de, tenir de», c'est la préposition *de* qui entre en jeu :

le mulet participe de l'âne et du cheval

MANQUER: Ce verbe, qui possède plusieurs nuances de sens, à l'intérieur d'une idée générale de déficience, et plusieurs possibilités de constructions, transitives et intransitives :

l'affaire manque; — il a manqué dans son entreprise; — il a manqué le but; — il a manqué au rendez-vous; — il a manqué à son devoir

rentre dans la présente rubrique avec des emplois transitifs comme les suivants, dans lesquels *de* a perdu toute sa valeur sémantique «respective» :

il ne manque pas d'aplomb; — Elle avait certainement manqué de franchise à mon égard (Gary: Rac. du Ciel, p. 15). — *Le public manquait, en quelque sorte, de points de comparaison* (Camus: Peste, p. 93). — *Nous manquons de matériel, dit-il. Dans toutes les armées du monde, on remplace généralement le manque de matériel par des hommes. Mais nous manquons d'hommes aussi* (ibid., p. 166).

Le verbe possède une sorte de diathèse sui generis par l'opposition courante entre

il manque de courage et le courage lui manque

HÉRITER: Normalement transitif indirect, le verbe prend tantôt un objet de personne, tantôt un objet de chose :

hériter d'une tante, ~ de quelques sous

S'il y a deux objets simultanés, la construction est différenciée en objet direct pour la chose et indirect pour la personne:⁷

hériter qc. de q.

Très rarement, dans ce cas, on trouve une construction à deux objets indirects :

C'est apparemment de ces prédécesseurs que Saint Grégoire le Grand avait hérité du zèle barbare qui l'anima contre les Lettres et les Arts (Diderot: Pensées philosophiques, éd. Textes litt. fr., p. 29). — *Edla serait toujours entre eux comme cette propriété indivise dont on hérite de certains parents* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 77).

Une construction à un seul objet direct, qui était assez courante au XVI^e siècle, paraît encore sporadiquement en français moderne :

Le docteur Adams héritera la voiture et le coffret (Liberté, 17-1-57). — *J'ai hérité sa haine des hérétiques* (Anat. France, cit. L. XX^e s.). — *Albert, depuis qu'il avait hérité sa part de la fortune de son père* (A. Gide: Si le grain ne meurt, p. 228). — *Ils attendirent le juge. Mariette pensait à la fortune qu'elle allait hériter, don Cesare au regard dur des filles pauvres* (Vailland: La Loi, p. 286).

Les différences de construction n'impliquent aucune nuance de sens, de ayant ainsi sans conteste la valeur sémantique zéro.

III. Le groupe transitif exprime une idée de perception, de connaissance, de croyance.

Les verbes simples de ce groupe prennent pour la plupart des objets directs. Au centre du groupe se trouve le verbe *voir* qui indique depuis l'indo-européen la perception par les yeux, mais qui s'élargit facilement, aussi bien à travers les ramifications de l'indo-européen (mots germaniques pour «savoir») qu'à l'intérieur du spectre sémantique du français moderne, vers le sens plus général et abstrait qui est représenté normalement en français par *savoir*. Cet autre verbe central du groupe marque d'ailleurs une évolution sémantique semblable, mais basée sur un autre des sens de l'homme.

Au centre du groupe il faut placer également *entendre*, *sentir* et leurs synonymes plus ou moins proches.

Enfin, un apport considérable au groupe est constitué par les emplois figurés de verbes prenant à l'origine un objet affecté dans le sens strict de ce terme, tels *comprendre*, *concevoir*, *penser*, etc., où l'idée première d'un maniement des objets s'est spiritualisé depuis longtemps.

Dans d'autres cas c'est l'idée de direction qui forme le point de départ et qui reste visible dans la forme même de l'objet. Nous en parlerons ci-après dans les Remarques, où nous nous occuperons des quelques cas dans lesquels la transitivité, pour un verbe de ce groupe, se présente sous la forme indirecte.

A. Verbes à objet direct.

1. Verbes simples:

voir, observer, considérer, contempler, entendre, écouter; — sentir, éprouver, ressentir, pressentir; — percevoir, apercevoir, découvrir, discerner, distinguer, remarquer, envisager, dévisager, examiner, détailler,⁸ peser (qc. mûrement); — savoir, posséder (l'anglais), concevoir, comprendre, apprendre, constater, avérer, vérifier, imaginer, soupçonner; (se) rappeler, oublier

2. Groupes verbaux:

prendre en considération, mettre à l'épreuve, tirer au clair

B. Verbes à objet indirect.

1. Verbes simples:

douter de, hésiter sur

3. Groupes verbaux:

jeter un regard sur, jeter un coup d'œil sur, jeter les yeux sur, avoir l'œil à (sur), ouvrir l'œil sur, arrêter le regard sur; — prêter l'oreille à; — se sentir de, se ressentir de; — s'apercevoir de, faire la découverte de, avoir vent de, s'y entendre en, se connaître en, avoir connaissance de, faire l'expérience de, se tromper de (sur), se méprendre sur; — se douter de; — se souvenir de

C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect.

regarder — regarder à; goûter — goûter à; tâter — tâter à (de); connaître — connaître de; juger — juger de; ignorer — ignorer de; croire — croire à (en)

D. Remarques sur des cas particuliers.

APERCEVOIR: Ce verbe continue, dans sa forme simple, à être centré sur l'idée même de la perception par les sens, mais une perception qui n'est pas nécessairement le résultat d'«un temps de recherche ou d'attention (L. XX)»:

Il eut juste le temps d'apercevoir les sièges mal équarris, l'armoire faite de planches grossièrement assemblées. . .
(Vialar: *Ecrit sur le s.*, p. 26).

Le groupe pronominal *s'apercevoir de* est nuancé plutôt dans le sens de «se rendre compte de, constater, découvrir.»

APPAROIR: Nous avons parlé dans notre Introduction de l'analyse douteuse de certains verbes impersonnels suivis d'une proposition subordonnée introduite par *que*, sujet ou objet du verbe impersonnel. Dans ce groupe, il faut comprendre *il appert que. . .* Et nous rappelons que le latin admettait dans de tels cas un accusatif + infinitif aussi bien qu'un nominatif + infinitif.⁹

ÉPROUVER: Ce verbe présente un glissement de sens qui lui fait recouvrir plusieurs rubriques sémantiques: «mettre à l'épreuve > faire l'expérience de > connaître > avoir»:

éprouver un instrument, ~ son courage, ~ la douleur de l'enfantement, ~ un revers de fortune; — le navire a éprouvé des avaries; — Certains actes éprouvent l'âme des enfants, comme un diamant le verre d'une vitre (Plisnier: *Fig. détr.*, p. 56). — *Quand Lucile, à chaque minute, le réalisait, il poursuivait ses occupations quotidiennes, ses pensées, éprouvant la tendresse, le bonheur, comme l'été, on reçoit le soleil du jour* (ibid., p. 262). — *J'éprouve une angoisse étrange, qui n'est ni plaisir ni peine* (ibid., p. 109). — *J'éprouve même un certain plaisir à me trouver seul avec Thérèse* (ibid., p. 73).

POSSÉDER: Par un emploi métaphorique, ce verbe passe de la rubrique précédente dans celle des verbes de la connaissance dans des expressions telles que

posséder l'anglais à la perfection

DOUTER: Transitivement bivalent, avec un équilibre pour ainsi dire complet entre les deux fonctions opposées, ce verbe a recours à un *de* porteur à l'origine d'un sens respectif pour arriver à des emplois aujourd'hui nettement transitifs. Ainsi, dans la phrase

il doute de tout

le sens de la préposition est assez effacé pour qu'il soit naturel d'y voir une transitivité certaine. On n'a qu'à comparer avec

quant à cela, il doute encore

pour saisir avec netteté la distance entre l'ancien complément circonstanciel mué en objet et le nouveau, dans lequel le sens

respectif a pris une forme plus accentuée, qui s'accompagne d'une pause séparant le complément circonstanciel du groupe sujet—verbe.

Pour

se douter de qc.

l'évolution vers la transitivité part de la même base; elle est plus complète, puisque, pour le verbe ainsi nuancé, comportant le sens d'une vague croyance, un emploi intransitif, accompagné ou non d'un complément circonstanciel à sens plein, n'est plus possible en français moderne; au simple *je doute* intransitif ne s'oppose plus une forme médiale correspondante **je me doute*, tandis que l'emploi transitif est tout à fait courant:

J'avais vingt ans . . . car j'ai eu vingt ans, on ne s'en douterait pas à me voir (Vialar: Ecrit sur le s., p. 71).

REGARDER: Dans le sens d'une perception visuelle, le verbe est directement transitif:

il regarde sa montre

Si l'on veut indiquer plus précisément une direction du regard, on peut se servir de la préposition *à*, qui par le fait de l'opposition avec la construction à transitivité directe maintient le complément assez près d'un complément circonstanciel:

il regarde à sa montre

D'ailleurs un tel emploi est relativement rare.

Normalement, pour marquer la direction du regard, on a recours à la préposition *vers* ou à la locution prépositionnelle *du côté de*, dont le sens est toujours plein, et par là réfractaire à la fonction d'agent de liaison de la transitivité:

elle regardait longuement vers la forêt; — Il avait cessé de regarder vers le large, vers l'infini (Vialar: Ecrit sur le s., p. 30).

Lorsque le verbe prend le sens plus nettement psychique de «porter l'attention sur, penser à», nous constatons un certain équilibre et une équivalence presque complète entre

regarder la dépense et regarder à la dépense^{9bis}

Que l'on compare les exemples suivants:

En cela il n'a regardé que l'intérêt général (Dict. de l'Acad.).
 — *Avec lui je ne regarde point à mes intérêts* (ibid.). —
Regardez ce que vous refusez (ibid.). — *Regardez bien à ce que vous allez dire* (ibid.). — *Pour moi, je ne regarde*

rien quand il faut servir un ami (Molière: Bourg. gent. III., 6). — *Je regarde bien moins au nom qu'on signe, qu'aux actions qu'on fait* (Molière: Dom Juan, IV, 4). — *Voici la librairie où je regardais les livres: je les regarde toujours* (Plisnier: Fig. détr., p. 73). — *Il le rejoignait déjà, quant Tarrou qui semblait regarder à ses pieds lui dit: Qui vous a appris tout cela, Docteur?* (Camus: Peste, p. 145).

GOÛTER: Dans le sens premier de la perception par la bouche, aussi bien que dans le sens d'une jouissance spirituelle, on trouve, avec une nuance de sens très légère, parfois imperceptible, les deux transitivités, directe et indirecte:

Goûtez ce tabac (Littré, art. goûter). — *J'ai goûté à votre tabac* (ibid.). — *Le cuisinier n'a pas goûté cette sauce* (ibid.). — *Quand voulez-vous goûter à notre vin* (ibid.). — *La chèvre qui veut goûter à tout* (G. Sand: La Famille de Germandre, p. 207, cit. Storm: Præp., p. 3). — *Il nous a fait goûter le plaisir de vivre avec lui* (Figaro, 7-1-57). — *Un moment venu, nombre d'intellectuels, las de se raidir et de s'ennuyer dans la tour d'ivoire, ont goûté sans vergogne aux plaisirs ordinaires . . .* (Duhamel: Scènes de la vie future, III, cit. Robert, Dictionnaire alphab. et anal. de la langue française).

TÂTER: Dans le sens de «examiner par le tact, par le toucher», ce verbe est normalement un transitif direct:

tâter une étoffe, ~ le poulx; — Le baron tâta sa poche droite (Malraux: Cond. hum., p. 202).

De même dans le sens figuré qui s'y rattache:

tâter le chemin, ~ le vent, ~ l'ennemi

Avec le sens de «goûter», on trouve parfois la transitivité directe

tâter les sauces

Plus souvent, ce sens amène une transitivité indirecte, introduite par à ou de:

tâter à un mets — tâter d'un mets; — je n'en tâterai pas

La construction avec *de* sert également pour des emplois figurés du même sens, comme cela peut être le cas pour le dernier exemple cité. Voici encore un exemple du sens figuré:

Alors, reprit le commissaire, Matteo aussi veut tâter de la Mariette (Vailland: La Loi, p. 84).

CONNAÎTRE: Prend normalement un objet direct:

Etudiez la cour et connaissez la ville (Boileau).

Une transitivité indirecte est amenée forcément lorsque le verbe prend la forme d'un réfléchi médial

se connaître en (peinture, etc.)

En dehors de ce cas, la transitivité indirecte existe, dans le langage juridique surtout, lorsque le verbe prend le sens de «avoir le droit de statuer, de se prononcer sur»:

L'O.T.A.N. et le Conseil de l'Europe ont eu à connaître de cette affaire avant les Nations Unies (Monde, 21-1-57).

— *M^e Sogno a connu de toutes les vicissitudes des testaments successifs et dernières volontés de remplacement de sa cliente* (Libération, 17-1-57).

On voit que la construction à objet indirect du dernier exemple souligne que c'est de par ses fonctions juridiques que l'avocat en question a pris connaissance des faits mentionnés.

JUGER: est directement transitif dans le sens de «décider en qualité de juge, d'arbitre»:

juger le procès en dernier ressort

Dans le sens de «apprécier, avoir une opinion sur», les deux constructions

juger qc. — juger de qc.

coexistent sans présenter une distinction très nette:

juger la distance — juger de la distance; — Jugez de ma joie! — Il faut que les gardes jugent eux-mêmes du moment propice (Camus: Peste, p. 164).

IGNORER: Normalement transitif direct, ce verbe prend occasionnellement un objet indirect, sans distinction particulière de sens; mais cette construction est réservée en français moderne aux emplois où le verbe est accompagné de la négation:

*vous n'ignorez de rien; — afin que nul n'en ignore*¹⁰

CROIRE: La transitivité de ce verbe est normalement directe:

croire q. sur parole, ~ tout ce qu'on raconte, n'en pas ~ ses yeux, ~ que tout va bien

Lorsqu'il s'agit d'un acte de foi ou d'une confiance plus ou moins permanente, la transitivité est d'ordinaire indirecte, la liaison étant établie à l'aide de *en* ou de *à*:

croire en Dieu, ~ au Ciel, ~ au Diable, ~ à l'Enfer, ~ aux revenants, ~ à la vertu, ~ à l'amour; — il ne croit ni

à Dieu, ni à Diable; — croire en q., ~ en la médecine, ~ aux médecins; — il ne croit plus qu'en lui-même; — Il crut à une altercation (Malraux: Cond. hum., p. 143). — Si on ne croit à rien, on est obligé de croire aux qualités du cœur, quand on les rencontre (ibid., p. 175).

La séparation des deux constructions n'est pas toujours très nette, témoin les deux formes de cette phrase de tous les jours
*je ne le crois pas — je n'y crois pas*¹¹

IV. Le groupe transitif exprime une idée de possibilité, de nécessité, de convenance.

Ce groupe très restreint est représenté surtout par les deux verbes

pouvoir
devoir

qui sont directement transitifs, et qui dans leur emploi comme verbes modaux forment des groupes très denses avec des infinitifs objets (v. ci-dessous, ch. X). On peut ajouter encore à ce groupe les verbes

essayer
tâcher
tenter

qui sont aussi des transitifs directs, mais dont le premier possède des variantes indirectes, d'abord sous la forme d'objets partitifs:

essayer de tout, ~ de tous les métiers

puis plus généralement avec un *de* à nuance respective:

essayer d'un nouveau maître; — on voulut essayer de lui

En plus de ces constructions, on peut noter une variante médiale à objet indirect

s'essayer à

Mentionnons en outre l'emploi de

avoir à

avec des infinitifs objets dans le sens de «devoir», et de

chercher à (inf.)

dans le sens d'«essayer».

Appartiennent enfin à cette rubrique les trois verbes indirectement transitifs:

convenir à, aller à, suffire à

Les constructions impersonnelles

il faut + inf. (cf. *il le faut*), *il vaut mieux + inf.* (cf. *cela vaut mieux*), *il suffit de + inf.* (cf. *cela suffit*), *il importe de + inf.*, *il convient de + inf.*, *il est convenable de + inf.*, *il est temps de + inf.*

se prêtent mal à une analyse grammaticale non-équivoque et la même pour tous les cas, en ce qui concerne la fonction du terme qui suit la construction impersonnelle. Dans la mesure où l'on se décide à voir dans les séquences de ces impersonnels des compléments d'objets, il faudra les ranger dans le groupe étudié ici.¹²

Notons pour terminer deux groupes verbaux à objet indirect :

avoir (ou *trouver*) [*le*] *moyen de + inf.*, *avoir besoin de*

V. Le groupe transitif exprime une idée de volonté ou de sentiment.

Les verbes volitifs et affectifs forment un groupe assez richement nuancé, composé de verbes foncièrement transitifs. Pour un certain nombre des verbes simples de ce groupe, la trace de valeurs métaphoriques anciennes détermine une transitivité indirecte, obtenue surtout à l'aide de la préposition *à*, dont la valeur de localisation est en général très atténuée, ou inexistante.

Voici un relevé des verbes les plus importants du groupe :

A. Verbes à objet direct.

1. Verbes simples :

vouloir, exiger, imposer, ordonner, demander, réclamer, solliciter; — *permettre, admettre, accepter, écouter* (≠ «obéir à»), *tolérer, souffrir, défendre, refuser, rejeter, interdire, décider, résoudre*; — *aimer, désirer, espérer, souhaiter, convoiter, ambitionner, affectionner, préférer*; — *apprécier, estimer, priser, respecter, révérer, vénérer, adorer*; — *haïr, détester, abhorrer, exécrer, dédaigner, mépriser*; — *craindre, redouter, appréhender, plaindre*

2. Groupes verbaux:

tenir en estime, tenir en respect, avoir en horreur

B. Verbes à objet indirect.

1. Verbes simples:

insister sur, acquiescer à, accéder à, adhérer à, convenir de; — obéir à,¹³ obtempérer à, triompher de; — aspirer à (ou après), répugner à, tenir à, jouir de, raffoler de, désespérer de, compatir avec (à)

2. Groupes verbaux:

se décider à, se résoudre à, se soumettre à, se conformer à, se résigner à, se rabattre sur; — se plaire à, se complaire à, s'intéresser à (ou: pour), s'éprendre de, se passionner de (à, pour), se préoccuper de, se féliciter de; — se fâcher contre, en vouloir à; — avoir le désir de, avoir le goût de, avoir un culte pour, sympathiser avec, avoir pitié de, garder rancune à, avoir de la répugnance pour, se lasser de (à; — cf. XI), se ficher de, se foutre de; — avoir peur de

C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect:

prétendre — prétendre à; renoncer — renoncer à; consentir — consentir à; souscrire — souscrire à; décider — décider de; commander — commander à (sur); statuer — statuer sur

D. Remarques sur des cas particuliers.

PRÉTENDRE: Les emplois directement transitifs correspondent normalement à une nuance nettement volitive du sens:

je prétends ma part dans les bénéfices; — que prétendez-vous de moi?

Orienté vers la simple aspiration, ou bien vers l'affirmation d'une qualité, *prétendre* se construit avec un objet indirect:

prétendre aux honneurs, ~ à l'esprit

RENONCER: est directement transitif dans le sens de «désavouer»:

renoncer q. pour son parent

La transitivité indirecte implique normalement l'idée d'un désistement:

renoncer à une succession, ~ à une entreprise, ~ à soi-même; — Il faut prendre des risques ou accepter de renoncer à ses rêves, à soi-même (Plisnier: Fig. détr., p. 136). — Je ne renonçais point à le dissuader de ce dessein romanesque (ibid., p. 262).

Pour obtenir l'effet d'une plus grande densité de l'expression, un écrivain pourra cependant choisir la forme transitive directe pour des nuances de sens qui relèvent normalement de la transitivité indirecte:

C'est un des nombreux cas où les humains veulent des profits contradictoires et n'admettent pas que s'ils choisissent l'un, ils doivent renoncer l'autre (Julien Benda: Le rapport d'Uriel, p. 67). — Ils citent un écrivain d'idées lequel, pour éviter un «qui», accepte de renoncer un nuancement important (ibid., p. 113).

Ce sont là des cas-limite caractéristiques entre la grammaire et la stylistique.

CONSENTIR: Ce verbe prend le plus souvent un objet indirect: *consentir au mariage; — je n'y consentirai jamais; — J'ai entendu tant de raisonnements qui ont failli me tourner la tête et qui ont tourné suffisamment d'autres têtes pour les faire consentir à l'assassinat (Camus: Peste, p. 274—275).*

Cependant, la transitivité directe n'est pas rare, d'abord dans le langage administratif:

consentir un emprunt, ~ de nouveaux impôts; — En Angleterre, la Réforme a consenti la constitution hiérarchique du clergé (Quizot, cit. Plattner, II, p. 77)

puis aussi, lorsque le verbe est suivi de deux objets:

Chaque sacrifice qu'elle lui consentait (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 11).

SOUSCRIRE: Directement transitif dans le sens précis d'«engager sa signature»:

souscrire un contrat

le verbe est indirectement transitif pour des nuances de sens figurés:

C'est à ces trois affirmations que les républicains populaires acceptent de souscrire (Monde, 31-1-57). — *J'ai appris que j'avais indirectement souscrit à la mort de milliers d'hommes, que j'avais même provoqué cette mort* (Camus: Peste, p. 272).

La limite des deux constructions n'est cependant pas précise:

souscrire l'emprunt — ~ à l'emprunt; — . . . *l'épargne française . . . avait souscrit les actions ou obligations des affaires commerciales recommandées par les Etablissements et les grandes banques d'affaires* (Malraux: Cond. hum., p. 274).

Avec une transitivité double on trouve:

souscrire un million à l'emprunt

à côté de:

souscrire à l'emprunt pour un million

VOULOIR: Nous avons indiqué dans notre Introduction¹⁴ que ce verbe peut se construire avec un objet partitif introduit par *de*; les exemples suivants de cette construction montrent que la nuance partitive peut être assez effacée, ce qui fait tendre la construction vers une fonction transitive indirecte pure et simple:

Mais de l'Europe, telle qu'on nous l'offre, non . . . , vraiment, nous ne voulons pas (J. M. Hermann, dans: Libération, 17-1-57). — *Elles ne veulent pas de mon amitié* (M. Aymé: Contes chat, p. 16). — *Nous ne voulons plus de ça, . . . nous ne voulons plus être le jardin zoologique du monde, nous voulons des usines et des tracteurs* (Gary: Rac. du Ciel, p. 230).

DÉCIDER: peut être directement ou indirectement transitif avec à peu près le même sens:

cet événement à décidé [de] son sort; — Il aurait suffi que je décide quelque chose pour que vous vouliez le contraire (Vialar: Ecrit sur le s., p. 42). — *Rieux ne pouvait pas en décider, mais il pensait que le service de dératisation devait intervenir* (Camus: Peste, p. 25).

COMMANDER: prend normalement un objet direct:

commander une armée, ~ une expédition, ~ un veston, ~ un cocktail

Mais la transitivité indirecte, introduite par *à* ou *sur*, n'est pas rare:

*Commandez à vos valets! — il ne commande plus à ses désirs ;
— Sur cent peuples nouveaux Bérénice commande* (Racine: Bér. II, 2).

STATUER: est directement transitif dans le sens de «ordonner»:
statuer une enquête

Dans le sens de «prendre une décision», le thème de la décision est introduit par *sur* (cf. ci-dessous, VI):

La veille du jour où l'on devait statuer sur le renvoi d'Irma devant la Chambre des mises en accusation, j'avais voulu la visiter (Plisnier: Fig. détr., p. 224). — *Il y avait aussi les importants, qui priaient leur visiteur de laisser une note résumant son cas et qui l'informaient qu'ils statueraient sur ce cas* (Camus: Peste, p. 122).

VI. Le groupe transitif exprime le rapport entre une énonciation, une réflexion, etc. et ce qui en constitue le contenu, le thème, le sujet.

Un premier groupe des verbes de cette rubrique est formé par les «verba dicendi (v. declarandi)», ayant pour centre le verbe *dire*

Que ces verbes soient bivalents ou monovalents quant à la transitivité, ils prennent normalement dans la fonction transitive un objet direct qui exprime ce qui résulte de l'énonciation en question; un tel objet s'apparente donc aux objets effectués; on sait que dans les incisives, *dit-il* alterne avec *fait-il*.

Pour une autre série de verbes apparentés à ceux du premier groupe, l'objet indique non pas le contenu d'une énonciation, mais le thème, le sujet sur lequel porte une énonciation, une réflexion ou une autre activité semblable de l'esprit. Un tel thème est introduit le plus souvent par un *de* respectif, dont la forme renforcée sera *sur*; dans d'autres cas, la forme de la transitivité repose sur une idée de direction, au figuré, exprimée par la préposition *à*.

Ces deux groupes apparentés et cependant quelque peu dissemblables comportent un certain nombre de chevauchements qui montrent leur affinité.

Voici un relevé des verbes principaux de cette rubrique:

A. Verbes à objet direct.

1. Verbes simples:

dire, préférer, prononcer, énoncer, articuler, exprimer, émettre, débiter, placer, redire, répéter, expliquer, demander; — déclarer, annoncer, communiquer, publier, proclamer, divulguer, confier, répandre, conter, raconter, narrer, taire; — crier, clamer (sa douleur, sa culpé), vociférer (des injures), hurler, murmurer, chuchoter, souffler, toucher (quelques mots), lâcher (quelques mots), sortir (quelques mots)

2. Groupes verbaux:

laisser tomber (quelques mots), faire savoir, faire connaître, rendre public

B. Verbes à objet indirect.

1. Verbes simples:

réfléchir à (ou: sur), spéculer sur, discourir de (ou: sur), bavarder de, jaser de (choses et d'autres), revenir à (ou: sur), insister sur

2. Groupes verbaux:

faire part de, rendre compte de, s'informer de, faire la remarque de, se dédire de, se cacher de, se taire de, garder le secret sur; — il s'agit de, il est question de

C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect.

témoigner (de), augurer (de), répondre (à, de), parler (de, sur), causer (de, sur), discuter (de, sur), débattre (de, sur), traiter (de), penser (à), songer (à, de), rêver (de, à, sur), méditer (sur), ruminer (sur)

D. Remarques sur des cas particuliers.

DIRE: est pour ainsi dire toujours directement transitif; si l'on veut indiquer spécifiquement le sujet et non le contenu d'une énonciation, le verbe change en même temps que la construction, et on dit *parler* (etc.) *de qc.*

L'expression

dire d'un, dire d'autre

où l'on trouve le *de* respectif, est tout à fait vieillie. Et le *de* qu'on trouve dans

on dirait d'un fou à côté de on dirait un fou

a probablement une toute autre origine.¹⁵

Des emplois elliptiques de *dire* ne sont pas rares, ni dans le style familier: *Dites!* ni dans le style soutenu: *J'ai dit*.

Dans les combinaisons

avoir à dire, trouver à dire

où le sens de l'emploi absolu a évolué, un complément/objet «thématique» est introduit régulièrement par *à* ou *sur*:

il n'y a pas à dire à cela; — il trouve à dire sur tout

CONTER, RACONTER, NARRER: Ces trois verbes sont toujours directement transitifs, malgré le fait que l'objet peut avoir un sens très exactement thématique; c'est ainsi qu'on peut aussi bien

raconter une histoire

que

raconter sa vie

et même

conter Rome (Mme Sévigné, cit. Plattner, II, p. 78). —

*raconter l'oncle Jules*¹⁶

Le groupe figé

en conter

prend un objet indirect, avec *à*, faisant fonction d'objet unique, puisque l'objet premier *en* est vide de sens, pour les acceptions de «tromper, abuser, courtiser», qui font sortir ces cas de notre rubrique.

CRIER: Ce verbe possède un éventail assez étalé d'objets directs, indiquant le contenu du cri en tant qu'énonciation faite à haute voix:

crier qc. d'une voix forte, ~ la vérité, ~ son mécontentement, ~ une nouvelle sur les toits, ~ sa marchandise, ~ des meubles (etc., ≠ vendre à la criée), ~ les journaux; — Des vendeurs de journaux encore endormis ne crient pas les nouvelles, mais adossés aux coins des rues, offrent leur marchandise aux réverbères dans un geste de somnambules (Camus: Peste, p. 135). — *Il avait déjà assez de*

contrôle sur soi-même pour ne pas crier sa haine (Vail-land: La Loi, p. 202).

Du cri à proprement parler:

crier «*misère*», ~ «*merveille*», ~ «*miracle*», ~ «*vengeance*» peuvent se développer des objets où cette première analyse n'est plus valable. Cet oubli de l'origine de la construction a probablement amené

crier famine, ~ *la faim*¹⁷

Le même développement a changé la fonction des éléments dans

crier «*à l'assassin*», ~ «*au voleur*», ~ «*au feu*»

puisque l'on peut dire aussi bien

crier au meurtre, ~ *au vol*, ~ *à l'injustice*, ~ *au scandale*,
~ *à la cabale*

où *crier* à pris le sens nouveau de «*dénoncer*».

C'est au contraire d'un emploi d'abord intransitif de *crier* que partent différentes combinaisons avec les prépositions *après* et *contre*:

crier après la soupe; — *crier contre* (ou: *après*) *q.* (≠ gronder *q.*)

Pour le dernier sens, l'usage populaire garde les vestiges d'une construction à objet direct:

crier q.

RÉFLÉCHIR: En tant que transitif direct, le verbe garde le sens primitif («*renvoyer*») emprunté au latin et qui n'entre pas dans la rubrique présente. Partant d'une ellipse latine (*reflectere* [*mentem, animum*]), le sens qui nous occupe ici comporte en plus de l'emploi absolu

réfléchir

la possibilité d'une transitivité indirecte, partie de compléments introduits au moyen de *à* ou de *sur* et indiquant à l'origine la direction ou le domaine, c'est-à-dire le thème de la réflexion; ces compléments forment depuis longtemps des unités consolidées avec le verbe; ce sont maintenant des objets indirects:

Il ne se lassait pas de réfléchir à ses lectures (M. Aymé: Contes chat., p. 34—35). — . . . *écrivain ayant profondément réfléchi sur la nature humaine* (Figaro, 7-1-57).

DISCOURIR: possède la même possibilité que le verbe précédent d'une transitivité indirecte, introduite ici par *de* ou *sur*:

discourir de tout, ~ sur la politique

La construction directement transitive, courante au XVI^e siècle et au début du XVII^e, n'est plus possible.

REVENIR: Ce verbe primitivement intransitif garde encore son sens premier à côté du sens figuré, et donc la possibilité de se construire avec un complément de lieu:

revenir à la maison, ~ sur le pont, ~ sur le lieu du crime

Lorsque l'élément de localisation passe au sens figuré, le complément glisse vers la fonction d'objet indirect:

revenir à ses études (≠ reprendre, recommencer); — *revenir à la santé* (≠ retrouver, recouvrer); — *ne revenons plus sur cette question controversée*; — *L'on comprendrait mal que . . . le gouvernement français paraisse vouloir revenir sur le programme défini* (Monde, 27-2-57).

INSISTER: Ce verbe ne possède plus de sens local; les combinaisons avec *sur* introduisent des objets indirects nettement constitués:

insister sur un point; — *j'insiste sur ma participation aux frais*

Au XVII^e siècle, on disait aussi *insister à qc.*; cette construction a complètement vieilli.

IL S'AGIT: Cette locution impersonnelle, qui s'apparente quant au sens aux verbes que nous réunissons dans la présente rubrique, est transitive monovalente et ne peut se construire qu'avec un *de* complètement vidé de son sens:

il s'agit de sa vie

Rappelons, pour le même sens et la même construction, le tour un peu vieilli *de quoi il retourne*:

. . . qui sait donc de quoi il retourne en fait de création littéraire (E. Henriot, dans: Monde, 13-2-57).

TÉMOIGNER: Les deux constructions se tiennent presque en équilibre, avec une très légère nuance de sens, la construction avec *de* pouvant insister davantage sur l'idée d'une affirmation consciente:

pourquoi témoigner tant de zèle? — Pour lui témoigner son autorité de chef, il l'obligeait à faire des choses périlleuses (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 11). — *Comme le témoignent ces agréables vers* (Gérusez). — *Je témoignais du désir de partir pour Laubièrre* (E. Daudet). — *Tout*

cela témoigne d'un goût très sûr. — Tous les contemporains en témoignent (Gérusez).

Plattner, à qui nous empruntons quelques-uns de ces exemples, a noté un emploi de *là-dessus*, correspondant à une transitivité avec *sur*, dont nous n'avons pas d'autres exemples:

Ce sommeil même témoignait assez là-dessus (A. de Musset).

AUGURER: Ce verbe est directement transitif dans le sens de «prédire, prévoir»:

augurer un grand malheur

Combiné avec *bien* ou *mal*, le verbe s'emploie avec un objet indirect, introduit par *de* et indiquant le sujet auquel se rapporte la prévision:

cela augure bien (mal) de l'avenir prochain

Les deux sens et les deux constructions qui s'y rapportent représentent donc très exactement, réuni en un seul verbe, le double caractère de la présente rubrique (cf. ci-dessus).

RÉPONDRE: L'objet direct indique le contenu de la réponse:

que répondez-vous? — je n'ai rien à répondre; — je ne répondrai que ceci: que tout cela est faux

Avec *à*, on indique à qui ou à quoi la réponse s'adresse

Répondez-lui! — Répondez-y! — Répondez à mes questions!

C'est là un objet d'intérêt caractérisé, et qui peut se combiner avec l'objet de contenu dans la même expression (v. chap. XI; cf. aussi ci-dessous, rubrique VII).

L'objet indirect avec *à* s'emploie en outre avec d'autres objets de choses, prenant ainsi différentes nuances de sens:

répondre à la confiance de q.; — des objets qui répondent les uns aux autres

Avec *de*, on indique une garantie:

répondre de ses actions; — je réponds de lui; — je réponds du succès

PARLER: De par sa formation même (*parabola* + *are*) ce verbe est à l'origine un «transitif impliqué» qui équivaut à un intransitif. A côté de l'emploi intransitif, une transitivité nouvelle s'est développée selon deux lignes, qui continuent à exister. Si l'on veut spécifier la langue que quelqu'un parle, cette idée d'un contenu ou d'un résultat de la fonction verbale amène la transitivité directe:

parler sa langue maternelle; ~ français, ~ patois

Si la notion verbale se complète et se précise quant au sujet sur lequel on parle, nous avons un complément/objet introduit par *de* ou *sur*, la première construction étant comme d'habitude plus nettement transitive que la seconde :

parler des derniers événements, ~ de la politique actuelle, ~ de la pluie et du beau temps, ~ de soi-même, ~ de son travail; — savoir parler sur tous les sujets, ~ devant un auditoire restreint sur ses travaux en cours

Avec un sens général, marqué par l'absence d'article devant l'objet, la transitivité directe est courante pour un certain nombre d'objets :

parler politique, art, livre, chiffons; — elle parle vigne et troupeau comme un adepte; — Ils ont parlé droit et morale, ils ont plaidé . . . l'action civilisatrice de la France (Monde, 21-2-57).

Très rarement, et avec une note de style très personnel, on trouve la transitivité directe en dehors des conditions définies ci-dessus :

A mes élèves de Strasbourg et de Paris avec qui j'ai si souvent parlé ce livre (André Piganiol: Histoire de Rome, Paris 1949).

On peut supposer que les différentes constructions de *discuter* et de *penser* ne sont pas tout à fait étrangères à cette dernière extension des possibilités constructives de *parler*.

CAUSER: possède à peu près les mêmes possibilités de construction que *parler* :

causer de ses affaires, ~ de littérature, ~ de peinture; — causer littérature, ~ peinture, ~ chiffons

Sur sera plutôt rare avec *causer*, qui indique surtout une conversation à bâtons rompus, contraire à l'insistance sur le thème qui est exprimée par *sur*.

DISCUTER: Pour indiquer le sujet d'une discussion, trois constructions sont possibles et pratiquement équivalentes :

discuter un problème

„ d' „

„ sur „

Exemples:

. . . une politique qu'ils n'ont pas eu l'occasion de discuter (Monde, 26-1-57). — . . . mesure qu'il faudrait prendre

et dont il faudrait discuter (Monde, 22-1-57). — . . . *problème du Cachemire, dont [le conseil] avait discuté pour la dernière fois le 23 décembre 1952* (Monde, 17-1-57). — *Le communiqué sur les entretiens des «Quatre» arabes déclare qu'ils ont discuté de la doctrine Eisenhower, du refus d'Israël de se retirer . . . , de l'attaque anglo-française, etc.* (Monde, 20-1-57). — *C'est au Parlement à en discuter* (Monde, 3-2-57). — *Hervieu n'a pas réussi. Résultat: ruiné jusqu'aux os. C'était un coup. On a beaucoup discuté sur sa mort* (Plisnier: Fig. détr., p. 80). — . . . *des questions économiques, sur lesquelles on déclare ne pas vouloir discuter* (Monde, 27-2-57).

Peut-être y a-t-il actuellement une légère propension à éviter la transitivité directe pour le sens neutre de «examiner par un débat en règle», pour éviter toute confusion avec le sens péjoratif («contester, trouver discutable») qui tend à s'installer dans les objets directs à côté du sens neutre. D'un autre côté, la mise au passif, illustrée par l'exemple suivant:

Cette attitude a été discutée au cours des dernières réunions du groupe (Monde, 27-1-57),

plus simple lorsqu'on part d'un objet direct, semble avantager le maintien de la construction directe. Il y a donc des forces opposées qui se contrecarrent.

DÉBATTRE: Pour ce verbe, la construction directement transitive est de beaucoup la plus usitée:

débattre une question, ~ une affaire, ~ un projet; — avoir qc. à débattre avec q.

On trouve cependant parfois la transitivité indirecte:

Les sénateurs débattent de la nomination du général Speidel (Monde, 20-2-57). — *il n'y a plus à débattre sur ce problème*

TRAITER: Avec des objets tels que «sujet, problème», deux constructions sont possibles et à peu près équivalentes:

traiter un sujet — traiter d'un sujet; — Mon livre traite du problème de la protection de la nature (Gary: Rac. du Ciel, p. 7).

Dans le sens de «négocier», on trouve d'un côté *traiter de la paix* et de l'autre

traiter une affaire : — *C'est vous qui avez traité l'affaire des fusils du Shan-Tung?* (Malraux: Cond. hum., p. 225).

Dans d'autres sens, qui ne relèvent pas de la présente rubrique, le verbe est directement transitif.

PENSER: est directement transitif lorsqu'il s'agit d'indiquer le contenu même de la pensée; il l'est également, avec une certaine recherche de style, dans un domaine intermédiaire entre « contenu » et « direction » de la pensée :

que pensez-vous de cela? — *je pense que c'est la vérité même* : — *Il pensait cela pour s'excuser de sa folie* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 67). — *Tony ne pensait aucun bien de tout ce chambardement* (ibid., p. 37). — . . . *les vraies décisions sont prises par le président de la République, qui est seul à « penser » la politique* (Monde heb., 16—22 avril, 1959). — *Tout au fond, l'esprit ne pense l'homme que dans l'éternel, et la conscience de la vie ne peut être qu'angoisse* (Malraux: Cond. hum., p. 285). — *Il ne faut pas penser la vie avec l'esprit mais avec l'opium* (ibid., p. 285). — *Ce que le monde attend de nous, c'est que nous pensions « l'Algérie française » dans les perspectives du XX^e siècle* (Monde, 21-2-57). — *Vous pensez vacances, avez-vous pensé croisière?* (Annonce, dans Figaro, 26-3-57).

Dans les deux derniers exemples, il y a un effet stylistique voulu; on adopte la transitivité directe pour indiquer le sujet sur lequel porte la pensée, sujet qui est normalement du domaine de la transitivité indirecte, puisque la direction de la pensée est normalement indiquée par à, dont le sens d'ailleurs s'est effacé par un long usage :

à quoi pensez-vous? — *je pense à notre conversation d'hier* : — *à qui pensez-vous pour votre affaire?* — *Elle se mit à penser à des mosquées, à des Orientaux obséquieux* (J.-P. Sartre: Le mur, p. 37). — *Il pensait aux temps où il doutait encore de la réponse d'Edla* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 87).¹⁸

On saisit directement une nuance très nette d'orientation du sens du verbe si l'on compare les phrases suivantes :

j'ai pensé longuement à ce livre avant de l'écrire — *j'ai pensé longuement ce livre avant de l'écrire*

La différence est ici celle d'un rapport de direction à un rapport de création. Mais la transitivité directe peut comporter parfois une nuance plus profonde de vie intérieure, témoin l'emploi très conscient que nous en trouvons dans l'exemple suivant :

On peut dire qu'il regarde, quoiqu'il soit impropre d'employer la forme active du verbe pour définir son regard. Ce n'est pas que don Cesare soit passif en face de la statuette. Non seulement il la voit, mais il la regarde, quoique son regard ne soit pas exactement actif; il la pense, quoique sa pensée ne soit pas exactement active. Il pense la statuette et il pense en même temps tous les autres objets de sa collection, et il pense en même temps toute la ville d'Uria. . . Mais dire qu'il pense n'est pas tout à fait exact, la forme active opposant le sujet à l'objet, supposant une action du sujet sur l'objet, alors que don Cesare s'est tellement désintéressé, d'année en année, qu'il est devenu lui-même objet pour soi-même; don Cesare en face de don Cesare pensant la statuette de terre cuite et l'intelligente cité d'Uria, mais aussi étranger à don Cesare qu'à la statuette de terre cuite et à la morte cité d'Uria (Vailland: La Loi, p. 91).

RÊVER: est directement transitif dans le sens de «voir en rêve, voir comme dans un rêve»:

j'ai rêvé un incendie cette nuit; — j'avais rêvé ce beau projet

C'est également la transitivité directe qui sert pour la «figura etymologica»:

Quel rêve, grand Dieu, je rêvai (Lamartine: Harm., Gethsémané).

Pour indiquer la direction ou le thème de la rêverie, on se sert d'objets indirects introduits par *à, de, sur*:

D'abord, elle rêvait à quelqu'un: un vague ténor entendu je ne sais quand, je ne sais où (Plisnier: Fig. détr., p. 78). — C'était là le piège? On rêve à une femme, on la désire: et voilà qu'elle devient celle qui, tous les jours, prépare votre bouillie (Cassou: Centre du M., p. 17). — Il m'arrive souvent de rêver à elle (Gary: Rac. du Ciel, p. 137). — j'ai rêvé d'elle toute la nuit; — Je vous laisse rêver sur ce grand événement (Mme de Sév.).

La différence entre *à* et *de* est normalement celle qui distingue le rêve éveillé du rêve proprement dit.

Parfois, un objet direct peut indiquer la direction de la rêverie, comme dans la locution figée:

ne rêver que plaies et bosses

et dans les exemples que voici:

Parce qu'il voit un aviateur italien, le voilà qui se prend à rêver aventures! (Cassou: Centre du M., p. 167). — *Ainsi jadis, quand je la voyais rentrer de ses promenades, toute rose, toute mystérieuse, c'est cela qu'elle rêvait: un mari, une maison, le bridge avec la Présidente, le timbre de la caisse à sous* (Plisnier: Fig. détr., p. 74). — *Les jeunes filles rêvent mariage, théâtre* (ibid., p. 88). — *Ce théâtre qu'une petite fille de banquier a rêvé si passionnément, si passionnément voulu, la femme pauvre d'aujourd'hui s'en empare avec délices* (ibid., p. 130).

SONGER: La transitivité indirecte introduite par *à* domine complètement la syntaxe actuelle:

il faut songer à tout; — songeons à nos affaires; — Ni l'un ni l'autre n'avaient songé à cette éventualité (Gary: Rac. du Ciel, p. 26). — *Nous y songions si peu que nous nous endormîmes* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 99).

Parfois, on trouve une transitivité directe:

ne songer que fêtes et plaisirs

Cependant, tant pour cette construction que pour la construction avec *de*, *songer* a été presque complètement délogé par *rêver*.

MÉDITER: Les deux constructions se tiennent presque en équilibre:

méditer un sujet, ~ une vérité, ~ un projet, ~ un voyage; — Médite sur ta propre corruption (Sardou: Séraphine, 1879, p. 60). — *Il méditait indéfiniment sur ce problème* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 65).¹⁹ — *Voilà à quoi pense Matteo Brigante, nature méditative, que son métier de racket a formé à méditer sur les inégalités sociales* (Vailland: La Loi, p. 192).

RUMINER: Normalement directement transitif, ce verbe peut cependant s'aligner sur *méditer* et admettre également une transitivité indirecte introduite par *sur*:

ruminer [sur] un grand projet, ~ [sur] son sort

VII. Le groupe transitif exprime des rapports variés entre des actions et des objets qui en sont affectés.

C'est ici le groupe central des transitivités, celui dont les autres groupes ne sont que des subdivisions, des précisions, des émanations. Ce groupe est donc assez difficile, sinon impossible à définir sémantiquement, puisque n'importe quelle répercussion, de près ou de loin, d'une action sur une chose, résultat des forces matérielles ou spirituelles du monde inanimé ou animé, et plus généralement n'importe quelle « contiguïté », dans l'espace ou dans l'esprit, entre l'action et la chose, peuvent concourir à établir, en se fixant dans le langage, cette interdétermination des membres de phrase qui est à la base de la transitivité.

Dans la forme la plus pleinement constituée, la transitivité s'établit directement entre l'action et l'objet affecté. Mais dans de très nombreux cas, il reste possible d'envisager l'objet comme le but d'une action dirigée vers lui, portant sur lui, tournant autour de lui, se trouvant en contact avec lui, même émanant en quelque sorte de lui, en tant que motif de l'action. Dans ces cas, la transitivité peut s'établir à l'aide des prépositions *à* et *de*, moins régulièrement *sur*, à valeurs sémantiques plus ou moins atténuées. D'autres prépositions encore tendent vers la réduction sémantique qui les transforme en agents de la transitivité (v. ci-dessous).

Dans ce groupe central des verbes transitifs, nous voyons ainsi établi un certain équilibre entre les deux formes de la transitivité; il sera, en outre, facile de discerner dans le groupe des objets indirects des nuances dans le degré d'effacement de sens de la préposition et des cas-limite qui marquent le passage entre complément circonstanciel et objet indirect.

Parmi les verbes à objet indirect (ci-dessous, B.), nous rangeons un certain nombre de cas qui représentent l'ancien « objet d'intérêt » que le latin exprimait par le datif.²⁰ Il paraît impossible de séparer en français moderne par des critères infaillibles ces « objets d'intérêt » des autres objets introduits par *à* en français, d'autant plus que la notion même d'intérêt est extrêmement vague. Une distinction sémantique semble inopérante. Une comparaison entre *valoir* et *équivaloir à*, entre *pallier* et *remédier à*, suffit pour faire ressortir l'absence de valeur sémantique précise dans la distinction des formes.

D'autre part le critère morphologique des différenciations casuelles des pronoms (v. ci-dessous, ch. XI) reste lui aussi déficient. Nous rangeons donc ici, provisoirement, des « objets d'intérêt » avec d'autres objets indirects introduits par *à*.

Voici, à titre de référence, quelques séries de verbes choisies de façon à illustrer la variété des domaines sémantiques qui se laissent ranger sous la rubrique générale de l'objet affecté.

A. Verbes à objet direct.

1. Verbes simples:

*affecter, modifier, transformer, corriger, augmenter, diminuer, améliorer, détériorer, partager, diviser; — manier, palper, frôler, effleurer, caresser, frotter, fouetter, pétrir, malaxer, remuer, agiter, secouer, bousculer, balayer, renverser; — mettre, placer, poser, coiffer, chausser, revêtir, jeter, ramasser; — commencer, entreprendre, continuer, achever, terminer, finir, conclure, consommer, compléter; — utiliser, occuper, soigner, négliger, abîmer, endommager, infester, ravager, réparer; — opprimer, gêner, obliger, désobliger, embarrasser, débarrasser, forcer, injurier, violenter, tuer, égorger, assassiner, fusiller; — quitter, accompagner, précéder, suivre, mener, envoyer, mander; — impressionner, réjouir, chagriner, attendrir, enchanter, amuser, offenser, railler, moquer; — célébrer, fêter, chômer (un saint); — conseiller, déconseiller, prêcher (les gentils)*²¹

2. Groupes verbaux:

faire partir, mettre en place, prendre en main, remettre à neuf, mettre à mort, mettre en veilleuse

B. Verbes à objet indirect.

1. Verbes simples:

agir sur (q., qc.), renchérir sur; — préluder à, entrer dans (des négociations), échapper à, survivre à; — profiter de, bénéficier de, remédier à, nuire à, manquer à, faillir à, préjudicier à, plaire à, chanter à (si cela vous chante),

(fam.) dire à (si cela vous dit, cela ne me dit pas), démériter de; — ressembler à, correspondre à, équivaloir à, contraster avec

2. Groupes verbaux:

avoir de l'influence sur, avoir une influence sur, avoir une incidence sur, se répercuter sur; — mettre la main à (sur), passer la main sur; — se mettre à, s'attaquer à, s'engager dans, s'embarquer dans, mettre fin à; — se servir de, s'occuper de, faire état de, tenir compte de, faire son affaire de; — porter un coup à, porter préjudice à, faire du tort à, faire du mal à, faire offense à, se moquer de, faire honneur à; — s'opposer à

C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect.

influencer (sur), influencer (sur), porter (sur), travailler (à, sur), trafiquer (de, sur), raffiner (sur), changer (de), doubler (de), tripler (de); — atteindre (à), toucher (à, de, dans), heurter (à, contre), buter (à, sur, contre), frapper (à, sur, dans, contre), cogner (à, sur), battre (de, sur, contre), claquer (de), hocher (de), dodeliner (de), cligner (de), clignoter (de), taper (à, de, sur), tapoter (sur), pousser (à, contre), presser (sur), gratter (à, de, sur), couper (à), trancher (de, sur), peser (à, sur), chasser (à), tirer (à, de, sur), mordre (à, sur, dans), souffler (sur); — user (de), abuser (de); — aider (à), assister (à), servir (à, de), suppléer (à), anticiper (sur), présider (à), cousiner (avec), fréquenter (avec), éviter (à), attendre (à, après), veiller (à, sur), surveiller (à), éclairer (à); — chercher (après), demander (après), appeler (à, de), témoigner (de), justifier (de), conclure (à), provoquer (à); — applaudir (à), satisfaire (à), parer (à), pallier (à), invectiver (à, contre), insulter (à), aboyer (à, contre, après), gronder (contre)

D. Remarques sur des cas particuliers.

La plupart des verbes mentionnés dans nos rubriques A et B ci-dessus ne semblent pas réclamer une documentation particulière. Pour la rubrique C, le problème des nuances de sens et du

caractère plus ou moins usuel des constructions qui s'opposent demande quelques remarques; de même, le problème du sens plus ou moins atténué de la préposition engagée dans la transitivité. L'espace nous manque pour entrer dans une étude un peu approfondie de tous les verbes à construction variable. Comme notre problème essentiel se trouve dans le fonctionnement même de la transitivité et dans l'étude des formes qu'elle peut adopter, nous rangeons ci-dessous un certain nombre d'exemples d'après la forme de la transitivité indirecte qui se trouve en concurrence avec la transitivité directe.

1. La variation: verbe simple — groupe verbal pronominal.

Dans bien des cas, un verbe transitif se présente tantôt à l'état simple, tantôt comme le noyau d'un groupe verbal pronominal, avec ou sans différenciation quant au sens, mais toujours, selon un procédé rigide, avec un objet indirect comme régime du groupe verbal. Dans le procédé ainsi automatisé, il ne reste guère de valeur sémantique attachée à la préposition servant d'agent de la transitivité, bien que la répartition des prépositions permette de déceler des traces de leur ancienne valeur, locale pour *à*, «relative» ou instrumentale pour *de*.

Voici quelques spécimens de ces variations de construction transitive, que nous n'avons pas compris dans les exemples du groupe C, vu le caractère particulier et tout à fait systématique de la variation, que nous avons étudiée, sous un autre point de vue, dans le chapitre VIII:

heurter — se heurter à; opposer — s'opposer à; rallier — se rallier à; reprendre — se reprendre à; coiffer — se coiffer de; chausser — se chausser de; revêtir — se revêtir de; railler — se railler de; jouer — se jouer de

Ajoutons à cette série, pratiquement illimitée, quelques cas où la présence de *bien*, *mal* ou *en*, le détermine également une variation dans la forme de la transitivité:

mériter — bien mériter de; appeler — en appeler à; finir — en finir avec; emporter — l'emporter sur

Voici des exemples se rapportant à deux verbes de la première série ci-dessus; pour d'autres, plus courants, on se rapportera aux dictionnaires:

RALLIER: *Ceux des Français qui ne m'avaient pas rallié* (de Gaulle, cit. Express, 4-1-57). — . . . un village «rallié» (Monde, 27-1-57). — *La politique gouvernementale n'a pas «rallié» la population musulmane* (Monde, 23-1-57). [On remarquera que l'orientation inverse du sens de ce verbe serait également possible: *La population musulmane n'a pas rallié la politique gouvernementale*. — *Et toute la petite bourgeoisie que tu veux rallier, Volouguine, le suivra* (Malraux: Cond. hum., p. 122). — REPRENDRE: *Il était réservé à la curiosité du dix-huitième siècle d'avoir l'intelligence de se reprendre directement à ce passé oublié* (A. de Montaignon et G. Raynaud: Recueil général et complet des Fabliaux. . . I, p. VI).

2. La variation: objet direct — objet introduit par la préposition à.

Pour les verbes

atteindre — *atteindre à*; *toucher* — *toucher à*; *heurter* — *heurter à*; *buter* — *buter à*; *frapper* — *frapper à*; *cogner* — *cogner à*; *taper* — *taper à*; *gratter* — *gratter à*; *pousser* — *pousser à*

la présence de la préposition souligne l'élément de localisation qui est impliqué dans l'action et que la construction à objet direct «affecté» laisse inexprimé. Il est donc permis d'affirmer que seule cette dernière construction représente une transitivité complète.²² La nuance entre les deux constructions est cependant dans bien des cas extrêmement faible; parfois, l'emploi de la construction indirecte dans un de ces verbes peut correspondre à l'emploi de la construction directe dans un autre; c'est ainsi que Littré (*frapper*, 15°) définit

frapper à la borne: atteindre la limite

La valeur locale de la préposition est bien moins nettement sentie que celle d'autres prépositions (SUR: *frapper sur l'épaule, taper sur le ventre, gratter sur tout*; — DANS: *frapper dans la main, toucher dans la main*; — CONTRE: *heurter contre une pierre, frapper contre la terre, pousser contre le mur*)²³, et le groupe verbe + à — régime est fortement consolidé. Nous restons donc dans le domaine, sinon dans le centre, de la transitivité.

Pour le verbe

peser

L'opposition des constructions correspond à une opposition très nette de sens. Directement transitif, le verbe a le sens de « constater le poids de qc., examiner qc. »:

peser la lettre, peser le pour et le contre

Indirectement transitif, avec *à*, le verbe signifie « faire porter le poids sur », au propre ou au figuré:

le cheval pèse à la main; — tout lui pèse; — Mais je m'y crois obligé. Ce devoir d'ailleurs ne me pèse pas trop (Plisnier: Fig. détr., p. 73). — *Dans la chambre à demi obscure, on sentait le froid qui pesait aux vitres, la grande respiration blême d'une nuit polaire* (Camus: Peste, p. 312).

Avec le sens propre, on trouve plus souvent *sur* que *à*:

peser sur le levier, ~ sur les mots, ~ sur l'estomac; — Le silence qui se refaisait alors pesait d'un poids plus lourd sur nos poitrines . . . (Plisnier: Fig. détr., p. 23). — *Le monde avait cessé de peser sur lui* (Malraux: Cond. hum., p. 209). — . . . *la menace qui pesait sur lui lui échappait* (ibid., p. 245). — . . . *le mystère des murs et la crainte de ces lieux réprouvés, pesaient lourdement sur le moral de nos citoyens . . .* (Camus: Peste, p. 264). — *Les hommes pèsent sur les bras des cabestans, en piétinant le sol, dans une marche circulaire* (Vailland: La Loi, p. 160). — . . . *il pesait dur sur les bras du treuil* (ibid., p. 173). — *Parlez, dit Hadry avec sévérité, et sa main pesait sur l'épaule de Salvart* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 71).

Ci-dessous, nous passons en revue un certain nombre de verbes qui présentent la même opposition entre la transitivité directe et la transitivité indirecte avec *à*, et pour lesquels la valeur locale de la préposition est tantôt extrêmement faible, tantôt absolument inexistante.

TRAVAILLER: L'objet affecté est normalement un objet direct:

travailler le fer, ~ le vin, ~ son style; — travailler les côtes à q., ~ les esprits

Avec une nuance durative et résultative, c'est la transitivité indirecte qui entre en jeu:

*travailler à une robe, ~ à son avancement, ~ à sa ruine*²⁴

CHASSER: Dans le sens de « pousser en avant, déloger, dissiper, faire disparaître », ce verbe ne connaît que la transitivité directe:

chasser les vaches aux champs; — chasser l'ennemi de ses positions; — le vent chasse les nuages; — le jour chasse la nuit

Dans le sens de « poursuivre le gibier », les deux formes de la transitivité coexistent sans différenciation du sens:

chasser le tigre — chasser au tigre; chasser le lièvre, chasser l'éléphant, chasser le lion; — chasser au poil et à la plume

La préférence va peut-être à la transitivité directe; mais d'un autre côté, le substantif verbal semble réaliser la transitivité plutôt par *à* que par *de*:

*la chasse à l'éléphant, la chasse à la grande bête*²⁵

Dans les cas où la préposition *à* est employée avec *chasser* dans un sens instrumental-modal, nous nous trouvons devant un complément circonstanciel qui reste nettement en dehors du domaine de la transitivité, malgré l'identité de la forme:

chasser au faucon, ~ au furet, ~ aux chiens courants

TIRER: Ce verbe est normalement un transitif direct dans le sens premier de « mouvoir ou tendre par traction »; on trouve pourtant assez souvent, à côté de

tirer la corde, ~ la sonnette, ~ ses bas

une construction à complément indirect:

tirer sur la corde, tirer sur la bride

Le verbe peut changer de sens en passant par des emplois elliptiques et arriver entre autres à signifier « décharger une arme quelconque ». ²⁶ Le but de l'action peut être exprimé dans ce cas à l'aide d'un complément introduit par *sur*; un tel complément tend vers la fonction d'objet indirect:

tirer sur q. à bout portant; — Qu'on ne tirât pas sur lui était à la fois stupide et naturel (Malraux: Cond. hum., p. 232).

L'emploi de *à* est également possible dans quelques combinaisons, avec un sens local très atténué:

tirer au pigeon, ~ aux perdrix

Enfin, et peut-être par analogie avec la double construction de *chasser*, la transitivité directe est possible aussi pour le sens dérivé:

tirer un lapin, tirer des grives; — On allait tirer les éléphants comme avant (Gary: Rac. du Ciel, p. 357). — Je voulais, si une bête surgissait du boqueteau, que ce soit elle qui la tirât la première (Vialar: Ecrit sur le s., p. 114).

Pour d'autres sens dérivés du même verbe, e. a. «avoir de la ressemblance avec, se rapprocher de», on trouve également des compléments introduits par *à* et *sur*, qui se rapprochent de la fonction d'objets indirects:

un teint qui tire au noir, couleur de marron tirant au gris cendré, un brun tirant sur le roux, tirer à sa fin, tirer à conséquence

On trouve enfin, à la limite de la transitivité, un objet/complément instrumental introduit par *de*:

tirer de l'arc, tirer de l'arquebuse

JOUER: Ce verbe est difficile à classer, puisque les divers emplois représentent un spectre sémantique très large, allant de l'objet effectué à l'objet/complément instrumental.

La transitivité est directe, non seulement pour la figure étymologique:

jouer le jeu

mais aussi avec le sens d'«exécuter, mettre en jeu»:

jouer un rôle, ~ une pièce, ~ une carte, ~ une partie; — Il décida de jouer un jeton chaque fois (Malraux: Cond. hum., p. 203). — Il fallait reporter les quarante dollars sur le 7, et jouer le numéro (ibid., p. 202)

à quoi s'ajoutent des emplois dérivés comme les suivants:

. . . vouloir jouer la force quand on ne l'a plus (Monde, 21-2-57). — D'ailleurs, le Comité jouait l'union, non la lutte (Malraux: Cond. hum., p. 211). — M. Poujade a sans doute joué la difficulté: d'abord en tentant sa chance au second tour alors que les jeux étaient pratiquement faits (Journal).

A côté de *jouer un numéro* on trouve *jouer sur un numéro*:

Jouer sur les numéros eût été trop dangereux (Malraux: Cond. hum., p. 202).

Il s'agit là plutôt d'un complément de lieu que d'un objet indirect.

Introduit par *à*, l'objet indique le jouet impliqué dans le jeu:

jouer aux billes, ~ aux boules, ~ aux cartes

C'est là un objet instrumental/modal, à la limite entre objet et complément.

Introduit par *de*, l'objet indique l'instrument de musique dont se sert l'exécutant. C'est également un objet instrumental (cf. pour ces deux transitivités indirectes, ci-dessous, pp. 210-215).

AIDER: Les distinctions de sens qu'on a essayé d'établir entre *aider q.* et *aider à q.* (v. Dict. de l'Ac., L. XX et ailleurs) sont mises en doute à juste titre dans Grévisse: Le bon Usage, § 599, 4 N.B. Fixations plus ou moins fortuites mises à part, aucune distinction nette ne semble exister quant au sens. Il y a plutôt des fluctuations diachroniques, la période classique marquant une préférence pour la transitivité indirecte d'*aider*, la période moderne allant plutôt en sens inverse. S'il y a actuellement une tendance discernable, ce serait celle de préférer la transitivité directe avec un objet animé et la transitivité indirecte avec un objet inanimé:

aider q. — *aider à qc.*

Encore cette distinction est-elle loin d'être absolue.

ASSISTER: La distinction est nette aujourd'hui entre le sens d'«aider», qui demande la transitivité directe, et celui d'«être présent», qui demande la transitivité indirecte:

assister q. de sa bourse — *assister à une représentation*

La valeur locale de *à* reste ici très sensible, et le problème objet-complément reste posé.²⁷

SERVIR: Le sens premier de «être au service de, travailler pour, être utile à» se trouve exprimé par la transitivité directe aussi bien que par la transitivité indirecte introduite par *à*:

servir un maître; — *sa patrie*; — *~ l'Eglise*; — *~ la vérité*;
— *J'ai été un peu surpris, mais après tout, . . . je ne pouvais pas deviner, bien sûr, que cela servirait son projet* (Camus: Peste, p. 44). — *. . . pour servir les intérêts supérieurs des Etats Unis* (Monde, 29-1-57). — *servir à un maître*; — *~ à ce grand dessein*; — *~ à d'autres fins*;
— *«Je ne veux pas qu'il serve à leurs expériences», lui avait dit la femme d'un des malades. Il ne servirait pas leurs expériences, il mourrait et c'était tout* (Camus: Peste, p. 74).

Actuellement, les deux constructions se tiennent à peu près en équilibre; historiquement, c'est la forme indirecte, remplaçant

le datif latin, qui a été battue en brèche par la transitivité directe.

A côté de la construction

servir à rien

et avec presque la même valeur, nous trouvons

servir de rien

expression qui nous introduit à l'autre construction à préposition :

servir d'interprète; — ~ de paravent

où la valeur du complément se rapproche de la fonction d'un prédicat.

Notons enfin que, en tant que transitif direct, ce verbe peut avoir le sens de «mettre sur la table» :

servir un dessert

construction qui a pu être amenée par l'emploi absolu du verbe, qui rend possible le changement d'objet :

servir q. (Madame est servie)

servir

servir le dîner

et ensuite

servir la table

Dans l'expression

servir une rente; — ~ une redevance

le sens est «payer».

Notons en tout dernier lieu le groupe pronominal *se servir de* qui signifie «employer, utiliser» :

Se servir du vent pour aller contre le vent ne définit pas seulement la navigation à voile (Vailland: La Loi, p. 202).

SUPPLÉER: On trouve, sans grande différence de sens :

le génie supplée l'expérience — la valeur supplée au nombre

PRÉSIDER: Dans le sens de «remplir les fonctions de président», on semble préférer, dans les emplois transitifs, la construction à objet direct :

présider un jury, ~ une cérémonie, ~ une fête

Mais on trouve également :

C'est Pantagruël qui présidera, cette année, aux fêtes du Carnaval de Nice (Monde, 22-1-57).

Dans les emplois figurés, la transitivité indirecte semble la seule qui soit possible :

L'atmosphère qui préside à l'ouverture des premières opérations de recrutement (Monde, 22-1-57). — La préoccupation élevée qui a présidé à sa création (Monde, 26-1-57). — Jacques, à cet instant, s'étonnait de la similitude du mécanisme qui avait présidé à son départ, à lui aussi, pour ce pays perdu (Vialar: Ecrit sur le s., p. 102).

VEILLER: présente d'assez grandes fluctuations de construction; ainsi on trouve sans distinction, dans le langage maritime: *veiller le grain — veiller au grain; — De toute manière, pour veiller au grain (Vialar: Ecrit sur le s., p. 44).*

Très régulièrement, le verbe est directement transitif dans: *veiller un malade, veiller un mort; — Il m'a donc fallu la veiller, la soigner tout seul dans ce désert, guettant son souffle, tenant son poignet (Vialar: Ecrit sur le s., p. 64). — Je l'ai veillée encore, alors qu'elle avait cessé de vivre (ibid., p. 65).*

Avec le même sens, mais introduit par *auprès de*, la construction est nettement intransitive:

Il a veillé toute la nuit auprès du malade

Enfin, où placera-t-on, par rapport à la transitivité, les constructions avec *sur*:

veiller sur la conduite de q., veiller sur ses pensées; — Et maman, parfois entrant dans notre jeu, assurait que bientôt il nous faudrait à notre tour, veiller sur elle (Plisnier: Fig. détr., p. 60). — Dehors, . . . des lumières jaunâtres semblaient aussi veiller sur eux (Malraux: Cond. hum., p. 251). — Puis il lui dit très vite qu'il lui demandait pardon, il aurait dû veiller sur elle et il l'avait beaucoup négligée (Camus: Peste, p. 21). — Toujours attentive à ses devoirs, elle pensait visiter son locataire pendant la nuit et veiller sur lui (ibid., p. 252). — Ce sont elles, quand on a la chance de les posséder, qui nous défendent contre les serpents, les scorpions, qui veillent sur notre sommeil (Vialar: Ecrit sur le s., p. 38). — Il avait donc été chargé par Waïtari de veiller sur Morel, de s'assurer . . . que ce dernier ne tombât pas vivant aux mains des autorités (Gary: Rac. du Ciel, p. 155).

Il semble certain que le sens de *sur* (cf. ci-dessous) n'est guère ici plus complet que celui de *à* dans

veiller au salut de q.; — *Elle avait complètement oublié sa courte vie passée. Elle était près d'oublier l'allemand aussi; Hugo et Bettina y veillaient et ne lui parlaient qu'allemand* (Cassou: Centre du M., p. 195),

et il est facile de constater que le critère de l'ordre des mots placera l'emploi des deux prépositions sur le même niveau. Il paraît donc nécessaire de regarder les constructions avec *sur* comme appartenant au domaine de la transitivité indirecte. Ainsi, ce verbe possède une transitivité indirecte à deux échelons, réalisée par *à* et *sur*, et flanquée d'un côté par la transitivité directe, de l'autre par l'intransitivité, accompagnée ou non d'un complément circonstanciel.

SURVEILLER: est presque toujours directement transitif:

surveiller des élèves, ~ des travaux

Avec des objets de choses, on trouve parfois la transitivité indirecte:

surveiller à tout ce qui se fait

ÉCLAIRER: est aujourd'hui directement transitif:

éclairer la chambre, ~ quelqu'un

L'emploi indirectement transitif a vieilli:

Eclairez à Monsieur! — Eclaire au feu d'amour qui m'enflamme (Ronsard).

APPELER: Normalement transitif direct, ce verbe admet parfois une construction avec *à*:

Un clairon appelait aux retardataires (G. Courteline).

Avec *en*, cette construction est régulière:

*j'en appelle à votre conscience professionnelle*²⁸

CONCLURE: Ce verbe est normalement directement transitif:

conclure un discours, ~ une affaire, ~ un traité

Etant souvent employé elliptiquement:

je m'abstiendrai de conclure. — [C'était] une manière plus neutre . . . qui ne concluait pas (Monde, 20-2-57)

le verbe peut prendre, en partant surtout d'emplois tels que

conclure du particulier au général

des objets indirects introduits par *à*, qui indiquent vaguement une direction de la pensée:

De là à conclure à un plan machiavélique . . . il n'y a qu'un pas (Monde, 5-6 janv., 57).

PROVOQUER: prend régulièrement un objet direct:

il m'avait provoqué; — elle provoque les regards; — ce remède provoque des vomissements; — c'est là une remarque qui provoque la colère

Ici encore, des emplois absolus, ou bien des emplois à deux objets: *provoquer q. à qc.*, peuvent former le point de départ d'une transitivité indirecte:

l'opium provoque au sommeil; — . . . même en provoquant au débat (E. Henriot, dans: Monde, 13-2-57).

ÉVITER: Verbe transitif emprunté au latin et prenant normalement un objet direct en français:

éviter un danger, ~ le regard de q.

ce mot a eu quelque tendance à opter pour la transitivité indirecte; peut-être rencontre-t-on encore dans la langue juridique:

éviter aux frais (Dict. Gen.).²⁹

APPLAUDIR: a présenté dans la période classique un certain équilibre entre la transitivité directe et indirecte, sans nuance sensible de sens, et sans qu'il soit possible de déceler d'autre raison qui ait pu amener la transitivité indirecte qu'une certaine prépondérance de l'emploi absolu, emploi qui, comme nous l'avons vu, peut être le point de départ d'une réorganisation de la construction. Aujourd'hui c'est la transitivité directe qui prévaut:

applaudir q., ~ qc.

Les exemples classiques à objet indirect cités dans le Dict. Gén. et ceux du dix-neuvième siècle relevés par Plattner (II, 2, p. 53) semblent vieillir. Mais selon le L. XX on dira toujours:

applaudir à la vertu, ~ au génie

et on entendra également

j'applaudis à ta décision

SATISFAIRE: est le plus souvent directement transitif:

Mais alors, une fois entrée dans la partie, elle satisfaisait toutes les espérances: c'était une bacchante (Cassou: Centre du M., p. 146). — *Le prix qu'il faut pour satisfaire les besoins intimes de leur âme* (Gary: Rac. du Ciel, p. 19). — *Comme une machine à satisfaire leur revendications nationales* (Monde, 26-1-57).

La transitivité indirecte prévaut pour le sens de «s'acquitter de ce qui est exigé»:

satisfaire à l'honneur, ~ à la justice, ~ aux conditions d'un problème

Les fluctuations sont pourtant assez nombreuses; c'est ainsi qu'on dira également bien:

satisfaire à une demande — satisfaire une demande; satisfaire à son ambition — satisfaire son ambition

Si, comme il paraît certain, la préférence va à la construction directe, l'emploi fréquent de *satisfait* comme adjectif pourrait y être pour quelque chose.

PARER: Dans le sens d'«essayer d'éviter», ce verbe est normalement un transitif direct:

parer un coup, ~ un abordage

Avec la nuance de «prendre des dispositions en vue de ce qui doit arriver», on trouve la transitivité indirecte:

parer au plus pressé, ~ à la révolte qui menace d'éclater

Une construction à deux objets est également possible:

parer q. de (ou: contre) qc.

PALLIER: Les puristes ne reconnaissent que la construction à objet direct qui correspond à l'origine du verbe:

pallier le mal

Mais les cas ne sont pas rares, même chez de bons écrivains, d'une construction à objet indirect, s'appuyant sans doute sur l'analogie avec *parer à, remédier à, etc.*:

*pallier au désastre*³⁰

INSULTER: Emprunté au latin, ce verbe a gardé en français la double forme de la transitivité, remplaçant tout à fait normalement l'objet latin au datif par un objet indirect avec *à*:

insulter q. — insulter à q.

Le français moderne garde les deux constructions, préférant la transitivité directe avec un objet de personne, indirecte avec un objet de chose, mais sans rigueur dans la répartition:

il l'avait insulté publiquement; — Elle insulte à la plus tragique des infirmités (J. Green: Minuit, p. 363).

ABOYER: est normalement transitif indirect, avec des variations dans la préposition:

*aboyer à q. (ou: après, contre q.);*³¹ — *~ aux voleurs*

La construction directement transitive semble assez rare; on dit cependant:

le chien aboie le facteur

3. La variation: objet direct — objet indirect introduit par la préposition *de*.

Dans l'alternance: objet direct — objet indirect régi par *de*, il est possible de discerner, comme point de départ des différentes constructions, deux valeurs sémantiques de la préposition, la valeur respective et la valeur instrumentale. Dans les deux cas, ces valeurs sont en général assez effacées pour que la transitivité soit consolidée.

Voici une série de verbes qui présentent cette alternance; on verra que c'est tantôt la valeur respective, tantôt la valeur instrumentale de la préposition qui est à la base de l'évolution résultant en une transitivité indirecte:

TRAFIQUER: Les emplois directement transitifs de ce verbe tendent à vieillir, sauf dans le langage commercial:

trafiquer une lettre de change

et avec une nuance nettement péjorative, dans le langage familier:

on trafique tout

La transitivité s'établit normalement à l'aide de *de*:

elle trafique de ses charmes

Parfois aussi on trouve *sur* comme agent de liaison, avec une nuance de sens également défavorable:

Il avait, c'était certain, projeté de conquérir son ingénieur, de le garder pour lui tout seul, peut-être d'arriver à faire de lui son complice s'il trafiquait sur les noirs, le ravitaillement, le matériel (Vialar: Ecrit sur le s., p. 61).

CHANGER: Transitif direct dans le sens de «rendre autre, transformer», ce verbe est transitif indirect dans le sens de «remplacer une chose par une autre, semblable». On aura ainsi par exemple d'un côté:

changer sa manière

et de l'autre, avec une nuance, d'ailleurs assez légère, de sens:

*changer de manière*³²

Dans un grand nombre de combinaisons fixes, c'est cette dernière construction qui est seule possible:

changer de visage, ~ de couleur, ~ d'humeur, ~ d'air, ~ de vie, ~ d'appartement; — Il avait changé de conversation (Vialar: Ecrit sur le s., p. 17).

Et tout particulièrement pour les pièces d'habillement:

changer de linge, ~ de veston, ~ de cravate; — Changer de mari comme on fait de chemise (Molière: Sgan. V).

Si les deux objets qu'on échange sont exprimés, la construction directe réapparaît. Ainsi d'un côté:

Avant de changer d'habits, vous feriez peut-être bien d'ôter vos sabots (M. Aymé: Contes chat, p. 114)

et de l'autre

Le temps de changer nos habits du dimanche contre nos habits des jours (ibid., p. 114).

On remarquera également la différence entre une nuance subjective et objective qui fait que, dans le restaurant, le client qui veut *changer d'assiette*, demande au garçon de *changer l'assiette*:

Le noir apportait un plat fumant, changeait les assiettes avec une adresse de prestidigitateur (Vialar: Ecrit sur le s., p. 32).

DOUBLER: Pour le sens de «dépasser (un cap, une voiture, etc.)», seule la transitivité directe est possible:

Le trabucco ne paraît pas plus grand qu'une barque de pêche en train de doubler la pointe du promontoire (Vailland: La Loi, p. 298).

Pour d'autres emplois de ce verbe, deux constructions sont possibles, présentant une très légère nuance de sens:

doubler la vitesse — doubler de vitesse; doubler la valeur — doubler de valeur; cet arbre a doublé sa hauteur — cet arbre a doublé de hauteur

Pour le dernier exemple, on pourrait dire également *en hauteur*, ce qui insisterait davantage sur la valeur «respective» de la préposition et amènerait la construction sur l'extrême limite du domaine de la transitivité.

TRIPLER: Les dictionnaires n'enregistrent pas la même construction double que celle qui existe pour *doubler*. Voici cependant un exemple de *tripler de*:

Les bicyclettes pouvant encore rouler sans péril, des milliers de piétons avaient triplé de vitesse en devenant cyclistes (J. Romains: Le 6 oct., p. 203).

Et probablement, *quadrupler, quintupler*, etc. admettraient la même construction.

BATTRE: Ce verbe prend normalement un objet direct:

battre l'ennemi, ~ son chien, ~ le grain, ~ la mesure, etc.

Avec certains objets, on trouve tantôt un objet direct, tantôt un objet instrumental introduit par *de* (cf. ci-dessous); c'est ainsi qu'on dit également bien:

battre les mains, ~ les ailes, ~ le tambour

et

battre des mains, ~ des ailes, ~ du tambour

Mais on dira toujours

ne battre que d'une aile

Un complément local peut être introduit par *sur* ou *contre* (cf. ci-dessous).

CLAQUER: Ce verbe, qui est diathétiquement neutre:

la porte claque — claquier la porte

et qui connaît également la construction factitive explicite:

faire claquier la porte, ~ ~ son fouet

possède également une transitivité indirecte qui prévaut avec certains objets:

claquier des mains, ~ des dents, ~ du bec; — Rolande a peur de tout ce que je pourrais lui dire, peur à en claquier des dents (Plisnier: Fig. détr., p. 127).

HOCHEUR: prend normalement un objet direct:

hocher la queue, ~ un arbre fruitier, ~ des fruits; — Il s'éloigna d'un pas lourd, hochant la tête comme un bœuf, se perdit dans la foule (Cassou: Centre du M., p. 223).

On trouve assez souvent la transitivité indirecte, lorsque «tête» est l'objet:

hocher de la tête à côté de hocher la tête

Sur la nuance de sens de l'une et l'autre de ces deux constructions, les définitions des dictionnaires et les exemples littéraires sont contradictoires.

Pour

hocher la bride, ~ le mors

s'opposant à

hocher de la bride, ~ du mors

il semble assuré que le premier mouvement est le fait du cavalier, le second le fait du cheval.

DODELINER: Même dédoublement de la construction pour

dodeliner la tête — dodeliner de la tête

Mais on dira toujours:

dodeliner un enfant

fait qui prouve que la valeur de la préposition n'est pas réduite à zéro, et que les degrés variables de densité de la transitivité restent marqués.

CLIGNER, CLIGNOTER: Dans ces deux verbes les deux mêmes constructions s'opposent:

cligner (clignoter) les yeux — ~ (~) des yeux

On semble préférer la transitivité indirecte dans le sens de «faire signe à q.».

GRATTER: Ce verbe est normalement transitif direct:

gratter la terre, ~ la tête³³

Si l'on dit

gratter du pied

la valeur instrumentale de la préposition est complète, et il s'agit donc d'un complément circonstanciel. Il en est un peu autrement quand on dit familièrement, au lieu de «jouer de»:

gratter du violon, ~ de la mandoline

La valeur instrumentale est ici beaucoup plus effacée, et nous n'hésitons pas à ranger cette construction parmi les cas de transitivité indirecte.

TRANCHER: Comme pour le verbe transitif précédent, un emploi elliptique peut amener une nouvelle transitivité indirecte:

il tranche du grand seigneur

Pour une autre transitivité indirecte (*trancher sur*), v. ci-dessous.

USER: Distinction nette de sens entre la construction directe, qui signifie «détériorer, détruire, diminuer, consommer»:

user ses souliers, ~ l'étoffe, ~ sa santé, ~ son crédit

et la construction indirecte, qui signifie «faire emploi de»:

user de son droit, ~ de violence, ~ de son crédit

ABUSER: est toujours transitif indirect avec un objet de choses, avec le sens de «user mal de qc.»:

abuser de son droit, ~ de sa force, ~ de son crédit

Avec un objet de personne, les deux constructions transitives, directe et indirecte, coexistent, avec une préférence pour la transitivité directe dans le sens de «tromper»:

il l'avait abusé par ses promesses; — je crois que vous vous abusez

L'on peut jouer sur les deux sens, comme dans l'exemple que voici:

Le public s'aperçoit bientôt qu'on l'abuse et qu'on abuse de lui (Guizot, cit. Plattner II, 2, p. 44).

Plus spécifiquement on se sert de la construction directe dans le sens de « séduire » :

abuser une fille

Avec « fille, femme » pour objet le sens du verbe se précise, dans l'emploi indirectement transitif, pour prendre le sens de « faire violence à, violer » :

abuser d'une fille, ~ d'une femme

Au XVII^e siècle, cette différenciation semble moins strictement établie; le sens paraît être exactement le même dans les exemples que voici :

Vous autres courtisans estes des enjoleux qui ne songez qu'à abuser les filles (Molière: Dom Juan, II, 2, Textes fr., p. 149). — *S'il y a des fourbes dans le monde, des gens qui ne cherchent qu'à abuser des filles* (ibid.). — *Vous n'avez pas l'air d'une personne qu'on abuse* (ibid., p. 150).

APPELER: Normalement transitif direct, ce verbe, par le détour d'un emploi absolu, et avec le sens juridique de « recourir à une juridiction supérieure », peut ajouter à l'aide de *de* l'objet de l'appel :

appeler d'un jugement

De là, dans le langage ordinaire :

j'en appelle de cette décision

Et, avec deux objets, dont le premier est très effacé et presque purement formel :

*j'en appelle à votre grand cœur; — vous pouvez en appeler à mon témoignage*³⁴

TÉMOIGNER: On dit à peu près indifféremment :

témoigner sa bonne volonté — témoigner de sa bonne volonté; cela témoigne un esprit juste — cela témoigne d'un esprit juste

Si un objet second paraît, on préférera l'objet direct pour le premier :

témoigner sa reconnaissance à q.

JUSTIFIER: Avec un objet de personne, la transitivité directe est seule possible :

justifier q., la grâce justifie le pécheur

Pour les objets de choses concrètes, et avec le sens de « contrôler », nous avons également la transitivité directe :

justifier la ligne, ~ le composteur

Pour les idées abstraites, deux constructions existent:

il a justifié de son identité, de sa bonne foi, de sa compétence;
 — *J'ai justifié cette confiance* (Gary: Rac. du Ciel,
 p. 88).

4. La variation: objet direct — objet indirect introduit par la préposition *sur*.

Nous avons déjà mentionné en passant quelques verbes qui, en plus d'autres constructions transitives indirectes, en possèdent une amenée par la préposition *sur*. Nous retrouverons cette préposition dans les deux rubriques suivantes. Dans le cas des objets affectés, qui nous occupe ici, nous trouvons d'abord la construction avec *sur* dans un certain nombre de verbes et de groupes verbaux (*agir sur, se répercuter sur, etc.*), où cette construction est seule à réaliser une transitivité. En plus de cela, nous avons, pour certains verbes transitifs, une alternance entre transitivité directe et transitivité indirecte avec *sur*.

Par le fait même d'une telle opposition des possibilités, la construction prépositionnelle peut rester plus facilement, en vertu d'une espèce de polarisation, dans l'orbite des compléments circonstanciels ou du moins sur les confins des deux domaines syntactiques contigus et étroitement liés, que nous essayons de voir partout dans ce travail dans leur affinité, et dans leur chevauchement continu.

Voici d'abord une série de variations où la valeur locale de *sur* reste très sensible et où donc le problème complément circonstanciel — objet indirect se pose pour chacun des cas — et reste sans solution catégorique:

battre — battre sur; frapper — frapper sur; cogner — cogner sur; taper — taper sur; tapoter — tapoter sur; presser — presser sur; souffler — souffler sur

Nous ne nous arrêterons pas à donner des exemplifications ou des citations pour tous ces verbes, en opposant par exemple:

presser le bouton — presser sur le bouton; souffler la bougie — souffler sur la bougie, etc.

Notons seulement la facilité avec laquelle un sens figuré s'installe à côté du sens directement local:

Tant qu'une enceinte subsistait, Paris poussait et pressait

sur lui-même, prenait une densité anormale (J. Romains: Le 6. oct., p. 197).

Ce sont de telles significations figurées qui, en allégeant le sens de la préposition, font glisser les constructions dans l'orbite de la transitivité à proprement parler, avec de faibles nuances sémantiques, parmi lesquelles figurent celles de *au sujet de* que nous retrouverons dans la rubrique suivante. Voici quelques verbes qui se rangent dans cette catégorie des emplois figurés de *sur*:

*influencer — influencer sur; influencer — influencer sur; porter — porter sur; raffiner — raffiner sur; trancher — trancher sur; tirer — tirer sur;*³⁵ *mordre — mordre sur; compter — compter sur; anticiper — anticiper sur; veiller — veiller sur*³⁶

Tandis que certains de ces emplois sont tout à fait courants, d'autres sont plus ou moins rares, parfois même des créations personnelles.

Voici quelques exemples choisis pour illustrer aussi bien des emplois rares que des emplois tout à fait usuels:

je compte sur vous; — Certes, je ne comptais pas sur un lion, la chose était exceptionnelle, mais quelque antilope rapide, quelque fauve même (Vialar: Ecrit sur le s., p. 114). — *J'y compte bien* (ibid., p. 42). — *Impossible de ne pas croire que le Roi secret, avec toutes ses puissances, les connaissait, veillait sur eux, distinguait leurs inquiétudes, entendait leurs soupirs* (Cassou: Centre du M., p. 44). — *Il sentait son dévouement, à lui, veiller sur elle* (Ed. Jalous: Pays des Fant., p. 66). — *Ce pays dont la littérature a influencé sur la nôtre au moyen âge* (Gaston Paris, cit. Nykrog: Les Fabliaux, p. XXV). — *Il dirait aussi, en raffinant encore sur ses manières d'homme bien élevé . . .* (J. Romains: Le 6 oct., p. 134). — *Pour avoir anticipé dans leurs propos sur ce que serait un jour la politique du chancelier* (Monde, 2-2-57).

Notons enfin que certains cas d'alternance des deux transitivités comportent des différences assez prononcées du sens du verbe, et qui supposent souvent des emplois absolus du verbe comme étape intermédiaire. Nous avons parlé ci-dessus de *tirer* et de *trancher*; nous ajoutons ici l'opposition

porter — porter sur

où le sens de l'emploi indirectement transitif, comme dans :

la discussion porte sur les derniers événements politiques

présuppose des emplois elliptiques de *porter*.

5. Variations de la transitivité, dans lesquelles d'autres prépositions sont engagées de façon plus ou moins sporadique.

Avec la préposition *sur* comme agent de liaison nous nous sommes déjà trouvés sur les confins du champ de la transitivité. Les terrains vagues qui se trouvent sur le pourtour de ce domaine comprennent encore quelques constructions, poussées un peu au hasard des possibilités.

Il s'ensuit directement de la façon dont nous avons posé dans l'Introduction le problème de la transitivité que celle-ci peut comporter des genèses successives, ayant à leur base des généralisations d'emploi d'une forme donnée, accompagnées d'une atténuation du sens premier de cette forme. L'analogie qui engendre la généralisation porte nécessairement au début sur des cas isolés, où un élément relativement central du vocabulaire impose sa forme à d'autres, plus périphériques et moins résistants; même des séries assez courtes d'emplois parallèles peuvent donc indiquer une évolution à l'état d'ébauche.

- a) *après* tendant vers la fonction d'agent de transitivité.

Si l'on regarde la série suivante:

courir après (q., qc.)

aller „

envoyer „

se mettre „

crier „

aboyer „

soupirer „

languir „

attendre „

chercher „

demander „

il est facile de suivre les étapes par lesquelles la préposition va se vidant de son contenu concret et finit par arriver tout près de la valeur sémantique zéro, comme dans les trois derniers exemples, qui sont presque synonymes des constructions correspondantes directement transitives. Il est assez curieux de constater que la grammaire officielle, Académie en tête, accepte *attendre après*, qui se trouve dans la langue classique et qui ajoute une nuance durative au verbe, tandis qu'elle rejette les deux autres comme vulgaires; ce veto est une entrave au développement ultérieur de la fonction transitive de cette préposition, entrave qui n'est pas sans importance dans l'état linguistico-social actuel.

Notons pour terminer l'existence du groupe transitif *être après* avec les sens de «s'occuper de; harceler, fatiguer».

b) *avec* tendant vers la fonction d'agent de transitivité.

Dans un certain nombre de cas, *avec* forme une unité sémantique assez forte avec le verbe qu'il accompagne; ainsi

aller (venir) avec q. (\neq accompagner *q.*); — *compatir avec q.* (*avec* ou à *qc.*); — *communiquer avec qc.*; — *sympathiser avec q.*; — *fraterniser avec q.*; — *se marier avec q.* (\neq épouser *q.*); — *se concerter avec q.*; — *se battre avec q.*; — *agir mal avec q.*; etc.

Parfois, une construction directement transitive coexiste avec une autre, dans laquelle le complément est introduit par *avec*:

cousiner q. — *cousiner avec q.*; *fréquenter q.* — *fréquenter avec q.*

Exemples:

On compatit très bien avec des gens qui vivent dans l'idée que la peste peut, du jour au lendemain, leur mettre la main sur l'épaule . . . (Camus: *Peste*, p. 216—217; cf.: *compatir aux erreurs des hommes*). — *La main qu'il tenait tordit soudain la sienne, et comme s'il eût communiqué par elle avec le corps perdu dans l'obscurité, il sentit que celui-ci se tendait* (Malraux: *Cond. hum.*, p. 261). — *Oui, continuai-je, je sais que j'ai très mal agi avec vous . . .* (Vialar: *Écrit sur le s.*, p. 81). — *Le jour où cette robuste canaille viendra à cousiner avec les magnats fatigués de l'industrie . . .* (M. Aymé: *Conf. intell.*, p. 163). — . . . *proclamer son génie et son immoralité, cou-*

siner, fraterniser avec lui (ibid., p. 163). — *Nous cessâmes de fréquenter les quelques personnes que nous voyions encore* (Vialar: *Écrit sur le s.*, p. 73). — *Mais le moyen de sentir, de s'élever, de penser, de peindre fortement, en fréquentant avec des gens tels que ceux qu'il faut voir pour vivre* (Diderot: *Neveu de R.*, édit. Pleïade, p. 496).

Les derniers emplois semblent rapprocher l'emploi d'*avec* de la fonction transitive, mais il ne s'agit évidemment que d'une évolution qui est simplement esquissée.

c) *contre* tendant vers la fonction d'agent de transitivité.

Cette préposition peut également former avec certains verbes des unités sémantiques assez fortes:

lutter contre (≠ combattre); — *se battre contre* (≠ combattre); — *agir contre* (≠ s'opposer à); — *tenir contre* (≠ résister à)

Pour quelques cas, il y a coexistence avec une construction directement transitive:

buter — *buter contre* (ou: *sur*, à); *heurter* — *heurter contre* (ou: à); *cogner* — *cogner contre*; *battre* — *battre contre*; *invectiver* — *invectiver contre*

La préposition garde cependant le plus souvent sa valeur exacte, et le mouvement vers la fonction abstraitement transitive n'est donc qu'esquissé. Mais cela n'enlève rien à l'intérêt qu'il y a à réfléchir sur les nuances qu'exprime une gamme complète d'expressions comme par exemple celle de *cogner*. Dans ce jeu de dégradations il est vraiment difficile de déterminer la limite de la transitivité:

cogner la porte (p. ex.: *en passant il a cogné la porte*); — *cogner à la porte*; — *cogner sur le plancher*; — *cogner contre la muraille*; — *Les phrases passaient, cognaient aux murailles, rebondissaient* (Plisnier: *Fig. dét.*, p. 44). — *Les pigeons réveillés cognent contre la muraille* (ibid., p. 50).

VIII. Le groupe transitif exprime un rapport de lieu: direction, position, éloignement.

Certains verbes appellent nécessairement, de par leur sens même, un complément de lieu. Ainsi

escalader, envahir, atteindre

parcourir, longer, habiter

quitter, dépasser, échapper

sont par leur nature sémantiquement incomplets, sauf dans les cas où le contexte précédent supplée le contenu du verbe qui suit; la complémentation nécessaire doit indiquer le lieu auquel se rapporte l'action du verbe, qui en lui-même indique approche, séjour ou éloignement.

Dans l'état actuel de la langue, ce rapport s'exprime, pour un certain nombre de verbes, par une transitivité directe; pour d'autres verbes, seule existe la transitivité indirecte (ou la complémentation, selon le degré variable de cohésion, etc.). Certains verbes enfin possèdent des alternatives de construction, que nous avons examinées en partie dans la rubrique précédente.

On a beaucoup discuté sur la nature des compléments de lieu par rapport à la notion de la transitivité,³⁷ en s'arrêtant surtout à des combinaisons telles que

aller à Paris

demeurer à Paris

travailler à Paris

On a même discuté ce problème (Bazell), si le rapport entre déterminant et déterminé est le même dans les deux derniers exemples, le premier terme pouvant être regardé comme un déterminé ou bien comme un déterminant.³⁸

Nous sommes très enclin nous-mêmes à ne pas postuler une fixité complète dans la direction qu'on peut assigner à la détermination. Si l'on réfléchit sur les deux «systèmes» suivants:

$\left. \begin{array}{l} \textit{aller} \\ \textit{se rencontrer} \\ \textit{travailler} \\ \textit{vivre} \\ \textit{demeurer} \end{array} \right\}$	à Paris	vivre	$\left\{ \begin{array}{l} \textit{à Paris} \\ \textit{à Versailles} \\ \textit{à Londres} \\ \textit{en France} \\ \textit{en Angleterre} \end{array} \right.$
---	---------	-------	--

l'on peut postuler un renversement de la direction de la détermination dans les deux systèmes, celle-ci dépendant du rapport entre un facteur variable et un facteur fixe.

Nous en concluons pour notre part que le fait important dans le système complet, est l'existence d'une inter-détermination, qui laisse le champ ouvert à une analyse parfois quelque peu arbitraire par «déterminant» et «déterminé» dans les cas particuliers.

De toute façon, le poids d'un «déterminant de lieu» varie avec le contexte. Dans le contexte, il varie avec la cohésion plus ou moins grande qui le fait se rattacher tantôt au noyau de la phrase dans sa totalité, tantôt plus spécialement au verbe. Dans le premier cas, nous sommes dans le domaine des compléments circonstanciels, qui fournissent un cadre local à l'énoncé par ailleurs complet. C'est la construction à deux temps dont nous avons parlé dans notre Introduction (v. p. 17):

je dîne chez mon frère, à Paris
je dîne à Paris, chez mon frère
à Paris, je dîne chez mon frère

Tout autre est le rapport qui unit le verbe et la localisation dans

je vais à Paris

Ici aucune pause, et pas de liberté dans l'ordre des mots; le renversement simple (* *à Paris je vais*) est exclu; il faut avoir recours à la dislocation de la phrase (*c'est à Paris que je vais — à Paris, bien sûr, je vais y aller*) pour obtenir une mise en relief du terme de localisation.

En effet, le verbe *aller* évolue en français de plus en plus vers cette incomplétude qui fait partie des conditions de la transitivité. Sauf quelques formules figées:

Allons! — Allez! — Va! — ça va! — ça ne va pas! — on va et vient; — se laisser aller; etc.

et certains effets de style:

Je suis une force qui va

ce verbe ne s'emploie plus sans un complément.

Seulement, la complémentation prend plusieurs formes qui sont bien loin de correspondre toutes au concept de la transitivité.

Les combinaisons

aller lentement, ~ à pas lents, ~ l'amble

correspondent toutes à la question «comment», tandis que

aller par monts et par vaux, ~ *dans une autre ville*, ~ *à Paris* correspondent à la question «où». Or, le complément de modalité exclut la notion d'objet, tandis que justement le complément de localisation la pose, mais de plusieurs façons.

Si nous comparons :

les rayons du cercle aboutissent au centre — cette intrigue aboutit à un échec;

il faut aller à Paris — il faut procéder à un tour d'horizon général

nous constatons que deux de ces constructions correspondent à la question «où», et les deux autres à la question «à quoi».

Nous pensons que ce n'est qu'avec la dernière évolution de la complémentation que nous entrons en plein dans le domaine de la transitivité; ce n'est qu'au moment où la préposition commence à s'alléger de son contenu concret que la notion d'objet de l'action se précise.

Les prépositions engagées dans cette évolution sont d'abord et surtout *à*, puis *sur*, *contre*, *dans*, *après* et *de*.

Pour ce qui est de la répartition des verbes entre la transitivité directe et indirecte, il est trop évident qu'aucune analyse préalable du sens d'un verbe donné ne permettra d'en déterminer à l'avance le comportement syntactique. Trop d'évolutions sémantiques particulières et trop d'analogies entre verbes appartenant à un même champ sémantique restreint ont joué au cours des siècles; traditions et tendances nouvelles se contrecarrent en un jeu trop compliqué qui ne laisse pas prévoir une évolution dans une direction précise. Voilà pourquoi le relevé suivant des verbes principaux, pour lesquels s'impose, ou peut se présenter, une complémentation de localisation, reste très disparate. Il est intéressant de constater que dans ce domaine de la localisation, qui correspond à celui des premières origines probables de la transitivité, nous pouvons nous rendre compte de façon très convaincante, nous semble-t-il, du manque de fixité générale que cette notion comporte encore dans l'état de langue que nous étudions ici.

A. Verbes à objet direct:

envahir (le territoire, la maison), enfiler (une rue, un sentier, un détroit), emboucher, embouquer (un détroit, un chenal).

escalader (un mur, une montagne); — *gagner* (les champs, le bois, la frontière, le port, le large; le feu gagne le toit), *regagner* (le collègue, la France), *joindre* (la porte, le mur), *rejoindre* (une pierre rejoint l'autre), *réintégrer* (Paris, le domicile conjugal);³⁹ — *parcourir* (le pays, la ville), *traverser* (la rue, la forêt), *percer* (une montagne), *transpercer* (le feuillage); — *longer* (la rivière, les côtes, les trottoirs), *côtoyer* (la Sardaigne, la rivière, la forêt), *contourner* (la montagne), *arpenter* (les boulevards), *franchir* (le seuil), *enjamber* (le fossé), *dévaler* (les collines, la pente, les degrés), *précéder*, *dépasser* (la frontière), *outrépasser* (fig.: ~ ses droits, ~ ses pouvoirs), *surmonter*; — *quitter*, *désert* (son pays), *laisser* (sa ville, sa maison)

B. Verbes à objet indirect.

1. Verbes simples:

arriver à, *aboutir à*, *parvenir à*, *retourner à*, *accéder à*, *empiéter sur*, *buter à* (contre, sur); — *mener à*, *conduire à*, *demeurer à*; — *venir de*, *revenir de* (sur), *sortir de*

2. Groupes verbaux:

s'approcher de, *se rapprocher de*, *s'engager dans*, *s'enfoncer dans*, *faire la traversée de*, *avoir accès à*, *donner accès à*: — *se heurter à*, *se cogner à*, *se buter à*; — *s'échapper de*, *s'enfuir de*, *s'évader de*, *se retirer de*

C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect.

aller (à), *courir* (à, après, par), *recourir* (à), *traîner* (dans, par); — *toucher* (à), *atteindre* (à), *approcher* (de), *aborder* (à), *accoster* (à), *confiner* (à); — *viser* (à), *heurter* (à), *frapper* (à, sur, dans), *battre* (contre): ↯ *monter* (à, sur, dans), *remonter* (à, sur, dans), *grimper* (à, sur), *gravir* (sur), *descendre* (de); — *pénétrer* (dans), *tourner* (autour de), *passer* (à, devant, sur, à travers), *sauter* (à travers); — *habiter* (à, dans), *hanter* (dans), *fréquenter* (dans, chez); — *fouiller* (dans), *farfouiller* (dans), *trifouiller* (dans), *tripoter* (dans), *fouirager* (dans); — *fuir* (de, devant), *échapper* (de, à), *déménager* (de)

D. Remarques sur des cas particuliers.

ARPENTER: Si l'on compare les deux combinaisons

arpenter un champ — arpenter les boulevards

on voit comment un objet affecté peut se changer en objet local par la perte de quelques éléments sémantiques du verbe, effet de l'usure de la métaphore.

ARRIVER: est de par sa formation un «transitif impliqué», dont le sens s'est généralisé, et en même temps les possibilités de construction:

arriver à bon port, ~ au sommet, ~ à ses fins, ~ à comprendre

ABOUTIR: v. ci-dessus, pp. 141-142.

EMPIÉTER: En partant du sens local qui fait ranger ce verbe dans la présente rubrique, avec des objets indirects introduits par *sur*:

empiéter sur le terrain d'autrui, ~ sur le rivage

ce verbe en arrive à une transitivité directe en prenant le sens plus abstrait de «gagner, prendre possession de»:

il a empiété plus d'un arpent sur son voisin; — Le peuple leur laisse empiéter le pouvoir suprême (Bossuet).

BUTER: se construit tantôt avec un objet direct, qui peut être rangé parmi les objets affectés,

buter q., qc.

tantôt, par le moyen d'une transitivité indirecte, avec *à, contre* et *sur*, qui souligne la localisation:

Je suis tout seul dans la campagne, me cognant aux arbres, butant aux pierres de la route (M. Aymé: Contes chat, p. 80). — Je butais de la tête contre tous les arbres du chemin (ibid., p. 84). — Ce mur . . . contre lequel ces derniers viennent régulièrement buter (Monde, 12-2-57). — Le canal mort sur quoi l'on bute en débarquant de Matabian, gare vieillotte (Monde, 23-1-57).

Dans le sens figuré de «rencontrer un obstacle», on semble préférer actuellement la construction avec *sur*:

buter sur une difficulté

Cette forme a l'avantage de permettre une différenciation avec un autre sens figuré possible: «viser à», qui d'ailleurs est en train de tomber en désuétude. La forme médiale *se buter* se construit de préférence avec *à*.

MENER, CONDUIRE: possèdent des objets/compléments à sens local:

mener (conduire) à la gare

L'objet direct, sous-entendu ou oublié, peut toujours réapparaître:

mener (conduire) q. à la gare

construction dans laquelle la fonction du dernier terme se maintient plus nettement dans le domaine du complément circonstanciel. Inversement, dans les emplois figurés des deux verbes le rapport des termes bascule dans le sens d'une transitivité plus complète:

mener (conduire) à l'échec; — La mort de Chang-Kaï-Shek, la prise même du gouvernement de Shanghai, ne menaient qu'à l'aventure (Malraux: Cond. hum., p. 166).

Nous avons même trouvé:

C'est là une conduite d'échec (Express, 25-1-57).

Probablement n'est-ce pas là du meilleur français, mais le choix de la préposition *de* pour transitiver le substantif verbal est du moins l'indice d'une forte unité transitive et de la perte de la notion claire de direction dans l'espace.

REVENIR: S'il faut penser que, dans le sens local concret, les compléments de ce verbe restent dans la fonction de compléments circonstanciels:

revenir à son point de départ, ~ de l'étranger

il en est autrement dans des sens figurés tels que:

revenir de son erreur, ~ de sa surprise

«Ce, de quoi on revient» est bien un objet du verbe.

Même mouvement pour *revenir sur*:

revenir sur le pont, ~ sur ses pas, ~ sur un problème (ɔ: s'en occuper de nouveau), ~ sur une décision (ɔ: la changer)

SORTIR: tend légèrement dans la même direction que le verbe précédent:

sortir de prison, ~ de maladie, ~ d'erreur, ~ d'inquiétude, ~ de page, ~ de fille

ALLER: Nous avons parlé dans l'introduction de cette rubrique des combinaisons du type

aller à Paris

Il existe des emplois figurés faits sur ce modèle, et où la plus grande unité du groupe établit de façon plus certaine la transitivité:

aller à l'âme, ~ au cœur (≠ *toucher*)

Aller se construit également avec des compléments sans prépositions qui flottent de façon peu précise entre la fonction d'un complément de mode et celle d'un objet:

aller bon train, ~ grand train, ~ son train, ~ l'amble, ~ le grand trot, ~ le vent, ~ le droit chemin, ~ son chemin:
— *Allez votre chemin* (V. Hugo). — *De la sorte équipée, la femme élégante va sa route* (Journal). — *Ils allaient leur voyage* (P. Bonnetain).⁴⁰

COURIR: se construit d'abord avec des compléments prépositionnels, qui glissent plus ou moins vers la fonction transitive:

courir à Paris, ~ à sa perte, ~ à la mort: — *courir après q., ~ après la fortune, ~ après le bonheur, ~ après l'esprit*⁴¹

Avec un complément direct, *courir* indique d'abord la distance,⁴² puis la localité qui est le but de la course, enfin toutes sortes d'objets qu'on poursuit ou qu'on peut rencontrer sur sa route, de sorte qu'à côté d'objets de localité on trouve des objets affectés:

courir dix kilomètres; — *courir les rues, ~ les salons, ~ l'Europe, ~ le monde, ~ la mer;* — *courir un lièvre, ~ deux lièvres à la fois, ~ (ou: courre) le cerf;*⁴³ — *courir une carrière, ~ le cachet, ~ les filles, ~ les prédicateurs célèbres, ~ fortune, ~ un risque;* — *Je pense que don Ottavio te donnerait une de ses filles. Veux-tu que je lui en parle?* — *Je ne cours pas la dot, dit l'agronome* (Vailland: La Loi, p. 216).

RECOURIR: Dans les combinaisons avec *à*, toute notion de course et de localisation est perdue dans la plupart des cas. Encore possible, mais rarement réalisée dans

recourir à la police

la notion de localisation a cédé la place à un objet d'ordre plus général dans des cas comme ceux-ci:

recourir à la violence; — *Le Kremlin pour étendre son pouvoir recourt généralement à des méthodes infiniment plus patientes* (Monde, 9-1-57). — *L'unité italique . . . , il y faudrait recourir constamment* (Meillet: Hist. l. lat., p. 48).

Comme pour *courir*, la transitivité directe s'emploie en termes de chasse:

recourir (ou: *recourre*) *la bête* (le cerf, etc.)

De même en terme de marine (\neq repasser, reviser):

recourir un cordage, ~ *les coutures*

TRAÎNER: A côté des constructions prépositionnelles:

traîner dans (ou: *par*) *les rues*, ~ *sur les fauteuils*

on trouve aussi un objet local direct:

traîner les rues; — *Ses billets traînent les vieilles commodes*
(Journal).

TOUCHER: La discussion souvent reprise sur la nuance de sens des deux constructions qui se tiennent en équilibre

toucher qc. (q.) — *toucher à qc. (q.)*

est en elle-même l'indice que la différence n'est pas très sûre. En résumé on peut dire que la transitivité directe peut indiquer le contact direct, tandis que la construction avec *à* indique plutôt la proximité. Ainsi:

ma maison touche la sienne — *ma maison touche à la sienne*

De même on dira:

toucher à sa quinzième année, ~ *à la fin*, ~ *au tombeau*, ~ *à la mort*, ~ *au port*

toutes expressions qui indiquent la proximité.

D'un autre côté, il est difficile d'affirmer que cette nuance soit toujours maintenue:

toucher le but — *toucher au but*; *toucher un sujet* — *toucher à un sujet*; *toucher une femme* — *toucher à une femme*:
toucher l'honneur de q. — *toucher à l'honneur de q.*; *ne touchez pas mon enfant* — *ne touchez pas à mon enfant*

La nuance existe donc plutôt comme une possibilité latente de distinction. A part un certain nombre de fixations pour différentes combinaisons ou pour certaines spécifications de sens, telle

toucher à (\neq changer): *ne touchons pas encore à ce règlement*; — *toucher* (\neq jouer): *toucher le piano*, ~ *du piano*

et des variations telles que

toucher sa solde mensuelle — *toucher à sa solde mensuelle*

où le tout se distingue du partiel, il y a une large place pour des préférences personnelles.

Voici, pour illustrer le jeu des formes, quelques exemples supplémentaires:

Quand le croupier poussa vers lui quatorze jetons, quand il les toucha, il découvrit avec stupéfaction qu'il pouvait

gagner (Malraux: Cond. hum., p. 203). — *J'ai reconnu Matteo Brigante, avant même qu'il ait touché terre* (Vailland: La Loi, p. 84). — *Du large, on ne la distingue pas des murs de soutènement des jardins d'orangers et de citronniers qui touchent à la route* (ibid., p. 176). — *Je travaille avec rage. Et je touche au port* (Plisnier: Fig. détr., p. 82). — *Je vous jure que la tombe de votre femme sera respectée; jamais on n'y touchera, vous avez ma promesse* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 126). — *On ne peut pas toucher à un malade, à un homme qui s'est pendu, n'est-ce pas, Docteur?* (Camus: Peste, p. 46). — *Et puis, tu sais, le grand Louis lui-même, il en connaît, du monde, et des journalistes, et des tas de gens. On n'y touchera jamais, tu peux être tranquille* (Cassou: Centre du M., p. 140). — *De la voir toute la journée, qui remue les fesses, et de ne pas pouvoir y toucher, ça te ronge le foie* (Vailland: La Loi, p. 84). — *L'âme de Bettina parlait, priait, pleurait sur la scène, appelant Hugo de toute la force de son amour. Mais comment se déciderait-il à toucher à une âme?* (Cassou: Centre du M., p. 113).

ATTEINDRE: L'idée de la distance, latente dans la construction indirecte, et qui peut être renforcée en remplaçant à par *jusqu'à*, peut se maintenir ou s'orienter dans le sens d'un effort à fournir ou d'une difficulté vaincue:

atteindre sa treizième année — atteindre à quatre-vingt-dix ans; atteindre la limite — atteindre à la perfection; Voyez comme il [sc. Bossuet] s'efforce d'atteindre au vrai Cromwell (H. Clouard, dans: Bossuet: Oraisons fun., Bibl. Larousse, p. 6).⁴⁴ — *Il cherchait lui aussi, s'efforçant . . . de poser sa main à plat, de dix centimètres en dix centimètres, partout où il pouvait atteindre* (Malraux: Cond. hum., p. 260), —

mais la différence se réduit souvent à zéro. On trouvera donc par exemple:

Atteindrai-je jamais ma noblesse? (Cassou: Centre du M., p. 79). — *Une amitié comme la nôtre peut atteindre un tel pouvoir!* (ibid., p. 88). — *La communauté n'atteindra ni ses objectifs économiques ni ses buts politiques* (Monde, 20-1-57),

phrases dans lesquelles la construction indirecte serait parfaitement à sa place.

Dans le sens purement local, la transitivité directe prévaut:

Notre guide nous assure que nous atteindrons ce soir les premières paillottes de Miabey, la ville mystérieuse (Cassou: Centre du M., p. 15). — *Ainsi, par l'épreuve de l'eau et l'épreuve des jardins, atteignait-il sa capitale* (ibid., p. 83). — *Et qui sait si nous n'atteindrions pas, au bout des jours et des jours, les hauts plateaux de l'Asie Centrale* (ibid., p. 88). — *Une demi-heure de plus et il atteindrait le but de son voyage* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 9).

APPROCHER: Les variations entre construction directe et indirecte ne semblent pas avoir une orientation nette. Ainsi, la différence qu'on constate entre le fait coutumier et le fait particulier dans

approcher q. (\neq avoir accès auprès de q.); — *approcher de q.* (\neq aller se mettre près de q.)

n'empêche pas qu'on puisse dire pour un cas particulier

n'approchez pas ce chien, il vous mordra

Mais on ne dira plus

Approchons cette table (Molière: Tart. IV. IV)

avec le sens de «approchons-nous de cette table».

Au sens particulier de «ressembler à» correspond toujours la construction indirecte: *approcher de*:

Il approche des oiseaux par sa légèreté (Buffon).

Il est évident que le sens factitif ne permet que la transitivité directe:

approcher une chaise (d'une autre)

En général, la forme indirecte semble aujourd'hui la plus employée; elle est appuyée par la ressemblance avec la forme médiale:

s'approcher de (q., qc.)

et se recommande par la distinction nette qu'elle établit entre objet local et objet factitif.

Mais dans les cas où aucune erreur d'interprétation n'est à craindre, la transitivité directe reste possible, comme dans l'exemple suivant:

En attendant, il gravait ce qu'il avait sous les yeux et c'était seulement par ce qu'il y a d'humble dans les moyens de

la gravure qu'il approchait cette immense humilité sacrée dont il rêvait (Cassou: Centre du M., p. 187).

ABORDER: Si ce verbe reste encore dans le domaine des intransitifs, lorsqu'il est complété à l'aide de *dans*:

Robinson aborda dans une île déserte

il vient se ranger plutôt avec les transitifs, lorsque c'est à qui fait la liaison

aborder à un navire (à: venir le toucher sans le heurter)

Le plus souvent cependant, le verbe est un transitif direct:

aborder un navire (à: pour l'attaquer), ~ *l'ennemi à la baïonnette*, ~ *une question épineuse*, ~ *une personne*

ACCOSTER: est normalement transitif direct:

accoster la terre, ~ *une personne*

On trouve cependant, sans grande différence

accoster le quai — *accoster au quai*

CONFINER: On dit également bien:

les Pyrénées confinent à la France — *ce bois confine mes terres*

Avec un objet de personne direct, accompagné d'un complément de lieu, le verbe change d'orientation, et l'objet devient un objet affecté:

confiner q. dans sa chambre; — *Confiner son génie dans un seul objet* (Voltaire).

VISER: est normalement transitif direct:

viser un oiseau, ~ *son adversaire*, ~ *le but*, ~ *q.*, ~ *la religion de q.*; — *viser q. à la tête*, ~ *q. dans sa religion*

Pour le sens de «diriger son arme (ou, au figuré, son activité) vers», l'objet local (ou abstrait) peut être introduit par à:

viser au but, ~ *au cœur*, ~ *au bel esprit*, ~ *au grand*

Remarquez que les trois variations suivantes d'une question *que visez-vous? à quoi visez-vous? où visez-vous?*

montrent les nuances plus ou moins locatives de ce verbe.

HEURTER, FRAPPER, BATTRE: V. ci-dessus, pp. 176 et 191.

MONTER, REMONTER, DESCENDRE, PÉNÉTRER, TOURNER, PASSER, SAUTER, HABITER, HANTER, FRÉQUENTER, FOUILLER, FARFOUILLER, TRIFOUILLER, TRIPOTER, FUIR: Tous ces verbes présentent des alternances de construction directement transitive et de complémentation plus explicitement locative amenée par des prépositions gardant suffisamment de leur sens locatif exact pour

maintenir la construction sur les confins du domaine de la transitivité.

ÉCHAPPER: La construction directement transitive est aujourd'hui vieillie:

échapper les dangers

sauf dans l'expression figée

l'échapper belle

Avec un sens expressément local, c'est la préposition *de* qui opère la liaison, et il s'agit ici plutôt d'une complémentation:

échapper de prison; — cela a échappé de mes doigts

Pour les sens figurés, le verbe se construit avec *à*, et nous sommes dans le domaine de la transitivité indirecte:

échapper à la mort, ~ à la justice; — cela échappe à l'œil;

— cela m'échappe; — Aimée échappa à cette charité

(Plisnier: Fig. détr., p. 54). — *Tous deux avaient besoin*

d'échapper à cette veillée funèbre (Malraux: Cond. hum., p. 254). — *L'animal glissant échappe à leurs prises, mais*

il s'est un instant laissé entrevoir (E. Henriot, dans:

Monde hebdomadaire, 26 juin—2 juillet, 1958).

DÉMÉNAGER: A côté de la construction normale à complément de lieu:

déménager d'une maison

on trouve parfois une construction directement transitive:

Il est occupé à déménager le local de la «rue Campe» (Ver-

laine: Œuvres poétiques compl., édit. Pleiade, notes

par Y.-G. Le Dantec, p. 972).

On voit que l'objet est expressément local. Nous n'avons jamais rencontré le verbe étroitement apparenté *emménager* avec la même construction directe.

Il faut évidemment mettre sur un tout autre plan la construction directe qui dérive de l'emploi factitif des deux verbes en question: *emménager (déménager) ses meubles* (sc. *dans un local, d'un local*).

IX. L'expression de la durée et la transitivité.

Un grand nombre de verbes intransitifs peuvent admettre une complémentation temporelle indiquant soit le moment (absolu ou relatif), soit la durée de l'action. Normalement, ces complé-

ments circonstanciels, dans leurs formes variées, demeurent nettement en dehors du domaine de la transitivité, le groupe verbe—complément restant un groupe à faible cohésion, dans lequel les deux membres gardent leur autonomie et leur sens complet.

Il est important de noter ici que les compléments de temps qui indiquent la durée peuvent exister sous deux formes, avec ou sans préposition :

survivre [de] quelques jours seulement

Du point de vue de la forme ils s'apparentent donc aux objets directs comme aux objets indirects.

Il existe entre la complémentation temporelle et la transitivité des cas-limite, que nous avons discutés dans notre Introduction (pp. 68–69); il y a même un verbe, à savoir

passer

qui a fait l'évolution complète menant à la transitivité :

passer dix jours sans dormir — dix jours passés sans dormir

Pour les verbes

dormir (p. ex. : *dormir sa vie*); — *vivre* (p. ex. : *vivre deux guerres*)

nous renvoyons à l'Introduction, en rappelant toutefois ici l'existence de passifs tels que

une nuit mal dormie; — *des heures vécues dans l'angoisse*

qui montrent indirectement le mouvement vers la transitivité des deux verbes engagés dans ces groupes.

Pour le verbe

survivre

nous avons vu ci-dessus que le complément de durée peut être introduit ou non par *de* :

survivre [de] deux jours

Dans les deux cas nous sommes en dehors de la fonction transitive.⁴⁵

Ce même verbe est au contraire un transitif indirect, lorsque le complément n'indique plus une durée, mais un fait, qui tout en se plaçant dans le temps n'est pas nécessairement d'ordre temporel :

survivre à deux guerres, ~ à la peste

Le fait en question peut être aussi la vie d'un homme, d'où la construction transitive très courante :

survivre à q.

Quant au verbe *attendre* nous constatons qu'une combinaison telle que :

attendre trois heures

comporte deux analyses et deux sens très différents, *trois heures* pouvant être ou bien une indication de durée, donc complément circonstanciel, ou bien une indication de l'heure jusqu'à laquelle on compte attendre, donc un objet direct.

D'autres verbes pour lesquels une complémentation de durée est courante, tels

durer, rester

se maintiennent invariablement en dehors de la transitivité.

X. L'expression de la mesure et la transitivité.

Les compléments de mesure restent normalement en dehors de la transitivité, qu'ils soient introduits ou non par la préposition *de* :

avancer (monter, descendre) d'un mètre; — hausser (baisser) de plusieurs degrés; — rajeunir (vieillir) de dix ans; — peser dix kilos; — valoir (coûter) mille francs; — marcher (courir) vingt kilomètres

Nous renvoyons pour les cas-limite des verbes

courir, marcher, sauter

à la discussion de l'Introduction (pp. 65, 66, 69).

Nous rappelons que

parcourir

de par sa formation est un transitif direct :

Les 39146 kilomètres ont été parcourus à une vitesse moyenne de 844 km 400 à l'heure (Monde, 20-1-57).

Avec le verbe

parier (mille francs)

la transitivité directe s'explique par le sens primitif du verbe (☉ : éгалer).

Pour ce qui est de

payer

nous rappelons enfin le changement d'objet discuté également dans notre Introduction (p. 52) :

payer q. — payer — payer qc.

Notons toutefois que si les deux objets également possibles:
payer une marchandise — payer mille francs
sont combinés dans le même énoncé:

payer une marchandise mille francs

la structure normale du français ne permet guère de les analyser comme deux objets directs consécutifs. Partout ailleurs, en effet, une double transitivité amène une différenciation des deux objets en objet direct et objet indirect. Il est curieux cependant de constater que tandis que

**payer qc. de deux mille francs*

est rare ou inexistant, nous retrouvons la différenciation normale des deux objets, dès qu'il s'agit d'un sens figuré:

payer q. de belles paroles, payer q. de mots; — Mais la sorte de prix dont il me le faudrait payer . . . (Plisnier: Fig. détr., p. 139). — *Mais nous l'avons eue, la sale garce d'hyène, et elle a payé ça de sa peau* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 32).

Rappelons enfin, pour situer avec encore un peu plus de précision cette construction en marge de la normalité, que le verbe
acheter

dont le sens exclut une double transitivité de cette espèce, présente un équilibre entre ces deux constructions:

acheter qc. mille francs — acheter qc. pour mille francs

XI. L'expression de la cause ou de l'instrument et la transitivité.

Les compléments de cause et d'instrument, qui sont parfois difficiles à séparer, sont introduits par différentes prépositions:

*de, par, pour, avec, devant, sous*⁴⁶

auxquelles s'ajoutent un grand nombre de locutions, qui sont souvent des extensions des mêmes prépositions:

du fait de, par le fait de, pour faits de, par suite de, pour cause de, à cause de, en vertu de, en raison de, grâce à, sous le coup de, sous l'influence de

Tous ces compléments peuvent rester, et restent dans la grande majorité des cas, des unités sémantiquement et rythmiquement

autonomes à l'intérieur de la phrase, donc des compléments circonstanciels caractérisés.

Mais dans certains cas, surtout lorsque la préposition est *de*, le groupe verbe-complément se resserre, des transpositions sémantiques s'installent, qui mettent en évidence des synonymies avec des verbes à objet direct:

mourir de faim (≠ avoir terriblement faim); — *s'effrayer de tout* (≠ craindre tout)

Ces évolutions sémantiques et rythmiques font glisser les compléments de cause et d'instrument vers la fonction d'objets indirects; l'analyse varie non seulement avec les différents verbes et les différents compléments engagés dans les combinaisons; elle peut varier pour la même combinaison selon les situations. Ainsi

mourir de rage

semble bien soudé en groupe transitif (≠ sentir une rage violente); et malgré ce fait, les éléments peuvent se dissoudre:

*de rage, il est mort*⁴⁷

et on retrouve un complément circonstanciel et un verbe intransitif.

Voici un relevé des principaux types d'objets/compléments qui expriment (ou qui ont exprimé) une idée de cause ou d'instrument; on remarquera que c'est surtout dans les groupes verbaux que la valeur causale de la préposition tend vers zéro:

1. Verbes simples:

profiter de l'occasion; — *brûler d'envie*;⁴⁸ — *souffrir de rhumatismes*, ~ *d'une soif obscure*; — *mourir de faim*, ~ *d'impatience*, ~ *d'envie*; — *crever de faim*, ~ *de rage*; — *grouiller de vie*, ~ *de monde*; — *crier de douleur*; — *rayonner de joie*; — *bondir de joie*, ~ *de colère*, ~ *de fureur*; — *éclater de rire*, ~ *d'indignation*; — *pouffer de rire*; — *sourire d'aise*; — *pleurer de dépit*, ~ *de joie*; — *bouillir de colère*; — *fumer de rage*; — *suffoquer d'impatience*; — *suer d'angoisse*; — *trembler de peur*; — *frissonner de froid*; — *grelotter de froid*; — *frémir de douleur*; — *vivre de pain*, ~ *de chasse et de pêche*, ~ *de son travail*, ~ *de sa plume*; — *dîner de viande*; — *jouer du violon*, ~ *aux cartes*; — *toucher du piano*; — *battre des ailes*; — *cligner de l'œil* (cf. pour les derniers exemples, ci-dessus, pp. 188 et 189).

2. Groupes verbaux :

s'effrayer de, s'effaroucher de, s'inquiéter de, s'alarmer de, s'effarer de, se fâcher de, s'emporter de, se froisser de, s'exciter de, s'irriter de, se tordre de (douleur, rire), se divertir de, s'amuser de, se pâmer de, se gausser de, se défier de, se méfier de

Malgré leur unité sémantique et rythmique assez nettement réalisée, ces groupes ne rentrent qu'incomplètement dans le domaine de la transitivité indirecte. Et cependant, certains d'entre eux possèdent un équivalent sans préposition, qui semble constituer sans discussion possible un groupe transitif direct. Voici un relevé des principaux cas de cette construction :

crier la faim; — pleurer la faim, ~ misère, ~ la mort, ~ le rire; — suer l'ennui, ~ la peur; — sonner l'insolence; — sentir le musc, ~ l'hérésie; — embaumer les roses, ~ la violette; — fleurir le thym; — puer la misère, ~ l'encre; — trembler la peur, ~ la fièvre; — grelotter la fièvre; — flamber la fièvre; — crever la faim

Ces transitifs directs ne semblent cependant pas devoir être regardés comme de vrais équivalents sémantiques des constructions correspondantes à préposition; du moins ont-ils pu avoir au départ une orientation différente; ainsi pour

crier, pleurer

l'objet direct est un objet effectué; dans

sentir, fleurir, embaumer, puer

on peut regarder la construction comme la continuation directe de l'ablatif de cause du latin.

Pour les verbes

trembler, grelotter, flamber, crever

il y a une équivalence sémantique complète des deux constructions également possibles. Il semble que ces constructions puissent s'expliquer comme la simple extension analogique des constructions doubles qui, génétiquement différentes, sont pourtant senties comme sémantiquement équivalentes. Nous avons ainsi une construction sui generis réfractaire à l'analyse, extension aberrante de la fonction d'objet direct.

L'instrument employé dans une action s'exprime par un complément circonstanciel introduit par *de*, *à* ou *avec* et généralement assez réfractaire à la transitivation :

voir de ses propres yeux, tirer de l'arc, chasser aux chiens courants, écrire avec une plume

C'est par un transfert amené par l'analyse que l'instrument devient objet direct dans

fumer la pipe, ~ sa grosse pipe (≠ fumer du tabac, ~ le cigare, ~ la cigarette)

La construction

jouer de

avec un instrument comme complément s'est soudée si fortement qu'il faut la ranger parmi les groupes transitifs :

jouer du violon, ~ de la flûte

De l'origine instrumentale d'un certain nombre d'autres objets, introduits surtout par *de*, nous avons déjà parlé en différents endroits de ce chapitre, et surtout dans la rubrique VII, D, 3, à laquelle on pourra se reporter pour les détails.

XII. L'expression de la modalité et la transitivité.

Les compléments de mode sont tantôt des adverbes

vivre tranquillement, parler correctement, voter utilement, dormir bien, entendre mieux

tantôt des substantifs introduits par les prépositions

de, à, avec

comme dans les exemples suivants

aller d'un bon pas, marcher d'un pas lourd, briller d'un vif éclat, aller à pied, aller au trot, avancer à petits pas, vivre à sa mode, parler avec fermeté

Enfin, plus explicitement, des locutions telles que

d'une manière . . . , d'une façon . . .

Pour le verbe

aller

le français possède, en plus des constructions mentionnées ci-dessus, quelques vestiges d'une complémentation directe sans préposition :

aller l'amble, ~ le grand trot, ~ son petit train

qui pour le sens ne se séparent pas de leurs équivalents prépositionnels. A ces vestiges d'une syntaxe ancienne, continuant l'ablatif de mode du latin, viennent s'ajouter :

nager le crawl, ~ la brasse, etc.

On peut se demander si la fonction est toujours celle d'un complément circonstanciel. Si l'on pense aux multiples emplois de *faire*, qui iront très bien avec les compléments/objets nommés, et si l'on ajoute ce fait qu'on peut trouver par exemple

la brasse nagée sur le côté (L.XX, article Natation)

on voit la possibilité d'une métanalyse qui fait basculer la fonction.

Un adverbe de mode peut devenir objet par la substantivation; dans ce cas *mieux* en arrive à équivaloir à «ce qui est mieux». Ce sont donc des objets effectués ou affectés normaux que nous trouvons dans

faire mieux, avoir mieux, trouver mieux

On verra clairement ce qui sépare les deux fonctions, si l'on observe les deux sens différents qui peuvent se rattacher à la phrase que voici:

tu verras mieux une autre fois

Mais comment faut-il analyser cette construction très à la mode dans le langage journalistique et publicitaire:

acheter français, vendre français, voyager français; — penser européen, ~ africain; — voter utile

Adverbes ou objets? Comment décider? Encore une fois nous nous trouvons devant un cas où l'analyse normale reste en défaut. Des constructions qui font ainsi «tache d'huile» défient souvent l'analyse.

Nous terminerons ces remarques sur les compléments de mode en rappelant qu'à côté de la «figura etymologica» mentionnée au début de ce chapitre (v. ci-dessus, pp. 145-146), il existe très normalement des constructions à compléments modaux. Souvent la différenciation des deux constructions est nette; d'un côté nous avons la construction à objet effectué:

vivre sa vie; — jouer le jeu; — sauter le pas

et de l'autre la construction à complément modal:

vivre d'une vie tranquille; — jouer d'un jeu sain et régulier; — mourir de mort violente, ~ de sa bonne mort, ~ de sa belle mort; — dormir du sommeil du juste; — rire d'un rire joyeux; — éclater d'un rire de tonnerre; — tousser d'une toux mauvaise; — rougir de la rougeur de la honte; — songer de la songerie des gens du peuple; — haïr d'une haine féroce

On constate toutefois que la construction à objet direct n'exclut pas une nuance de modalité dans l'objet ; c'est le cas par exemple dans les expressions

*vivre une vie tranquille ; — combattre le bon combat ; —
jouer un jeu d'enfer*

C'est le cas également dans l'exemple que voici :

... continuer à vivre une vie strictement locale (Ch. Bruneau: Petite histoire de la l. fr., I, p. 11).

Mais à part les légers glissements vers une confusion des fonctions que nous venons de mentionner, la complémentation modale, et à plus forte raison la complémentation de degré, reste nettement en dehors du domaine de la transitivité.

CHAPITRE X

EVENTAIL DES CATÉGORIES GRAMMATICALES QUI CONSTITUENT L'OBJET

Les catégories grammaticales auxquelles peuvent appartenir les objets directs ou indirects sont les suivantes :

- I. Substantifs et pronoms (y compris les adverbess pronominaux).
- II. Infinitifs.
- III. Nexus nominaux ou verbaux.
- IV. Propositions complètes.

Rarement, un même verbe admet des objets appartenant à ces diverses catégories indifféremment; comme exemple des possibilités constructives à leur maximum nous choisissons le verbe *entendre* qui réalise les variations grammaticales suivantes dans les objets :

entendre une cantatrice, ~ une chanson, ne pas l'~ ; — entendre chanter ; — entendre la cantatrice chanter, l'~ chanter ; — entendre qu'elle chante

Nous passerons rapidement en revue, dans les pages suivantes, les différentes catégories grammaticales auxquelles peuvent appartenir les objets, pour voir de quelle façon la catégorie de l'objet se rapporte aux catégories grammaticales qu'elle comprend.

I. L'objet est un substantif ou un pronom.

La presque totalité des verbes transitifs admet comme objet un substantif; c'est la catégorie par excellence de l'objet, comme du sujet, de la phrase :

faire du bruit ; — avoir de la fortune ; — connaître ses limites ; — savoir le grec ; — vouloir l'impossible ; — de-

voir de l'argent; — diriger l'affaire; — assister à une scène pathétique; — s'opposer au projet; — parler de politique; — raser le mur; — vivre des heures inoubliables¹

Des groupes transitifs très denses sont ceux qui combinent un verbe et un substantif sans article :

faire faillite, avoir raison, avoir lieu, donner lieu (à); livrer bataille, perdre pied, prendre racine

Il est caractéristique de ces unités que l'objet y perd son autonomie relative et ne se laisse plus remplacer dans un groupe transitif suivant par le pronom personnel correspondant («Ne dites pas: **le général livra bataille et la perdit*»). Ce sont justement là de ces groupes verbaux qui figurent nombreux dans notre chapitre VII, et ailleurs dans notre exposé.

À part cette restriction qui vaut aussi, grosso modo, pour les dislocations qui sont ailleurs si facilement réalisées (*la lettre, il l'avait écrite*, mais non pas: **peur, il ne l'avait pas*), le pronom personnel alterne régulièrement avec le substantif comme objet :

connaître une personne — la connaître; connaître une affaire — la connaître; obéir à une personne — lui obéir; obéir à un ordre — y obéir; triompher de q. — triompher de lui, en triompher; profiter de qc. — en profiter

Pour les objets directs, l'alternance entre substantifs et pronoms n'offre guère de problèmes. Pour les objets indirects, la survivance des datifs dans les pronoms personnels remplace partiellement la différence entre objet direct et objet indirect par une différence casuelle qui d'ailleurs constitue une caractéristique intermittente, vu qu'elle ne maintient de distinction que pour les formes de la troisième personne. Pour les détails, nous renvoyons au chapitre suivant.

II. L'objet est un infinitif.

On traite le plus souvent de l'infinitif faisant fonction d'objet dans le chapitre de la syntaxe de l'infinitif, et bien souvent, à cause de cet éclairage particulier, on met ensemble des choses plus ou moins disparates qui ne dégagent pas très nettement les grandes lignes de cette fonction transitive, dans ce qu'elles ont de particulier à l'infinitif.

Les infinitifs objets peuvent être « purs » ou introduits par *de* ou *à*, donc représenter des cas de transitivité directe ou indirecte. Seulement, et surtout pour les infinitifs objets à indice *de*, cette transitivité indirecte correspond dans un grand nombre de cas, mais non pas toujours, à une transitivité directe pour les objets des autres catégories grammaticales possibles. Ainsi :

cesser le travail — cesser de travailler; éviter une chute — éviter de faire une chute

Comme les infinitifs sujets s'accompagnent aussi sous certaines conditions du même indice *de*, le problème de la valeur de cet indice ne relève pas uniquement de la syntaxe de l'objet et de l'opposition entre transitivité directe et indirecte. Une étude historique approfondie de la genèse de l'indice *de* devant les infinitifs dans les diverses fonctions reste encore à faire, malgré l'essai tenté par E. Lerch.² Ce n'est pas ici le lieu de l'entreprendre; nous pensons cependant que notre manière générale d'envisager le jeu complexe et l'équilibre instable entre transitivité directe et indirecte, et notre façon de comprendre la genèse des transitivités à l'indice *de* et *à*, pourront fournir des éléments utiles à une explication des faits généraux.³

Nous aurons soin de distinguer ici aussi nettement que possible les cas où la forme de la transitivité est la même pour les objets infinitifs et pour les objets substantifs, des cas qui sont significatifs d'un état tout à fait particulier, où l'infinitif objet est muni d'un indice, *de* ou *à*, par opposition aux objets appartenant à d'autres catégories grammaticales.

A. La forme de la transitivité, directe ou indirecte, est la même pour l'infinitif que pour les autres classes d'objets.

1. Transitivité directe.

Cette rubrique comprend un grand nombre des verbes transitifs les plus usités, tels *faire, laisser, voir, entendre, sentir, savoir, croire, pouvoir, devoir, oser, vouloir, dire*. Ces verbes forment avec l'infinitif objet des groupes assez solidement constitués pour être restés réfractaires à une altération de la forme primitive de la construction. Voici quelques exemples types de cette transitivité directe :

cela fait rêver; — on doit laisser faire; — il faut savoir se taire; — on entend chuchoter dans les coins; — il croit

faire pour le mieux; — un mot peut les perdre; — tu dois le savoir; — il n'ose rien faire; — elle faillit trébucher; — nous voulons partir; — je préfère m'abstenir; — j'espère revenir; — il entend ne rien laisser au hasard; — je ne puis prétendre l'avoir vraiment connu; — je pense partir demain; — il a dit ne pas la connaître; — elle déclara en être la propriétaire; — je me rappelle l'avoir vu

Voici un inventaire des verbes les plus importants de cette catégorie:⁴

a) Création, résultat:

faire, laisser

b) Perception, connaissance:

voir, regarder, entendre, écouter, sentir, savoir, deviner, découvrir, se rappeler,⁵ oublier, penser, croire, se figurer, [s']imaginer, estimer, présumer, supposer, rêver

c) Possibilité, nécessité:

pouvoir, devoir, oser, falloir, faillir⁶

d) Volonté, sentiment:

vouloir, préférer, entendre, prétendre, daigner, compter, penser, aimer mieux, aimer autant, espérer, souhaiter, désirer

e) Énonciation:

dire, déclarer, affirmer, assurer, raconter, prétendre, jurer, reconnaître, avouer, nier

Une documentation détaillée semble superflue; voici cependant un choix d'exemples:

La rue . . . tournait trop court pour qu'on pût voir venir de loin, (Proust: Swann I, p. 131). — Il avait beaucoup vu mourir (Malraux: Cond. hum., p. 256). — Ils entendaient marcher au-dessus d'eux (Camus: Peste, p. 265). — Elle n'avait pas su, en se rangeant, garder et épanouir la fraîcheur populacière de son amie Ferdine (Cassou: Centre du M., p. 182). — Clappique avait pensé trouver Kyo chez lui (Malraux: Cond. hum., p. 158). — Ce n'était

pas assez que cette race d'heureux les assassinât, il fallait encore qu'elle crût avoir raison (ibid., p. 231). — Ne croyez pas que j'imagine payer ainsi le service que vous me rendez . . . (ibid., p. 163). — L'insurrection devait commencer à une heure (ibid., p. 39). — Kyo n'osait se boucher les oreilles (ibid., p. 240). — Nous savons tous que M. Germain faillit conduire à la ruine le Crédit Lyonnais (ibid., p. 273). — Elle voulait lui sauter au cou, éclater de rire, dire qu'elle était heureuse (Plisnier: Fig. détr., p. 247). — Tchen préférerait, pour plus de sûreté et d'ironie, marcher en compagnie d'un blanc (Malraux: Cond. hum., p. 141). — Mais, en fait, on ne savait jamais, et Rieux préféra se taire (Camus: Peste, p. 117). — Je crois bien qu'elle eût préféré mourir comme nous l'avions décidé (Vialar: Ecrit sur le s., p. 102). — Déserté par bon nombre de ses membres . . . le comité central exécutif de Han-Kéou entend néanmoins être l'autorité suprême du Parti Kuomintang (Malraux: Cond. hum., p. 72). — Il y avait donc cette nuit quelque réunion communiste, que Chang-Kaï-Shek entendait écraser (ibid., p. 201). — Je suis peut-être, pensa-t-il, de ceux qui prétendent savoir (Cassou: Centre du M., p. 169). — Cela me parut absurde au premier abord car, seule dans le désert, où pouvait-elle compter aller (Vialar: Ecrit sur le s., p. 116). — Comment penses-tu y aller? demande don Cesare (Vailland: La Loi, p. 13). — . . . j'aime mieux être nourri en prison que mourir de faim en liberté (Malraux: Cond. hum., p. 238). — Comment pouvais-je espérer me perdre dans ces lieux (Plisnier: Fig. détr., p. 224). — Il y en avait de l'année précédente qui espéraient encore en découvrir une (Vialar: Ecrit sur le s., p. 11). — Tu m'as apporté tout ce que je n'avais espéré posséder en ce monde . . . (ibid., p. 115). — Chana, le premier jour, avait souhaité sa mère, comme on souhaite mourir (Plisnier: Fig. détr., p. 292). — Mais Aimée, je pense, ne désirait pas oublier (ibid., p. 20). — Kyo était résolu à ne rien céder d'essentiel, mais il ne désirait nullement l'irriter (Malraux: Cond. hum., p. 244). — . . . Tchen lui avait dit avoir horreur de la chasse (ibid., p. 51).⁷

2. Transitivité indirecte, avec *de* comme agent transitif.

Il y a correspondance exacte pour la forme de la transitivité, entre les objets différents de :

brûler d'envie — *brûler d'obtenir qc.* ; *s'abstenir de qc.* — *s'abstenir de faire qc.*

C'est là la construction représentée dans les exemples suivants :

il brûlait d'entreprendre le voyage ; — *il frémit d'entendre sonner à la porte* ; — *il parle de partir* ; — *il s'abstient de voter* ; — *je me charge de le faire* ; — *je me hâte de venir* ; — *je me réjouis de vous voir guéri*

Voici une série de verbes et de groupes verbaux qui entrent dans cette rubrique :

a) Verbes simples :

brûler, délibérer, douter, enrager, frémir, gémir, parler, protester, rêver, rire, rougir, trembler

b) Groupes verbaux :

s'abstenir, s'affliger, s'applaudir, s'aviser, avoir besoin, avoir dessein, avoir faim, avoir soif, avoir le goût, n'avoir garde, avoir regret, tenir compte, se charger, se contenter, se désaccoutumer, se déshabituer, se disculper, se dispenser, s'étonner, s'excuser, se flatter, se garder, se glorifier, se hâter, s'indigner, s'interrompre, se mêler, se persuader, se réjouir, se retenir, se souvenir, se vanter

Et voici quelques exemples de ces constructions extrêmement courantes :

Lucile et Maurice n'ont plus besoin de se regarder (Plisnier : Fig. détr., p. 258). — *Quand il m'aperçut, je vis à son mouvement qu'il avait dessein de me parler* (ibid., p. 294). — *Oui, je lui devais tout, tout ce que, sans le savoir, j'avais faim de posséder depuis que j'étais au monde* (Vialar : Écrit sur le s., p. 90). — *J'avais soif de m'y mettre tout de suite* (ibid., p. 76). — *J'avais le goût d'errer, de retrouver le son que rendent certaines rues étroites* (Plisnier : Fig. détr., p. 224).

3. Transitivité indirecte, avec à comme agent transitif.

Ici encore le changement de la catégorie grammaticale de l'objet se fait à l'intérieur de la même forme indirecte de la transitivité:

aboutir à qc. — aboutir à faire qc.; s'accoutumer à qc. — s'accoutumer à faire qc.

Et de même dans les cas suivants:

il aspire à obtenir cette faveur; — il renonce à le garder; — il répugne à se disculper; — il s'applique à l'apprendre; — il s'attend à nous y revoir; — il s'obstine à m'irriter

Parmi les nombreux verbes et groupes verbaux qui présentent ce parallélisme de construction, nous pouvons nommer:

a) Verbes simples:

aboutir, aider, arriver, aspirer, concourir, consentir,⁸ conspirer, contribuer, hésiter, inviter, parvenir, pencher, persévérer, renoncer, répugner, servir, penser, songer, tarder, tendre, tenir, travailler, viser

b) Groupes verbaux:

s'accoutumer, s'acharner, s'aguerrir, s'amuser, s'appliquer, s'apprêter, s'attacher, s'attendre, se borner, se complaire, se décider, se déterminer, se dévouer, s'entendre, s'essayer, s'évertuer, s'exposer, s'ingénieur, se mettre, s'obstiner, se plaire, se plier, se prendre, se résigner

Voici, à simple titre d'indication, quelques exemples littéraires:

... une lettre d'aveux qu'il vous a dictée et contre laquelle il a consenti à fermer les yeux (Vialar: Ecrit sur le s., p. 121). — On invitait à croire que ... (Gide: Journal, p. 793). — ... il devint évident que personne ne parviendrait à sortir de notre ville (Camus: Peste, p. 83—84). — ... je ne renonçais point à le dissuader de ce dessein romanesque (Plisnier: Fig. détr., p. 262). — Si Chana renonçait à se tuer, n'était-ce point qu'elle se tenait déjà pour morte au monde? (ibid., p. 293). — Mais Ferdine, proche et prudente, répugnait à se lancer dans

la voie des dettes (Cassou: Centre du M., p. 183). — *Je n'ai jamais pu songer à avoir une vache, où la mènerait-on paître, je vous le demande* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 31). — *... nous tenons à montrer une fois de plus à l'Etat notre bonne volonté* (Malraux: Cond. hum., p. 278). — *Il n'y avait donc pas d'autre solution que d'attendre, assis par terre au coin de la route jusqu'à ce que le métayer se décide à rentrer* (Vailland: La Loi, p. 200). — *Le vieux romaniste, après ses cinq années de misère et d'expédients, s'essayait à renaître à la paix de de l'esprit* (Cassou: Centre du M., p. 224). — *Alors, une peur plus immense se mit à s'ouvrir en nous, à battre sans cesse* (Plisnier: Fig. détr., p. 22). — *Ils ramassèrent les outils, se mirent à suivre les deux hommes nonchalamment* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 44). — *Il se prit à rire et se retourna sous la moustiquaire vaporeuse* (Cassou: Centre du M., p. 13). — *Et voici que je me suis pris à rêver* (Plisnier: Fig. détr., p. 67). — *Je m'étais résigné à ne pas exister, j'en avais pris mon parti* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 104).

Le problème de la transitivité indirecte, de ses limites, des dégradations par lesquelles la fonction passe du complément circonstanciel à l'objet, se pose d'ailleurs exactement de la même façon pour les compléments infinitifs que pour les compléments substantifs. Pour tous les verbes cités jusqu'ici, il faudra donc se reporter aux chapitres précédents, où se trouve la discussion sur les limites de la fonction transitive.

B. La forme de la transitivité, directe pour les substantifs et les pronoms, est indirecte pour les infinitifs objets.

C'est ici que nous nous trouvons devant le problème syntactique tout à fait spécifique, auquel nous avons fait allusion dans les remarques liminaires de cette section de chapitre. Le problème a trait non pas à tous les infinitifs objets, nous venons de le voir, mais à un groupe important d'entre eux, groupe difficile à définir et qui n'est pas définitivement délimité en français moderne. Plusieurs des rubriques sémantiques des verbes transitifs sont représentées; et les variations de forme, avec des sens identiques ou

plus ou moins nettement différenciés, constituent des moules de constructions chevauchant assez capricieusement les uns sur les autres.

1. Infinitifs à indice *de*.

L'opposition de forme se présente de la façon suivante :

envisager son départ — *envisager de partir*; *choisir l'exil* — *choisir de s'exiler*; *finir le travail* — *finir de travailler*; *mériter une récompense* — *mériter d'être récompensé*

Voici une série, qui n'est pas exhaustive, de verbes à transitivité normalement directe pour lesquels un infinitif objet est muni régulièrement de l'indice *de*:⁹

inventer, projeter, entreprendre, différer, remettre; — *obtenir, admettre, oublier, manquer*; — *imaginer, envisager, soupçonner*; — *tenter, essayer, hasarder, risquer*; — *réclamer, choisir, refuser, regretter, supporter, accepter, ambitionner, convoiter, solliciter, haïr, détester, dédaigner*; — *désespérer, craindre, redouter, appréhender*; — *éviter, négliger, omettre, ne pas laisser, ne pas arrêter, achever, finir, cesser, discontinuer, attendre, mériter, se réserver, affecter, feindre,¹⁰ prétexter, simuler*; — *décider, résoudre, méditer, ruminer, comploter, jurer,¹¹ parier, gager, promettre*

Les exemples suivants montrent l'emploi en question de la construction infinitive introduite par *de*:

De jeunes patriciens qui, tels les jeunes Romains dès la robe prétexte, entreprennent dès le premier smoking, de s'ennuyer selon les règles (Plisnier: Fig. détr., p. 131). — *Je différerai de me rendre à Doel* (ibid., p. 307). — *Tchen tenterait-il de lever la moustiquaire?* (Malraux: Cond. hum., p. 7). — *Couché pour tenter d'affaiblir sa fatigue, Kyo attendait* (ibid., p. 38). — *J'aime mieux tenter de réussir, dit Souen, — de réussir — plusieurs attentats que de décider que je n'en tenterai qu'un parce qu'après je serai mort!* (ibid., p. 156). — *Il va essayer de tirer de l'argent de vous, ou des vôtres* (ibid., p. 239). — *Je ne savais pas encore ce que je choisirais de faire, mais je ferais quelque chose de pas ordinaire* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 74). — *Et pour la première fois, son âme refusa de*

s'endormir (Plisnier: Fig. détr., p. 22). — *Mais cette fois le capitaine le croirait communiste et refuserait de l'embarquer* (Malraux: Cond. hum., p. 246). — *... il lui était difficile de fonder son action s'il n'acceptait plus d'obéir purement et simplement aux instructions de l'Internationale* (ibid., p. 125). — *Ma vieille couturière, qui travaille beaucoup pour le Théâtre, accepte de me faire les patrons* (Plisnier: Fig. détr., p. 84). — *Les gens avaient d'abord accepté d'être coupés de l'extérieur comme ils auraient accepté n'importe quel ennui temporaire ...* (Camus: Peste, p. 115). — *Il craignait de le laisser tomber s'il devait le porter à sa bouche* (Malraux: Cond. hum., p. 245). — *Le soir achevait de tomber* (Plisnier: Fig. détr., p. 224). — *Ensuite, venez me rejoindre par là, dans le hall, le dîner finira de vous remettre* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 27). — *Ces régions de la vie ... où les objets cessent d'avoir deux sens ...* (Plisnier: Fig. détr., p. 13). — *Le docteur le soigna sans qu'il cessât de commenter les événements* (Camus: Peste, p. 265). — *C'est la première fois de ma vie que je travaille en sachant pourquoi, et non en attendant patiemment de crever* (Malraux: Cond. hum., p. 281). — *Pour les nôtres, tu ne peux pas faire mieux que décider de mourir* (ibid., p. 157). — *... il décida d'aller se faire raser ...* (ibid., p. 247).

Les verbes suivants se trouvent surtout avec un infinitif objet muni de l'indice *de*, lorsque la phrase en question comporte en outre un objet second; dans bien des cas cependant, l'objet second reste inexprimé:

dire, crier, écrire, mander, rappeler, répéter, téléphoner, télégraphier; — demander, commander, consigner, imposer, imputer, enjoindre, ordonner, prescrire, inspirer, persuader, suggérer, interdire, défendre; — conseiller, déconseiller, proposer, recommander, permettre, accorder, offrir; — reprocher, pardonner, souhaiter, épargner, éviter

Exemples de construction infinitive à indice *de* des verbes de ce groupe:

C'est l'ensemble d'une œuvre je vous demande de maintenir, dit Ferral (Malraux: Cond. hum., p. 272). — *Personne*

ne leur demande de travailler (Vialar: Ecrit sur le s., p. 45). — *Je m'interdis de relire pour la vingtième fois l'une de ces affiches vertes* (Plisnier: Fig. détr., p. 151). — *On lui avait conseillé de temporiser, de se faire passer pour malade* (Malraux: Cond. hum., p. 165). — *... il ne proposa pas ... de lui remplir une nouvelle fois son verre ...* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 29). — *Celui-ci observait le mouvement de la lumière qui lui permettait de ne pas penser* (Malraux: Cond. hum., p. 15). — *Les ombres se raccourcissaient peu à peu: les regarder permettait de ne pas songer aux hommes qui allaient mourir là* (ibid., p. 227). — *... principes et traditions souvent attaqués, mais qui lui permettent d'apporter son dévouement à l'Etat quand celui-ci fait appel à lui* (ibid., p. 278).

2. Infinitifs à indice à.

Les cas sont plutôt rares, où à un objet direct ordinaire correspond un infinitif à indice à:

apprendre la danse — apprendre à danser

Voici les quelques verbes qui présentent cette construction et dont quelques-uns admettent également l'indice *de* (v. ci-dessous):

apprendre, désapprendre, enseigner, montrer; — avoir,¹² chercher, voir, donner, réussir, trouver

Exemples:

... il pensait qu'il fallait vivre et apprendre à Chine à reconnaître, malgré tout, les présents de la vie (Cassou: Centre du M., p. 123). — *Dans le domaine de la drogue, elle avait également dirigé Luc, lui enseignant à connaître chacun des comparses à qui il avait affaire, et le retenant d'aller trop souvent à la Canette* (ibid., p. 180). — *Si j'avais à refaire ma vie, je la referais comme je l'ai faite, exactement* (Plisnier: Fig. détr., p. 137). — *L'Internationale n'a pas à approuver ce projet* (Malraux: Cond. hum., p. 119). — *Avant la guerre j'ai eu à faire une petite enquête du même genre sur une bande qui était établie à Ménilmontant* (Cassou: Centre du M., p. 172). — *Quatre cents francs par mois. Mais on verra à l'augmenter si tu fais l'affaire* (ibid., p. 94). — *Thé-*

rèse, toujours si calme, ne réussit pas à dissimuler un peu d'énerverment (Plisnier: Fig. détr., p. 153). — *Au bout de deux semaines et demie, tout de même, je sortis un peu de mon rêve et réussis à joindre mon ami à Paris* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 92).

3. Infinitifs à indice *de* ou *à*.

Dans un certain nombre de cas, les deux indices alternent, parfois en se tenant à peu près en équilibre, plus souvent avec une préférence marquée pour l'un ou l'autre indice:

continuer à faire qc. — continuer de faire qc.; etc.

Voici les verbes principaux qui entrent dans cette rubrique, répartis en trois groupes séparés, mais avec beaucoup d'hésitation, car l'usage est non seulement flottant, mais soumis à des courants de mode difficiles à préciser:

a) Equilibre:

continuer, demander, désapprendre

b) Surtout *de*:

tâcher, essayer, remettre, refuser, omettre, s'empresser, s'efforcer

c) Surtout *à*:

commencer, chercher, réussir, consentir, balancer, se refuser

Comme nous venons de le dire, l'équilibre actuel n'est pas toujours facile à préciser. De même, les nuances de sens des constructions en opposition qu'on a voulu constater et même prescrire, semblent le plus souvent difficiles à accepter.¹³

Voici quelques exemples des emplois alternants:

Le sang qui continuait à couler de son bras gauche lui semblait celui de l'homme couché (Malraux: Cond. hum., p. 10). — *. . . stupéfait du silence qui continuait à l'entourer . . .* (ibid., p. 8). — *Il continuait . . . à découvrir qu'elle pouvait le faire souffrir* (ibid., p. 41). — *Aimée continuait à regarder ce garçon accroupi dans le dur soleil* (Plisnier: Fig. détr., p. 37). — *Le monstre composé d'ours, d'homme et d'araignée, continuait à se dépêtrer de ses fils* (Malraux: Cond. hum., p. 231). — *Le gosse*

là-haut, continuait à crier (ibid., p. 151). — *Il ne s'arrêta pas, continua d'inspecter les groupes sans succès* (Daudet: Tart. sur les A., p. 75). — *Elle continua de bouder* (Rom. Rolland: L'Ame enchantée, I, p. 59). — *Même après qu'il eut cessé de m'instruire, . . . je continuai de le fréquenter assidûment* (A. Gide: Si le grain ne meurt, p. 237). — *Pour moi, un peu gêné, je demandais à n'être point assis à côté de ma grand'mère* (ibid., p. 47). — *[Elle] tâchait uniquement d'arranger les choses* (Zola: Ass., p. 352). — *Tâche de voir Caroline seule* (Mauriac: Le Feu sur la terre, p. 57). — *Edouard tâchait à rallier ses idées* (Duhamel: Deux hommes, p. 13). — *L'écoutais-je? Ou si plutôt, devant cet étranger, je tâchais à recomposer une figure disparue* (Plisnier: Fig. détr., p. 225). — *Souvent, dans ce parler obscur où j'interrogeais ma cliente, j'essayai de saisir sur sa face glacée quelque trait, quelque accent qui réveillât en moi un souvenir, une correspondance* (ibid., p. 221). — *Il s'efforça de le soutenir* (Malraux: Cond. hum., p. 148). — *Le long du poignard le sang commençait à sourdre* (ibid., p. 9). — *Anna ne me dit jamais: «Quand nous serons à Bamako», mais elle commença à préparer nos affaires, à mettre de l'ordre* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 112). — *Il quitta le jardin, s'efforçant de ne pas penser à Kyo, commença à marcher* (Malraux: Cond. hum., p. 206). — *Les terrasses des cafés commencent à se peupler d'oisifs* (Plisnier: Fig. détr., p. 93). — *Peut-être commence-t-il d'attendre* (J. Romains: Le 6 oct., p. 116). — *Il mit [la clef] à ses lèvres et commença de siffler* (Duhamel: Not. du Havre, p. 149—150). — *C'était André Walter que déjà je commençais d'écrire* (A. Gide: Si le grain ne meurt, p. 222). — *Il n'avait commencé de travailler sérieusement que très tard* (ibid., p. 227). — *J'ai cherché vainement à le savoir* (Plisnier: Fig. détr., p. 221). — *. . . il me fallait me refuser à le pressentir, à le deviner* (ibid., p. 234). — *[Elle] retrouverait ces meubles qu'elle s'était toujours refusé à disperser* (ibid., p. 198).

4. Infinitifs à indice alternant avec des infinitifs « purs ».

Une alternance importante est celle qui oppose des infinitifs purs à des infinitifs à indice (le plus souvent *de*):

aimer faire qc. — *aimer à (ou de) faire qc.*

Ce groupe est composé actuellement d'un assez petit nombre de verbes, dont les principaux sont les suivants:

aimer (de, à), adorer (de), détester (de), désirer (de), souhaiter (de), préférer (de), espérer (de), feindre (de), oublier (de), manquer (de), faillir (de), nier (de), dire (de), jurer (de), prétendre (à), penser (à)

Comme c'est le cas pour le groupe précédent, l'usage est flottant et soumis à des mouvements de mode. Parfois on discerne des nuances de sens,¹⁴ parfois des servitudes d'ordre grammatical, comme par exemple l'opposition entre *il oublia l'avoir fait* et *il oublia de le faire*.

Pour les détails, nous renvoyons aux ouvrages cités de Sandfeld et de Grévisse en nous contentant ici d'un nombre très restreint d'exemples:

J'ai toujours aimé à jouer avec mes passions (Lacretelle: *Aveux*, p. 129). — *Habitués à voir «dépouiller l'épargne», les gouvernements n'aiment pas à la voir dépouiller de son espoir* (Malraux: *Cond. hum.*, p. 179). — *Tu n'aimes pas fumer?* (*ibid.*, p. 208). — *Le Français aime voyager, c'est un fait . . .* (*ibid.*, p. 249). — *J'aimais de m'arrêter au milieu de la passerelle* (Duhamel: *Not. du Havre*, p. 114). — *Je déteste de me coucher, de m'étendre* (Mauriac: *Nœud de Vip.*, p. 96). — *C'est ton bien que je cherche, et je déteste être injuste* (Cocteau: *Parents terribles*, p. 100). — *Quel instinct l'avait poussé à contredire Salvert, à désirer faire le contraire de ce que projetait le bonhomme* (Vialar: *Ecrit sur le s.*, p. 61). — *Il désirait tant d'être seul* (Martin du Gard: *Thib.* III, p. 47). — *Elle espérait peu à peu rentrer en grâce auprès de la belle Antonia* (Daudet: *L'Immortel*, p. 236). — *. . . une petite fille qu'il n'espérait plus de jamais revoir* (Mauriac: *Pharisienne*, p. 234). — *J'ai même failli faire une chose dont vous vous seriez bien moqué* (J. Romains:

Humbles, p. 49). — *Il a failli [de] nous arriver un grand malheur* (Dict. de l'Ac.).

La série des verbes qui se construisent alternativement avec des infinitifs à indice et des infinitifs purs n'est pas très longue. Mais on n'a qu'à comparer rapidement l'état actuel avec par exemple celui du XVI^e siècle¹⁵ pour se rendre compte qu'il s'agit des derniers vestiges d'une alternance autrefois très richement représentée. C'est ainsi que des verbes comme :

*commencer, entreprendre, demander, supplier, persuader,
promettre, refuser, craindre, tenter*

peuvent s'employer encore au XVI^e siècle (et en partie au XVII^e siècle) avec des infinitifs objets sans préposition.

Et cela nous amène à ce qui sera notre conclusion de cette esquisse rapide d'un chapitre très intéressant pour l'histoire de la transitivité en français :

Il est évident que la coexistence, sans une différenciation nette de sens, d'objets directs ordinaires avec des objets infinitifs amenés par *de* ou *à* prouve sans conteste que ces prépositions sont arrivées parfois dans leur évolution sémantique à la valeur zéro. La même valeur zéro de la préposition pour d'autres fonctions de l'infinitif dans la phrase, induit à reconnaître dans la préposition un « indice d'infinitif ». Seulement, cet indice ne se place pas librement devant n'importe quelle fonction : il est donc absolument impossible d'y voir un simple morphème ; les conditions qui en régleraient l'emploi n'auraient pas le caractère de généralité requis.

Dans le jeu très compliqué des emplois, on reconnaît encore par ci par là des traces des valeurs primitives que d'ailleurs l'analogie brouille à souhait :

apprendre à — désapprendre de (ou : à) ; continuer à (ou : de) — discontinuer de ; chercher à (ou : de) — essayer de (ou : à)

Le désarroi du français moderne dans ce chapitre reflète des préférences variables qui se sont fait jour au cours des siècles et que la lecture des auteurs, de la Renaissance à nos jours, révèle au lecteur le moins averti. Mais il est évident que comme point de départ de toutes ces vicissitudes se trouve, pour ce qui est de la fonction transitive qui nous occupe ici, un état de langue où l'op-

position entre l'emploi de l'infinitif pur et de l'infinitif à préposition a eu tout son sens, où donc à la transitivité directe de nombreux verbes se sont opposés des emplois «absolus» des mêmes verbes, déterminés après coup par un complément indiquant tantôt la raison ou le sujet, le thème de l'action, tantôt la direction, le mouvement, l'aspiration vers la chose.¹⁶

C'est justement pour cette raison historique que la répartition des objets à «indice» est encore très loin d'être fortuite, laissée au choix de chacun. Si l'on réfléchit à leur distribution actuelle, et qu'on mette cette distribution en rapport avec les groupes sémantiques de notre chapitre IX, on peut constater que les alternances entre objet direct ordinaire et objet infinitif à «indice» restent cantonnées surtout dans les groupes où de toute façon les alternances sont nombreuses entre objets directs et indirects.

En fin de compte l'on peut donc constater ceci :

Le phénomène sémanto-syntactique de la transitivité indirecte dans le groupe verbe + infinitif a glissé vers un phénomène morpho-syntactique regardant le seul infinitif, probablement parce que la valeur de l'infinitif, impliquant l'idée d'une seconde action, se prêtait particulièrement bien à introduire cette idée sous forme d'une notion autonome de thème ou de direction. Avec le temps, l'emploi extrêmement fréquent de cette forme a fini par effacer le sens premier. Cependant cette évolution n'a pas abouti; de là le jeu très compliqué des emplois qu'il est impossible de réduire à un système, et pour lequel il faut nécessairement mettre en ligne de compte la longue histoire des cas particuliers, dans le parallélogramme des forces qui déterminent l'état général d'aujourd'hui.

Le très grand intérêt de la fonction de l'infinitif à «indice» réside pour nous dans le fait que l'on y voit nettement la transitivité indirecte rejoindre la transitivité directe dans certaines alternances d'où toute possibilité de traces sémantiques est exclue. Mais il est peut-être encore plus intéressant de constater que cette étape zéro coexiste avec toutes les nuances du spectre sémantique des prépositions engagées dans le jeu. La structuralisation n'est que partielle.

III. L'objet est un nexus.

Les objets à nexus, c'est à dire les objets à deux membres constituant ensemble une prédication, ne se présentent qu'avec un nombre assez restreint de verbes transitifs, qui se construisent tous normalement avec des objets directs. Sauf pour une seule des constructions qui entrent en ligne de compte, la forme de la transitivité reste sans changement avec les objets nexuels, qui ne nous intéressent donc ici qu'à cause de la forme particulière de l'objet engagé dans le groupe transitif, et à cause du cas susnommé, auquel nous reviendrons.¹⁷

A. Nexus nominaux.

Certains verbes peuvent régir des nexus, dans lesquels le prédicat du nexus est un substantif, un adjectif ou un participe, c'est-à-dire des constructions du type suivant:

*on l'avait fait instituteur*¹⁸

Les verbes les plus usités admettant cette construction sont les suivants:

faire, nommer, élire, (se) révéler, (se) montrer, (se) porter, vouloir, avoir, trouver, juger, croire, garantir, garder, imaginer

Voici quelques exemples de ces objets nexuels:

Félix se montrait le meilleur compagnon de la terre (Cassou: Centre du M., p. 21). — *Les Russes se porteraient acheteurs des quantités dont ces pays étaient les preneurs habituels* (Monde, 13-2-57). — *. . . la science qu'il veut destructrice d'illusions* (J. Wahl: Tableau de la philos. fr., p. 146). — *. . . un franciscain qui avait le verbe violent, la bonté cholérique* (Gary: Rac. du Ciel, p. 51). — *Elle le jugeait fort, courageux, impitoyable* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 32). — *Il jugea naturel d'être assis à côté de lui* (Malraux: Cond. hum., p. 190). — *On le croyait lié à eux* (ibid., p. 163). — *Tony commença de s'effrayer, il la crut malade* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 25). — *Les autorités du Tchad avaient cru bon d'offrir l'hospitalité à un traître* (Gary: Rac. du Ciel, p. 42). — *Je ne vous les garantis pas bien moraux* (Diderot: Rêve d'Al., Suite, p. 164). — *Leurs cheveux étaient bien*

peignés et ils gardaient leurs mains écartées à cause de leurs gants (Plisnier: Fig. détr., p. 61). — *Pendant les mois de septembre et d'octobre, la peste garda la ville repliée sous elle* (Camus: Peste, p. 207).

Le membre prédicatif du nexus n'a pas nécessairement la forme simple d'un substantif ou d'un adjectif; la langue dispose d'un certain nombre de moules, où le second membre est un complément qui se rapproche de la fonction prédicative:

Prédicat du nexus introduit par *de*:

QUALIFIER: *qualifier q. de fourbe* (à côté de: *qualifier q. prince, duc, etc.*). . . . *quand on les a qualifiés de «militants»* (Gary: Rac. du Ciel, p. 112). — TRAITER: *Je fus traité de menteur* (ibid., p. 121). — METTRE: *Ce qui le mettait de mauvaise humeur* (ibid., p. 13).

Prédicat introduit par *à*:

PRENDRE: *prendre q. à témion, ~ qc. à tâche, ~ qc. à cœur.*
— TENIR: *tenir à honneur de faire qc.* — IMPUTER: *imputer qc. à crime à q.*

Prédicat introduit par *pour*:

PRENDRE: *prendre une telle pour femme, ~ q. pour modèle* (cf. cette forme non constituée en locution nexuelle: *Regardez comme je fais . . . prenez modèle sur moi* (M. Aymé: Contes du chat, p. 129). Dans ce cas, *prendre modèle (sur)* forme un groupe verbal transitif). — DONNER: *C'est moi-même que je donnerai . . . pour l'auteur de ce cruel serment* (R. Merle: Flaminco, p. 61).

Prédicat introduit par *comme*:

CONSIDÉRER: *Ils s'obstinaient à considérer cette marge comme un luxe* (Gary: Rac. du Ciel, p. 268). — *Je considère cela comme une erreur* (ou: *comme erroné*). — PRÉSENTER: *il présentait cela comme fort douteux.* — *La radio arabe le présente au monde comme une figure inspirée du nationalisme africain* (Gary: Rac. du Ciel, p. 151—152). — RÉVÉLER: *. . . se révéler comme un simple illuminé* (ibid., p. 152).

Prédicatif introduit par *en*:

METTRE: . . . *mettre ainsi en évidence la continuité de la politique étrangère britannique* (Monde, 15-1-57). — *Il est fréquent, à Saigon, d'entendre mettre en doute la sincérité des nombreux ralliements* (Monde, 6—7 janv., 1957). — *Les deux partis . . . ont décidé de mettre en commun leurs efforts* (Monde, 22-1-57). — IMAGINER: *Je retrouvais sa nuque ployée d'un accent si pur que, doutant si elle pleurerait, je l'imaginai en prière* (Plisnier: Fig. détr., p. 278).

On remarquera la facilité avec laquelle le membre prédicatif du nexus se combine sémantiquement et syntactiquement avec le verbe qui régit le nexus:

trouver meilleur, trouver bon, prendre à tâche, imputer à crime, mettre en évidence, mettre en doute, mettre en commun

Dans les groupes les plus consolidés, on peut regarder le groupe ainsi constitué comme la base d'une transitivité à objet simple:

mettre leurs intérêts en commun — mettre en commun (≠ unir) leurs intérêts (cf. *prendre à femme* ≠ épouser; *prendre à partie* ≠ accuser).

Plus sporadiquement, mais tout à fait normalement, différentes prépositions avec leurs régimes peuvent entrer comme membre prédicatif d'un nexus « nominal »:

je l'ai trouvé toujours sous l'impression de cet étrange malentendu. — Il l'avait toujours cru de l'avis de Souen (Malraux: Cond. hum., p. 158).

B. Nexus verbaux.

Dans les nexus verbaux, le membre prédicatif est un infinitif; ce type d'objets nexuels comprend des constructions très usuelles de la forme suivante:

faire monter les prix; — faire vivre tout le monde; — laisser tomber l'affaire;¹⁹ — écouter tomber la pluie; — voir venir la catastrophe; — regarder q. s'éloigner; — sentir venir la vieillesse²⁰

Les nexus de ce type ne se réalisent dans leur forme régulière

où le membre prédicatif est un infinitif pur, qu'avec un nombre très restreint de verbes :

faire, laisser, entendre, écouter, voir, regarder, contempler, admirer, sentir

Voici quelques exemples de cette construction :

. . . des paysages si vastes qu'on s'étonnait que l'artiste eût pu faire tenir dans une même composition tant de choses (Cassou: Centre du M., p. 32). — *L'abbé Ducoudray fit retentir sa claquette et les enfants s'en furent en récréation avec de grands cris* (ibid., p. 96). — *Raphaël reprenait son briquet dans sa poche et le faisait craquer* (ibid., p. 159). — *Il eût pu en effet faire valoir sinon des droits . . . , du moins les assurances qu'on lui avait données* (Camus: Peste, p. 57). — *Le soleil de la peste éteignait toutes les couleurs et faisait fuir toute joie* (ibid., p. 129). — *Elle a un physique ingrat, peut-être, mais c'est quelqu'un de bien, tu n'as pas le droit de la faire souffrir* (Vialar: Écrit sur le s., p. 86). — *. . . dans le but de faire monter le tirage* (Gary: Rac. du Ciel, p. 258). — *Brigante le regarde faire avec plaisir* (Vailland: La Loi, p. 115). — *Don Ottavio faisait attendre son métayer qui faisait attendre son ouvrier agricole. Le Roi faisait probablement attendre don Ottavio et Dieu le Roi. Telle fut la première idée que le jeune Matteo se fit de la hiérarchie sociale. Chacun attend quelqu'un et fait attendre quelqu'un d'autre. Seul Dieu n'attend personne et seul l'ouvrier agricole n'a personne à faire attendre* (ibid., p. 200). — *L'enceinte empêchait Paris de passer, mais laissait fuir les Parisiens* (J. Romains: Le 6 oct., p. 201). — *Il avait l'agrément d'entendre grincer des poulies, gratter des pierres, et clouer des planches* (Rom. Rolland: Jean Christophe, p. 1028). — On remarquera que seul le premier de ces objets composés réalise un nexus, les autres sont des groupes transitifs sans sujet exprimé). — *Cependant elle voyait peu à peu le grand Louis vieillir et son énergie se faire mécanique* (Cassou: Centre du M., p. 181). — *Je la regarde verser le café avec ce soin exaspérant qu'elle apporte en toute chose* (Plisnier: Fig. détr., p. 75). — *Nous y pesions toutes nos idées: . . . nous*

les contemptions dans l'esprit de l'autre se refléter, se développer, se parfaire (Gide: *Si le grain ne meurt*, p. 316). — . . . *j'admiraient lentement ressortir de mille trous, de mille anfractuosités du roc, tout ce que mon approche avait fait fuir* (ibid., p. 131). — *Sensible jusqu'au bout de la lame il sentit le corps rebondir vers lui* (Malraux: *Cond. hum.*, p. 9).²¹

C'est dans ces constructions que se présente la seule irrégularité réelle dans la forme de la transitivité des objets à nexus, à savoir l'introduction de la préposition à devant le sujet du nexus, lorsque le prédicat de celui-ci est un verbe ayant lui-même un objet, donc les constructions du type:

faire (laisser, entendre, etc.) faire qc. à q.

Nous ne reprendrons pas ici l'étude de ce type de construction si souvent traité.²² Nous nous bornerons à souligner que dans bien des cas, et qui sont justement ceux qui sont restés les plus stables en français moderne, à savoir ceux qui dépendent du verbe *faire* comme premier terme, une unité sémantique et syntactique lie facilement ce verbe avec l'infinitif prédicat de l'objet, comme par exemple dans les combinaisons suivantes:

faire voir ≠ *montrer*; — *faire comprendre* ≠ *expliquer*; —
faire apprendre ≠ *enseigner*

L'unité sémantique ainsi établie tend à réduire le type qui nous occupe ici au type régulier comprenant un objet premier et un objet second

montrer qc. à q.

dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Deux types de phrases présentant un objet suivi d'un infinitif introduit par *de* ou à s'apparentent d'assez près aux constructions à objet nexuel, mais restent cependant en dehors des nexus à proprement parler, puisque les deux prépositions ne sont pas réduites à une fonction purement morphologique; des traces de leur valeur primitive y restent encore attachées. Voici des exemples de ces types, qu'on peut rapprocher également des constructions à proposition complétive objet et à deux objets dont nous aurons à nous occuper ci-dessous:

dissuader q. de faire qc. (cf.: *dissuader à q. de faire qc.*); —
empêcher q. de faire qc. (cf.: *empêcher que q. fasse qc.*);

— *aider q. à faire qc.*; — *forcer q. à (ou de) faire qc.*; — *obliger q. à (ou de) faire qc.*

Les verbes suivants admettent cette construction para-nexuelle :

Infinitif introduit par *de* :

dissuader, empêcher, excuser, blâmer, féliciter, punir, prier, déshabituer

Infinitif introduit par *à* :

aider, autoriser, préparer, habituer, destiner, condamner, disposer, inviter, inciter, exciter, animer, encourager, engager, exhorter, pousser, réduire

Infinitif introduit par *de* ou *à* :

forcer, obliger, contraindre, solliciter, décider, défier

Dans le dernier verbe cité une distinction de sens est possible entre

défier q. à faire qc. (∅: provoquer l'action par un défi)

et

défier q. de faire qc. (∅: déclarer impossible l'action)²³

Ce fait prouve que les sens des prépositions ont laissé ici leurs traces. Normalement cependant les expressions en question présentent des nuances de sens très faibles, qui montrent l'atténuation de sens des prépositions qui y sont engagées, donc un état avancé de grammaticalisation de la construction.

Voici un petit nombre d'exemples de ces groupes para-nexuels :

C'est moi qui t'empêche de vivre, me dit-elle à peu près, c'est moi qui ai dévoré ta vie (Vialar: Écrit sur le s., p. 115). — *. . . ce qui l'avait vu tenir ce couteau l'empêchait de remonter chez les hommes* (Malraux: Cond. hum., p. 10). — *Il faudra qu'elle le déshabitude de s'habiller à la dernière mode* (Vailland: La Loi, p. 168). — *. . . la brume pas encore levée — qui l'obligeait à marcher sur le trottoir, de crainte des autos* (Malraux: Cond. hum., p. 212). — *C'était un goût plus complexe qui l'avait poussé à venir quelquefois s'allonger, naguère, à Pékin, sur le bat-flanc du vieux Gisors* (ibid., p. 188).

IV. L'objet est une proposition.

Pour les verbes déclaratifs, l'objet peut avoir la forme d'une phrase entière, qui n'est «subordonnée» que par le simple fait de suivre ou de précéder directement le verbe déclaratif et son sujet. Une pause indique le caractère de citation de l'objet en question :

Il demanda: «Quand partez-vous?» — «Tout de suite», répondit-elle.

Dans les rares cas où un verbe à transitivité indirecte est employé dans la même fonction, la préposition disparaît :

Vous avez raison, convint le grand roux (M. Aymé: Contes chat, p. 33). — Et il convint tout d'abord: Il parle bien, ce bœuf (ibid., p. 37).

Parfois, d'autres verbes que les verbes déclaratifs peuvent avoir une proposition principale comme «objet» :

je sais bien: d'autres ont dit la même chose

De telles constructions à deux temps sont évidemment à la limite de la transitivité.

Les propositions subordonnées et marquées comme telles par la forme, ne posent en général pas de problèmes, lorsqu'elles sont l'objet d'un verbe prenant normalement un objet direct:²⁴

j'aime qui m'aime; — il trouvera à qui parler; — je sais qui c'est, et où il est; — je n'ai pas où aller; — regardez comme je fais; — il ne savait comment la retenir; — je cherchais de quand datait le tout premier dessin; — je me demande si c'est possible; — je veux que tu le fasses; — le petit aime qu'on joue avec lui; — je trouve que c'est une erreur; — il raconte qu'il est malade; — c'est lui qui a inventé qu'il faut absolument faire comme ça; — Il commanda un byrrh citron, boisson infâme et exaltante, et se demanda où et comment il allait dîner (Cassou: Centre du M., p. 92). — Jacques avait demandé où était ce café (Vialar: Ecrit sur le s., p. 12). — Je ne réalisais pas tout de suite quelles seraient les conséquences de cette défaite (ibid., p. 89). — Mais on comprend pour quelles raisons on a fixé sur eux le masque idéal et à quoi tenait la ressemblance (Cassou: Centre du M., p. 17). — Dans la grande salle — ancien préau d'école — deux cents

blesés communistes attendaient qu'on vînt les achever (Malraux: Cond. hum., p. 250). — *Et d'abord, où prend-elle que je «romantise»?* (Plisnier: Fig. détr., p. 89). — *Je vais tout vous dire, vous me condamnerez si vous jugez que je le mérite* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 71). — *Elle calcula qu'elle s'enfuira, dès que don Cesare sera dans sa chambre, et qu'elle passera la nuit dans la resserre d'un des jardins d'orangers et de citronniers* (Vailand: La Loi, p. 92). — *Une telle aubaine vaut qu'on y donne un moment d'attention* (Plisnier: Fig. détr., p. 129). — *J'ai signé que j'avais mes costumes* (ibid., p. 83).

Pour les verbes à transitivité indirecte le problème se complique. C'est une des particularités du français que quelques-unes des prépositions les plus employées, et tout particulièrement *de*, *à* et *sur*, ne régissent jamais directement une proposition complétive substantive. Pour réaliser la transitivité indirecte, deux solutions sont alors possibles, et alternent dans beaucoup de cas; l'intercalation d'un *ce* servant d'objet formel de la préposition,²⁵ ou la chute de la préposition, cette dernière solution se réalisant surtout pour *de*. Voici des exemples-types des constructions en correspondance:

douter de qc. — *douter de ce que* (ind.) — *douter que* (subj.);
s'attendre à qc. — *s'attendre à ce que* (subj., ind.) —
s'attendre que (subj., ind.)

Les constructions se réalisent surtout avec les verbes suivants:

douter (de), convenir (de), se plaindre (de), avoir peur (de), il s'agit (de), se souvenir (de), s'apercevoir (de), se rendre compte (de), parler (de); — s'attendre (à), consentir (à), veiller (à), penser (à), songer (à); — compter (sur)

Exemples des constructions en question, montrant la chute de la préposition:

DE:

Mais Aimée, je doute qu'elle ressentit tout cela, — qu'elle le vît (Plisnier: Fig. détr., p. 18). — *A parler franchement, je doutais d'ailleurs qu'elle osât* (ibid., p. 79). — *Rolande doute qu'elle puisse plaire* (ibid., p. 138). — *Je doute qu'il existe beaucoup de métiers qui ne m'obligent pas à compenser* (Malraux: Cond. hum., p. 139). — *Il ne s'agit pas*

de vassaux . . . Il s'agit que je suis revenu de l'armée avec une résolution arrêtée (Bourget, cit. Sandf., p. 30). — *Il se souvint soudain que Tchen lui avait dit avoir horreur de la chasse* (Malraux: Cond. hum., p. 51). — *A mon avis, il n'est pas question que les chats mangent les rats morts. Je me souviens que les miens détestaient ça* (Camus: Peste, p. 38). — *Je me souviens aussi qu'il tenait sur ses genoux un fusil qui m'avait surpris par sa beauté* (Gary: Rac. du Ciel, p. 19). — *Il s'aperçut tout à coup que l'atelier était noir* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 17). — *Il s'aperçut qu'il n'avait pas cru May* (Malraux: Cond. hum., p. 263). — *Est-ce qu'on ne va pas voir ce trouble; cette panique; s'approcher d'elle; s'enquérir si elle se trouve mal?* (Plisnier: Fig. détr., p. 246). — *Mais, sur les quais, de grandes grues désarmées, les wagonnets renversés sur le flanc, des piles solitaires de fûts ou de sacs, témoignaient que le commerce, lui aussi, était mort de la peste* (Camus: Peste, p. 92). — *J'ai fait prévenir que je viendrai* (Vailland: La Loi, p. 131). — *Pizzaccio jubilait que les guaglioni eussent défié son patron* (ibid., p. 103). — *Elle ne se souciait pas qu'on lui répondît ou non* (Plisnier: Fig. détr., p. 18). — *Jacques resta persuadé qu'il le leur avait réclamé* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 23). — *Il n'a même pas l'espoir que survienne un événement qui le réoccupe* (Vailland: La Loi, p. 89). — *Francesco prend conscience qu'il préférerait être sur le trabucco à suivre les mouvements du peloton de muges* (ibid., p. 167). — *. . . sans parler du pian, sans parler que tout ça baise plus que ça ne bouffe* (Gary: Rac. du Ciel, p. 52).²⁶

À :

On pouvait s'attendre que les grosses puissances . . . accepteraient une certaine discipline (Monde, 29-1-57). — *Je consens que la langue parlée échappe à toute surveillance* (Duhamel: Querelles de fam., p. 217). — *. . . il veillera par correspondance que son fils défende leur fortune* (Vailland: La Loi, p. 221). — *Il lui demandait de veiller que les antiques qu'il avait rassemblées ne fussent pas dispersées* (ibid., p. 296). — *Vous veillerez qu'elle se cou-*

che sans dessert ce soir (Lichtenberger: Réd., p. 235). — *A quoi pensez-vous, Mitsou? . . . Je pense que je vais me déshabiller à côté* (Colette: Mitsou, p. 131). — *Songez que je l'ai payée dix* (Malraux: Cond. hum., p. 145). — *Etendue sur son lit, la tête droite, les yeux grands ouverts, elle avait réfléchi sans fin comment organiser la vie de Francesco à Turin, pour qu'il soit heureux* (Vailland. La Loi, p. 230).

SUR:

Madame peut compter que je la remplace ici comme une autre elle-même (Zola: Bête, p. 231, cit. Sandf. II, p. 30). — *Je compte bien que vous allez faire honneur à mon antilope; comme je vous l'ai tuée à votre intention* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 31).

La grammaire normative s'est beaucoup occupée de ces constructions, et surtout de certains cas qu'il faut bien regarder comme amenés par des analogies plus ou moins aberrantes:

veiller que, prendre garde que (qui à son tour devient parfois: *prendre garde à ce que*); — *demander à ce que*; — *aimer à ce que*

Pour les discussions à ce sujet, et pour une documentation détaillée, nous renvoyons aux excellentes pages de Kr. Sandfeld.²⁷

Du point de vue de la transitivité, les alternances de constructions dont nous venons de parler présentent cet intérêt particulier de souligner encore une fois la proche parenté des deux formes principales de la transitivité, directe et indirecte, qui viennent ici se rejoindre dans de nombreux cas.

CHAPITRE XI
OBJET D'INTÉRÊT
OBJET PREMIER ET OBJET SECOND

L'objet dit « d'intérêt », qui avait en latin à sa disposition une forme nettement marquée, le datif, mais qui possédait une valeur sémantique moins nette, permettant bien des chevauchements de valeurs sémantiques identiques ou apparentées sur les deux formes principales des objets, l'accusatif et le datif, est moins sûrement délimité en français, pour la forme comme pour la fonction.¹

Les premiers siècles de l'histoire du français reflètent le chaos morpho-syntactique de la latinité tardive qui affecta gravement le système des cas. On voit encore en ancien français des emplois qui montrent combien le datif a été près de sombrer comme forme particulière, avant tout dans les substantifs.

La distinction accusatif/datif s'est maintenue cependant tant bien que mal dans les pronoms personnels et a été reconstituée dans les substantifs, sur la base de l'idée d'une direction, à l'aide de la préposition *à*, qui dès le latin dédoublait parfois le datif, en ajoutant à l'expression un sens locatif, très effacé ou inexistant dans le datif du latin classique. Mais ce renouvellement de l'ancien datif, opéré en latin tardif et en ancien français par l'expression d'un sens locatif, a dû glisser rapidement vers le même sens abstrait que représentait l'ancien datif. Une forme nouvelle à transitivité indirecte alternait dorénavant avec les restes de l'ancien datif.

On voit bien à quel point ce renouvellement à marqué d'inconsistance la base morphologique de l'objet d'intérêt, puisqu'une forme précise n'existe que pour les pronoms, et là bien partiellement, de sorte qu'il s'agit d'une caractéristique intermittente de ces objets particuliers.

Comme d'autre part la limite entre *lui* et *y*, qui au point de départ représentaient sous forme pronominale le sens abstrait d'intérêt vis à vis du sens locatif, ne s'est pas maintenue très nette dans l'évolution ultérieure de la langue, surtout dans la langue vulgaire, on comprend les difficultés que présente le français actuel pour une délimitation nette d'un «objet d'intérêt».

C'est pour cette raison que dans les rubriques afférentes de notre chap. IX nous n'avons pas séparé les objets d'intérêt des autres objets indirects de la même rubrique sémantique.

Nous allons essayer maintenant de dégager si possible ce qui serait caractéristique en français moderne de l'objet d'intérêt, en envisageant la forme, la fonction dans la phrase et la valeur sémantique de ce membre de phrase.

Quant à ce dernier aspect, l'objet d'intérêt met l'action verbale en rapport avec une personne, moins souvent avec une chose, entité, institution ou idée, en vue de laquelle, dans l'intérêt de laquelle — profit ou perte — cette action a lieu.² Mais cette définition par le sens, dégagée de l'étude des emplois qui, en français comme en latin, forment le centre de cette aire fonctionnelle, n'a pas assez de précision pour permettre de prévoir si tel ou tel verbe particulier prend un objet d'intérêt ou un objet direct affecté.

Ainsi:

peser (à, sur *q.*) — *opprimer* (*q.*), *déprimer* (*q.*); *profiter* (à *q.*) — *avantager* (*q.*); *nuire* (à *q.*) — *désavantager* (*q.*); *succéder* (à *q.*) — *précéder* (*q.*)

prennent des objets qui sont intéressés dans l'action ou affectés par elle à peu près de la même façon, et cependant les deux constructions s'opposent. L'histoire de la langue montre, du latin jusqu'à nos jours, que bien des glissements ont eu lieu dans l'un ou l'autre sens.

Au point de vue de la fonction dans la phrase, l'objet d'intérêt peut être ou bien le seul objet ou bien l'objet second du verbe:

cela peut nuire à tout le monde

cela peut faire du mal à tout le monde

Correspondant à des verbes actifs à double transitivité, on trouve des constructions à diathèse passive, dans lesquelles l'objet direct du verbe actif fait fonction de sujet, tandis que l'objet d'intérêt reste objet unique de la phrase passive.

Au point de vue de la forme de la transitivité, l'objet d'intérêt est en français moderne un objet indirect introduit par *à*, dans les cas où l'objet s'exprime par un substantif.

Le trait morphologique distinctif de l'objet d'intérêt à l'intérieur du groupe bien plus large des objets indirects introduits par *à*, se trouve dans le fait que la forme pronominale de l'objet d'intérêt est constituée par un pronom personnel (ou réfléchi) au datif.

Deux exemples suffiront pour illustrer cette variation normale :

Huit jours plus tôt, je lui avais emprunté trois cents francs à Filiol (Vialar : Ecrit sur le s., p. 100). — . . . une bonté généreuse qui s'efforce de porter remède à ces insuffisances humaines, et le refus de lui conférer, à cet homme, une signification autre que biologique (J. Piatier, Monde hebdomadaire, 16—22 avril, 1959).

Cette caractéristique est une caractéristique intermittente en ce sens que seuls les objets de la troisième personne la possèdent, par les oppositions :

le/lui; — la/lui; — les/leur

tandis que l'opposition est neutralisée pour

me, te, se, nous, vous

C'est ainsi que la distinction des deux formes d'objet qui oppose

regarder q. — plaire à q.

est maintenue dans

il le regarde — il lui plaît

mais disparaît dans

il me regarde — il me plaît

Cependant, malgré les nombreuses neutralisations, le système se maintient, solidement établi sur les deux formes *lui* et *leur*.

Plus graves, dans l'état actuel du français, nous paraissent d'autres atteintes à la netteté du système morphologique de l'objet d'intérêt. Elles viennent d'abord de la possibilité d'une superposition emphatique de formes pronominales prépositionnelles aux formes normales des pronoms conjoints au datif. C'est ainsi qu'on peut dire

Payez à lui! au lieu de *Payez-lui!*

pour insister davantage sur l'identité de la personne à laquelle on pense. Et cette forme est même installée définitivement dans

le système, lorsqu'il s'agit d'une troisième personne objet d'intérêt joint à un objet premier de la première ou de la seconde personne:

il m'a présenté à elle

construction nettement différenciée de celle-ci:

Il la connaissait. Il me la présenta (Vialar: Ecrit sur le s., p. 83).

Et à côté de cette substitution de formes prépositionnelles avec à aux anciennes formes du datif, on trouve en outre des formes emphatiques, mais dans lesquelles l'emphase peut disparaître, introduites par la préposition *pour*:

tout cela apporte beaucoup pour nous

à côté de

*tout cela nous apporte beaucoup*³

Et de même:

je vous le garde — je le garde pour vous; je lui avais obtenu cela — j'avais obtenu cela pour lui; je vous ai acheté ceci — j'ai acheté ceci pour vous; on le lui souhaiterait — on le souhaiterait pour lui; il m'importe de le savoir — il importe pour moi de le savoir; que vous sert de crier — que sert pour vous de crier: . . . le goût . . . de dévouer sa vie à une tâche qui, tout de suite, avait une signification (Vialar: Ecrit sur le s., p. 20). — *. . . une de ces grandes entreprises pour lesquelles on se dévoue, auxquelles on donne sa vie* (ibid., p. 14).

Une nuance de sens peut subsister entre les deux constructions; elle est assez nette dans

je vous dis cela — je dis cela pour vous

Dans d'autres cas elle est quasi inexistante.

Notons également la possibilité d'une autre substitution qui remplace dans certains cas l'objet indirect normal par un complément introduit à l'aide de *envers*:

. . . elle ne montrait pas une attention spéciale envers nous . . .
(Plisnier: Fig. détr., p. 19).

A tout ceci il faut ajouter enfin que la distinction entre pronom personnel au datif (ou pronom non-conjoint introduit par à) d'un côté, et de l'autre l'adverbe pronominal *y*, ne se réduit pas simplement à être une distinction entre l'objet d'intérêt et l'objet/complément local. Il faut noter surtout que l'opposition *lui/y*, pour autant que celle-ci subsiste, car le français vulgaire

ne l'a pas maintenue, sert couramment à distinguer l'objet de personne de l'objet de chose :

obéir à une personne — lui obéir; obéir à un ordre — y obéir

Voici encore quelques cas d'une telle opposition de forme entre objet de personne et objet de chose :

survivre à q. — lui survivre; survivre à qc. — y survivre; ressembler à q. — lui ressembler; ressembler à qc. — y ressembler; manquer à q. — lui manquer; manquer à sa vocation — y manquer; parler à q. — lui parler; goûter à un plat — y goûter; souscrire à une clause — y souscrire; contredire à q. — lui contredire; contredire à qc. — y contredire; faire face à q. — lui faire face; faire face à qc. — y faire face; faire confiance à q. — lui faire confiance; donner un sens à qc. — y donner un sens

La répartition des deux formes entre l'objet de personne et l'objet de chose n'est cependant pas rigoureuse. Dans la langue vulgaire, *y* a empiété sur le domaine de *lui*; la langue littéraire connaît l'empiétement inverse, comme le montrent les exemples suivants :

Ce passé même auquel ils réfléchissaient sans cesse n'avait que le goût du regret. Ils auraient voulu, en effet, pouvoir lui ajouter tout ce qu'ils déploraient de n'avoir pas fait quand ils pouvaient encore le faire avec celui ou celle qu'ils attendaient (Camus: Peste, p. 87). — Et, en vérité, il n'y avait rien sur la terre de plus important que la souffrance d'un enfant et l'horreur que cette souffrance traîne avec elle et les raisons qu'il faut lui trouver (ibid., p. 244). — . . . les meules de pierre sont supprimées, et on leur substitue des meules en acier (L. XX, art.: Moulin).

A côté de l'opposition *lui/y* on trouve les oppositions à *lui (elle)/y* et *de lui (elle)/en*; ces oppositions représentent des objets indirects qui se séparent pour la forme des objets d'intérêt; mais cette séparation n'est pas très nette en ce qui concerne les objets de la forme à *lui (elle)/y*. Qu'on compare à cet effet :

faire confiance à q. — lui faire confiance; tirer une balle à q. — lui tirer une balle; faire appel à q. — faire appel à lui; faire attention à q. — faire attention à lui; faire

attention à qc. — y faire attention; penser à q. — penser à lui; penser à qc. — y penser; songer à q. — songer à lui; songer à qc. — y songer; se dérober à q. — se dérober à lui; se dérober à son devoir — s'y dérober

Dans l'ancienne langue, et encore au XVII^e siècle, les adverbes pronominaux *y* et *en* empiétaient assez fortement sur le domaine des pronoms personnels régis par *à* et *de*. Il reste encore, malgré la proscription des grammairiens, quelques traces, de cette tendance, qui a prévalu pour *dont*. Ainsi, correspondant à *triumpher de q.*

on trouvera

triumpher de lui ou en triompher

et les phrases suivantes seront probablement reconnues correctes :

j'ai pensé à vous, j'y pense sans cesse; — comme je vais y rêver à ce fils! — cet arabe, vous n'y croyez tout de même pas

Les longs et patients efforts de la grammaire normative pour chasser *y* et *en* des objets personnels n'ont abouti qu'à un demi-succès. La distinction formelle entre les objets de personne et les objets de chose est cependant une tendance d'une certaine force. Elle existe, d'ailleurs, nous l'avons déjà vu, sur un autre plan. Dans notre chap. IX, nous avons constaté une tendance à opposer, pour certains verbes à transitivité tantôt directe, tantôt indirecte, un objet de personne direct et un objet de chose indirect :

atteindre q. — atteindre à qc.

Sans qu'il y ait recouvrement du côté du lexique, nous constatons ainsi, sous deux formes de distinctions, une même tendance à différencier l'objet animé de l'objet inanimé.

Aucune des tendances dont nous venons de parler n'est arrivée à se généraliser. La langue reste donc à un état indécis, permettant parfois, pour les objets pronominaux, le choix, plus fortuit ou plus conscient, entre ces trois ou quatre formes :

lui — à lui — y — à cela

(lui) — de lui — en — de cela

sans que le fait syntactico-sémantique de la transitivité soit engagé lui-même dans ces alternatives. Elles relèvent ainsi du domaine de la morpho-syntaxe des pronoms, et l'étude plus détaillée de ces variations reste en dehors des limites que nous nous sommes fixées ici.⁴

I. L'objet d'intérêt faisant fonction d'objet unique.

Sémantiquement aussi bien que formellement, nous avons des objets d'intérêt faisant fonction d'objet unique dans des cas comme ceux-ci :

peu de chose lui en reste ; — cela pourra lui servir ; — rien de cela ne leur plaît ; — cela ne me chante pas ; — cette couleur ne va pas aux brunes ; — rien ne lui fait plus défaut ; — il faut leur faire confiance

Nous réunissons ci-dessous en allongeant un peu la liste, un certain nombre des verbes et groupes verbaux dispersés dans notre chapitre VIII, et qui ont en commun le fait de pouvoir prendre un objet d'intérêt.

Nous ne comprenons pas dans cette liste les verbes qui ne se construisent qu'occasionnellement avec un objet unique d'intérêt, comme par exemple *dire, parler, répondre, écrire*.

A. Verbes simples.

rester, venir, revenir, apparaître, manquer, peser, servir, réussir, nuire, coûter, importer, plaire, déplaire, chanter, rire, sourire, convenir, agréer, aller, arriver, incomber, appartenir, échapper, résister

B. Groupes verbaux.

faire défaut, faire obstacle, faire plaisir, faire confiance, faire crédit, prendre goût, tenir rigueur

Exemples:⁵

Malgré la protestation de ces yeux, il me vient un mot : déception (Plisnier: Fig. détr., p. 136). — Mais le matin, en se levant, l'idée lui était venue brusquement qu'après tout, il ne savait pas combien de temps cela pouvait durer (Camus: Peste, p. 99). — Aimée nous apparaissait sans que nous l'eussions attendue (Plisnier: Fig. détr., p. 21). — Le visage m'apparaît ensuite, — un tout petit visage, bien trop petit (ibid., p. 75). — . . . le moment n'était pas encore arrivé où la peste leur apparaîtrait comme la forme même de leur vie . . . (Camus: Peste

p. 108). — *Trop de choses lui manqueraient* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 68).⁶ — *Sa solitude lui pesait* (ibid., p. 17). — *Boidèvre avait un vieux collage qui lui pesait un peu* (Cassou: Centre du M., p. 177). — *Mais l'atmosphère du Parlement lui pèse* (L. mens., sept. 1950, p. 527).⁷ — *En somme la peste lui réussit* (Camus: Peste, p. 214). — *Une telle démarche qui lui eût coûté en toute circonstance, devenait ridicule, étant donné l'objet* (J. Romains: Crime de Quin., p. 107). — *Eh bien, les enfants, leur cria-t-il, la vie vous sourit?* (Cassou: Centre du M., p. 155). — *Mme Rieux regardait de temps en temps son fils. Quand il surprenait un de ces regards, il lui souriait* (Camus: Peste, p. 312). — *Il lui arriva de rouer de coups la plaignante* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 9).⁸ — *De nombreuses et lourdes tâches lui incombent* (Courrier de l'Unesco, juillet 1958, p. 11). — *Comment douter que Rolande elle aussi appartienne à quelqu'un* (Plisnier: Fig. détr., p. 77). — *Je sus aussitôt que sa vie m'appartenait, qu'elle la donnerait au besoin pour moi s'il était nécessaire; je ne savais pas encore que la mienne était à elle avec la même force* (Vialar: Écrit sur le s., p. 90). — . . . *la part de l'autre qui lui échappait* (Cassou: Centre du M., p. 179). — . . . *le monde se refuse à nous ou tout au moins nous résiste* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 7). — . . . *il ne pourrait jamais construire une ligne qui tînt debout, qui résistât aux intempéries, au passage d'un seul train* (Vialar: Écrit sur le s., p. 18). — *Je te fais crédit, dit le tavernier* (Vailland: La Loi, p. 69). — . . . *aussi prenait-il goût . . . aux femmes des autres* (Cassou: Centre du M., p. 177). — *Savoir sa maîtresse si près de soi et lui tenir rigueur, l'amour ne le peut jamais permettre* (St. Simon, v. Li. 10).

Phrases nominales, et constructions passives.

Un objet d'intérêt peut déterminer une phrase nominale:⁹

cette chose lui sera toujours utile; — si cela vous est agréable;
— le retour leur était impossible; — ce garçon m'est
antipathique; je ne suis pas sympathique à ce projet

L'opposition datif/pour + o dont nous avons parlé plus haut, existe aussi dans les phrases nominales, la forme prépositionnelle possédant une valeur latente d'emphase :

il me sera utile de le voir — il sera utile pour moi de le voir

Dans les constructions passives, l'objet d'intérêt est par définition objet unique, l'objet direct étant transformé en sujet :

un cadeau leur sera offert; — tout lui a été refusé (etc.)

Voici quelques exemples de ces constructions :

... et il y a des dégoûts, des répugnances et des fiertés qui te sont naturels (Cassou: Centre du M., p. 176). — Il aimait sortir en tiers, ce qui, à certains hommes, est au contraire insupportable (ibid., p. 177). — ... la part de l'autre qui lui échappait, mais dont l'accès ne lui demeurerait pas interdit (ibid., p. 179). — Les véhicules lui paraissaient alors démesurés (Camus: Peste, p. 97). — ... mais il nous semblait que ce n'étaient point ses vraies robes (Plisnier: Fig. détr., p. 21). — ... j'ai beau savoir que, la partie jouée, Rolande «a perdu», me dire qu'elle ne m'est rien (ibid., p. 159).

II. Constructions intermédiaires entre transitivité simple et double.

Dans les groupes *en vouloir*, *en avoir*, le sens primitif de l'objet premier *en* s'est effacé, de sorte que l'objet indirect fait figure d'objet unique :

est-ce que vous lui en voulez? — Il s'en voulait d'avoir douté un instant de ce vieil homme vers qui l'inclinait une amitié instinctive (Vialar: Ecrit sur le s., p. 63). — Mon hôte en avait principalement aux communistes (M. Aymé: Conf. intell., p. 181).

De même, les groupes figés *le faire à q.*, *la faire à q.*, *le céder à q.*, *le disputer à q.*, *le donner en dix (en cent, en mille) à q.*, par la valeur sémantique zéro de leur objet premier se rapprochent de la rubrique des groupes transitifs à objet unique indirect :

On ne me le fait plus (Esnault: Le poilu, p. 313). — On ne me la fait pas deux fois (Hermant: Renards, p. 136). —

Il ne faut plus me la faire avec le socialisme (Benoît: Koenigsm., p. 177). — *Une petite poule, à la table voisine, disait à une autre: «On ne me la fait pas si facilement»* (Malraux: Cond. hum., p. 189).

III. L'objet d'intérêt faisant fonction d'objet second.

Le nombre est considérable des verbes transitifs qui admettent en même temps un premier objet direct effectué ou affecté, et un objet second indirect, qui est un objet d'intérêt. C'est à l'intérieur de cette double transitivité que l'objet d'intérêt remplit sa fonction la plus nettement caractérisée.¹⁰ L'objet second est le plus souvent un objet de personne; dans ce cas l'objet pronominal est au datif; pour les choses, l'objet second pronominal est normalement *y*; mais nous venons de voir que cette répartition n'est pas rigoureuse.

Voici des exemples de ces constructions:

je leur ai fait ma proposition; — il lui a fait un enfant; — il ne nous en a rien dit; — pouvez-vous m'avoir cela pour demain? — il m'a pris mon billet;¹¹ — cela vous gagnera son estime; — ne leur prêtez pas l'oreille; — on lui a extorqué des aveux; — ne lui retirez pas votre aide; — passez-moi le sel, s'il vous plaît; — rendez-lui tout; — je lui voyais des cernes sous les yeux; — on ne lui connaît pas d'enfant; — il ne faut pas leur permettre de partir; — on devrait lui augmenter son salaire; — on m'a abimé mon canif; — montrez-moi votre passeport; — qui leur avait inspiré cette idée? — cela lui a sauvé la vie

Nous donnons ici une liste non-exhaustive des verbes qui prennent régulièrement un objet d'intérêt comme objet second. Nous rangeons les verbes dans les rubriques sémantiques établies dans notre chap. IX.

A. Création, résultat.

faire, fabriquer, construire, ériger, créer, préparer, causer, dire, crier, raconter, souffler, prêcher, demander

B. Possession, donation, etc.

avoir, garder, conserver, prendre, saisir, confisquer, obtenir, gagner, trouver, acquérir, acheter, emprunter, prêter, dérober, voler, escroquer, extorquer, enlever, arracher, ôter, éviter, retirer, laisser, donner, offrir, servir, porter, apporter, passer, mettre, ceindre, conférer, octroyer, fournir,¹² prodiguer, attribuer, épargner, infliger, remettre, envoyer, mander, communiquer, télégraphier, téléphoner, chercher, trouver, livrer, rendre, payer, verser, rembourser, régler, abandonner, céder, consacrer, tendre, jeter

C. Perception, connaissance.

voir, découvrir, trouver, remarquer, examiner, savoir, connaître, reconnaître, apprendre,¹³ enseigner, rappeler, imaginer, supposer, soupçonner, pressentir

D. Possibilité, nécessité, convenance.

devoir, essayer, falloir

E. Volonté, sentiment.

vouloir, exiger, imposer, ordonner, demander, permettre, pardonner, passer, consentir, tolérer, défendre, interdire, refuser, disputer, envier, souhaiter, sentir

F. Objets affectés.

changer, augmenter, tâter, couper, laver, abîmer, masquer, tuer, ouvrir, montrer, décrire, conseiller, déconseiller, soumettre, persuader, inspirer, assurer,¹⁴ garantir, attacher, rattacher, épargner, sauver, préférer, assimiler, comparer, opposer, fier, confier

Exemples:

A) . . . *tant il me faisait mal* (Plisnier: Fig. détr., p. 22). — *Evidemment, tout cela ne lui fait rien. Mais moi, cela me fait* (Cassou: Centre du M., p. 174). — *J'entrepris donc de lui faire une cour discrète et tendre* (Vialar:

Ecrit sur le s., p. 85). — *J'aurais été même, comme j'avais songé pour Jacqueline, jusqu'à lui faire un enfant si cela avait été nécessaire; je n'avais réussi qu'à lui faire «un amour»* (ibid., p. 96). — *Ils vous fabriquent une poésie qui en est juste le contraire* [sc. de la musique] (M. Aymé: Conf. intell., p. 166). — *J'aurais eu scrupule à causer des désagréments à un homme qui pouvait très bien m'avoir dit la vérité* (J. Romains: Le 6 oct., p. 134). — *Elle disait à maman qu'elle était une sainte, qu'on le lui avait annoncé en grand secret* (Plisnier: Fig. détr., p. 55). — *Il lui demande* [sc. à la nation] *le parti qu'elle choisit* (Monde hebdomadaire, 30 mai—5 juin, 1957).

B) *Les hommes meurent pour conserver une certaine beauté à la vie* (Gary: Rac. du Ciel, p. 7). — *L'étoile du soir lui avait pris son époux et devait mourir punie* (Cassou: Centre du M., p. 12). — *Voici un jouet que j'ai confisqué à deux méchantes gamines* (M. Aymé: Contes chat., p. 126). — . . . *j'espère que nous leur trouverons une solution* (Monde, 27-1-57).¹⁵ — *Le prince lui acheta un billet qu'il payait 50 francs* (Journal).¹⁶ — *Huit jours plus tôt, je lui avais emprunté trois cents francs à Filiol: ce n'était pas la première fois; je lui devais près de sept mille francs* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 100). — *Je me complais à prêter aux choses une âme cruelle* (Plisnier: Fig. détr., p. 151). — *Ces gaillards-là volent au fisc quelques douzaines de millions par an* (J. Romains: Le 6 oct., p. 146). — . . . *pour enlever au débat un caractère trop personnel* (Monde, 3-2-57). — *Il se déguisait en Perse, . . . pour arracher au sacrifice quelque princesse nue* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 29). — *On nous y a envoyés, à la guerre, en nous arrachant à nos femmes et à nos enfants . . .* (Cassou: Centre du M., p. 61). — *Je l'éviterai le moindre faux pas* (Mauriac: Le Feu sur la terre, p. 66). — *Pour Anna, ce fut différent, elle la sublimisa en quelque sorte, lui retira ses forces physiques mais accéléra la marche de son cerveau, lui donna une lucidité plus grande* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 103). — *Evidemment deux cents francs par mois, ça ne laisse pas beaucoup de marge aux caprices*

(Plisnier: Fig. détr., p. 137). — . . . *donner la main à la Révolution* (M. Aymé: Conf. intell., p. 146). — *Je puis vous donner mon explication* (Gary: Rac. du Ciel, p. 17). — *Je te donnerai moi-même à manger* (M. Aymé: Contes chat, p. 95). — *Il offrit cette situation à M. Brussol* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 36). — *On doit offrir à l'esprit créateur de grandes occasions de s'exprimer librement* (Courrier de l'Unesco, juillet 58, p. 3). — *Elle cassait en deux les bonbons, en prenait la moitié, portait l'autre aux oiseaux* (Plisnier: Fig. détr., p. 58). — *C'est environ ce temps qu'un jour Aimée apporta à maman ce dossier brun . . .* (ibid., p. 20). — *Il faut dire que je suis bien le seul, de mon côté, à lui apporter quelque secours* (Cassou: Centre du M., p. 92). — *Ses aventures . . . fournissent à l'auteur l'occasion de décrire divers milieux* (J. Romains: Le 6 oct., Préface, p. X). — *L'ayant vue dans la salle d'audience si dévorée, je ne pouvais attribuer sa démarche à une simple curiosité. Pourtant j'en fus irrité et répondis avec quelque humeur* (Plisnier: Fig. détr., p. 235). — *Elle espérait . . . qu'il lui épargnerait ses objurgations, ses violences* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 69). — . . . *les six mois de prison lui furent infligés* (Gary: Rac. du Ciel, p. 255). — . . . *mais ils [sc. deux fauteuils Louis XIII] prennent dans ce lieu un air suspect loin de communiquer au reste de la pièce une authenticité dont l'hypothèse n'effleure même pas l'esprit* (J. Romains: Le 6 oct., p. 39). — *Il lui avait télégraphié dès la fermeture de la ville* (Camus: Peste, p. 99). — *Je lui téléphonerai* (Cassou: Centre du M., p. 231). — *Après la mort de son père, beaucoup de gens qui jusqu'alors la tenaient en quarantaine, s'étaient remis à la recevoir, par pitié; ils lui cherchaient une situation* (Plisnier: Fig. détr., p. 82). — *L'Art majuscule . . . je lui trouve un air de famille avec le bon Dieu* (M. Aymé: Conf. intell., p. 152). — *Elle lui versait à boire* (Cassou: Centre du M., p. 251). — *Quand tout sera arrangé, c'est à lui que vous réglerez les frais* (Camus: Peste, p. 165). — *Un médecin consacra même à ce beau cas une chronique* (Plisnier: Fig. détr., p. 54). — . . . *l'existence d'un bourgeois,*

même décadent, . . . est consacrée, selon la loi commune, à des activités, à des intérêts (M. Aymé: Conf. intell., p. 143). — *. . . résigné à lui consacrer son bref moment de répit* (Gary: Rac. du Ciel, p. 232). — *Au-dessus de la porte, dans une niche, une statue de l'Immaculée Conception tendait les bras aux visiteurs* (Cassou: Centre du M., p. 94). — *Craisac lui jeta un regard de défi* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 77). — *Il ne faut pas . . . qu'ils soient jetés en pâture à la malignité* (Maurice Garçon, Monde, 22-1-57).

C) *On ne leur vit point de larmes* (M. Aymé: Contes chat, p. 69). — *Je ne te trouve pas très bonne mine* (Plisnier: Fig. détr., p. 83). — *On ne leur trouvait un trait commun que si l'on découpait le monde des livres en instants . . .* (Cassou: Centre du M., p. 33). — *Et, continuant d'y penser, le docteur trouvait à l'employé un air de petit mystère* (Camus: Peste, p. 56). — *Francesco lui trouva le même ton que l'infirmière chef d'une élégante clinique de Naples où il était allé voir un camarade malade* (Vail-land: La Loi, p. 251). — *[Elle] se savait une rivale heureuse . . . dans Béatrix de Rochefide* (Répert. de la Com. Hum. de H. de Balzac, p. 252). — *La circulation atteignait alors la plus grande rapidité qu'on lui ait connue* (J. Romains: Le 6 oct., p. 203). — *Les trois ou quatre maîtresses que je lui connus étaient de belles créatures animales* (Plisnier: Fig. détr., p. 182). — *Il invitait toujours au restaurant. On ne lui connaissait pas de femme* (Cassou: Centre du M., p. 155). — *On lui connaît, avec du talent, une vie libre et aventureuse* (E. Henriot, Monde, 20-2-57). — *. . . on lui connaît des goûts délicats, un peu maladifs* (M. Aymé: Conf. intell., p. 99). — *. . . ce n'est que par intermittences que je lui ai connu un emploi* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 72). — *Une énergie que je ne lui avais pas connue depuis des mois paraissait lui être revenue . . .* (ibid., p. 112). — *Il lui avait reconnu cette qualité* (Gary: Rac. du Ciel, p. 229). — *. . . reconnaissant aux intéressés des libertés particulières* (Monde, 2-2-57). — *D'où venait donc cette souffrance sur laquelle*

il ne se reconnaissait aucun droit, et qui se reconnaissait tant de droits sur lui? (Malraux: Cond. hum., p. 43). — *En fait, nous souffrions deux fois — de notre souffrance d'abord et de celle ensuite que nous imaginions aux absents, fils, épouse ou amante* (Camus: Peste, p. 85). — *. . . cette indifférence distraite qu'on imagine aux combattants des grandes guerres . . .* (ibid., p. 208). — *Impossible d'imaginer à cette fille la force . . . qu'il fallait* (Gary: Rac. du Ciel., p. 297). — *Ils nommaient toutes les maîtresses qu'on avait soupçonnées au commissaire, feignant de les attribuer à Brigante* (Vailland: La Loi, p. 248). — *C'était conforme à la maturité d'esprit qu'il lui soupçonnait et qu'il admirait* (ibid., p. 232). — *Mais à travers les rumeurs de la brousse, on leur pressent une saveur plus délectable* (Cassou: Centre du M., p. 8).

D) *Je vous dois vingt-quatre mille sept cents francs, je ne l'oublie pas* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 35).

E) *Ce soir, il eût volontiers épousé sa cuisinière, ne fût-ce que pour l'imposer à cette foule* (Malraux: Cond. hum., p. 188). — *Aucun mouvement ne lui était permis* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 18). — *On peut tout pardonner, n'est-ce pas, à Adam* (ibid., p. 79). — *Cela m'aida à lui pardonner, comme je disais alors* (Camus: Peste, p. 270). — *Pardonnez-moi ces détails, je sais que je vous fais souffrir* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 117). — *La sédition saccagea et incendia d'abord les chapelles qu'on tolérait aux catholiques* (H. Martin, cit. Plattner II, 2, p. 214). — *. . . ce qui en tout cas lui interdit de cultiver les conventions* (J. Romains: Le 6 oct., Préface, p. XII). — *. . . ils ignoraient que le monde se refuse à nous ou tout au moins nous résiste* (Ed. Jaloux: Pays des Fant., p. 7). — *Le baron Declerck lui envoyait même Gaby Lison* (Cassou: Centre du M., p. 186). — *Tant mieux si la ceinture est pour quelque chose dans la vitalité qu'il se sent* (J. Romains: Crime de Quin., p. 14). — *. . . je me sens si peu d'entrain à entreprendre une tournée* (M. Aymé: Conf. intell., p. 191).

F) *On a besoin de se changer les idées par la contemplation de la nature* (Gary: Rac. du Ciel., p. 364). — *Il serait impossible à Nasser de nous couper la route du pétrole* (Monde, 2-1-57). — *Les ennemis lui tuèrent vingt mille hommes* (H, Martin, cit. Plattner II, 2, p. 219). — *En outre, ça l'ouvre la porte d'autres journaux* (Cassou: Centre du M., p. 39). — *La vie lui ouvrait ses portes, mais il lui semblait que le Maine, au même moment, lui fermait la sienne . . .* (ibid., p. 40—41). — *Ses sœurs lui décrivent l'étable-modèle sur laquelle elle régnera* (Vailand: La Loi, p. 80). — *Voulez-vous me permettre, monsieur le Ministre . . . de vous soumettre un avis un peu différent?* (Malraux: Cond. hum., p. 271). — *. . . ce qui acheva de me persuader son innocence* (Diderot: Religieuse, éd. Pléi., p. 403). — *Ce que j'aimerais surtout persuader à mon lecteur, c'est de ne pas avoir d'impatience* (J. Romains: Le 6 oct., Préface, p. XVIII). — *Il faut . . . garantir à ceux . . . qui ne demandent qu'à vivre en paix la sécurité à laquelle ils ont droit* (Monde hebdom., 30 mai—5 juin, 1957). — *Mme de Maintenon aurait pu se rattacher par l'intérêt tous ceux qui par intérêt l'avaient trahie* (Genlis, v. Li. 3^o) (cf. la variante: *se rattacher à q.*). — *Préférez à tous ces courtisans un ami dévoué* (dans: Grévisse: Bon Usage, p. 139). — *. . . assimiler l'ensemble des musulmans aux terroristes* (Monde, 23-1-57). — *. . . le prince qui lui oppose des troupes fraîches à la place des troupes fatiguées* (Bossuet, v. Li. 3^o).

Remarques sur des cas particuliers.

En parcourant les exemples, on voit assez facilement où se trouve le centre de l'aire fonctionnelle de l'objet d'intérêt employé comme objet second; il correspond aux verbes signifiant «donner, procurer, dire, ordonner» et leurs antonymes. Même dans les cas où le verbe transitif engagé dans la transitivité double appartient à un autre domaine sémantique, tel *mesurer* dans

à brebis tondue, Dieu mesure le vent

ou *surprendre* dans

Il avait surpris une lettre de cachet à la bonté du roi (Desnoyer, cit. Plattner II, 2, p. 211),

la nuance particulière du sens total implique souvent une des acceptions nommées ci-dessus.

Des emplois plus périphériques sont ceux qui se trouvent avec les verbes de la perception et de la connaissance. Là, l'idée d'intérêt se précise dans le sens d'une appartenance :

on ne lui connaissait pas ce vice \neq on ne savait pas qu'il avait ce vice, que c'était là un de ses vices

Ces emplois restent périphériques en ce sens aussi qu'ils appartiennent surtout à un style recherché, littéraire.

Au contraire, une autre aire fonctionnelle spécifique, pour laquelle la valeur de l'objet d'intérêt se rapproche de celle d'un possessif, représente des emplois extrêmement courants. C'est celle où l'objet premier est une partie du corps ou de l'esprit, donc les expressions du type

on lui examina la poitrine; — *je voulais me changer les idées*; — *Le cœur lui battait* (Plisnier: Fig. dét., p. 248; — cf. . . . *et notre cœur battait comme un marteau*: *ibid.*, p. 21).

On voit que ces emplois procèdent directement de la valeur centrale de l'objet d'intérêt; seulement, par leur équivalence avec les expressions à adjectif possessif, ils constituent un domaine assez nettement circonscrit à l'intérieur du domaine général de l'objet d'intérêt.

Voici quelques exemples pour illustrer cette fonction particulière :

Il se frotta les mains (Lichtenberger: *Petit roi*, p. 277). — *Il se fait sauter la cervelle* (*ibid.*, p. 302). — *J'ai envie de lui botter le cul* (Gary: *Rac. du Ciel.*, p. 55). — *Ça t'épargnera l'effort de te saouler la gueule comme tu le fais* (*ibid.*, p. 210). — *Il lui chercha la main dans son manchon* (Anat. France: *Le Lys rouge*, p. 40). — *Il faut d'abord lui attraper la tête* (M. Aymé: *Contes chat*, p. 128). — *Elles lui caressèrent l'encolure avec amitié* (*ibid.*, p. 128). — *Un frisson, qui n'était pas entièrement désagréable, lui parcourut la peau du crâne* (J. Romains: *Crime de Quin.*, p. 79). — *Dans la belle saison, leur mère avait l'habitude de se laver les pieds le premier dimanche*

de chaque mois (M. Aymé: *La jument verte*, p. 68). — *Mon explication vous hérissé le poil* (M. Aymé: *Conf. intell.*, p. 160). — *Elle parle et je lui baise le cœur* (Claudel: *Soulier de satin*, II, 14, p. 202).¹⁷ — *La lumière des bougies me durcit les traits* (Anat. France: *Le Lys rouge*, p. 236). — *Il la saluait avec une maladresse qui lui remuait le cœur* (Plisnier: *Fig. détr.*, p. 247). — *L'angoisse lui tordait l'estomac . . .* (Malraux: *Cond. hum.*, p. 7). — *Elle lui posa doucement les doigts sur le poignet* (*ibid.*, p. 263). — *On lui avait enlevé la vésicule* (Vialar: *Écrit sur le s.*, p. 11). — *La fièvre tombe déjà, dit-il, en lui prenant le poignet* (*ibid.*, p. 25). — *Elle me mit les deux mains aux épaules, me planta son regard dans les yeux* (*ibid.*, p. 110).

Souvent le verbe engagé dans une telle expression est un verbe sans objet direct, accompagné ou non d'un complément circonstanciel:

Le comte: Le pied vous a tourné, madame? — Rosine: Ah! oui, le pied m'a tourné (Beaumarchais: *Barbier III*, 4). — *La vie lui sortait par tous les pores* (Bord. Carn., p. 141). — *Le cœur lui battait d'arriver devant la chapelle* (Daudet: *Tart. sur les A.*, p. 97). — *Moi, je ne sentais plus que mon cœur et, tant il me faisait mal, je craignais qu'il ne me sautât de la gorge* (Plisnier: *Fig. détr.*, p. 21—22). — *Elle voulait lui sauter au cou, éclater de rire, dire qu'elle était heureuse* (*ibid.*, p. 247). — *Une secrétaire de la préfecture lui avait ri au nez* (Camus: *Peste*, p. 99). — *Son protégé allait lui filer entre les doigts* (Gary: *Rac. du Ciel*, p. 158). — *Les fléaux, en effet, sont une chose commune, mais on croit difficilement aux fléaux lorsqu'ils vous tombent sur la tête* (Camus: *Peste*, p. 49). — *. . . cheminée qui manqua lui tomber sur la tête* (E. Henriot, *Monde*, 20-2-57). — *Son muste énorme lui retombait sur la poitrine* (Flaubert, *Sal.*: p. 38). — *Je lui ai mis ça sur le dos* (Gary: *Rac. du Ciel*, p. 66).¹⁸

On peut ajouter à ces exemples littéraires des phrases de tous les jours comme celles-ci:

il lui marche sur les pieds; — il lui souffle dans les oreilles; — les oiseaux lui mangent dans la main

Un problème particulier se présente, lorsque le verbe engagé dans une telle combinaison est transitivement bivalent. Le verbe *poignarder* étant transitif monovalent, il faut sans doute analyser *me* comme un accusatif dans l'exemple que voici :

Il me poignardait dans le dos, ce salaud-là (Gary: Rac. du Ciel, p. 54)

solution du problème transitif qui est visiblement celle adoptée dans la phrase suivante :

Puis Louis se jeta sur Ferdine et la saisit à la gorge (Cassou: Centre du M., p. 249).

Mais comment analyser les exemples suivants :

Il nous tapait sur l'épaule (Gary: Rac. du Ciel, p. 21). —
. . . la vigoureuse liberté avec laquelle la duchesse . . . se tapait sur les cuisses (Cassou: Centre du M., p. 269).

On est tenté d'y appliquer la même analyse, puisque *taper* est souvent transitif; mais les exemples suivants, tirés du livre de Gary cité ci-dessus et d'autres textes modernes, démontrent que l'analyse opposée correspond sans doute aux habitudes de langage d'aujourd'hui :

Morel dut lui taper sur l'épaule (p. 239). — *Le petit Sautex . . . lui avait même tapé sur l'épaule* (p. 323).¹⁹ — *Ils avaient beau lui taper sur l'épaule, lui serrer les mains, ils ne pouvaient rien contre sa solitude* (Cassou: Centre du M., p. 47). — *Gaston l'a posé par terre, il le considère, puis lui tape sur l'épaule* (Anouilh: Voyageur sans bagage, V^e tableau, p. 356). — *Ils lui tapaient sur l'épaule et lui donnaient un pourboire* (Vailland: La Loi, p. 79). — *Rieux lui frappa doucement sur l'épaule et lui dit qu'il désirait l'aider et que son histoire l'intéressait beaucoup* (Camus: Peste, p. 118).

Et cette solution du problème cadre bien avec ces expressions très courantes :

il lui tape sur les nerfs; — il lui tape sur le ventre; — Il lui tapa sur le ventre et se détourna prudemment (Malraux: Cond. hum., p. 250).

Pour ces verbes transitivement bivalents, il existe donc un choix très varié de constructions ayant pratiquement le même sens :

*il le tape sur l'épaule; — il lui tape l'épaule; — il lui tape sur l'épaule; — il tape son épaule*²⁰

Mais il est très rare qu'un verbe réalise tant de formes variées. Un verbe tel que *serrer*, qui lui aussi est transitivement bivalent, ne réalise la solution à objet d'intérêt que si l'autre objet est direct, en opposant les deux constructions que voici :

Le froid la serrait aux chevilles, aux poignets, aux tempes (Plisnier: Fig. détr., p. 45). — . . . *quand ses yeux se reportaient sur Chine et qu'il pensait qu'il allait la quitter et quitter son bébé, ils s'emplissaient de larmes, et l'angoisse le serrait à la gorge* (Cassou: Centre du M., p. 56). — *Mais c'est lui qui connut les affres de cette mort, son propre fils Guy, brutalisé à son tour, l'ayant renversé sur un lit pour le serrer à la gorge* (Figaro, 13-11-52). — *Le matin de la dernière scène, il m'a serré la gorge* (ibid.).

La construction à objet personnel direct et à complément/objet local se réalise à l'aide de différentes prépositions; ainsi, en plus de celles que nous avons déjà nommées :

PAR: *prendre la main d'une personne — prendre sa main — lui prendre la main — la prendre par la main*; — *Toi qui le tiens par les jambes, tourne à droite; toi qui lui tiens la tête, tourne à gauche* (Diderot: Jacques le Fataliste, éd. Pléï., p. 561). — *Ainsi, nous prenant par la main au printemps, Aimée marchait . . .* (Plisnier: Fig. détr., p. 19). — *Luc aussi est là, près de la mort qui le tient par la main, serre sa main dans ses doigts osseux et l'oblige à regarder* (Cassou: Centre du M., p. 261).

DANS: *botter q. dans le derrière — lui botter le derrière*

La construction avec préposition est seule possible avec certains compléments circonstanciels d'un caractère nettement locatif :

Il aurait éprouvé la mort de Lucile comme un tourment et sans doute s'y fût perdu. Mais le second malheur le prit dans le dos (Plisnier: Fig. détr., p. 262). — *Verstraeten avait saisi Jacques par le revers de son veston, il le regardait dans les yeux, le questionnait avec une âpre violence* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 48).²¹

IV. Construction à deux objets, dont l'objet direct est un objet de personne.

A côté de la construction étudiée ci-dessus et dont le schéma est le suivant:

fournir qc. à q.

il existe une variante, qui répartit les deux objets autrement, à savoir

*fournir q. de qc.*²²

Au «datif d'intérêt» de la première construction correspond ici un objet direct, tandis que l'objet direct, objet de chose, devient complément, glissant du complément circonstanciel à l'objet indirect.

Pour un assez grand nombre de verbes, les deux constructions coexistent en français moderne. Ainsi:

rembourser qc. à q. — rembourser q. de qc.; — ceindre qc. à q. — ceindre q. de qc.; persuader qc. à q. — persuader q. de qc.; inspirer qc. à q. — inspirer q. de qc.; servir qc. à q. — servir q. de qc.; escroquer qc. à q. — escroquer q. de qc.; voler qc. à q. — voler q. de qc.; solliciter qc. à q. — solliciter q. de qc.; assurer qc. à q. — assurer q. de qc.; empêcher qc. à q. (vx., v. Littré) — empêcher q. de faire qc.

Dans certains cas, les deux constructions ont pratiquement le même sens; dans d'autres, la nuance de sens provenant de l'orientation différente reste sensible.²³

Si l'on regarde l'opposition sous le point de vue diachronique, on voit que dans beaucoup de cas une construction a remplacé l'autre, ce qui revient à dire que les deux constructions ont dû coexister à un certain moment, mais qu'une seule est restée vivante. C'est ainsi que seule la première est possible actuellement pour

conseiller qc. à q. — (vx.) conseiller q. de qc.;²⁴ apprendre qc. à q. — (vx.) l'amour apprend les ânes à danser

Beaucoup de verbes ne peuvent s'adjoindre deux objets que suivant le dernier des deux schémas. C'est ainsi qu'on dit:

pourvoir q. de qc., nantir q. de qc., investir q. de qc.

Et de même pour

charger, gratifier, priver, frustrer, dépouiller, saisir,²⁵ menacer, secourir, garder, préserver, protéger, retenir, dégoû-

ter, plaindre, consoler, féliciter, remercier, louer, supplier, punir, accuser, prévenir, avertir, informer

Exemples:

Il me semble qu'elle me frustre d'un plaisir (Plisnier: Fig. détr., p. 137). — . . . *quelques appels qui m'eussent retenu d'aller plus loin . . .* (ibid., p. 13). — *Préviens-les de ne pas faire de bruit* (Vailland: La Loi, p. 13). — *Dans le couloir, un bruit de courses et de voix: on avertissait la famille de l'arrivée du docteur* (Camus: Peste, p. 166).

Dans un certain nombre de cas, *de* garde son sens local précis. Le terme qu'il introduit reste alors plutôt un complément circonstanciel, et nous sortons ainsi de la construction à deux objets; c'est le cas pour *détacher q. de qc.*, *déliier q. de qc.*, *détourner q. de qc.*, *délivrer q. de qc.*, *dégager q. de qc.*, *sauver q. de qc.*, *tirer q. de qc.*, etc. Pour certains cas cependant, la nuance est très légère; de quel côté de la limite se trouve: *demandar qc. de q.*, *exiger qc. de q.*?

Les Anglo-Américains . . . demandent des institutions et des projets simplement «que ça marche» (Monde, 17-1-57). — *Mon ami, pensa Ferral, ton Etablissement a exigé de l'Etat, le mois dernier, un relèvement de tarifs douaniers de 32 0/0* (Malraux: Cond. hum., p. 275).

De même, un second complément à *de* instrumental reste plutôt en dehors du domaine transitif: *nourrir q. de qc.*, *remplir qc. de qc.*, *truffer qc. de qc.*, *entourer qc. de qc.*, etc.

Cependant, ici comme partout dans le cas des compléments circonstanciels à prépositions, il ne suffit pas de regarder simplement les composants formels, ni de s'arrêter à la valeur première de la préposition engagée. Il faut considérer également le degré de cohésion des termes du groupe rythmique donné. Ainsi, par exemple, dans l'expression

mettre tout son espoir dans un renouvellement

nous sommes enclin à regarder le dernier membre de phrase comme l'objet indirect du groupe verbal précédent. Mais nous sommes surtout convaincu que l'important n'est pas d'opérer une solution de continuité entre des groupes auxquels on applique une analyse différente, mais de bien comprendre cette continuité même qui est à la base des différentes analyses.

Enfin, un dernier type de construction à deux objets dont

l'objet direct est un nom de personne est celui dans lequel l'objet indirect est introduit par à :

habituer q. à qc., encourager q. à qc., autoriser q. à qc., amener q. à qc., employer q. à qc., mêler q. à (ou : dans) qc.

Ce type est plutôt rare ; en voici quelques exemples :

Je dis cela, dit-elle, pour t'habituer à cette idée car, n'est-ce pas, on n'est jamais sûr de «tenir» dans un climat pareil (Vialar: Ecrit sur le s., p. 108). — Il alluma une cigarette, puis s'avisa que le lieu peut-être ne l'y autorisait pas (Camus: Peste, p. 168). — . . . une conjonction d'événements qui amèneraient à un drame de conscience les cadres et les hommes (Combat, 8-1-57).

V. Construction à deux objets indirects.

Certains verbes à transitivité indirecte prennent un objet d'intérêt aussi naturellement qu'un transitif direct. Voici des exemples de cette construction :

manquer de parole (de politesse, de respect) à q. ; — servir de qc. à q., parler de qc. à q.

Exemples :

. . . deux méchantes gamines qui venaient me manquer de respect dans mon pré (M. Aymé: Contes chat, p. 126). — cette maison servait de temple aux luthériens ; — voici quelques données pouvant servir de base à la discussion ; — il vous parle tout le temps de ses affaires

Pour ce qui est des verbes simples, cette construction reste cependant limitée à un nombre restreint de verbes. Une solution plus normale dans ces cas est celle qui exprime l'objet d'intérêt à l'aide de *pour* :

il avait pensé pour lui à d'autres possibilités ; — j'ai insisté pour vous sur cette solution

Quant aux groupes verbaux qui prennent forcément l'objet indirect, la construction à deux objets indirects, dont l'un est un objet d'intérêt, est tout à fait courante :

faire part de qc. à q. ; — rendre compte de qc. à q.

La construction à double transitivité se trouve, entre autres, avec les groupes verbaux suivants:

faire don (de), faire cadeau (de), faire grief (de), faire les honneurs (de), faire part (de), rendre compte de, savoir gré (de), tenir rigueur (de), passer la corde au cou (à q.), ouvrir l'œil (à q., sur qc.), s'en remettre (à q., de qc., pour qc.), faire confiance (à q., pour qc.)

Exemples:

Je ne pouvais faire grief de son injustice à cet être si sensible et si déchiré (Plisnier: Fig. détr., p. 181). — *Elle vient et va comme une femme mariée de la veille qui fait au visiteur les honneurs de ses nouvelles richesses* (ibid., p. 122). — *Je n'osai faire part à Lucile de cette décision* (ibid., p. 262). — *Je vous rendrai compte de ma journée* (Sév., v. Li.). — *S'effraye-t-elle qu'il la quitte sur mon impertinence et lui en tienne rigueur?* (Plisnier: Fig. détr., p. 119). — *Ce n'est pas d'ailleurs que l'opinion anglaise lui tienne particulièrement rigueur de son échec* (Monde, 11-1-57). — *Qu'un général en chef ou un ministre soit médiocre dans ses fonctions, il ne lui en sera pas tenu rigueur* (M. Aymé: Conf. intell., p. 99). — *Le conseil des ministres passe la corde au cou à nos importations et au crédit* (Les Echos, 15-3-57). — *Je m'en remets à lui de tout* (Plisnier: Fig. détr., p. 44). — *Il leur faisait confiance pour ça, c'était quelque chose qui les concernait directement* (Gary: Rac. du Ciel, p. 164).

On voit par ce dernier exemple à quel point tout dépend, pour la transitivité, de l'unité de l'expression. Il n'est pas douteux pour nous que *pour ça* est à la limite: objet/complément circonstanciel. Aucune pause n'étant marquée, nous avons rangé l'exemple parmi les cas où l'objet d'intérêt n'est pas l'objet unique de la construction. Une pause, avec ou sans changement de l'ordre des mots, abolirait au contraire la transitivité:

il leur faisait confiance, pour ça
pour ça, il leur faisait confiance

Dans ces deux cas, caractérisés dans la forme écrite par la virgule comme étant des constructions à deux temps, nous n'hésitons pas à analyser: objet d'intérêt + complément circonstanciel. Mais

dite sans pause dans une unité rythmique de l'expression, la phrase devient à peu près synonyme de

il leur en laissait tranquillement le soin

et l'unité transitive portant sur deux objets paraît certaine, telle que la phrase nous est présentée par l'auteur.

Les deux notions opposées «unité» et «pause», comportant des degrés infinitésimaux, sont des notions-clé pour notre façon de comprendre le fait syntactique de la transitivité, et d'ailleurs le fait syntactique tout court.

CHAPITRE XII

TRANSITIVITÉ DES SUBSTANTIFS

I. Base de la transitivité.

Un très grand nombre de substantifs admet régulièrement une forme de détermination exactement parallèle à celle qui constitue l'objet direct ou indirect des verbes. Le parallélisme est d'autant plus net que la très grande majorité des substantifs pouvant servir de base à une transitivité sont des substantifs verbaux qui tantôt représentent une des formes nominales du verbe, tantôt la racine de celui-ci, et tantôt une formation par dérivation. Nous donnons ci-dessous des exemples de ces différentes formes.

Les substantifs verbaux en question rentrent dans deux groupes nettement distincts, dont l'un représente uniquement l'idée de l'action transitive, tandis que l'autre y ajoute celle d'un sujet agissant.

Dans les deux cas, il n'y a pas nécessairement parallélisme, quant à la forme de la racine, entre le verbe et le substantif verbal, ce dernier pouvant présenter une variété savante d'un verbe de formation populaire. Nous ne nous arrêterons pas dans la suite à ces variations de forme d'un caractère purement lexical et historique.

A. Le substantif exprime l'idée d'une action transitive.

Nous donnons ci-dessous, rangés d'après la forme, quelques spécimens-types de substantifs verbaux pouvant être porteurs d'une idée d'action transitive.

Pour souligner le parallélisme, nous mettons souvent en regard la construction verbale correspondante. Nous aurons soin de choisir certains de nos exemples de façon à mettre en évidence ce

fait que dans de nombreux cas, le substantif verbal en question peut faire partie d'un groupe verbal plus ou moins figé qui, sauf de légères nuances de sens ou de style, fait double emploi avec le verbe simple correspondant, témoins les constructions parallèles suivantes:

se mettre à poursuivre — se mettre à la poursuite de; venir appuyer — venir à l'appui de; pardonner — pratiquer le pardon de; admirer — tomber en admiration devant

La riche floraison de ces groupes verbaux donne souvent au français moderne un caractère prononcé de «style nominal».¹ Caractère instable cependant, étant donné que l'on constate également une marche en sens inverse, p. ex. dans:

donner sa caution à — cautionner

et le va et vient si souvent discuté:

résoudre un problème — trouver la solution d'un problème — solutionner un problème

et de même:

requérir — réquisition — réquisitionner; se démettre — démission — démissionner; recevoir — réception — réceptionner, etc.

La transitivité des substantifs est ainsi à la base d'un chapitre important de la stylistique du français moderne.

1. Infinitifs faisant fonction de substantifs transitifs.

POUVOIR: *pouvoir faire qc. — avoir le pouvoir de faire qc.; DEVOIR: devoir travailler — avoir le devoir de travailler; — Oh! lui, c'était bien simple; il ne parlait que de transformer la vie des hommes, et l'on sentait qu'il en avait le pouvoir* (Cassou: Centre du M., p. 27). — LANCER: *le lancer correct de cet appât* (L. XX.: lancer, v. finem).

Si l'on compare ces deux phrases

je voudrais pouvoir le faire — je voudrais avoir le pouvoir de le faire

on voit que c'est, en français moderne, l'emploi de l'article, fait morphologique, plutôt que la fonction d'objet, fait syntactique, qui transforme l'infinitif en un substantif et détermine par là la forme indirecte de la transitivité. Qu'on compare aussi les deux membres de phrase parallèles de la construction suivante:

Il savait quelle gêne troublait ses camarades malgré leur courage: lancer les bombes, même de la façon la plus dangereuse, c'était l'aventure; la résolution de mourir, c'était autre chose (Malraux: Cond. hum., p. 155).

Au groupe des infinitifs faisant fonction de substantifs, on peut ajouter certains infinitifs anciens qui sont seuls à représenter en français moderne un verbe disparu; c'est le cas par exemple pour LOISIR:

Tout à ses occupations et à ses voyages à Paris, il avait peu le loisir de prendre garde à sa femme qui passait son temps au château de Rezonvillers (Cassou: Centre du M., p. 117).

Notons enfin le substantif verbal *plaisir*, doublet de l'infinitif *plaire*.²

2. Participes passés (actuels ou anciens) faisant fonction de substantifs transitifs.

TRAVERSÉE: *traverser Paris — la traversée de Paris*; PENSÉE: *penser à Jeanne — la pensée de Jeanne*; — *Maintenant, la pensée de Maurice et de sa femme m'importunait un peu* (Plisnier: Fig. détr., p. 232). — *Certes, il savait que la pensée d'exhumer sa femme, de transporter son corps ailleurs, déchirerait Salvert . . .* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 69); MISE: *mettre en marche un moteur — la mise en marche d'un moteur; mettre en valeur une terre — la mise en valeur d'une terre*; CONDUITE: *conduire une voiture — la conduite d'une voiture*;³ POURSUITE: *poursuivre q. — M.D. se mit à la poursuite des fuyards* (Figaro, 7-1-57). ATTENTE: *Il se tenait là, dans son fauteuil . . . immobile, massif, attentif dans l'attente pesante de quelque événement* (Vailland: La Loi, p. 79); PERTE: *perdre sa fortune — la perte de sa fortune*; TONTE: *tondre le troupeau — la tonte du troupeau*

3. Racines verbales (et types apparentés).

APPORT: *apporter de nouveaux capitaux — l'apport de nouveaux capitaux*; TRANSPORT: *transporter des marchandises — le transport de marchandises*; DÉSIR: *désirer la liberté — le désir de la liberté*; GOÛT: *goûter la musique*; — *Le jeune Hugo avait été élevé ainsi dans le goût et le*

besoin du décor (Cassou: Centre du M., p. 36). — DÉGOÛT: *se dégoûter du travail* — *le dégoût de tout travail régulier*; SOIN: *soigner sa santé* — *le soin de sa santé*; REFUS, REJET: *refuser ou rejeter un ordre du jour*; — *le refus ou le rejet de cet ordre du jour* (Monde, 20-1-57). APPUI: *appuyer une politique*; — *La Chine vient ici encore à l'appui de la politique de Moscou* (Monde, 20-1-57). ASSAUT: *assaillir le camp ennemi*; — *Les paysans étaient tous descendus. Les Manacoréens montaient à l'assaut des places* (Vailland: La Loi, p. 242). AFFÛT: *D'un bout à l'autre de la plage, insoucieux des frontières, foulant indifféremment le sable des trois zones, passant en courant les guaglioni à l'affût d'un larcin* (ibid., p. 179). PARDON: *pardonner les offenses* — *pratiquant le pardon des offenses* (Monde, 31-1-57). MAINTIEN: *maintenir la position* — *le maintien de la position*; ATTAQUE: *attaquer la forteresse* — *l'attaque de la forteresse*; COUPE: *couper les cheveux* — *la coupe des cheveux*. — De même pour: *achat, appel, aveu, choix, dédain, échange, maintien, mépris, oubli, etc.*; — *baisse, chasse, demande, frappe, hausse, recherche, etc.*

4. Dérivés par suffixation.

-AGE: *monter une machine* — *le montage d'une machine*; *régler la montre* — *le réglage de la montre*; *afficher un discours* — *l'affichage du discours*; *rater sa vie*; — *Toute leur éducation les avait formées à être flattées du désir des hommes, seule chance d'échapper à ce ratage de la vie, le célibat* (Vailland: La Loi, p. 75). — De même pour: *abattage, abordage, blanchissage, crépissage, échafaudage, échalassage, élagage, métissage, passage, raccomodage, etc.* -EMENT: *engager ses meubles* — *l'engagement de ses meubles*; *enlever la redoute* — *l'enlèvement de la redoute*; *se désister de qc.* — *le désistement de qc.* — De même pour: *abaissement, assainissement, commencement, creusement, élargissement, établissement, recouvrement, etc.* -ION, -ATION, -AISON: *réunir des matériaux* — *la réunion de matériaux*; *produire des automobiles* — *la production d'automobiles*; *exploiter la forêt* —

l'exploitation de la forêt; relater sa journée; — La relation des premières journées demande quelque minutie (Camus: Peste, p. 17). — De même pour: abdication, adoration, centralisation, localisation, unification, etc.; — combinaison, comparaison, cueillaison, livraison, ton-daison, etc. -URE: lire des romans policiers — la lecture de romans policiers; relier les cahiers — la reliure des cahiers. — De même pour: couverture, fermeture, ouverture, etc. -ANCE: soutenir une thèse — la soutenance de la thèse; répugner à qc. — avoir de la répugnance pour qc.; espérer (de) revoir son pays; — Mille espérances aussi se lèvent, et surtout celle de revoir ces pays aérés ou d'en connaître de plus libres et de plus légers encore (Cassou: Centre du M., p. 7).

En dehors des substantifs qui par une formation régulière se rattachent directement à des verbes, il existe un certain nombre d'autres substantifs qui ont des liens moins directs et souvent purement historiques avec des verbes disparus ou désuets, tels:

ARDEUR: l'ardeur de vaincre; — APPÉTIT: l'appétit du gain; — SCIENCE: la science du langage; — CONSCIENCE: la conscience de sa faute; — VÉHICULE: . . . pour éviter que les lettres pussent devenir les véhicules de l'infection (Camus: Peste, p. 82).

Nous constatons en outre que, plus ou moins en dehors de la sphère verbale, certains substantifs possèdent un contenu sémantique qui appelle facilement une complémentation d'objet par laquelle ils se rangent parmi les transitifs. Souvent, ils entrent dans des groupes verbaux fixes. En voici quelques exemples:

SOIF: avoir la soif des honneurs; — FAIM: avoir faim de tendresse; — BESOIN: avoir besoin de repos; — PASSION: avoir la passion des spectacles; — AMBITION: avoir l'ambition de pénétrer dans un certain milieu; — AVIDITÉ: son avidité d'accroître sa fortune; — AVERSION: avoir de l'aversion pour (ou: contre) q. (qc.); — PEUR: avoir peur de tout. — Et de même pour: amour, amitié, familiarité, sympathie, prédilection, envie, haine, intérêt, vocation, question, etc.

Exemples :

J'avais soif de m'y mettre tout de suite (Vialar: Ecrit sur le s., p. 76). — *Oui, je lui devais tout, tout ce que, sans le savoir, j'avais faim de posséder depuis que j'étais au monde* (ibid., p. 90). — *Lucile et Maurice n'ont plus besoin de se regarder* (Plisnier: Fig. détr., p. 258). — *Mais j'avais l'amour de la gloriole, des médailles; cela m'a bien passé* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 75). — *Hugo, enfant unique, avait été élevé dans la familiarité du théâtre, des gloires européennes, des chefs-d'œuvre universels* (Cassou: Centre du M., p. 35). — *Vêtu d'un frac rouge, il aurait joué sur son accordéon une de ces romances à la fascination desquelles on ne résiste pas et qui vous saïssissent d'une envie d'amour et d'étrangement* (ibid., p. 132). — *Pas question d'un service, naturellement?* (Plisnier: Fig. détr., p. 175).

Dans certains des cas cités, on discerne encore le sens de la préposition (respectif, etc.). Ce sont donc des cas-limite entre la transitivité et la détermination circonstancielle.

B. Le substantif exprime en même temps l'idée de l'action et de l'agent.

Pour créer des substantifs verbaux réunissant l'idée de l'action et de l'agent, le français moderne dispose de deux formes principales, à savoir l'emploi du participe présent avec la fonction d'un substantif et la dérivation à l'aide du suffixe *-eur* (*-teur*).

1. Participes présents (et leurs variantes) avec fonction substantive.

COMMANDANT: *commander le Tchad* — *le colonel X, commandant militaire du Tchad*; EXPLOITANT: *exploiter la forêt* — *les exploitants de la forêt*; REPRÉSENTANT: *représenter son pays* — *Le représentant d'un grand pays* (Monde, 26-1-57). DIRIGEANT: *diriger le F.L.N.* — *La capture des dirigeants du F.L.N.* (Monde, 23-1-57).

2. Dérivés en *-eur* et *-teur* et formes apparentées.

VISITEUR: *visiter Versailles* — *les visiteurs de Versailles*;
BÂTISSEUR: *bâtir des légendes* — *les bâtisseurs de légendes*

des (Gary: Rac. du Ciel, p. 156). PORTEUR: *porter une charge — . . . les électrons, porteurs d'une charge électrique négative* (Monde, 15-2-57). — *Et on ne peut l'aborder qu'en se parant soi-même d'éternité, en chevalier porteur, à son tour, de toute une charge de musique et de splendeur* (Cassou: Centre du M., p. 114). INSPECTEUR: *inspecter les chasses — Laurençot, l'inspecteur des chasses* (Gary: Rac. du Ciel, p. 65). CONSTRUCTEUR: *construire des voitures — les constructeurs de voitures*; PRODUCTEUR: *produire de bons vins — . . . les producteurs de bons vins* (Monde, 23-1-57). CITEATEUR: *citer un écrivain — M. Arlaud lui-même, se faisant, dans son propos, citeateur du grammairien-philosophe Brice-Parain* (G. Antoine, dans: Ann. Univ. Paris, 1956, 4, p. 479). REDRESSEUR: *redresser un tort; — Un redresseur de torts . . . oui . . . c'est idiot mais c'est comme ça . . . il faut me prendre comme je suis* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 118). ÉMANCIPATEUR: *émanciper un pays — Pays récemment émancipés de la tutelle coloniale et qui entendent se poser en émancipateurs de ceux qui ne le sont pas encore* (Monde, 27-1-57). CHRONIQUEUR: *Il reste donc au narrateur à se faire le chroniqueur des heures de joie qui suivirent cette ouverture des portes . . .* (Camus: Peste, p. 315). CHANTRE: *C'est pourquoi le narrateur ne se fera pas le chantre trop éloquent de la volonté et d'un héroïsme auquel il n'attache qu'une importance raisonnable. Mais il continuera d'être l'historien des cœurs déchirés et exigeants que la peste fit alors à tous nos citoyens* (Camus: Peste, p. 149).

Ce procédé est une des formes de dérivation les plus vivantes dans la langue moderne et comporte entre autres de très nombreux néologismes dans les dénominations des métiers. Ils sont employés le plus souvent comme des «transitifs impliqués», tirant leur sens précis du contexte donné. En voici quelques exemples:

monteur, dessinateur, dépanneur, nettoyeur, vernisseur, cloueur, soudeur, ajusteur, cableur, perceur, égaliseur, chrono-analyseur, contrôleur-traceur, rectifieur-outilleur, fraiseur-outilleur; — vendeuse, coupeuse, bobineuse, conditionneuse, emballeuse, paquetteuse

Si la spécialisation est plus développée, et la dénomination plus complète, on a souvent affaire à des transitifs explicites, tels les noms de métiers suivants :

contrôleur de fabrication, porteur de journaux, chauffeur de générateur, tailleur d'engrenage, affuteur de fraise, tireur d'épreuves

Les exemples cités ici représentent une petite fraction de ceux qui ont été fournis par la lecture d'une page de Petites Annonces d'un journal de Paris (Le Parisien, 29-1-57).

3. Dérivés de verbes formés à l'aide d'autres suffixes, et noms d'agents sans rapport direct avec un verbe.

GARDIEN: *garder les troupeaux* — *Dernier gardien des grands troupeaux africains* (Gary: Rac. du Ciel, p. 14). AUXILIAIRE: (*aider les communistes*) — . . . [*il*] *devient un auxiliaire à la fois enthousiaste et tremblant de la peste communiste* (M. Aymé: Conf. intell., p. 144). PARTISAN: (*prendre parti pour qc.*) — *Ce dernier s'y déclare partisan convaincu de la souveraineté totale de l'Egypte sur le canal de Suez* (Monde, 1-3-57). COMPAGNON: (*accompagner q.*) — *le compagnon de tous mes voyages*; COMPLICE: *Car visiblement c'est un complice et un complice qui se délecte. Il est complice de tout ce qu'il voit, des superstitions, des frayeurs illégitimes, des susceptibilités de ces âmes en alerte* (Camus: Peste, p. 215). ESCROC: *Et à la merci de ce Ducoudray, qui est une autre espèce d'escroc, un escroc à la vie éternelle* (Cassou: Centre du M., p. 107). AGRESSEUR: (*commettre une agression contre*) — *l'agresseur de la pauvre vieille a disparu*

II. Forme de la transitivité.

La forme de la transitivité des substantifs est presque sans exception celle d'une transitivité indirecte, l'objet étant introduit normalement à l'aide de la préposition *de*.⁴ La seule exception se trouve dans les cas où l'objet du substantif verbal est une proposition introduite par *que*:

la constatation que, la preuve que, la pensée que, le soupçon que, la découverte que, la prétention que, le désir que;
— . . . *il n'était d'ailleurs pas question que tout ça ne fût passablement chinois* (Malraux: Cond. hum., p. 274).

Le fait que la forme plus complète: *de ce que* n'existe pas pour la construction qui nous occupe ici, montre qu'il n'y a pas parallélisme réel avec la tendance brachylogique à faire tomber la préposition des verbes à objet indirect:

*se souvenir de qc. — il se souvient que*⁵

La forme courte de la transitivité des substantifs verbaux devant *que* rapproche plutôt cette construction de l'apposition pure et simple, la différence portant uniquement sur la longueur de la pause. Qu'on compare à cet effet les constructions citées ci-dessus avec celle ci:

il n'avait eu que ce seul désir: rendre service

Il est important de noter que dans la très grande majorité des cas, la préposition qui introduit l'objet est entièrement vidée de son sens primitif; la construction remplit donc une condition essentielle de la construction transitive. D'un autre côté, cette construction n'est pas spécifique pour la fonction transitive. Le problème de l'interdétermination de deux substantifs réunis à l'aide de *de* est dominé par ce fait qu'il s'agit d'une détermination de caractère tout à fait général, établissant un rapport polyvalent entre les deux notions que la détermination réunit. Abstraction faite des valeurs possessives (*mon habitation, l'habitation de mon oncle*), locatives et modales (*les habitations à bon marché des environs*), et attributives (*Il existait une présomption de culpabilité* (Monde, 26-1-57)), qui rentrent dans les fonctions déterminatives multiples de la préposition, il faut souligner ici ce fait essentiel pour notre étude que le rapport établi dans les cas où il s'agit d'un substantif verbal exprimant la seule idée de l'action,⁶ peut être aussi bien un rapport de sujet à verbe qu'un rapport de verbe à objet:

la découverte de Fleming — la découverte de la pénicilline

Par là disparaît donc, dans l'interdétermination de deux substantifs, la différenciation formelle entre sujet et objet obtenue en français moderne, pour l'interdétermination d'un substantif et d'un verbe, — du moins dans la très grande majorité des cas — à l'aide de l'ordre des mots.

La transitivité du substantif est ainsi coulée normalement dans un moule si large que le rôle de l'interprétation de la forme par le contexte, y compris le contenu sémantique des deux substantifs engagés dans l'interdétermination, est essentiel pour la compréhension. Ainsi, dégagé du contexte complet, le sens de l'exemple suivant est impossible à préciser :

. . . l'invitation d'un ministre belge à venir donner un cours de littérature française (Monde, 20-2-57).⁷

Normalement, l'interprétation est instantanée et inconsciente; et ce n'est que le grammairien qui s'arrête devant une phrase comme la suivante, dans laquelle «sujets» et «objets» des substantifs verbaux alternent, si l'on ne préfère pas dire que les deux fonctions sont indiscernables :

C'est, au moyen-âge, la transformation de la vie par l'établissement des peuples barbares, l'action de la renaissance carolingienne, la création d'une civilisation française féodale . . . la formation de l'unité politique (Ch. Seignobos: Hist. sinc., p. IX).

Nous reviendrons un peu plus loin à ce problème de l'interprétation des rapports s—v ou v—o.

Notons, pour terminer ces remarques générales sur la forme de la transitivité, qu'à côté de la forme de détermination que nous venons d'étudier il en existe une autre, à savoir celle qui remplace le substantif déterminant par un adjectif; cet adjectif peut être de même forme que le substantif (catégorie des noms indifférenciés), ou dérivé de celui-ci par suffixation. Les adjectifs en question possèdent également un spectre sémanto-syntaxique très large, qui d'ailleurs présente parfois un glissement très difficile à fixer entre les notions de substances et celles de qualités.

C'est ainsi qu'une phrase comme la suivante :

On vient de constater une infiltration communiste dans les ateliers (Journal)

glisse entre les deux notions : «de personnes communistes» et «de caractère communiste». Dans le dernier cas, l'adjectif est pris dans son acception qualificative normale; avec l'autre interprétation, l'adjectif est l'équivalent d'un substantif à indice *de*. Le rapport des termes engagés sera dans ce cas celui de sujet à verbe («des communistes s'infiltrèrent dans les ateliers»). Il en est de même pour :

la production minière, l'engagement américain en Europe, etc.

Inversement, des rapports de transitivité entre substantif et adjectif se trouvent dans :

*la production automobile, la production houillère, la production pétrolière; — la construction immobilière; — l'exploitation forestière*⁸

A. L'objet indirect du substantif verbal est introduit par *de*.

Comme nous venons de le voir dans les remarques générales ci-dessus, la liaison des deux substantifs formant groupe transitif se fait normalement à l'aide de la préposition *de*, réduite sémantiquement à zéro.

Voici quelques exemples de cette forme normale de la transitivité des substantifs verbaux :

Je ne puis entrer dans la discussion de l'inventaire de M. Simon (E. Henriot, dans: Monde, 13-2-57). — . . . *assurer le financement de l'exploitation du canal de Suez* (Monde, 22-1-57).⁹ — *Certains planteurs se livraient à une extermination en règle des troupeaux* (Gary: Rac. du Ciel, p. 115). — *Londres envisage sérieusement l'abandon de ses dernières bases en Proche-Orient* (Monde, 22-1-57). — *Bien qu'ayant été de bonne heure une forte ville, il n'avait jamais eu la possession exclusive d'un terroir* (J. Romains: Le 6 oct., p. 198). — *L'interdiction de vente de la viande d'éléphant . . . a été édictée* (Gary: Rac. du Ciel, p. 9). — *La perte de ce jeune homme ne devait pas être réparée de bien des années* (H. Martin, cit. Plattner IV, p. 175). — . . . *étude objective des données* (Monde, 26-1-57). — *J'ai donc renoncé . . . à l'usage du style historique* (Seignobos: Hist. sinc., p. VII). — . . . *le transfert à l'Organisation atlantique des responsabilités militaires actuellement exercées par la Grande Bretagne* (Monde, 21-2-57). — *Il n'y avait pas moyen de dire le contraire* (M. Aymé: Contes chat, p. 12). — *D. et M. lui donnaient des leçons en cachette de leurs parents* (ibid., p. 33). — *Tu reviendras à ce moment-là et tu lui remettras la lettre, en cachette de moi* (Vailland: La

Loi, p. 238).¹⁰ — ... *une langue ... aussi rapprochée du ton de la conversation que le permettait le souci d'écrire correctement* (Seignobos: Hist. sinc., p. VII). — *Ça s'appelle un besoin de protéines* (Gary: Rac. du Ciel, p. 311). — *Qu'est-ce que tu as besoin d'emprunter la Vespa de don Ruggero?* (Vailland: La Loi, p. 126). — *Non, il n'y avait pas de milieu. Il fallait admettre le scandale parce qu'il nous fallait choisir de haïr Dieu ou de l'aimer. Et qui oserait choisir la haine de Dieu?* (Camus: Peste, p. 248).

B. L'objet indirect du substantif verbal est introduit par *à*.

Sauf dans le domaine de l'objet d'intérêt, que nous traiterons à part,¹¹ la fonction transitive de la préposition *à* après un substantif verbal n'est réalisée que dans un domaine assez restreint et d'ailleurs difficile à délimiter, étant donné que des traces du sens plein de la préposition peuvent subsister à côté de l'emploi comme simple morphème.¹² Voici quelques exemples pouvant servir de base à la discussion:

SOLUTION: *M. Eban a de meilleures raisons d'espérer une solution prochaine aux problèmes en suspens* (Monde, 1-3-57). — *Par ailleurs, il est possible d'envisager une solution au problème dramatique des réfugiés arabes de Palestine, ... la dernière chance de résoudre le problème des réfugiés dans son ensemble* (Combat, 28-2-57); — SOUTIEN, APPUI: ... *leur unanimité sur les problèmes traditionnels: soutien aux rebelles algériens, lutte contre Israël, appui aux revendications yéménites* (Journal); — INFRACTION: *Une infraction à cette interdiction* (Journal); — INVITATION: *L'invitation de la Grande Bretagne à la France* (Journal); — DÉFI, HOMMAGE: *Il regardait donc le liquide du bol, jusqu'à ce que l'œil se forme, un peu pour faire plaisir à Julia, un peu par défi à la médecine et à la religion, un peu par hommage à l'antique cité d'Uria où ce rite était déjà pratiqué* (Vailland: La Loi, p. 213). — *Cette décision apparaît comme un défi à ceux qui critiquèrent la politique de Sir Anthony Eden envers l'Égypte* (Monde, 15-1-57); — MENACE: *Staline voyait la*

plus grande menace à ses projets dans les divers pactes et alliances militaires (Monde, 27-2-57); — VOLONTÉ: . . . un gage de notre bonne volonté à les aider (Express, 4-1-57); — INTÉRÊT: Quand Verstraeten disait que le vieux y avait un intérêt, c'était absurde (Vialar: Ecrit sur le s., p. 49); — MANQUEMENT: . . . les manquements à la charte (Monde, 26-1-57); RENONCEMENT: . . . de telle sorte que ce ne soit pas après la fin et le couronnement de son œuvre de justice que Prospéro renonce à la magie, mais au principe, avant toute chose et afin qu'il n'aborde la lutte qu'entièrement désarmé. Car c'est là l'important, voyez-vous: le renoncement à la magie (Cassou: Centre du M., p. 199); — CHASSE: la chasse aux canards, au loup, au lion;¹³ — . . . une atmosphère de chasse à l'homme (Gary: Rac. du Ciel, p. 97); — ACCÈS: accès aux trains, avoir accès à q.; — VISITE: visites à Nazareth ou à Tibériade (Monde, 23-1-57). — la visite aux Etats-Unis du maréchal Tito (Monde, 2-2-57).

Les exemples réunis ici montrent assez clairement qu'il s'agit moins d'une forme pleinement développée de la transitivité des substantifs verbaux que de l'ébauche d'un développement dans ce sens. Il faudrait en réalité examiner un à un les cas particuliers.

Le mot *SOLUTION* présente couramment la transitivité normale avec *de* comme agent de liaison:

on est encore loin d'avoir trouvé la solution de ce problème

Dans les cas où *solution* est employé comme objet du verbe *donner*, il est naturel d'analyser la phrase comme la réunion d'un objet premier et d'un objet second se rapportant tous les deux au verbe *donner*:

c'est lui qui a donné la meilleure solution à ce problème

La même analyse sera possible avec *trouver*, qui se construit facilement avec un objet de chose et un objet d'intérêt se faisant suite. S'il est possible de voir dans de tels cas des emplois intransitifs de *solution*, il semble nécessaire d'admettre que la construction peut évoluer vers un regroupement des termes, dû au contact direct *solution* + *à*, étant donné que des verbes tels que *espérer*, *envisager* n'admettent pas normalement la double transitivité avec objet premier et objet second. Pour les deux exemples cités dans

la liste ci-dessus, nous analysons donc *solution au problème* comme un groupe transitif.

Les mots SOUTIEN et APPUI connaissent eux aussi une transitivité normale avec *de*:

le soutien de mes intérêts — à l'appui des règles en vigueur

Comme pour *solution*, on aura souvent des constructions avec *donner*, base possible d'une double transitivité:

ne donnez pas votre appui à de telles revendications

L'exemple cité dans notre liste se trouve sur les confins imprécis des deux syntaxes discutées pour *solution*.

Les exemples que nous citons pour INFRACTION, INVITATION, MENACE et VOLONTÉ nous semblent indiquer assez clairement la fonction de *à* comme agent de transitivité.

Il en est de même pour MANQUEMENT et CHASSE, où d'ailleurs les verbes correspondants connaissent la même forme de la transitivité.¹⁴ On peut se demander s'il n'y a pas parfois ici la possibilité d'une légère nuance entre les deux syntaxes, en ce sens que *la chasse à l'éléphant* serait plus général, *la chasse de l'éléphant* plus concret, plus individualisé.

Nous terminons notre liste d'exemples par deux mots qui sont différents des autres, puisqu'il est naturel de voir dans ces constructions avec *à* des déterminations locales, aux confins de la transitivité pleine.¹⁵

Pour ACCÈS on trouve:

l'accès des quais — l'accès aux quais; — avoir l'accès d'un endroit — avoir accès à qc.

On a de même pour VISITE:

Nombreux voyages organisés, avec visite de l'Espagne et du Portugal (Figaro, 5-2-57). — Visitez le Sinaï! . . . visites à Nazareth ou à Tibériade (Monde, 23-1-57). — Tarrou rapporte, en effet, dans ses carnets, le récit d'une visite qu'il fit avec Rambert au camp installé sur le stade municipal (Camus: Peste, p. 259).¹⁶

Les emplois avec *à* semblent garder souvent une notion encore assez nette de direction dans l'espace. La réduction complète de la valeur sémantique de la préposition n'a pas eu lieu. Ce sont des cas-limite de la transitivité.

C. L'«objet» indirect est introduit par d'autres prépositions.

Plus sporadiquement encore que pour *à*, on observe des emplois d'autres prépositions dans des groupes d'interdétermination de deux substantifs qui se rapprochent de la fonction transitive. Voici une brève liste des cas à examiner :

POUR: *Il n'avait guère de goût pour les femmes à demi viriles* (Malraux: Cond. hum., p. 283). — *L'amour des bêtes est une chose, mais le dégoût pour les hommes en est une autre* (Gary: Rac. du Ciel., p. 70). — *Nous avons tous les deux le même amour pour notre terre africaine, pour nos tribus, et le même attachement à leurs croyances, . . .* (ibid., p. 108—9; cf. ibid., p. 106: *J'ai appris en Afrique l'amour du paysan noir, qui va mal avec celui du «progrès»*). — *Elle ne l'atteignait que par l'amour qu'il lui prêtait pour Kyo, par celui que Kyo avait éprouvé pour elle* (Malraux: Cond. hum., p. 283). — *Il se figura le commissaire attentif, hochant la tête, prenant des notes, concevant peu à peu de l'estime pour le relieur, pour son élocution parfaite, pour la sincérité évidente de ses déclarations, et la clarté, la mesure, la prudence qu'il y apportait* (J. Romains: Le 6 oct., p. 215). — *l'intérêt qu'il a pour cette science nouvelle*. — [*Cela*] *constitue une menace pour le monde libre* (Journal). — . . . *sans ménagement pour les convenances officielles, . . . sans respect pour les personnages célèbres* (Ch. Seignobos: Hist. sinc., p. V). — *l'amour du peuple pour son souverain*; — ENVERS: *Vidé de . . . toute fidélité envers la parole des autres comme envers la sienne propre, de toute raison, de toute humanité, il n'était que le lieu de la peur et de la haine* (Cassou: Centre du M., p. 189); — CONTRE: *des invectives contre les voisins*; — DEVANT: *Raphaël l'emmenait dans sa carrée, où la femme tombait en admiration devant le masque nègre que Raphaël y avait accroché au mur* (Cassou: Centre du M., p. 34); — EN: *la croyance en Dieu, la confiance en soi-même, sa foi en l'avenir*; — . . . *presque aussitôt lui arriva une lettre de sa femme qui lui enlevait tout espoir en une réconciliation* (A. Adam: Verlaine [Conn. des lettres, 1913], p. 31); — SUR: *il a*

des idées sur tout (cf. *je n'ai pas idée de cela*); — *j'ai des notions très confuses sur cette matière* (cf. *il a quelques notions de mathématique*); — [*Cela*] *enlèverait aux Communes une partie de leur contrôle sur les affaires étrangères* (Monde, 15-1-57). — . . . *les révélations sur les intéressantes activités auxquelles ils se livraient* (Gary: Rac. du Ciel, p. 22). — *Nous avons eu une longue discussion sur la valeur de cette argumentation.*

Dans les derniers exemples de *pour* cités ci-dessus, on peut constater une valeur sémantique de la préposition encore assez pleine, restant tout près du sens «respectif» porté autrefois par *de*. Ces exemples restent donc plutôt dans l'orbite des constructions à complément circonstanciel. D'un autre côté, les deux premières citations de Gary montrent l'affinité, pour ne pas dire l'équivalence, des deux formes de liaison transitive, par *de* et *pour*. Il reste cependant une nuance possible dans le degré de cohésion des termes engagés; qu'on compare à cet effet:

avoir le goût des paysages — avoir du goût pour les paysages

Les exemples avec *pour* marquent donc des degrés variables d'atténuation de la valeur première de la préposition. La fonction transitive nous semble évidente surtout dans le dernier exemple cité:

l'amour du peuple pour son souverain

On voit qu'ici la coexistence d'un sujet et d'un objet déterminant le même substantif verbal a favorisé une différenciation de la forme du morphème de liaison.

Pour les emplois de *en*, on peut constater également des degrés dans l'atténuation de la valeur locale de la préposition.

Enfin, les emplois de *sur* cités ci-dessus tournent tous autour du sens respectif («au sujet de») étudié, pour ce qui est de la transitivité de certains verbes, dans le chapitre IX, vi. On peut noter cependant qu'une valeur plus nettement locale se laisse constater dans un certain nombre de nomina agentis, signifiant des métiers spécialisés:

polisseur sur métaux, machiniste sur bois, égaliseur sur ébénisterie radio, régleur sur tours (Parisien: Petites annonces, cf. ci-dessus, p. 274).

Tout en gardant un sens local assez précis, ces groupes tendent toutefois vers la densité de cohésion particulière aux groupes transitifs.

Du sens local au sens métaphorique, le passage se fait facilement, et cet allègement du sens constitue à son tour un pas de plus dans le sens de la transitivité:

Un travail approfondi sur ce sujet manque encore. — Je ne suis pas de ceux qui nient l'action des individus sur la société (Ch. Seignobos: Hist. sinc., p. VI). — . . . *l'action très puissante des faits économiques sur la société contemporaine* (ibid., p. VIII).

On voit qu'aux derniers substantifs verbaux cités correspondent des verbes qui peuvent se construire également avec *sur*.

III. Problème de la diathèse des substantifs verbaux.

Le groupe des substantifs verbaux constitué par les «nomina agentis» possède une orientation diathétique naturelle par le fait que les substantifs verbaux en question expriment en même temps l'idée d'une action et d'un sujet agissant.¹⁷

Des déterminations comme les suivantes:

le producteur de bons vins, le redresseur de torts, les dirigeants de l'affaire

représentent toutes le groupement:

$$\underbrace{s-v-o}$$

Le problème de la diathèse se pose d'une façon très différente dans les «nomina actionis». Pour ceux-là, on peut poser en principe qu'ils sont de par leur nature même diathétiquement neutres. Le substantif verbal indique la notion abstraite de l'action et reste en dehors des oppositions actif—médium—passif. Notons tout particulièrement que le médium (réfléchi), par la disparition forcée du pronom auprès du substantif verbal, perd toute marque caractéristique; *abaissement* correspond donc à:

abaisser — s'abaisser — être abaissé

Pour toute cette classe de mots apparentés de près aux verbes, nous retrouvons la neutralité diathétique qui caractérise partiellement certaines formes verbales (nominales) comme l'infinitif,¹⁸ et plus généralement tout un groupe de verbes français, survivance importante dans une structure moderne d'un type verbal archaïque.¹⁹

L'indétermination diathétique du substantif verbal a pour conséquence que dans les cas où le substantif verbal reçoit une détermination axée sur les notions de sujet ou d'objet, l'indétermination diathétique foncière se reflète dans une indétermination «transitive» correspondante. A la neutralité du substantif verbal quant à l'opposition actif-passif correspond une neutralité quant à l'opposition objet—sujet.

Ceci dit, il faut souligner en même temps que la neutralité de principe n'empêche pas qu'un contexte donné ne puisse orienter le groupe de détermination dans un sens actif ou passif; mais la forme en elle-même reste neutre. Le fait structural, c'est la bivalence diathétique, ouverte aux modulations dans les cas particuliers.

Voici quelques exemples d'équivalences analytiques de quelques groupes de détermination active/passive — transitive/intransitive:

l'amélioration du niveau de vie ≠ le fait que [le gouvernement p. ex.] améliore le niveau de vie, le fait que le niveau de vie s'améliore, le fait que le niveau de vie a été amélioré; — *l'augmentation de la production houillère* ≠ le fait que [les mines] ont augmenté la production houillère, le fait que la production houillère augmente, le fait que la production houillère a été augmentée

On peut essayer le même jeu des «explicitations» sur les groupes suivants:

l'assainissement de la région, l'établissement d'un organisme nouveau, le maintien du statu quo, la nomination du nouveau ministre, la suppression des transferts

Dans tous ces cas, l'analyse du déterminant comme sujet ou objet de l'idée verbale dépend de la valeur diathétique que, forcé par la structure morphologique du verbe français, l'on attribue par interprétation au substantif verbal, les notions: objet—actif, sujet—passif étant solidaires.

Nous avons vu plus haut que, en plus de la neutralité diathétique étudiée ici, qui au fond correspond à un sens unique du groupe d'interdétermination, une neutralité encore plus large du sens de la détermination permet, le cas échéant, une double fonction du déterminant pour la même résolution diathétique du verbe.

Ici la valeur sémantique du groupe de détermination est réellement en jeu, et un choix s'impose. En voici un exemple:

l'approbation des membres du comité \neq 1) le fait que les membres du comité approuvent [une décision]; —
2) le fait que [quelque organe supérieur] approuve les [nouveaux] membres du comité²⁰

Parfois le contenu sémantique des deux termes du groupe en question résout de lui-même le problème analytique inhérent à la forme.

Ainsi:

l'approbation des auteurs du projet \neq le fait que les auteurs du projet approuvent qc.; — *l'approbation du projet* \neq le fait que q. approuve le projet

De même:

l'abstention des électeurs \neq le fait que les électeurs s'abstiennent; — *l'abstention de toute nourriture grasse* \neq le fait que [le malade] s'abstient de toute nourriture grasse

Pour l'amour de Dieu reste bivalent; *pour l'amour de l'humanité* ne supporte guère que le sens transitif; *la haine de Dieu* sera également interprété transitivement à cause des idées mêmes qui sont impliquées dans la détermination. Si une telle clarification de la fonction par le rapport sémantique des termes directement engagés n'intervient pas, c'est au contexte plus large de fournir la base de la compréhension. Voici un cas où le rôle du contexte agit par surprise; on lit cette phrase dans le roman souvent cité de Gary:

Voilà sans doute l'explication de Morel.

La première analyse qui se présente à l'esprit sera probablement celle-ci: v—s. Mais la phrase, malgré le point, continue comme ceci:

De son courage, de sa persévérance (Gary: Rac. du Ciel, p. 253).

Et par ce supplément de contexte, la valeur de la détermination dans sa totalité est orientée transitivement: v—o.

Si nous revenons maintenant à la première opposition mentionnée, à savoir l'opposition entre les deux analyses:

«v. actif + objet» contre «v. passif + sujet»

c'est beaucoup moins pour insister sur des nuances d'orientation diathétique latentes que pour bien mettre en évidence le fait essentiel de la relation étroite entre les deux notions de transitivité et de diathèse. L'analyse d'un certain nombre de cas particuliers nous permettra de voir que la netteté avec laquelle une orientation diathétique peut être fournie par le contexte dans lequel se trouve placé un groupe: substantif verbal + déterminant, est soumise à de grandes variations.

Dans l'exemple que voici:

. . . les phénomènes de thésaurisation et d'évasion des capitaux (Monde, 30-1-57),

la coordination de deux substantifs verbaux dont un, le dernier, est un intransitif (médium) monovalent, oriente les deux dans le même sens, qui sera: v—s. Car il faut naturellement lire les remarques de ce chapitre sur la bivalence transitive et diathétique des substantifs verbaux à la lumière de ce fait qu'une première orientation du substantif par rapport à la transitivité découle directement de l'idée verbale substantivée;²¹ *évasion* est ainsi un intransitif (médium) monovalent comme *s'évader*.

Dans un contexte donné, un substantif verbal peut reprendre le verbe correspondant, qui le précède de près. Dans ce cas, il est naturel de lui attribuer l'orientation diathétique du verbe:

Quelques jours plus tôt, Ben Bella et ses compagnons avaient été capturés. . . . La capture des dirigeants du F.L.N. déconcertait les bandes rebelles (Monde, 23-1-57).

Inversement, un substantif verbal indéterminé peut être explicite dans le contexte suivant, et trouver dans les formes verbales de celui-ci une orientation diathétique, parfois même, ce qui abonde dans le sens général de notre exposé, des orientations opposées:

la crainte de l'«abandon»; — [La masse des Européens] ne parvient pas à se débarrasser de la crainte d'être un jour «abandonnée». L'abandon revêt pour elle diverses formes. C'est «l'abandonner» que de lui imposer des élections au collège unique (Journal).

Le contexte fournit souvent, dans différentes formes, la notion du sujet agissant. Exception faite d'une forme qui appartient à la diathèse passive et dont nous parlerons ci-dessous, une orientation active découle normalement de cette présence de la notion du sujet.

Très régulièrement, c'est la présence d'un adjectif possessif auprès du substantif verbal qui explicite cette notion:

*mon explication de ce fait, ta prise de possession du domaine, sa condamnation de la politique suivie, son approche du problème, notre poursuite des rebelles, notre mise en valeur des richesses du sous-sol, votre prise de position dans le débat, leur conduite de l'affaire*²²

D'autres adjectifs que les adjectifs possessifs peuvent exprimer parfois l'idée du sujet:

. . . la condamnation chinoise de certaines thèses du « camarade Tito » (Express, 4-1-57).

Enfin, un objet d'intérêt déterminant le verbe précédent peut contenir la notion de sujet du substantif verbal:

La France a déjà proposé à ses partenaires la signature de contrats à long terme (Monde, 24-1-57).

Celui qui cherche à donner une forme plus explicite à la détermination du substantif verbal, dans laquelle les deux notions de sujet et d'objet s'expriment tous les deux par des substantifs, se trouve placé devant la gêne d'avoir à recourir au même outil grammatical *de* pour les deux fonctions différentes. En effet, on constate qu'une telle construction se réalise assez facilement dans les cas où l'objet du substantif verbal est un infinitif; pour cette répartition des termes, aucun souci de style ne semble intervenir pour empêcher la répétition:

. . . le refus de certains pays de respecter les décisions du Conseil de sécurité (Monde, 26-1-57). — *. . . le refus de mon héros de se soumettre à l'infirmité d'être un homme* (Gary: Rac. du Ciel., p. 7). — *. . . l'implacable volonté de notre mouvement de poursuivre . . . une lutte qui . . .* (Monde, 20-1-57).

On trouve également la double détermination par *de* dans les cas où les termes *v + o* forment une unité très forte, dépassant le degré de cohésion qui est normal pour le groupe et tendant vers l'unité du mot:

la volonté de paix de toutes les nations, la prise de position du ministre, un changement de vitesse subit du conducteur, la perte de vitesse de l'appareil

Par le déséquilibre dans la cohésion des termes engagés, ces constructions sont sur le point de sortir du domaine de la transitivité en tant que syntaxe libre.

Normalement, la double détermination du substantif verbal explicitant les deux notions de sujet et d'objet, s'obtient en diffé-

renciant la préposition de liaison, ce qui est possible en introduisant le sujet agissant à l'aide de *par*, donc en donnant une orientation passive au substantif verbal :

l'approbation du projet par le conseil d'administration, l'exploitation des paysans par les grands propriétaires, la prise de la capitale par les Russes; — . . . une œuvre tardive qui attestait la pénétration du christianisme par la pensée grecque (Express, 1-2-57). — . . . la saisie du canal de Suez par le colonel Nasser (Monde, 9-1-57).

Il existe encore une autre possibilité de différencier les prépositions servant d'agents de liaison, à savoir en se servant de *pour* comme moyen d'introduire l'un des déterminants :

l'amour de cet homme pour son enfant; — Elle constitue un contrôle pour l'opinion de la régularité des opérations et de la valeur des preuves (Monde, 22-1-57).

On voit par ces deux exemples que *pour* peut introduire aussi bien le «sujet» que «l'objet» du substantif verbal. Si nous mettons ici sujet et objet entre guillemets, la raison en est que le sens plus plein de la préposition *pour* donne aux termes qu'elle introduit un peu moins de cohésion avec le reste du groupement. Nous sommes en marge des idées de sujet et d'objet. Ces constructions sortent du domaine central de la transitivité par une cohésion trop faible, comme celles de tout à l'heure par une cohésion trop forte.

Les tendances générales de la construction des verbes par rapport à la transitivité se reflètent dans les groupements qui ont pour base de la transitivité un substantif verbal. Et la neutralité de celui-ci par rapport aux diathèses souligne de nouveau l'étroite parenté entre le sujet et l'objet du verbe.

IV. Objet d'intérêt. Objet premier et objet second.

Les substantifs verbaux admettent, comme les verbes correspondants, un objet d'intérêt introduit par *à* (ou, avec une transitivité moins complète, *pour*). L'objet d'intérêt peut faire fonction d'objet unique ou d'objet second.²³

Il faut noter cependant que ces constructions se présentent avec sensiblement moins de fréquence avec les substantifs verbaux

que dans le noyau même de la phrase, accompagnant le verbe. Une comparaison rapide avec les listes contenues dans notre chapitre sur l'objet d'intérêt des verbes le montrera surabondamment. Nous n'essaierons pas de faire ici en détail l'exposé de cette épreuve négative; nous nous contenterons de donner quelques exemples de la correspondance qui, malgré cette limitation, reste réelle entre la construction des verbes et celle des substantifs verbaux.

A. Objet d'intérêt faisant fonction d'objet unique.

Voici quelques cas d'une correspondance complète de fonction et de forme:

ses donations aux sciences et aux arts; — le profit aux acheteurs que cela représente; — ta succession à ton père dans cet emploi; — une brève réponse à mon correspondant; — l'appartenance à tous de cette découverte; — la résistance à la pression; — . . . le même attachement à leurs croyances (Gary: Rac. du Ciel, p. 109). — l'utilité à tout le monde de la mesure envisagée²⁴

Dans certains cas, *pour* fait double emploi avec *à* comme agent de liaison, ou reste seul possible, comme en font foi les correspondances suivantes:

l'utilité à tous de la mesure — l'utilité pour tous de la mesure; l'attachement du petit à son frère — son attachement pour son frère; (cette œuvre m'importe) — l'importance pour moi de cette œuvre; (cette disposition me convient) — la convenance pour moi de cette disposition

B. Objet d'intérêt faisant fonction d'objet second.

On note une correspondance complète de fonction et de forme dans des cas comme les suivants:

l'envoi d'une lettre au ministre; — l'apport de nouveaux capitaux à l'entreprise; — le prêt d'une forte somme à son beau-frère; — l'enseignement du grec aux élèves; — un manque d'égards à son tuteur; — son manquement de parole à son ami; — notre offre de crédits à votre maison; — demande à nos membres de s'adresser au secrétariat; —

le vol de quelques francs à un camarade; — l'attribution de cette œuvre à Giorgione; — . . . une substitution de l'impérialisme américain à l'impérialisme anglais et français; — l'infliction d'une peine sévère au coupable; — l'abandon du navire à son sort; — le pardon de sa faute au pénitent; — le consentement de quelques faveurs à cette personne; — défense à tous d'entrer; — l'assimilation des nouveaux aux anciens

Comme pour l'objet d'intérêt unique, on constate une construction parallèle avec *pour*, en marge de la transitivité:

l'achat d'un jouet pour le bébé; — la construction d'une maison pour son fils; — la préparation d'un remède pour le malade

La double transitivité dans une construction verbale est remplacée souvent, pour le substantif verbal, par un objet de chose accompagné d'une détermination de caractère possessif:

assurer à q. son avenir — l'assurance de l'avenir de q.; — augmenter à q. son salaire — l'augmentation du salaire de q.; confisquer leurs terres aux paysans — la confiscation des terres des paysans

Dans le cas où le verbe se construit, ou du moins peut se construire, avec un nom de personne comme objet direct et un nom de chose comme objet second, indirect, c'est-à-dire des constructions du type

fournir q. de qc., préserver q. de qc., nantir q. de qc., accuser q. de qc.

l'alignement de deux déterminants introduits par *de* semble gênant et se produit rarement. On dira peut-être:

**j'avais veillé à la préservation de mon ami de ce danger imminent*

Mais le plus souvent on évite la construction, qui n'est courante que dans le cas où l'objet de personne est représenté par un adjectif possessif, ce qui évite justement la répétition gênante:

son information de l'affaire était incomplète

On peut éviter également les deux objets parallèles en explicitant l'objet de personne par des formules comme celles-ci:

l'accusation de meurtre portée contre X; — le soupçon de fraude dirigé contre l'importateur

Par ce biais on sort de la double transitivité du substantif ver-

bal, pour éviter une lourdeur de construction qui, dans d'autres cas, empêche tout simplement l'emploi du substantif verbal à double transativité.

V. Monovalence et bivalence.

Les substantifs verbaux peuvent être monovalents ou bivalents quant à la transativité et présentent grosso modo le même spectre fonctionnel que celui que nous avons étudié pour les verbes.²⁵

Dans de rares cas, deux formes différentes d'une même racine verbale sont utilisées de façon à obtenir une différenciation des fonctions transitives et diathétiques. Ainsi

retrait

est aujourd'hui surtout un actif explicitement ou implicitement transitif, signifiant l'action de retirer qc., tandis que

retraite

est un médium (intransitif), signifiant l'action de se retirer. L'opposition de fonction a été utilisée par l'écrivain dans l'exemple que voici :

De fait, l'engloutissement du damné suit de bien près la retraite, le retrait de la femme (Micheline Sauvage, dans *Esprit*, oct. 52, p. 423).

Voici un certain nombre de substantifs verbaux appareillés qui présentent avec plus ou moins de netteté une différenciation semblable :

fin — finissage, défiance — défi, tour — tournement, détour — détournement, retour — retournement, montée — montage, remontée — remontage, battement — battue, abattement — abattage, bruniment — brunissage, engraissement — engraisage, passage — passement, brûlure — brûlissage, rôtissure — rôtissage, cassure — cassement — cassage, rupture — rompement, conserve — conservation, réflexion — réflexion

A part ces cas de différenciations, dont quelque-unes restent à l'état d'ébauches, et qui prises ensemble ne représentent qu'une faible fraction du nombre infiniment grand des substantifs ver-

baux en usage, la différenciation fonctionnelle, transitive et diathétique, ne se reflète pas dans la forme des substantifs verbaux.

Si le problème de la largeur de la bande fonctionnelle du substantif verbal reflète, avec les restrictions que nous venons d'indiquer, celui qui existe pour les verbes, la distribution des fonctions n'est pourtant pas le même. Ce qui explique les différences parfois très prononcées dans le spectre fonctionnel, c'est d'abord ce fait qu'en se dégageant par la substantivation de l'emprise des différenciations temporelles, aspectuelles, etc., le substantif verbal prend une valeur plus générale et pour ainsi dire plus statique, plus apte à se suffire à lui-même. Cette plus grande complétude sémantique est renforcée ultérieurement par la facilité avec laquelle le substantif verbal s'adjoint des acceptions secondaires: résultat de l'action, lieu de l'action, etc., toutes sortes de concrétisations qui sont sémantiquement complètes.

Il n'est donc pas surprenant que la tendance générale des décalages qu'on constate entre les bandes fonctionnelles des verbes et celles des substantifs verbaux aillent régulièrement dans la direction d'un renforcement des emplois intransitifs ou du moins transitifs implicites.

Nous soulignons encore une fois qu'à cause de la façon particulière dont se pose le problème de la diathèse pour les substantifs verbaux, il est méthodiquement impossible dans de très nombreux cas de résoudre le problème de la transitivité ou intransitivité du groupe, puisqu'il s'agit d'une interdétermination non-orientée pour laquelle l'opposition sujet—objet n'a plus beaucoup de sens.

Ceci dit, et sans entrer dans un examen détaillé de caractère plus lexicographique que syntactique — examen qui d'ailleurs aurait un certain intérêt — nous allons présenter une exemplification sommaire et «nue», sans citations, des différentes bandes du spectre fonctionnel; nous la donnons avec toute la réserve qu'imposent les remarques précédentes sur la difficulté foncière de l'analyse. Nous mettons en tête de nos listes les mots dont la fonction présente un décalage sensible par rapport à celle du verbe correspondant.

A. Monovalents intransitifs.

avoir, savoir, raillerie, grondement, hurlement, murmure, caoulette, pêche, complot, tuerie, accouchement, course; — existence, abondance, venue, arrivée, marche, flânerie, voyage, défilé, sauttillement, oscillation, glissement, gestulation; — perdant, voyant, amuseur, railleur, travailleur, accoucheur, tueur, gêneur; — marcheur, flâneur, voyageur

B. Intransitifs occasionnellement transitifs.

alerte, remarque, parcours, enjambement, circonscription, induction, déduction, amusement, réjouissance, offense, agitation, travail; — branlement, saut, montée, descente, approche, réussite, preuve; — preneur, porteur; — sauteur, offenseur

C. Bivalents en équilibre.

pouvoir, envoi, expression, complication, simplification, fortification, mobilisation, enterrement; — élargissement, renouvellement, invention, construction, promesse, don, prise, approbation, désir, crainte, obéissance, renoncement, ouverture, fermeture, débat, passage, changement; — inventeur, explorateur, meneur

D. Transitifs occasionnellement intransitifs.

confectionnement, estimation, acheminement, lancement, évocation, neutralisation, utilisation, authentification, noyautage, décrochage, hochement

E. Monovalents transitifs.

encerclement, percement, creusage, rétention; — ayant (a. droit), redresseur (r. de torts)

On voit que le dernier casier est presque vide; sauf *ayant droit* qui est une formation tout à fait à part, les quelques substantifs verbaux indiqués pourront probablement, le cas échéant, se

trouver employés seuls, comme des transitifs impliqués. Dans ce cas, ils rentreront dans le casier précédent.

Notons pour terminer que par le changement du spectre fonctionnel de la transitivité par rapport à celui des verbes, les substantifs verbaux peuvent présenter parfois un avantage stylistique, dans le cas par exemple de verbes normalement transitifs tels que

arrêter

prouver

inventer

qui sont facilement sentis comme incomplets dans certains emplois absolus.

Dans ces cas, une transcription avec le substantif verbal correspondant est souvent satisfaisant du point de vue du style, comme le montrent les citations suivantes :

La police a opéré des arrestations (Monde, 29-1-57). — *Le chapitre VI traite «des mauvais traducteurs; et de ne traduire les poètes». On n'a souvent retenu que cette dernière moitié d'un titre qui fait, croit-on, preuve à lui seul* (G. Mounin: Les Belles Infidèles, p. 8). — *Tu n'es pas forcé d'avoir sans cesse de l'invention* (Giraudoux: Amphitryon 38).

Même pour les verbes fonctionnellement bivalents, la construction avec le substantif verbal correspondant peut présenter certains avantages stylistiques. Qu'on compare à cet effet :

il cria — il eut (ou: fit, poussa) un cri; — il ricana — il eut un ricanement

Le groupe verbal dans son unité est intransitif comme l'est l'emploi absolu du verbe, mais il présente un degré plus fort de complétude.

On constate ainsi que la préférence donnée par un certain style aux constructions nominales n'est probablement pas sans lien avec le décalage du spectre fonctionnel de la transitivité des substantifs verbaux par rapport à celui des verbes.

CHAPITRE XIII

TRANSITIVITÉ DES ADJECTIFS

I. Base de la transitivité.

Les adjectifs peuvent, comme les substantifs, être accompagnés de certaines déterminations qui, par la façon dont elles complètent le sens de l'adjectif, par le degré de cohésion des groupes ainsi constitués comme par le contenu sémantique faible ou réduit à zéro du terme de liaison des composants du groupe, représentent des cas de détermination transitive telle que nous définissons ici cette notion.

Comme pour les groupes transitifs précédents, nous pouvons distinguer un noyau central de transitivité complète et un domaine périphérique, où la construction glisse entre la complémentation circonstancielle et celle d'objet.

Un premier exemple nous servira pour nous faire entrer au centre même de la transitivité adjectivale :

Oublieux des dangers qui l'attendent . . . , l'homme s'abandonne tout entier aux douceurs de ce repas délicieux
(J. Sonet: Le Roman de Barlaam et Josaphat, p. 30).

Voici d'autre part quelques cas de détermination où la valeur respective ou causale de *de* perce encore, surtout si l'on presse un peu l'analyse :

. . . s'ils étaient libres de venir, ils ne le seraient pas de repartir (Camus: Peste, p. 84). — *. . . une langue encore intacte des souillures grammairiennes et de l'empire des pédagogues* (R. Queneau: Bâtons, chiffres et lettres, Paris 1950, p. 49) [cit. Ann. Univ. Paris, oct.—déc. 1956, p. 478]. — *. . . un héritage dont nous sommes comptables à ceux qui viendront après nous* (Monde, hebdomadaire, 19—25 déc., 1957). — *Ce sont gens de difficulté et qui sont ignorants des détours de la conscience* (Molière: Mal.

imag., I, 9). — . . . *volontairement ignorant des merveilles . . .* (M. Aymé: Contes chat, p. 44). — *il était hon- teux de sa conduite; — il est las de démarches et d'intri- ques; — le couloir était noir de fumée*

Les nuances de contenu sémantique des différents termes de liaison se laissent apprécier en comparant par exemple:

ignorant de cette matière

„ *sur* „ „

„ *en* „ „

La réalité de ces dégradations et nuances parfois presque insensibles à l'intérieur et autour de la fonction transitive n'empêche cependant pas que la séparation de celle-ci d'avec celle de la complémentation circonstancielle est parfois d'une netteté absolue, et cela malgré une identité de la forme qui peut être complète, témoin les deux sens très différents qui découlent de deux interprétations opposées des rapports syntacto-sémantiques entre les éléments des phrases que voici:

il a fait un rapport favorable au Congo; — La défense des intérêts communs de l'Occident exige une politique commune au Moyen-Orient (Monde, 27-2-57)

phrases dans lesquelles le dernier membre de phrase, régi par à peut être interprété ou bien comme objet de l'adjectif qui le précède, ou bien comme complément de lieu de la phrase.¹ Deux sens nettement séparés, mais coulés dans la même forme. La question de savoir si les adjectifs engagés dans ces phrases sont transitifs ou non dépend d'une interprétation uniquement sémantique du contexte dans son ensemble.

Une partie des adjectifs transitifs se rattache d'assez près soit aux verbes soit aux substantifs transitifs. Il faut rappeler naturellement tout d'abord les participes, formes «adjectivales» des verbes.

Quant à la forme en «-ant», à cheval sur la fonction verbale et adjectivale, il faut noter que, pour les verbes à transitivité indirecte, rien dans la forme de la transitivité n'intervient pour distinguer les deux fonctions:

obéissant à son maître, il sort; — c'est un esprit souple et obéissant à toutes les influences

Au contraire, pour les verbes à transitivité directe, la distinc-

tion des deux fonctions se fait nette, puisqu'un changement de la transitivité, de directe en indirecte, accompagne la fonction adjectivale du participe :

le jeune homme, ignorant son sort, s'avance; — le jeune homme, ignorant de son sort, s'avance

Le participe passé, d'orientation diathétique normalement passive, comporte des objets représentant différentes nuances de sens, notamment celles d'intérêt, de sujet, de cause :

adonné aux plaisirs; — intéressé à tout; — affamé, altéré de qc.; — . . . une âme de cabotin assoiffé de publicité (Gary: Rac. du Ciel, p. 298). — . . . la tribu la plus passionnément férue de chasse de toute l'Afrique centrale (ibid., p. 202). — Aux arrêts, le tramway déverse une cargaison d'hommes et de femmes, pressés de s'éloigner et de se trouver seuls (Camus: Peste, p. 136). — . . . on rencontrait de petits groupes de gens pressés de rentrer chez eux . . . (ibid., p. 186). — J'étais, à cette époque, bien décidé à tout faire pour la séduire (Vialar: Ecrit sur le s., p. 96). — satisfait de peu; — navré de son insuccès

A cause de leur appartenance au système verbal, nous omettons en principe ces adjectifs verbaux dans nos séries d'exemples ci-dessous. Nous faisons une exception pour les cas où le verbe correspondant à l'adjectif verbal a disparu ou tend à disparaître (*féru*), ou n'a jamais existé (*insouciant*); de même, nous mentionnerons les adjectifs verbaux dont la forme adjectivale se distingue de la forme verbale par l'orthographe ou autrement (*négligent, différent, puissant, impuissant, bienveillant, malveillant*).

Pour ce qui est du rapport entre les adjectifs et les substantifs transitifs, nous rappellerons l'existence en français de la catégorie assez richement représentée des noms indifférenciés. Dans la mesure où ces noms sont transitifs, ils appartiennent, selon leur fonction dans chaque cas particulier, tantôt à la transitivité substantive, tantôt à celle des adjectifs. Voici pour mémoire quelques exemples de mots virtuellement transitifs appartenant à cette classe intermédiaire :

producteur, porteur, connaisseur, exportateur, enthousiaste, tributaire, garant, adepte, complice, esclave, voisin, parent, ami, traître, rebelle

Ces mots s'apparentent de près ou sont identiques à ceux des

substantifs verbaux qui indiquent en même temps l'action et l'agent. Ils ne sont adjectifs qu'accidentellement. Nous ne les excluons pas de la documentation du présent chapitre, qui aura pourtant son centre de gravité dans les adjectifs nettement caractérisés comme tels, par leur fonction comme par leur contenu même, que celui-ci s'apparente à une notion verbale (*désireux*) ou qu'il indique une qualité pure et simple (*plein*).

II. Forme de la transitivité.

La transitivité des adjectifs est invariablement une transitivité indirecte.² Aucune équivalence sémantique avec un verbe à transitivité directe, si proche soit-elle, ne vaut contre cette règle absolue:³

désirer qc. — être désireux de qc.

Le gérondif révèle précisément son appartenance à la syntaxe du verbe non seulement par l'absence d'accord avec le substantif auquel il se rattache, mais aussi par sa transitivité directe:

jeune fille lisant un livre

D'un autre côté, le participe présent pleinement adjectival:

une traversée reposante

n'est que rarement transitif (cf. ci-dessous, A.).

Comme pour les autres transitivités indirectes, les prépositions qui servent d'agents de liaison sont en première ligne *de* et *à*. En outre, et plus ou moins en marge de la transitivité, on trouve *pour*, *sur*, *en* et d'autres.

A. L'objet est introduit par la préposition *de*.

Nous donnons ici, arrangé d'après les rubriques sémantiques dont nous nous sommes servi pour les verbes, un choix des adjectifs qui peuvent être accompagnés d'un objet introduit par la préposition *de*. A la suite des listes, nous réunissons un nombre réduit de citations, illustrant les différents groupes d'adjectifs transitifs:

CRÉATION, RÉSULTAT: *faiseur, créateur, producteur*; — *productif, constitutif*

POSSESSION, DONATION: *porteur, donneur, prodigue*; — *plein, vide, libre, exempt, nu, pur, sobre, intact*

PERCEPTION, CONNAISSANCE: *connaisseur, expert, ignorant*; — *curieux, conscient, inconscient, certain, incertain, sûr, oublieux, féru*; — *distinct, différent, significatif*

POSSIBILITÉ, NÉCESSITÉ, CONVENANCE: *libre (de faire qc.), capable, incapable, digne, indigne, spécifique*⁴

VOLONTÉ, SENTIMENT: *ami, ennemi, idolâtre*; — *désireux, avide, insatiable, impatient, enthousiaste, fanatique, ivre, friand, fou, furieux, jaloux, avare, respectueux, orgueilleux, envieux, amoureux, las, lassé, triste, content, mécontent, marri, heureux, malheureux*

MANIEMENT, INFLUENCE, RAPPORT: *porteur*; — *soigneux, soucieux, insoucieux, insouciant, négligent, destructif*; — *solidaire, complémentaire, séparable, inséparable, dissemblable*⁵

THÈME, SUJET, CAUSE: *innocent*; — *inquiet, inconsolable, responsable, coupable, comptable*; — *honteux, malade*

LOCALISATION: *proche, voisin, loin, distant*

Exemples:

... tous les faits ... retenus ... comme constitutifs du délit (Monde hebdomadaire, 19—25 décembre, 1957). — A côté d'eux, on pouvait encore trouver les bien-parlants, qui assuraient le demandeur que rien de tout cela ne pouvait durer et qui, prodiges de bons conseils quand on leur demandait des décisions, consolait Rambert en décidant qu'il s'agissait seulement d'un ennui momentané (Camus: Peste, p. 122). — J'ai la tête si pleine de ce malheur (Mme de Sévigné, cit. L. XX). — Si par un miracle ... vous étiez hors de ma pensée, il me semble que je serais vide de tout (id. ibid.). — ... la terre nue d'habitants, un Dieu nu de puissance (v. Li., 4°). — ... un écrivain ... si libre d'entraves et pur de conformisme (Livres de France, avril 1957, p. 18). — Il jouait les yeux clos et comme ignorant du public (A. Gide: Si le grain ne meurt, p. 167). — De ce privilège Félix semblait pleinement conscient (Cassou: Centre du M., p. 22). — [... des amants ...] qui s'étaient embrassés sur le quai de notre gare avec deux ou trois recommandations, certains de se

revoir quelques jours ou quelques semaines plus tard . . . (Camus: Peste, p. 81). — *Incertain de sa condition entre la mort et la vie* (Boss., cit. L. XX). — *Serrés les uns contre les autres, tous rentrèrent alors chez eux, aveugles au reste du monde, triomphant en apparence de la peste, oublieux de toute misère et de ceux qui, venus aussi par le même train, n'avaient trouvé personne . . .* (Camus: Peste, p. 317—18). — *. . . problème différent de celui de la Tunisie* (Monde, 5-2-57). — *Maintenant je sais que l'homme est capable de grandes actions. Mais s'il n'est pas capable d'un grand sentiment, il ne m'intéresse pas* (Camus: Peste, p. 179). — *Et à la fin de tout, on s'aperçoit que personne n'est capable réellement de penser à personne, fût-ce dans le pire des malheurs* (ibid. p. 262). — *. . . tout homme digne de ce nom* (Gary: Rac. du Ciel, p. 41). — *. . . un romancier digne de ce nom . . . se délire dans ses personnages de ses inavouables secrets* (Rousseaux: Litt. du 20 siècle, I, p. 51). — *. . . puis il s'est reproché sa malice, indigne de son amour* (Vailland: La Loi, p. 163). — *L'amour-propre aveugle nous rend idolâtres de nous-mêmes* (Fénélon, cit. L. XX). — *. . . des Français musulmans, désireux de ne pas se mêler au conflit* (Monde, 5-2-57). — *La France, certes est désireuse de faire cesser l'effusion de sang* (Monde, 8-2-57). — *Il s'élève derrière nous une génération impatiente de tous les jougs* (Chat., cit. L. XX). — *Impatients de leur présent, ennemis de leur passé et privés d'avenir* (Camus: Peste, p. 87). — *. . . et si la nuit je ne pouvais trouver le sommeil, ivre de langueur et de solitude, je m'asseyais à ma fenêtre* (Plisnier: Fig. détr., p. 73). — *Friande de l'intrigue et prompt à la fleurette* (Molière, cit. L. XX). — *Tous les palais de Frédéric II de Souabe, l'empereur fou de constructions et de législations* (Vailland: La Loi, p. 134). — *Dans les premiers temps de la République romaine, on était furieux de liberté et de bien public* (Saint-Evremond, cit. L. XX). — *Respectueux des consignes données, le juge avait appelé le docteur Rieux, dès qu'il reconnut, sur le corps de l'enfant, les signes de la maladie* (Camus: Peste, p. 230). — *Un débat public eût été plus efficient et plus*

respectueux des droits du Parlement (Journal). — Car on peut être amoureux d'une femme et en épouser une autre: c'est même toujours ainsi que se passent les choses (Cassou: Centre du M., p. 14). — Car il n'y a qu'une façon d'aimer, et tous, au Maine, nous sommes amoureux d'Hélène (ibid., p. 37). — Elle était tombée amoureuse d'un officier russe (Gary: Rac. du Ciel, p. 25). — . . . c'était le langage d'un homme lassé du monde où il vivait, ayant pourtant le goût de ses semblables et décidé à refuser, pour sa part, l'injustice et les concessions (Camus: Peste, p. 23). — Qui vit content de peu possède toutes choses (Boileau, cit. L.XX). — Vous êtes si soigneuses d'orner vos corps (Bourdalone, cit. L.XX). — . . . la même heure pour un tas de gens, passants de ce même désert, insoucieux les uns des autres, et à qui cette heure ne disait absolument rien (Cassou: Centre du M., p. 257). — D'un bout à l'autre de la plage, insoucieux des frontières, foulant indifféremment le sable des trois zones, passent en courant les guaglioni à l'affût d'un larcin (Vailland: La Loi, p. 179). — Cette idée est destructive de toute administration (Voltaire, cit. L.XX). — La population anglaise . . . a toujours été présentée comme complémentaire du marché commun (Figaro, 21-1-57). — responsable de la situation (Gary: Rac. du Ciel, p. 153). . . . vous n'aviez qu'à les porter vous-même à Segou, vos ballots, je n'en suis pas responsable! (Vialar: Ecrit sur le s., p. 107). — Le bossu . . . vint chercher Luc, vers huit heures, au bistrot voisin de la boutique aux joujoux (Cassou: Centre du M., p. 131). — La vieillesse est fort distante de l'enfance (Pascal, cit. L.XX).

B. L'objet est introduit par la préposition à.

Les rubriques sémantiques les plus largement représentées à l'intérieur de cette forme de la transitivité ne sont pas les mêmes que pour *de* agent de liaison, et présentent un peu moins d'équilibre dans la répartition. Il est à remarquer surtout que l'objet introduit par *à* est dans un très grand nombre de cas un objet d'intérêt, notion qui est nuancée parfois, avec des adjectifs à

diathèse passive, dans la direction d'un sujet agissant virtuel. Nous détachons ci-dessous ce groupe caractéristique des autres rubriques sémantiques :

PERCEPTION, CONNAISSANCE: *attentif, aveugle, sourd, sensible, insensible, crédule, incrédule, superstitieux, familier, étranger*

POSSIBILITÉ, NÉCESSITÉ, CONVENANCE: *habile, inhabile, apte, inapte, propre, impropre, compétent, incompétent, sujet, suffisant, insuffisant, impuissant*

VOLONTÉ, SENTIMENT: *prêt, rétif, prompt, hardi, enclin, assidu, indifférent, indulgent, bienveillant, malveillant, rude, inexorable, terrible, importun, docile, indocile, réfractaire, rebelle*

MANIEMENT, INFLUENCE, RAPPORT: *relatif, identique, équivalent, égal, comparable, semblable, dissemblable*⁶

LOCALISATION (ESPACE, TEMPS): *contigu, supérieur, inférieur, extérieur, intérieur, antérieur, postérieur, préalable, consécutif*⁷

INTÉRÊT, SUJET AGISSANT VIRTUEL: *visible, invisible, concevable, inconcevable, clair, intelligible, étranger, propre; — possible, impossible, accessible, inaccessible, facile, indifférent, fidèle, infidèle, hostile, cruel, opposable, insupportable; — bon, utile, inutile, profitable, doux, agréable, désagréable, favorable, défavorable, avantageux désavantageux, nuisible, préjudiciable, néfaste, fatal; — pur, impur; — particulier, familier, applicable, inapplicable, imputable*

Exemples:

[. . . un écrivain qui] fut plus attentif à lui-même qu'à la confuse mêlée politique (Fr. Mauriac, *Figaro litt.*, 25-5-57). — L'homme de vigie se tient debout au milieu du mât central, . . . attentif à tout ce qui se passe dans les profondeurs sous-marines (Vailland: *La Loi*, p. 165). — . . . tous rentrèrent alors chez eux, aveugles au reste du monde, triomphant en apparence de la peste (Camus: *Peste*, p. 317). — Je fus sourd à la brigue et crus la renommée (Racine, cit. *L. XX*). — La plupart étaient surtout sensibles à ce qui dérangeait leurs habitudes ou atteignait leurs intérêts (Camus: *Peste*, p. 92). — Les

couleurs du ciel et les odeurs de la terre qui font le passage des saisons étaient, pour la première fois, sensibles à tous (ibid., p. 128). — . . . une vraie petite p- sensible à la publicité (Gary: Rac. du Ciel, p. 244). — Insensible à tout ce qui l'entourait, aux lumières de ce matin pauvre, au murmure de l'homme qui lisait, insensible à soi-même, Lucile regardait Irma (Plisnier: Fig. détr., p. 233). — L'ombre d'Hélène errait dans la pièce, insensible aux reproches que chacun, dans le fond de son cœur, lui adressait en détournant la tête (Cassou: Centre du M., p. 50). — Il va de soi que mon nom, modeste, mais ancien, m'oblige et que je suis superstitieux à la tradition: je n'ai pas d'autre raison d'être: mais j'y suis superstitieux comme à l'époque où l'on n'avait pas encore fait la théorie et la dogmatique de ce culte (A. Hermant: Xavier, p. 15). — Brigante commanda le menu le plus cher et des vins français. Francesco n'aimait pas le vin, mais il en but pour ne pas paraître insensible à la libéralité de son père ou inapte à apprécier la délicatesse de ses manières (Vailland: La Loi, p. 249). — Je me sentais étrangère à ce monde dans lequel je vivais (Cassou: Centre du M., p. 211). — On l'avait brimé parce qu'il était inhabile à la course, au jeu (Plisnier: Fig. détr., p. 225). — . . . le temps suscitait chez eux, comme chez tous, l'angoisse qui lui est propre . . . (Camus: Peste, p. 88). — Il était sujet aussi à de brusques attendrissements . . . (ibid., p. 208). — D'être obligée de subir, cela fait partie des désagréments auxquels les femmes sont sujettes (Vailland: La Loi, p. 134). — . . . ce regard sans cesse prêt à fuir (Plisnier: Fig. détr., p. 26). — Il n'était pas prêt, quant à lui, à s'incliner (Gary: Rac. du Ciel, p. 135). — Rétif à la censure, et fou dans les plaisirs (Règnier, cit. L. XX). — Je prie ces juges si prompts à la censure de considérer (Rousseau, cit. L. XX). — . . . aussi demeurent-ils assez indifférents à l'idée pour ne se laisser émouvoir que par le fait (Figaro litt., 21-9-57). — Un homme inexorable à soi-même n'est indulgent aux autres que par un excès de raison (La Bruyère, cit. L. XX). — . . . il avait voulu la rendre heureuse en se montrant par avance docile à

suivre ses conseils (Vailland: La Loi, p. 243). — *Une chose rebelle à l'information* (Cassou: Centre du M., p. 23). — *Tu n'as trouvé, là-bas, une situation équivalente à celle d'ici?* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 110). — *Le nombre des mâts est égal au nombre de côtés du filet* (Vailland: La Loi, p. 159). — *Le soir de son retour au Maine, il considérait chacun des assistants, se demandant auquel son sort était comparable* (Cassou: Centre du M., p. 26—27). — *Cette vague mollesse qui m'envahit et me rend un instant semblable à l'adolescent que je fus?* (Plisnier: Fig. détr., p. 67). — *Ils se retrouvèrent exactement semblables aux pâtres des collines voisines de la prospère cité d'Uria* (Vailland: La Loi, p. 229). — *. . . des récoltes légèrement supérieures à celles d'autrefois, mais toujours insuffisantes pour nourrir quinze millions de bouches* (Monde, 5-6-57). — *Destitution et nomination sont consécutives à une agitation . . .* (Monde, 22-1-57).

Il lui semblait que tout devait être clair à tous (Camus: Peste, p. 114). — *Ils n'eurent aucune espèce de remords; c'est le sentiment qui leur est le plus étranger* (Vailland: La Loi, p. 229). — *. . . toutes choses qui étaient impossibles au jeune Matteo (de plus, c'était l'époque fasciste)* (ibid., p. 201). — *. . . des bonheurs et des malheurs inaccessibles à Raphaël* (Cassou: Centre du M., p. 32). — *Elle possède ce pouvoir d'acceptation qui semble si facile à la plupart des femmes* (Plisnier: Fig. détr., p. 136). — *Chaussavant reste fidèle à lui-même* (ibid., p. 96). — *Les seize . . . devinrent dans la suite aussi insupportables à Mayenne qu'ils avaient été terribles au roi* (Voltaire, cit. L. XX). — *La bouilloire fume, emplie la cuisine d'une vapeur bonne à la gorge* (Plisnier: Fig. détr., p. 42). — *. . . irrespect profitable à la suppression des tabous* (E. Henriot, Monde, 13-2-57). — *Mais tu pouvais tout de même la choisir plus agréable aux yeux* (Cassou: Centre du M., p. 186). — *Peut-être la chute du Consortium, loin d'être préjudiciable aux établissements que représentent ces messieurs, leur serait-elle, au contraire, favorable* (Malraux: Cond. hum., p. 271). — *. . . pour*

que les officiers fermassent les yeux, indulgents, favorables au sous-officier qui paraissait essayer de se hausser jusqu'à eux (Vailland: La Loi, p. 222). — . . . toute action terroriste préjudiciable à la cause des nationalistes (Monde, 3-2-57). — Il est dans le secret, et rien n'est impur aux purs (Cassou: Centre du M., p. 91).

C. L'«objet» est introduit par d'autres prépositions.

A côté de la préposition *pour*, qui ici encore se manifeste comme le doublet de *à*, au contenu sémantique plus plein, et donc possédant plus de liberté dans la fonction que la préposition sémantiquement plus réduite, d'autres prépositions peuvent introduire des compléments d'adjectifs; seulement nous nous trouvons dans ces cas en face d'emplois plus ou moins sporadiques restant en marge de la liaison transitive. Il est d'ailleurs évident que même la construction avec *pour* garde la possibilité de marquer non l'objet de l'adjectif, mais le déterminant de la phrase. Qu'on compare à cet effet

Je prendrai les mesures nécessaires pour garantir leur existence

avec l'exemple que voici:

Il croyait qu'il suffirait d'attirer notre attention sur le sort des derniers grands éléphants pour que nous prenions immédiatement les mesures nécessaires à garantir leur immortalité (Gary: Rac. du Ciel, p. 117).

L'on voit facilement que c'est *à* qui établit nettement la transitivité, tandis que *pour* rend une double analyse possible.

Voici une brève liste des cas à considérer:

POUR: *utile (pour, à), nuisible (pour, à), bon (pour, à), nécessaire (pour, à), doux (pour, à), avantageux (pour, à), désavantageux (pour, à), puissant (pour), [in]suffisant (pour, à), spécifique (pour, de), infaillible (pour), prêt (pour, à),⁸ compétent (pour, à), incompétent (pour, à), complaisant (pour, à), indulgent (pour, à), bienveillant (pour, à), inflexible (pour, à), malveillant (pour, à), compatissant (pour), passionné (pour, de), juste (pour, à), [ir]récupérable (pour, à (?))*

SUR: *inquiet (sur, de), fort*

EN: *riche, fécond, savant, fort, calé, confiant (en, dans)*

DANS: *confiant (dans, en)*

AVEC: *familler (avec, à), compatible (avec, à), incompatible (avec, à), commun (avec, à), aimable (avec, envers)*

ENVERS: *rude (envers, à), agréable (envers, à), désagréable (envers, à), aimable, généreux*

CONTRE: *exaspéré, furieux, spécifique (contre, pour, de)*

APRÈS: *furieux (de, contre, après)*

Exemples:

Je savais que j'étais bon pour une ou deux crises de plus, ce mois-là (Gary: Rac. du Ciel, p. 142). — Elle les jette dans un chaudron et ils font en tombant un bruit doux pour le cœur (Plisnier: Fig. détr., p. 29). . . . des récoltes légèrement supérieures à celles d'autrefois, mais toujours insuffisantes pour nourrir quinze millions de bouches (Monde, 5-6-57). — En réalité, ce journal s'est borné très rapidement à publier des annonces de nouveaux produits, infaillibles pour prévenir la peste (Camus: Peste, p. 135). — Nous ne sommes jamais prêts pour la guerre (Journal). — . . . l'ONU est incompétente pour s'occuper de l'Algérie (Monde, 20-1-57). — Fénelon n'était pas juste pour Molière, et Bossuet lui fut cruel (cit. Storm, Prp., p. 139). — . . . des êtres foncièrement asociaux, irrécupérables pour la société (Journal). — Je suis bien inquiet sur son sort (M. Aymé: Contes chat, p. 86). — C'était un homme riche en connaissances multiples (Cassou: Centre du M., p. 37). — [Un] républicain confiant dans le destin de l'homme (Gary: Rac. du Ciel, p. 136). — La liberté est incompatible avec la faiblesse (Vauven., cit. L. XX). — Hélas! qu'avait-il de commun avec eux? (Cassou: Centre du M., p. 28). — Il était exaspéré contre lui-même (Malraux: Cond. hum., p. 141). — Je suis également persuadé que votre petit ingénieur — il désignait Jacques du menton — va être furieux après moi parce que j'ai dû prévenir nos directeurs qu'il ne voyait pas la construction de cette ligne d'une façon saine . . . (Vialar: Ecrit sur le s., p. 118).

III. Problème de la diathèse des adjectifs.

Le problème de la diathèse des adjectifs se pose surtout comme le problème de l'orientation diathétique de certaines désinences adjectivales.

Les mots terminés en *-eur* expriment en même temps l'idée d'une action et d'un agent; ils sont donc orientés nettement dans le sens de la diathèse active (cf. ci-dessus, ch. XII).

C'est également la diathèse active que nous trouvons dans les adjectifs formés à l'aide de «-if»:

productif, destructif, constitutif, etc.

La terminaison «-eux» est elle aussi orientée normalement vers la diathèse active:

désireux, respectueux, peureux

Mais «-eux» peut présenter parfois la diathèse opposée:

douteux

Pour les terminaisons «-able», «-ible», «-uble», c'est la diathèse passive qui constitue l'orientation normale:

*séparable, réparable, vulnérable, inconsolable, opposable, prévisible, etc.*⁹

Mais, en plus de l'existence de quelques cas qui ont une orientation active très nette, comme

favorable, secourable, capable, responsable, comptable, valable

il plane sur quelques-unes de ces formations une certaine indétermination diathétique (*aimable*), moins grande sans doute qu'en ancien français,¹⁰ assez grande toutefois pour permettre à un écrivain d'aujourd'hui de jouer avec ces nuances:

J'ai appris récemment qu'il y avait aussi une «critique respectable», sans savoir très bien ce qu'il faut entendre par là: une critique qui se respecte ou qui respecte le lecteur. L'idée de respect n'étant pas favorable, de nos jours, une critique respectable doit être une critique idiote (E. Henriot, Monde, 13-2-57).

IV. Objet d'intérêt. Objet premier et objet second.

Nous avons mentionné, dans la section B, b du présent chapitre, qu'un grand nombre des objets d'adjectifs introduits par *à* ont le caractère d'un objet d'intérêt. Aussi constate-t-on que,

dans les cas où l'adjectif remplit la fonction d'attribut d'une phrase nominale, à + objet pronom personnel est remplacé par le datif du pronom personnel :

A. lui était plus obéissant que par le passé; — Il m'est doux de vivre en pensée les jours qu'il vivait (A. France, cit. Robert). — *Mais ils avaient le même cœur et le souvenir de cette nuit leur était doux* (Camus: Peste, p. 278). — *Mais est-ce que mon lait lui sera bon à boire* (Plisnier: Fig. détr., p. 45).

On peut faire remarquer aussi que certains adjectifs admettent en même temps un objet premier et un objet second :

redevable à son frère de cette fortune, il ne lui en sut aucun gré; — . . . un héritage dont nous sommes comptables à ceux qui viendront après nous (Monde hebdomadaire, 19—25 déc., 1957).

De telles constructions ne se réalisent, croyons-nous, que pour les emplois attributifs ou appositionnels des adjectifs en question.

V. Monovalence et bivalence.

La très grande majorité des adjectifs sont des intransitifs monovalents. Des mots comme

auditif, visuel, triangulaire, stupide, bicornu, rapide, etc.

sont sémantiquement complets et n'admettent d'autres déterminations que celles de degré, qui d'ailleurs ne sont pas toujours possibles.

Au contraire, les monovalents transitifs sont très rares :

enclin, désireux, exempt, féru, comptable

Tous les autres adjectifs contenus dans nos listes ci-dessus, par exemple :

pur, vide, habile, oublieux, attentif, sourd, etc.

sont des bivalents.¹¹ La plupart de ceux-ci accusent une prépondérance assez nette pour la fonction intransitive.

Ainsi, si l'on prend la classe des adjectifs dans son ensemble, la transitivité n'y apparaît que comme une fonction relativement rare. Elle n'en constitue pas moins un aspect intéressant des possibilités de construction de cette classe de mots.

CONCLUSION

Les conclusions générales qui se laissent tirer de l'étude que nous avons entreprise sur la transitivité en français moderne, nous les avons formulées dans les chapitres qui servent d'introduction au présent travail. Nous n'y reviendrons donc pas ici. Nous nous contenterons de souligner que pour nous la conclusion essentielle est la suivante : que la transitivité, en français comme en d'autres langues, ne constitue pas un système clos ; elle n'a pas de limites précises, elle n'est pas coulée dans une forme une, et les formes différentes dans lesquelles elle se manifeste servent toutes à d'autres fonctions aussi bien.

Pour ce qui est plus particulièrement de la transitivité en français moderne, on en peut résumer très brièvement les formes et le fonctionnement de la façon suivante :

Trois jeux de formes se laissent distinguer qui historiquement sont superposées les uns aux autres, mais qui, sauf quelques cas de différenciation stylistique, dans lesquels la valeur « archaïsme » intervient comme élément distinctif, fonctionnent dans une très large mesure comme de simples variantes de l'expression, situées sur le même plan.

Dans cette stratigraphie des formes de la transitivité en français, la couche la plus ancienne est représentée par la distinction casuelle : *nominatif/accusatif/datif*. La distinction ne s'est maintenue telle quelle que dans les pronoms personnels, et partiellement dans les pronoms relatifs. Elle reste ainsi réduite à une partie étroitement circonscrite des objets possibles qui pourront entrer dans une transitivité.

Du point de vue fonctionnel, cette première couche s'insère étroitement dans la couche suivante, qui est celle où la fonction d'objet premier s'exprime, dans la très grande majorité des cas, par une simple syntaxe de cohésion et de position : cohésion

moyenne du groupe transitif et postposition de l'objet de la transitivité.

Parfois un objet premier est lié au verbe à l'aide de la préposition *à*, qui sert en même temps, de façon régulière, à marquer la fonction d'objet second dans un groupe transitif à deux objets.

Une autre préposition qui entre régulièrement comme agent de liaison dans un groupe transitif consolidé est *de*. Très ancienne dans des objets qui reflètent son acception partitive, cette préposition en est venue, en partant surtout d'un sens «respectif», à prendre un rôle très important dans le développement de la syntaxe française.

Ensemble, ces deux prépositions introduisent aujourd'hui un nombre considérable d'objets indirects, la transitivité étant le résultat d'une évolution lente, terminée pour certains cas, moins avancée pour d'autres, vers l'effacement complet du sens de la préposition, celle-ci tendant par là vers la fonction abstraite de morphème de la transitivité.

À côté de ces deux prépositions installées depuis longtemps dans la fonction d'agents de liaison des groupes transitifs, d'autres prépositions sont en français moderne en évolution lente et plus ou moins incertaine vers la même fonction, en première ligne *pour* et *sur*, puis aussi, mais plus sporadiquement, *après*, *contre*, *envers* et d'autres encore, avec des fixations nombreuses de groupes transitifs en tant que cas particuliers, mais sans fixation définitive pour la fonction globale de chaque préposition, dont la valeur sémantique reste largement étalée, allant du sens plein jusqu'à zéro.

Cette série mal délimitée de nouveaux agents de la liaison transitive constitue la troisième et dernière couche de la stratification telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Il est important de noter qu'aucun des différents jeux de formes que nous venons de mentionner, la simple postposition avec cohésion, les deux prépositions les plus avancées dans l'évolution vers la valeur sémantique zéro, *de* et *à*, et enfin les prépositions qui entrent plus sporadiquement dans la fonction d'agents de la transitivité, ne sert uniquement à marquer la transitivité. Prédominante pour la première forme nommée, en équilibre dans la seconde avec des emplois à sens plein des prépositions, la fonc-

tion transitive n'est qu'esquissée et périphérique pour la dernière couche de formes.

Nous insistons donc de nouveau sur cette idée générale déjà développée dans l'Introduction, que la transitivité se crée par une coalescence sémantique et rythmique, à l'intérieur d'une forme donnée. Née dans des groupes qui ne sont d'abord qu'autant de cas particuliers, ce n'est que par une lente élaboration que la forme des groupes en question arrive à s'imposer comme un nouvel outil syntactique, le centre de gravité dans la balance sémanto-syntactique se déplaçant peu à peu du sémantisme vers la syntaxe, de la construction verticale (terme/sens) vers la construction horizontale (terme/terme).

Le français moderne, qui dispose d'un jeu très varié de formes de transitivation, nous est apparu comme un excellent champ d'études de la fonction transitive, étant donné que les différentes cristallisations morpho-syntactiques de la création indéfinie de transitivités y restent visibles et concourent, dans un amalgame extrêmement compliqué, à la réalisation de la fonction générale de la transitivité.

Autant il est vrai que l'objet ne possède en français moderne aucune marque réservée uniquement et sans équivoque possible à cette fonction,¹ autant est-il vrai également que le terme qui sert de base à la transitivité ne possède, lui non plus, une forme particulière qui le marquerait comme le point de départ d'une transitivité.

Le vocabulaire français moderne possède bien un petit nombre d'oppositions fonctionnelles entre verbes simples et verbes à préfixes, dans lesquelles le préfixe amène une fonction transitive du verbe. Il s'agit du type

faiblir-affaiblir, chier-conchier, gauchir-dégauchir, dormir-endormir, voler-survoler

Mais cet héritage latin reste à l'état d'une survivance étroitement circonscrite, qui d'ailleurs perd toute valeur systématique par le fait qu'à l'opposition de la forme: verbe simple-verbe à préfixe ne correspond pas nécessairement une opposition entre fonction intransitive et fonction transitive. Une opposition imparfaite existe dans le groupe assez important de verbes simples fonctionnellement bivalents auxquels correspondent des verbes à préfixes à monovalence transitive:

tiédir-attiédir, croître-accroître, grandir-agrandir, tourner-détourner, chauffer-échauffer, conduire-éconduire, courir-encourir, traîner-entraîner, durcir-endurcir, courir-parcourir, monter-surmonter, baisser-surbaisser, passer-surpasser

En plus de cela, verbe simple et verbe à préfixe peuvent être bivalents l'un comme l'autre :

passer-dépasser, foncer-enfoncer

La langue possède enfin des paires monovalentes; tantôt les deux verbes sont transitifs :

porter-apporter, frayer-défrayer, lacer-enlacer,

et tantôt intransitifs :

venir-parvenir, abonder-surabonder

On voit par ces exemples qu'il n'est pas possible, dans l'état actuel du français, d'attacher une valeur spécifique de transitivants aux préfixes verbaux. Les emplois dans leur ensemble ne constituent pas, à l'intérieur de la fonction transitive, un système morpho-syntactique cohérent. Ils forment les *disjecta membra* d'un ancien système qui ne survit que par des unités lexicales perdues dans l'énorme masse des verbes à fonction transitive variable, monovalents intransitifs, bivalents intransitifs/transitifs, et monovalents transitifs.

Sur la répartition plus ou moins nette des verbes entre ces domaines fonctionnels nous nous sommes expliqué avec quelque détail dans le chapitre VIII. Nous n'avons pas essayé d'arriver à des résultats numériques en ce qui concerne la répartition des fonctions, notre but principal étant de bien mettre en lumière le caractère flottant, non définitif, d'une telle répartition.

Pour offrir cependant, en terminant ce travail, une idée tout à fait approximative de l'état de cristallisation actuel des fonctions, tel qu'il se présente dans les colonnes d'un dictionnaire moderne, nous avons parcouru, dans le Larousse du XX^e siècle, une lettre de l'alphabet choisie au hasard, la lettre P, en analysant les fonctions possibles des verbes, non selon les critères, d'après nous trop «classiques», du lexicographe, mais selon notre propre conception de la transitivité. Le résultat a été le suivant: sur environ 600 verbes, près de la moitié sont transitivement bivalents, si l'on fait entrer dans ce groupe les verbes qui ne présentent qu'assez rarement l'une des deux fonctions. Les mono-

valents transitifs représentent environ 30 % et les monovalents intransitifs environ 20 % des cas.

Donc, un cinquième seulement de la masse des verbes semble ainsi rester réfractaire à la fonction transitive. Indication très sommaire, comme l'est la méthode employée, mais suffisante, à notre idée, pour montrer quelle est à peu près l'importance numérique de la fonction transitive à l'intérieur de la classe centrale des mots transitifs.

Mais il est évident que dans tout essai d'évaluation numérique des fonctions, un facteur constant d'incertitude se trouve dans la difficulté d'assigner des limites précises à la fonction transitive, surtout dans sa forme indirecte.

Dans maints endroits de ce travail nous avons affirmé que la réalisation de la transitivité dépend de l'unité sémantique et rythmique de l'expression. Le passage de la fonction de complément circonstanciel à celle d'objet se fait insensiblement par la perte de la notion précise de la valeur de la préposition introduisant ce complément, valeur qui à travers des sens métaphoriques glisse vers l'effacement progressif des métaphores, et par là vers une fonction plus syntactique que sémantique.² Cette évolution sémantique va de pair avec l'unité rythmique croissante du groupe verbe-complément/objet. Dans la disparition progressive de la pause qui sépare au début le complément circonstanciel du verbe, on trouve le signe extérieur, phonétique, de l'unité du groupe transitif. C'est ce qui nous a fait dire, à la fin du chapitre XI, que les deux notions opposées, «unité» et «pause», comportant des degrés infinitésimaux, sont des notions-clé pour notre façon de comprendre le fait syntactique de la transitivité, et d'ailleurs le fait syntactique tout court.

NOTES

Préambule

¹ Cf. Le Problème de l'accord en français moderne, p. 41–42.

² ANDREAS BLINKENBERG: L'Ordre des mots en français moderne I–II. Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser XVII¹ et XX¹, Copenhague 1928 et 1933.

ANDREAS BLINKENBERG: Le Problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie. Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddelelser XXXIII¹, Copenhague 1950.

³ La Part II n'a jamais paru.

Chapitre I.

¹ Voir: Eucken: Die Grundbegriffe der Gegenwart (p. 292 note). – BALDWIN: Dictionary of Philosophy and Psychology. New York 1922. – A. LALANDE: Vocabulaire technique et critique de la Philosophie. I–III. Paris 1928–32. – DAGOBERT D. RUNES: The Dictionary of Philosophy. New York. 1942.

² Cf. aussi A. MEILLET: Hist. de la l. lat., p. 145.

³ v. p. ex. Problème de l'accord, § 34 (p. 42).

⁴ v. A. MEILLET: Hist. de la l. lat., p. 68.

⁵ v. e. a. LÖFSTEDT: Synt. I, chap. 14: «Zum Objektsakkusativ».

⁵ bis Nous parlons ici du groupe verbe-objet à densité normale, cf. ci-dessous p. 67.

⁶ Cf. PLAUTE: *ferocem facis* (v. LÖFSTEDT: Syntactica I, p. 244–245).

⁷ Avec le sens primitif, le rapport v + o est tout à fait net:

Le décor représentait un jardin, comme celui-là dans les allées duquel, au souffle de la nuit, elle avait marché près de lui en se tordant les mains (CASSOU: Centre du M., p. 113).

Chapitre II.

¹ v. Introduction à l'étude de la syntaxe du français (pp. 159–172).

² v. BRUGMANN: Grundriss (édit. 1911), vol. II, 2, § 521, p. 617.

³ v. MADVIG: Syntax der griech. Sprache², 1888, § 51 d. – ERNOUT et THOMAS: Syntaxe latine, § 65. – LÖFSTEDT: Syntactica I. (2. Aufl.), pp. 142 sqq.

⁴ Plus facile à rendre exactement en all.: *entbehren*, et ang.: *do without*.

⁵ v. e. a. LITTRÉ: *passer* 65 (cf. 66), où l'on trouve aussi des exemples de complément introduit par *à*.

⁶ Il se peut que ce passage de la transitivité directe à la transitivité indirecte ait trouvé parfois un appui dans la tendance à dédoubler l'emploi intransitif d'un verbe par une construction médiale réfléchie. Ainsi, justement pour *feindre*, on trouve la forme parallèle *se feindre*:

Et puis, je ne scaurois me forcer ni me feindre (Math. Régnier: Sat. III).

La coexistence de la transitivité normalement directe de *feindre* et de celle forcément indirecte du groupe verbal *se feindre* a pu faciliter le passage de *feindre* devant infinitif à la transitivité indirecte.

Chapitre III.

¹ Nous préférons ce dernier terme à celui, très peu spécifique, de «voix», qui est employé généralement par les grammairiens français.

² v. WACKERNAGEL: Vorlesungen über Syntax, II, p. 179.

³ Le sens passif de la construction réfléchie reste tout à fait courant, témoin les phrases suivantes prises dans le langage de tous les jours:

ça se lave, cette étoffe; — voilà comme ça se joue; — cela ne se décrit pas; — cela ne se raconte pas; — cela ne se refuse pas; — cela ne s'oublie pas

Témoins aussi les exemples littéraires suivants:

Les boutiques s'allumaient par le fond (J. ROMAINS: Le 6 oct., p. 186).

— On laisse mourir la mère; une petite fille, cela ne s'abandonne pas

(Plisnier: Fig. détr., p. 28). — *Trois mille francs, cela se trouve* (ibid.,

p. 83). — *...des bruits de jets d'eau, de violons qui s'accordaient et*

de cristallerie (CASSOU: Centre du M., p. 75). — *Ensuite, la peste*

s'arrêterait parce que la peste ne s'imaginait pas ou s'imaginait fausse-

ment (CAMUS: Peste, p. 53). — *Une maladie, cela se soigne, ou on*

vous en sauve, mais une idée! (VIALAR: Ecrit sur le s., p. 109). — *Le*

haut-parleur est puissant et la radio s'entend d'un bout à l'autre de la

plage (VAILLAND: La Loi, p. 175).

(Voir d'autres exemples dans Sandfeld: Pronoms, p. 130).

⁴ Pour le latin, on peut rappeler ce fait qu'un verbe impersonnel au passif peut régir un accusatif avec l'infinitif:

traditum est Homerum caecum fuisse

(v. FR. BLATT: Précis de synt. lat. § 319. Cf. G. REICHENKRON: Passivum, Medium und Reflexivum in den romanischen Sprachen (dans: Berliner Beitr. zur Rom. Phil. III, 1. Jena u. Lpz. 1933, p. 63)).

⁵ Cf.: *Il ne suffit pas d'aimer pour être aimé* (PORTO-RICHE: Le Marchand d'estampes II, p. 8).

⁶ Cf.: *L'emploi, jusqu'alors, avait été occupé par un comptable, fort entendu aux écritures* (CASSOU: Centre du M., p. 93). — Cf. aussi *tremblé:*

Le cri tremblé du grillon éveillé par son arrivée se mêlait aux dernières

vibrations de l'ombre sur les visages (A. MALRAUX: Cond. hum., p. 15).

⁷ Cf. l'emploi parallèle du participe passé:

Et voici qu'on se sent entraîné malgré soi. Une obscure volonté veut contre votre volonté (ROM. ROLLAND: Jean Christophe, p. 229).

Chapitre IV.

¹ «Fehlt der Akk. bei einem solchen Verbum, so dass nur die Tätigkeit sich ins Auge gefasst ist, so spricht man von absolutem Gebrauch des transitiven Verbums, z. B. ich esse, ich pflüge, der Hund beisst. Auch diese Gebrauchsweise stammte aus urind. Zeit». (Brugmann II, § 521, p. 617 (édit. 1911).

² Cf. ci-dessous, chap. VIII, II, B.

³ Cf. pour la période ancienne: BRUNOT: Hist. de la l. fr. II, p. 439: «C'est là un des stades par lesquels passent les verbes intransitifs pour devenir transitifs». (Nous dirions: «indirectement transitifs — directement transitifs».)

⁴ Cf. la mention de Nyrop, dans Gram. hist. VI, § 164, qui cependant laisse un peu à désirer aussi bien pour la documentation que pour l'explication de l'évolution sémantique.

⁵ Parfois aussi *coucher en joue q.*:

C'était un jeune, magnifiquement découpé mais dont la crinière n'était pas encore fournie, un merveilleux coup de fusil, en tout cas, car Anna qui l'avait couché en joue calmement avait tout le temps de l'abattre avant qu'il n'ait réussi à se défilier dans le prolongement du fourré. Elle le mit en joue, oui, et j'attendis son coup de feu, mais elle ne tira pas (VIALAR: Ecrit sur le s., p. 114).

⁶ Pour ce verbe, comme pour d'autres, l'existence d'un substantif verbal, *charge*, peut agir dans le sens de l'extension du spectre sémantique.

Chapitre V.

¹ Dans l'exemple suivant, *louer* et *sous-louer* présentent les deux orientations opposées:

Il a également loué à la municipalité la tour de Frédéric II qui est inhabitable; il a sous-loué les étages du bas au commissariat de police; le commissaire Attilio y accumule les dossiers des affaires classées (VAILLAND: La Loi, p. 112).

² Autrefois *apprendre* admettait également un objet direct personnel, tour qui a vieilli dans le français commun mais qui persiste dans le français régional du midi: *L'amour apprend les ânes à danser* (cf. Plattner: Ausf. Gram. II², p. 53–54).

³ Le type *fournir de qc. à q.*, encore en usage au XVII^e siècle (v. Littré), ne serait plus normal, sauf pour le cas particulier d'un objet premier à *de* partitif: *fournir de ses moyens à sa subsistance*.

⁴ Cf. chap. XI, p. 260, où nous reprenons ce problème avec un peu plus de détail.

⁵ Dans cet exemple, une double analyse de *de* – partitif ou instrumental – est possible.

Chapitre VI.

¹ On pourrait penser naturellement à un critère morphologique qui consisterait à transposer le groupe examiné dans une proposition relative, vu que le pronom relatif a gardé des distinctions casuelles perdues ailleurs. Un tel critère, qui distinguerait le sujet du complément du verbe, n'opérerait cependant, à l'intérieur de ce dernier, aucune distinction utile; même les compléments de mesure s'alignent aux objets (cf. ci-dessous):

c'est tout ce que tu as marché? – c'est tout ce que ça pèse? – les deux kilos que cela pèse

Ce critère est donc à regarder comme inefficace.

² Un développement spécial de la syntaxe française moderne permettra cependant de compléter le critère normal appliqué à l'objet direct par un critère apparenté applicable à l'objet indirect, à l'aide du nouveau verbe auxiliaire *se voir*:

X s'est vu décerner le prix (cf. ci-dessous, p. 67, note 3).

³ Notons que pour toutes ces constructions, l'anglais et les langues scandinaves possèdent une plus grande souplesse que le français; elle découle surtout de la bivalence fonctionnelle normale des particules, indifféremment transitives et intransitives (prépositions et adverbes). Par cette bivalence, la transposition au passif reste plus largement applicable: *he was laughed at, nothing to laugh at*. Et l'anglais moderne connaît en outre un renversement assez courant de l'objet second en sujet d'un verbe au passif: *he was given a watch*. Remarquons que le français moderne vient assez près de la souplesse du dernier tour par l'emploi de plus en plus fréquent de *se voir* comme un verbe auxiliaire sui generis, qui permet au sujet parlant, exactement comme fait le passif, de garder pendant une série de phrases consécutives le même sujet, et cela sans avoir recours au passif, aux exigences constructives trop rigides: *il a montré un courage à toute épreuve; en récompense, il s'est vu décerner la médaille militaire*.

⁴ Pour une étude détaillée de la construction thématique, on peut se reporter à notre *Ordre des mots en français moderne*, vol. I.

⁵ Avec *vivre* aussi, deux nuances de sens existent que l'épreuve par la transposition thématique peut séparer:

J'y ai vécu toute mon adolescence (PLISNIER: Fig. dét., p. 222). (Cf. *toute mon adolescence, j'y ai vécu – toute mon adolescence, je l'y ai vécue*) (cf. pp. 107 et 208).

⁶ On voit combien plus naturelle est ici cette épreuve par la construction thématique que l'épreuve par la transposition au passif qui donnerait le résultat comique: * *la première danse a été dansée par lui avec Jeanne.*

⁷ Cf. aussi notre *Ordre des mots en français moderne*, vol. I.

⁸ V. ANDREAS BLINKENBERG: *Le Problème de l'accord*, surtout pp. 36 sqq.

Chapitre VII.

¹ Pour ne pas alourdir inutilement la documentation de notre travail, nous aurons recours dans une très large mesure à des exemples abstraits, puisés dans les dictionnaires ou réduits par nous-même à la forme lexicographique, procédé rapide qui n'empêche aucunement d'avoir recours aussi à des citations d'auteurs, pour réintroduire dans l'exposé la précision, la variété et les nuances de la phrase vivante. Que le lecteur veuille bien ne pas trouver trop choquant ce mélange de deux méthodes de présentation. Leur enchevêtrement nous semble s'harmoniser assez bien avec les deux aspects essentiels, statique et dynamique, de la réalité syntactico-sémantique. Le procédé reflète notre intention de faire d'abord et surtout de la grammaire, mais sans sacrifier la part de celle-ci qui reste ouverte sur la stylistique.

² Cf. ci-dessus, ch. V, pp. 60-62.

³ Cf. d'un côté: *faire face de tous côtés*, et de l'autre: ...*pour faire face aux difficultés* (MONDE, 26-1-57). — ...*elle avait courageusement fait face à la situation nouvelle* (VAILLAND: *La Loi*, p. 144).

⁴ Cf. Introduction, ch. I, p. 21.

⁵ Introduction, ch. VI, pp. 68-69.

⁶ Dans certains cas, *de garde* sa valeur respective et les deux constructions ne sont pas devenues synonymes; ainsi nous avons deux sens nettement distincts dans:

s'excuser de qc. — excuser qc.

⁷ Cf. ci-dessus, Introduction, p. 24.

⁸ Cf. ci-dessus, ch. IX.

⁹ Cf. le groupe verbal *faire pression*: *Il fait mollement pression sur un autre point de la tumeur* (MARTIN DU GARD: *Les Thib.* IV, p. 14).

¹⁰ V. Boer: *Prép.* p. 6.

¹¹ Pour le cas exceptionnel de *passer outre*, v. ci-dessus, p. 82.

¹² Il faut noter que la langue vulgaire se passe parfois de la préposition dans les propositions relatives:

est-ce là tout ce que vous avez besoin?

Mais c'est plutôt un cas extrême de la plurivalence fonctionnelle de *que* en langue vulgaire.

D'un autre côté, l'ancienne langue, moins rigoureuse que le français moderne, admettait une séquence de deux verbes à transitivité indirecte obtenue à l'aide de prépositions différentes, dans laquelle seule la dernière préposition était exprimée.

On trouve encore au XVII^e siècle:

La dignité de l'homme consistait, dans son innocence, à user et dominer sur les créatures (PASCAL: *Pensées*, cit. Grevisse, p. 137).

¹³ En danois au contraire, rien n'empêche d'invertir l'ordre et de commencer par le transitif indirect:

alt hvad der kan hjælpe til eller hidføre en god funktionstilstand.

¹⁴ V. ANDREAS BLINKENBERG: *L'Ordre des mots en français moderne*.

Chapitre VIII.

¹ Cf. Introduction, Ch. VI, p. 72.

² Mais: *persister dans qc.* entre dans l'orbite des transitifs.

³ Ces emplois ont même donné lieu à la création d'un substantif verbal:

... la mise en garde lancée hier par les Indépendants de la Seine à l'adresse des «tombeurs» éventuels du gouvernement (Journal).

⁴ Cf. G. et R. LE BIDOIS: Syntaxe du français moderne, II, § 1123, et DAGMAR ALMENBERG: La présentation des répliques chez quatre romanciers contemporains (dans: Studia neophilologica, vol. XXX, 2, 1958, pp. 200–213, et spéc. pp. 205–206).

⁵ Pour un emploi sporadique avec objet direct, v. ci-dessus, p. 104.

⁶ Cf. Introduction, ch. IV, p. 46.

⁷ Cf. le titre de livre: *L'Art de bien dire*.

⁸ Cf. Introduction, ch. IV, p. 45.

⁹ Différence qu'a notée Duhamel dans ce passage:

Vous voyez bien que j'attends. — Quoi? — J'attends, au sens absolu du verbe (Duhamel: Club des Lyonnais, p. 214). Citée par MM. Le Bidois dans leur Syntaxe, I, p. 397).

¹⁰ Zola: Bête hum., p. 28.

¹¹ *améliorer* n'est jamais intransitif; pour la fonction intransitive, on utilise *s'améliorer* (cf. ci-dessous).

¹² *mouiller* est peut-être surtout intransitif dans certaine acception scabreuse; en dehors de cet emploi, la forme médiale prédomine.

¹³ *fratçhir* n'est jamais transitif, *défratçhir* n'est que transitif.

¹⁴ Tandis que *tourner* et *retourner* sont diathétiquement neutres, *détourner* n'est employé intransitivement que sous la forme réfléchie médiale:

détourner le courant — le courant se détourne.

¹⁵ Pour la valeur qu'on peut attribuer à ce terme, v. les remarques dans notre Introduction, ch. III, pp. 40–42.

¹⁶ Cf. cependant: *je l'ai descendu* (☉: tué).

¹⁷ Par ex.: *leurs économies se montaient à 100.000 frs.*

¹⁸ Cf. Nyrop: Gramm. hist. VI, § 186.

¹⁹ Cf. ci-dessous: B. Groupes verbaux nominaux.

²⁰ Pour les verbes devenus intransitifs monovalents, nous citerons

partir, v.i. < *se partir* v.r. < *partir* v.t. (☉: diviser, séparer).

²¹ Cf. la note ci-dessus sur *se retourner*.

²² Cf. Introduction, ch. III.

²³ Cf. Introduction, ch. pp. 37–38 et 61–62. Cf. aussi les études de Reichenkron et de Engwer, citées dans notre bibliographie.

²⁴ Construction exceptionnelle avec un objet plein:

Je la réfugie contre moi (GIDE: Porte étroite, p. 27).

²⁵ v. Introduction, ch. II, pp. 31–32.

Chapitre IX.

¹ Cf. ci-dessous, p. 144.

² Cf. Introduction, ch. V, pp. 60–62.

³ Cf. Introduction, ch. I, p. 24.

⁴ v. ci-dessous, rubrique VI.

⁵ Pour *dormir sa vie*, v. Introduction, ch. VI, p. 69.

⁶ Cf. e. a.: ANDREAS BLINKENBERG: Le Problème de l'accord en français moderne.

⁷ Cf. Introduction, ch. V, p. 57.

⁸ Avec le sens de «examiner par le détail», comme dans cet exemple:

Je détaillais cette silhouette épaisse (PLISNIER: Fig. dét., p. 225)

⁹ V. Introduction, ch. III, p. 39, note 4; cf. FRANZ BLATT: Synt. lat. § 319.

⁹ bis Une certaine prépondérance de la dernière des deux constructions semble ressortir de la forme pronominale, qui est invariablement *y regarder*.

¹⁰ Pour la vieille langue, Godefroy cite un exemple sans négation chez Froissart (Chron. II. 75, Kerv.):

Li rois d'Engleterre et ses consaus ignoroient de toutes ces choses.

¹¹ Cf.: *c'est à ne pas croire — c'est à n'y pas croire.*

¹² Cf. Ordre des mots I, p. 96–97, où le problème de l'analyse est brièvement, et sans doute trop brièvement, esquissé.

¹³ Pour le problème de l'«objet d'intérêt», v. ci-dessous, chap. XI.

¹⁴ V. Introduction, ch. II, p. 29.

¹⁵ Voici un emploi un peu anormal de cette construction:

On dirait d'objets immobiles (PLISNIER: Fig. détr., p. 272).

¹⁶ Cf. ci-dessus, Introduction, p. 54.

¹⁷ Cf. ci-dessus, rubrique XI.

¹⁸ L'ancien français possédait encore une autre construction indirectement transitive, introduite par *de*. (Cf. BLOCH et WARTBURG: Dict. étym.: *penser*).

¹⁹ Notons que les deux constructions opposées se trouvent déjà en latin: *meditari aliquam rem*, ~ *de aliqua re*.

²⁰ Cf. Introduction, ch. V. Cf. aussi ci-dessus, chap. XI.

²¹ Cette construction se trouve déjà dans le latin tardif, v. LÖFSTEDT: Synt. p. 241–242.

²² Nous reviendrons au problème des objets de localisation dans la rubrique suivante.

²³ Cf. ci-dessus: 5, c.

²⁴ Pour *travailler sur*, v. ci-dessus.

²⁵ Cf. chap. XII.

²⁶ Cf. Introduction, p. 53: *ajuster* et *mettre en joue*.

²⁷ Au XVII^e siècle un objet de personne, introduit par *à*, avait la valeur d'un objet d'intérêt.

²⁸ Cf. ci-dessus, p. 190.

²⁹ Notons que le latin archaïque a connu l'emploi du datif avec *vitare* (v. Stolz-Schmaltz, p. 377).

³⁰ Cf. ci-dessus, p. 50.

³¹ Pour *aboyer après* voir ci-dessus, p. 193.

³² On trouve également une construction à deux objets, dans laquelle le sens respectif de la préposition qui amène le second objet reste par ce fait très sensible:

changer son fusil d'épaule.

³³ Pour *gratter à*, v. ci-dessus, p. 176.

³⁴ Cf. ci-dessus, p. 183.

³⁵ Cf. ci-dessus, p. 178.

³⁶ Cf. ci-dessus, p. 182.

³⁷ v. e.a. Sechehaye, Vendryes, de Boer, Gougenheim, Bazell.

³⁸ Cf. pour les compléments de temps: ARNE KLUM: Qu'est-ce qui détermine quoi? (dans: *Studia Neophilologica*, vol. XXXI, 1959, p. 19–33).

³⁹ Cf.: *On avait gardé les tribunes pour que les internés pussent s'abriter par les temps de chaleur ou de pluie. Simplement, ils devaient réintégrer les tentes au coucher du soleil* (Camus: *Peste*, p. 260).

⁴⁰ Cit. Plattner, II, 2, p. 49–50. Pour ces compléments de mode, cf. ci-dessus, rubrique XII.

⁴¹ Pour *courir sus à*, v. ch. VII, p. 83.

⁴² V. la discussion dans notre Introduction, p. 65.

⁴³ *chasser* (< *captiare*) était à l'origine un transitif direct (cf. p. 178); employé sans objet explicite, le verbe pouvait se combiner avec *courre*: *chasser à courre*. Cette combinaison, ou la simple concordance sémantique, à pu faciliter l'extension des possibilités transitives de *courir*.

⁴⁴ Dans un tel contexte, la transitivité directe amènerait un sens tout à fait différent, d'objet affecté:

atteindre Cromwell.

⁴⁵ Notons la possibilité d'une distinction, dans le complément de durée, entre l'emploi intransitif: *survivre deux jours* et l'emploi transitif: *survivre de deux jours à sa femme*.

⁴⁶ Exemples:

mourir de faim, ~ *par asphyxie*, *agir par dépit*, *succomber sous le poids*,

plier sous le poids, bondir sous l'affront, fuir devant l'ennemi, faire qc. pour rien, ~ qc. pour un rien, réussir avec ce procédé.

⁴⁷ Cf.: *écumer et perdre la tête, de tous ses désirs refusés* (E. Henriot, Monde, hebdom., 20 juin-2 juill., 1958).

⁴⁸ Par brachylogie *envie* peut disparaître et *brûler* se combiner directement avec un infinitif; dans ce cas, le caractère transitif de la construction devient très sensible:

C'étaient eux qui avaient suggéré au juge de mentionner la tour, ils brûlaient de visiter la garçonnière du patron (Vailland: La Loi, p. 246).

Chapitre X.

¹ On peut regarder comme une variante de l'objet substantif le renforcement du substantif à l'aide de *jusqu'à*:

Il oublia jusqu'au baiser du soir (Plisnier: Fig. dét., p. 50). — *Pourtant, il ressentait jusqu'à l'envie de vomir l'humiliation* (Malraux: Cond. hum., p. 238).

² v. E. Lerch: Hauptprobleme der französischen Sprache I, ch. VIII.

³ Cf. Introduction, ch. II.

⁴ Pour un certain nombre des verbes cités, il existe d'autres possibilités de construction dont nous traiterons dans les pages suivantes.

⁵ Parfois on trouve *se souvenir* sans *de* devant l'infinitif:

Je me souviens avoir pensé: Tiens... (Gary: Rac. du Ciel, p. 96).

A l'influence de *se rappeler* (v. Sandfeld: Infinitif, p. 90) s'ajoute probablement celle des cas nombreux où *se souvenir* devant une proposition substantive laisse tomber l'indice *de* (cf. ci-dessous). On peut noter d'ailleurs que la perte irrégulière de la préposition après groupe verbal pronominal a eu autrefois une plus grande extension, comme en témoigne l'exemple suivant du XVII^e siècle:

*Tu jugeras que le daemon romain
S'efforce encor d'une fatale main
Ressusciter ces poudreuses ruines.*

(Du Bellay: Antiq. XXVII, v. 12-14).

Il paraît certain que c'est ici simplement la double possibilité de construction de l'infinitif objet d'un verbe simple, avec ou sans *de*, qui s'est étendue au groupe verbal pronominal, où elle n'avait que faire, et où, à tout prendre, elle n'a pas réussi à s'installer à demeure.

⁶ *manquer* se construit normalement avec *de*, mais peut aussi s'aligner sur *faillir* et prendre l'infinitif pur:

Une cheminée qui manqua lui tomber sur la tête (E. Henriot, Monde, 20-2-57). — *De colère et d'humiliation, le jars manqua s'étrangler avec la balle* (M. Aymé: Contes chat., p. 126).

Ajoutons que *avoir beau rire*, devenu par métanalyse *avoir beau rir*, doit être par conséquent compté dans cette rubrique:

il eut beau s'escrimer

Dans les cas où l'on trouve une métanalyse semblable pour *il fait beau voir* > *il fait beau voir*, comme dans l'exemple que voici:

Il fait beau la voir pendant la semaine sainte (Vianey: Math. Régnier, p. 150)

la fonction de *la voir* semble bien indécise: Objet ou sujet?

⁷ Pour d'autres exemples de cette construction comme pour les constructions suivantes avec l'infinitif, on se référera surtout à l'excellent volume de KR. SANDFELD: Syntaxe du fr. cont. III. L'infinitif.

⁸ Rarement *consentir de* (v. SANDFELD, op. cit. p. 107, Rem.).

⁹ Pour un certain nombre des verbes cités il existe d'autres possibilités de construction dont nous avons déjà parlé ou dont nous parlerons ci-dessous.

¹⁰ v. Introduction, ch. II, pp. 32-33.

¹¹ Cf. ci-dessous: 5. Infinitifs à indice *de* ou *à*.

¹² Cf. *avoir une lettre à écrire* — *avoir à écrire une lettre*.

¹³ On pourra prendre connaissance des détails par ex. dans SANDFELD: Infinitif, pp. 104 sqq., et dans GREVISSE: Le bon Usage, §§ 757 et sqq.

¹⁴ Ainsi, pour *prétendre (à)*, *penser (à)*, la variation garde grosso modo la variation de sens constatée pour les objets ordinaires.

¹⁵ Voir entre autres: GOUGENHEIM: Gram. de la l. fr. du XVI^e siècle, p. 152 sqq. Nous ne pensons pas que M. Gougenheim ait raison lorsqu'il voit (p. 153) dans les constructions sans préposition des cas d'influence latine (Cf. pour le XVII^e siècle: HAASE: Synt. fr. du XVII^e s. § 87).

¹⁶ Cf. Introduction, p. 32.

¹⁷ Pour plus de détails sur ces constructions, v. e.a. ANDREAS BLINKENBERG: Ordre des mots, ANDREAS BLINKENBERG: Problème de l'accord, et POUL HØYBYE: L'Accord en français contemporain.

¹⁸ Cf. la variante sans nexus à proprement parler: *On avait fait de lui un instituteur*.

¹⁹ *laisser tomber* est souvent employé sans sujet exprimé de l'infinitif:

Mais si tu veux un conseil, laisse tomber (Gary: Rac. du Ciel, p. 259).

— *Ça m'est égal. Je laisse tomber* (ibid., p. 342).

De même *laisser faire*, *voir venir* et d'autres encore.

²⁰ Nous rappelons pour ces différentes constructions le parallélisme avec des constructions à proposition relative:

il sentait la vieillesse qui venait; — On entendait presque la terre qui tremblait sous les pas de cette liberté prodigieuse (Gary: Rac. du Ciel, p. 49). (Cf. Ordre des mots, II, pp. 36–37).

²¹ Pour un supplément d'exemples, v. ANDREAS BLINKENBERG: Ordre des mots, ANDREAS BLINKENBERG: Accord, POUL HØYBYE: Accord.

v. e.a. Ordre des mots, H. F. Muller, etc.

²² Cf. GREVISSE: Bon usage, § 761.

²⁴ Il faut noter cependant que tous les verbes transitifs n'admettent pas un objet ainsi constitué. Des deux verbes apparentés pour le sens:

citer qc.

mentionner qc.

seul le dernier peut s'employer avec une proposition subordonnée comme objet.

²⁵ Quelquefois aussi: *la question de savoir si*.

²⁶ Même omission de *de* devant une proposition interrogative subordonnée:

Il essaya aussi de se rendre compte quel genre d'hommes Waitari avait recrutés (Gary: Rac. du Ciel., p. 345).

²⁷ v. Synt. du fr. cont. II: Propos. subord., pp. 15 sqq.

Chapitre XI.

¹ Cf. Introduction, ch. V. Voir également les remarques sur l'objet d'intérêt: ch. IX, VII, p. 172.

² Le soi-disant «datif éthique» n'est qu'une variante du datif d'intérêt, dans laquelle l'idée d'intérêt se rattache de façon plus ou moins capricieuse à l'action en question. La série suivante d'exemples va d'un emploi assez régulier du datif d'intérêt à un emploi nettement «éthique», et même dédoublé, de ce datif:

Vous donnerez l'ordre qu'on me transporte les plans chez Salvert, les dossiers aussi (Vialar: Ecrit sur le s., p. 46). — *«Je vous ai mangé tout votre rouge», lui dit-il en souriant* (Cassou: Centre du M., p. 52). — *C'est la nuit qui vous prend une fille, la met en souffrance* (Plisnier: Fig. détr., p. 41). — *... tout cela est bon, tout cela vous capitonne une âme et la rend apte aux plus savantes opérations* (Cassou: Centre du M., p. 100). — *... je connais comme vous la puissance des balles blindées: à moins de rencontrer une paroi osseuse, comme un crâne, par exemple, elles vous ont vite fait de traverser un corps, on ne les retrouve pas...* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 117). — *Alors ce bougre-là qui est venu au*

Tchad pour faire des gestes, je vais te me le coller au bloc, monzami, c'est comme ça n'est-ce pas, colonel, que l'on dit, je crois, dans le langage d'officier supérieur? (Gary: Rac. du Ciel, p. 70).

³ Cf. ci-dessous; v. aussi ch. VII, pp. 94–22.

⁴ Nous renvoyons aux pages si richement documentées de Kr. Sandfeld (v. Syntaxe du fr. cont. I., Les Pronoms, § 32, § 80–82, § 85 sqq.).

⁵ Pour les constructions du type: *la tête lui tourne* v. ci-dessous.

⁶ Mais: *ce devoir, il y avait manqué souvent* (Pour *manquer de qc. à q.*, v. ci-dessous.)

⁷ Souvent, dans le même sens: *peser sur q. (ses obligations pèsent trop sur lui)*.

⁸ Sens local (et figuré):

il finira par y arriver, à ce but tant rêvé; – rien ne peut arriver [jusqu'] à lui

Une phrase de tous les jours comme

une lettre m'est arrivée aujourd'hui de Paris

peut être comprise dans le sens de l'objet local aussi bien que dans celui de l'objet d'intérêt.

Nuancée qualitativement:

une bonne (mauvaise) lettre etc.,

la phrase sera interprétée plus facilement dans le sens de l'objet d'intérêt. On voit combien facilement les deux sens peuvent se recouvrir.

⁹ Cf. ci-dessous, ch. XIII: Transitivity des adjectifs.

¹⁰ Cet objet devient l'objet unique de l'expression en question dans les cas assez nombreux où le premier objet est fourni par la situation:

Donnez-moi!

(cf. Introduction, ch. V, p. 57).

¹¹ Deux sens, représentant deux «intérêts» à «direction» opposée.

¹² Cf. ci-dessous, p. 262.

¹³ Cf. ci-dessous, p. 262.

¹⁴ Cf. ci-dessous, p. 262 (+ note 23).

¹⁵ *.. nous y trouverons..* serait également possible.

¹⁶ Ici encore, deux «intérêts» à direction opposée.

¹⁷ Cf.: *Je l'attirai contre moi, je la pris dans mes bras, je baisai son visage* (Vialar: Ecrit sur le s., p. 111).

¹⁸ A ces emplois avec *sur* correspond une variante avec *dessus*:

Morel leur avait personnellement craché dessus (Gary: Rac. du Ciel, p. 82).

– *.. nous aider à lui mettre la main dessus* (ibid., p. 64). – Cf. encore *après* et *autour* en fonction d'adverbe: *elle lui court après*; – *Je ne le cherche pas, dit Mariette, c'est lui qui me tourne tout le temps autour* (Vailland: La Loi, p. 11). – *Désormais, tout était dans l'ordre: on pouvait lui mettre la main dessus* (Cassou: Centre du M., p. 256). – *En ce temps-là déjà, tout le monde lui passait dessus* (Plisnier: Fig. détr., p. 95). – *Même après tout ce qui m'est passé dessus* (Cassou: Centre du M., p. 70).

Et de même d'autres constructions parallèles, correspondant aux particules *sous/dessous, dans/dedans*.

¹⁹ On retombe dans la syntaxe tout à fait normale avec:

Personne n'osait plus lui donner une tape sur l'épaule (Gary: Rac. du Ciel, p. 257). – *A l'étape il s'approcha de Boidèvre et lui donna une tape sur l'épaule* (Cassou: Centre du M., p. 18).

²⁰ Pour cette dernière variante, on peut comparer:

.. la viande d'éléphant qui passait sous leur nez (Gary: Rac. du Ciel, p. 202).

²¹ La construction correspondante avec le datif d'intérêt n'est plus possible pour cette combinaison. En voici un exemple pris dans la satire III de M. Régnier (édit. Textes français, p. 32):

Le loup, qui la cognoist, malin et defiant

Luy regardant aux pieds, luy parloit en riant.

²² Si l'on a pu trouver également:

fournir de qc. à q.

on peut probablement y voir, non une contamination des deux constructions opposées, mais une variante de la première à objet direct partitif (cf. Introduction, p. 29), (cf. Brunot: Hist. de la l. fr., vol. II, p. 438).

Une telle solution existe pour d'autres verbes aussi:

contribuer de ses deniers à la construction.

²³ Que le sens puisse être assez exactement le même pour les deux constructions, on s'en rendra compte par l'exemple suivant:

... dans ce perpétuel variant on peut dire que la lucidité qui lui a tenu lieu de génie l'assure aussi d'une réelle sorte d'unité (E. Henriot, dans: Monde hebdo., 26 juin - 2 juill., 1958).

De l'autre côté, nous n'avons pas inclus dans notre liste le verbe *garantir*, pour lequel les deux constructions diffèrent plus radicalement quant au sens:

garantir qc. à q. (≠ assurer)

garantir q. de qc. (≠ protéger)

²⁴ Avec *sur*, qui renouvelle la valeur «respective» de *de* et ramène l'objet indirect vers la fonction d'un complément circonstanciel, cette répartition des objets est moderne:

... des experts conseillent les habitants sur la meilleure façon de développer les ressources naturelles du pays (Courrier de l'Unesco, déc. 1951, p. 4).

²⁵ Dans le sens de «soumettre à» (tandis que *saisir qc. à q.* a un autre sens).

Chapitre XII.

¹ v. p. 294; cf. A. LOMBARD: La construction nominale.

² On sait que l'ancien français et encore dans une certaine mesure le moyen français, substantivait librement l'infinitif tout en maintenant la transitivité directe:

Voyant soubdain rougir la blanche neige,

Au rencontrer chose, qui luy meult honte (Maurice Scève: Délie XXVII, v. 1-2).

Le français, en abandonnant cette liberté dans la construction de l'infinitif, n'a gardé pour l'usage courant qu'un petit nombre d'infinitifs substantivés, marqués comme tels par l'emploi de l'article, réservant cependant une légère possibilité de créer des substantifs occasionnels qui restent à la limite de la grammaire et du lexique.

La fonction substantive des racines verbales revient donc surtout, en français moderne, aux autres formes de la substantivation.

³ Cf. *une conduite d'échec* (v. ch. IX, p. 201).

⁴ A côté de la détermination par le génitif qui était la forme normale en latin, il a existé une certaine tendance à employer les substantifs verbaux en «-tio» et «-tor» comme des transitifs régissant l'acc. (v. Stolz-Schmalz, p. 378). Cette forme de la transitivité n'existe pas en français.

⁵ v. ch. X, p. 239.

⁶ Cf. ci-dessus A., a.

⁷ On peut préciser au besoin en se servant de «faite à» «faite par» pour les deux sens opposés.

⁸ Cf. également *un exploitant forestier* (qui n'est pas forcément un forestier strictu sensu).

⁹ On remarque dans cet exemple la transitivité «en chaîne» réalisée commodément, parfois trop commodément, à l'aide des substantifs verbaux transitifs. (Cf. aussi, sur les transitivités «emboîtées», ch. VII, p. 16).

¹⁰ La combinaison *en cachette de q.* correspond au groupe verbal *se cacher de q.*

¹¹ v. ci-dessous, pp. 288-291.

¹² Pour le problème particulier de l'emploi de *de* ou *à* après un substantif (ou un groupe verbal pronominal) et devant un infinitif on trouvera une riche documentation et une discussion de nombreux cas particuliers dans la thèse de Ingemar Boström: Les Noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec *avoir* (Etudes romanes de Lund, XII, Lund 1957).

¹³ Même forme, mais fonction tout à fait différente, dans: *la chasse au faucon, au lévrier*, etc., où la préposition garde une valeur pleine, instrumentale/modale.

¹⁴ Cf. ch. IX, pp. 173 et 178.

¹⁵ Cf. ch. IX, pp. 196 sqq.

¹⁶ Il est intéressant de constater que seuls les objets locaux admettent la double construction *de/à*, tandis que les objets de personnes demandent *à*:

la visite au ministre

On peut supposer que l'interprétation *v-s* domine si naturellement la combinaison *la visite du ministre* que l'interprétation inverse *v-o* se trouve par là exclue.

¹⁷ Très rarement dans l'histoire de la langue, et cela uniquement, croyons-nous, pour la désinence *-ier*, nous trouvons des noms d'agent diathétiquement neutres. Ainsi, en ancien français, les mots

provendier, aumônier

pouvaient signifier aussi bien celui qui donne et celui à qui on donne la provende ou l'aumône (v. St. Alexis (édit. Meunier), glossaire p. 396). (Cf. *rentier*).

¹⁸ Cf. Introduction, ch. III, pp. 43-44.

¹⁹ Cf. Introduction, ch. III, p. 36 et ch. VIII, pp. 118-125.

²⁰ Cf. ci-dessus, p. 276: *l'invitation d'un ministre belge...*

²¹ Cf. ci-dessous, pp. 291-294.

²² On voit par certains de ces exemples que les substantifs verbaux qui dérivent d'anciens participes passés sont diathétiquement neutres comme les autres.

²³ Cf. ci-dessus, ch. X.

²⁴ Dans quelques rares cas, une construction avec *à* correspond à un objet direct du verbe: c'est ainsi que

avertissement au lecteur

correspond à une transitivité directe du verbe: *avertir le lecteur*.

²⁵ v. ch. VIII.

Chapitre XIII.

¹ Cf. Introduction, pp. 17, 30 et 51.

² Il faut retenir cependant que, comme pour tout le domaine de la transitivité indirecte, la préposition peut tomber, lorsque l'objet est une proposition:

Était-il sûr qu'il n'y eût pas là de vengeance? (Malraux: *Cond. hum.*, p. 172).

³ Comparez à cette rigidité du français le latin: *haec adeptus sum* ≠ *haec adipiscor* (cf. Brugmann: II, 2, § 521, p. 619).

⁴ Cf. ci-dessous C.

⁵ Cf. ci-dessous B.

⁶ Cf. ci-dessous C.

⁷ Parfois on trouve *de* avec cet adjectif; nous avons entendu dernièrement à la radio:

un remaniement des attributions consécutif de la situation créée par...

⁸ vx. *de + inf.*, cf. Haase, § 112, 2 B.

⁹ Un complément introduit par *à* indique donc un «objet/sujet», comme dans l'exemple que voici:

...c'était la lutte elle-même contre la peste qui les rendait alors le plus vulnérables à la peste (Camus: *Peste*, p. 212).

¹⁰ v. EVA THORNÉ HAMMER: Le développement de sens du suffixe *-bilis* en français (Etudes romanes de Lund, VI, 1942).

¹¹ Nous avons noté un seul cas d'un dédoublement de la forme, avec opposition fonctionnelle entre les deux:

dispos (intr.) – *disposé* (à) (tr.).

Conclusion.

¹ Nous n'exceptons même pas le domaine des pronoms personnels et relatifs, étant donné que l'accusatif de ces pronoms sert indistinctement à marquer l'objet et l'attribut.

² Cf. les remarques sur l'effacement de la préposition *sur*, ch. VII, p. 90.

BIBLIOGRAPHIE

- DAGMAR ALMENBERG: La présentation des répliques chez quatre romanciers contemporains (dans: *Studia neophilologica*, vol. XXX, 2, pp. 200—13, pp. 205—06). 1958.
- K. W. ASBECK: Das unpersönliche Medium im Französischen (dans: *Berliner Beitr.* 5.2). 1935.
- GERHARD BABIN: Das Medium im Altfranzösischen (dans: *Berliner Beitr. zur Rom. Philol.* VII. 3). 1937.
- J. M. BALDWIN: *Dictionary of Philosophy and Psychology*. New York 1922.
- CHARLES BALLY: *Linguistique générale et linguistique française*. 2^e éd. Paris 1944.
- C. E. BAZELL: *Syntactic Relations and Linguistic Typology* (dans: *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 8, p. 5—20). Genève 1949.
- A. BERGER: Der Ausdruck der passivischen Idee im Altfranzösischen (dans: *Berliner Beitr.* 4.1). 1934.
- FRANZ BLATT: *Précis de syntaxe latine*. Lyon, Paris 1952.
- ANDREAS BLINKENBERG: L'Ordre des mots en français moderne. Vol. I—II (dans: *Det kgl. Danske Videnskabernes Selskabs historisk-filologiske Meddelelser* XVII, 1 et XX, 1. København 1928—1933.
- Le Problème de l'Accord en français moderne (dans: *Det kgl. Danske Videnskabernes Selskabs historisk-filologiske Meddelelser*. Vol. XXXIII, nr. 1). København 1950.
- O. BLOCH et W. v. WARTBURG: *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris 1932. (2^e éd. 1950).
- C. DE BOER: *Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien*. Paris 1926.
- *Introduction à l'étude de la syntaxe du français*. Groningue, Paris 1933.
- *Syntaxe du français moderne*. Leiden 1954.
- INGEMAR BOSTRÖM: Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec avoir (dans: *Etudes romanes de Lund*, XII). Lund 1957.
- MICHEL BRÉAL: *Essai de sémantique*. Paris 1897 (3^e éd. 1904).
- K. BRUGMANN: *Kurze vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Leipzig 1902—1904.
- K. BRUGMANN et B. DELBRÜCK: *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*. I—V. Strassbourg. 1886—1900.

- FERDINAND BRUNOT: Histoire de la langue française des origines à 1900. Vol. I—, Paris 1905— .
 — La pensée et la langue. Paris 1922.
- BJÖRN CARLBERG: Subjektsvertauschung und Objektsvertauschung im Deutschen. Lund 1948.
- J. DAMOURETTE et E. PICHON: Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française. I—VII. Paris 1930—1951.
- B. DELBRÜCK: Vergleichende Syntax der indogermanischen Sprachen. v. K. Brugmann et B. Delbrück: Grundriss... vol. III—V.
- TH. ENGWER: Vom Passiv und seinem Gebrauch im heutigen Französischen. (dans: Berliner Beitr. zur Rom. Philol. II, 1. (p. 1—140 sqq.). 1931.
- A. ERNOUT et F. THOMAS: Syntaxe latine. Paris 1951.
- R. EUCKEN: Die Grundbegriffe der Gegenwart, histor. u. krit. entwickelt. Leipzig 1878. (3^e éd. 1906).
- HENRI FREI: La grammaire des fautes. Paris, Genève, Leipzig 1929.
- GEORGES GALICHET: Essai de grammaire psychologique en français moderne. Paris 1947. (Nouv. éd. 1950).
- J. VAN GINNEKEN: Principes de linguistique psychologique. Paris 1907.
- FRÉDÉRIC GODEFROY: Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle. Vol. I—X. Paris 1880 sqq. (Nouveau tirage). Paris 1937—38.
- GEORGES GOUGENHEIM: Système grammatical de la langue française. Paris 1939.
 — Grammaire de la langue française du seizième siècle. Paris 1951.
- MAURICE GREVISSE: Le bon Usage. Cours de grammaire française et de langage français. 7^e éd. 1959.
- GUST. GUILLAUME: Existe-t-il un déponent en français. (dans: Fr. Moderne, p. 9—30). 1943.
- A. HAASE: Syntaxe française du XVII^e siècle. Paris 1925.
- EVA THORNÉ HAMMAR: Le développement de sens du suffixe -bilis en français. (dans: Etudes Romanes de Lund VI). Lund 1942.
- W. HAVERS: Handbuch der erklärende Syntax. Ein Versuch zur Erforschung der Bedingungen und Triebkräfte in Syntax und Stilistik. (Indogermanische Bibliothek I, 1.30). Heidelberg 1931.
- E. HERZOG: Das to-Partizip im Altromanischen. (dans: Z. r. Ph. Beiheft. 26—27). 1910.
- L. HJELMSLEV: La notion de rection. (dans: Acta Linguistica I, p. 10—23). 1939.
 — Omkring Sprogteoriens Grundlæggelse. (Festskrift udgivet af Københavns Universitet). København 1943.
- POUL HØYBYE: L'Accord en français contemporain. Essai de grammaire descriptive. Copenhague 1944.
- ARNE KLUM: Qu'est-ce qui détermine quoi? Réflexions sur les rapports entre les verbes et les adverbes exprimant une date. (dans: Studia Neophilologica, vol. XXXI, p. 19—33). 1959.

- RUDOLV KÖRNER: Studier över syntaktisk nybildning i svenskan. Lund 1948.
- J. LACASSAGNE et P. DEVAUX: L'argot du «milieu». Nouv. éd. Paris 1952.
- B. LAFAYE: Dictionnaire des synonymes de la langue française. 10^e éd. Paris (dat. 1857).
- A. LALANDE: Vocabulaire de la Philosophie. Paris 1928—32.
- G. et R. LE BIDOIS: Syntaxe du français moderne. I—II. Paris 1935—38.
- ETIENNE LE GAL: Ne dites pas... Mais dites... Barbarismes, Solécismes, Locutions vicieuses. Paris 1928.
- E. LERCH: Historische französische Syntax. I—III. Leipzig 1925—34.
— Hauptprobleme der französischen Sprache. Vol. I—II. Heidelberg 1930—32.
- L. LINDBERG: Les locutions verbales figées dans la langue française. Upsala 1898. (Thèse).
- A. LOMBARD: Les constructions nominales dans le français moderne. Etude syntactique et stylistique. Upsala—Stockholm 1930.
- EINAR LÖFSTEDT: Syntactica. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins. Vol. I. Lund 1942.
- J. N. MADVIG: Syntax der griechischen Sprache, besonders der attischen Sprachform, für Schulen und für jüngere Philologen. Braunschweig 1884, 2. Ausg. 1888.
- HARRI MEIER: Sobre as origens do acusativo preposicional nas linguas românicas (dans: Ensaio de Filologia Românica. Lisboa 1948.)
- A. MEILLET: Linguistique historique et linguistique générale. Paris 1921.
— Introduction à l'étude comparative des langues indoeuropéennes. 8^e éd. Paris 1949.
— Esquisse d'une histoire de la langue latine. Paris 1928.
- H. F. MULLER: The Passive Voice in Vulgar Latin (dans: Rom. Rev., p. 68—93). 1924.
- DAG NORDBERG: «Faire faire quelque chose à quelqu'un». Recherches sur l'origine latine de la construction romane (dans: Språkvetenskapliga Sällskapet i Uppsala Förhandlingar 1943—45). Uppsala 1943.
— Beiträge zur spätlateinischen Syntax. Uppsala 1944.
— Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittellateins (dans: Uppsala Universitets Årsskrift 1943). Uppsala 1943.
- K. NYROP: Grammaire historique de la langue française. I—VI. Copenhague 1899—1930.
- PH. PLATTNER: Ausführliche Grammatik der französischen Sprache. Vol. I—V. Karlsruhe 1899—1908.
- GÜNTER REICHENKRON: Passivum, Medium und Reflexivum in den romanischen Sprachen (dans: Berliner Beitr. zur Rom. Phil., III, 1). Jena u. Leipzig 1933.
- ELISE RICHTER: Zur Entwicklung des reflexiven Ausdrucks im Romanischen (dans: Zs. f. Rom. Phil. XXXIII). 1909.

- EMIL RODHE: *Transitivity in Modern English. Part I.* Stockholm 1897.
- DAGOBERT D. RUNES: *The Dictionary of Philosophy.* New York. 1942.
- KR. SANDFELD: *Syntaxe du français contemporain.* Vol. I. *Les Pronoms.* Paris 1928. — Vol. II. *Les propositions subordonnées.* Paris 1936. — Vol. III. *L'infinifit.* Copenhague 1943.
- A. SAUVAGEOT: *La catégorie de l'objet* (dans: *Journal de Psychologie*, p. 155—168). 1950.
- H. SCHUGHARDT: *Über den aktivischen und passivischen Charakter des Transitivs* (dans: *J. F.* 18, p. 528 sqq.).
- EDUARD SCHWYZER: *Griechische Grammatik.* Vol. I—III. München 1939.
- ALBERT SECHEHAYE: *Essai sur la structure logique de la phrase.* Paris 1926.
- B. SIERTSEMA: *A Study of Glossematics. Critical Survey of its Fundamental Concepts.* The Hague 1955.
- F. STOLZ—J. H. SCHMALZ: *Lateinische Grammatik. Laut- und Formenlehre. Syntax und Stilistik.* 5. Ausgabe. München 1928.
- J. STORM: *Større fransk Syntax.* I—III. Kristiania og København 1911—19.
- TEIPEL: *Über einige Arten von Verben, welche transitiven und intransitiven Begriff in sich vereinigen* (dans: *Herrigs Archiv X*, p. 158—171, XI, p. 27—40).
- KNUD TOGEBY: *Structure immanente de la langue française* (dans: *Travaux du cercle linguistique de Copenhague, Vol. VI.*) Copenhague 1951.
- J. VENDRYES: *Le Langage. Introduction linguistique à l'histoire.* Paris 1921.
- J. WACKERNAGEL: *Vorlesungen über Syntax.* I—II. 2. Aufl. Basel 1926—28.
- W. v. WARTBURG: *Französisches Etymologisches Wörterbuch.* I—, Leipzig 1928— .
- ERIK WISTRAND: *Über das Passivum* (dans: *Göteborgs Kungl. Vetenskaps- och Vitterhedssamhälles Handlinger. Sjätte Följden. Ser. A., Band 1, no. 1.*) Göteborg 1941.

ABRÉVIATIONS

- Dict. de l'Ac. = *Dictionnaire de l'Académie Française.* 8^e éd. Paris 1931—35.
- Dict. gén. [de la l. fr.] = A. HATZFELD, A. DARMESTER et A. THOMAS: *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle à nos jours.* Vol. I—II. Paris 1895—1900.
- L.XX = *Larousse du XX^e siècle.* Vol. I—VI., Paris 1928—33.
- Li. = E. LITTRÉ: *Dictionnaire de la langue française.* I—IV et supplément. Paris 1873—86.

ROBERT: Dict. [alphab. et anal. de la l. fr.] = PAUL ROBERT: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Vol. I—Paris 1951— .

Figaro litt. = Le Figaro littéraire.

Monde hebd. = Le Monde hebdomadaire.

M. AYMÉ: Contes chat = MARCEL AYMÉ: Les contes du chat perché. Gallimard, Paris 1952.

M. AYMÉ: Conf. intell. = MARCEL AYMÉ: Le confort intellectuel. Flammarion, Paris 1949.

BORD.: Carn. = HENRI BORDEAUX: Le carnet d'un stagiaire.

CAMUS: Peste = ALBERT CAMUS: La Peste. Gallimard, Paris 1947.

CASSOU: Centre du M. = JEAN CASSOU: Le Centre du Monde. Sagittaire, Paris 1945.

CHATEAUBRIANT: Lourd. = ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT: Monsieur des Lourdines. Bernard Grasset, Paris 1912.

A. DAUDET: Tart. sur les A. = ALPHONSE DAUDET: Tartarin sur les Alpes.

R. MARTIN DU GARD: Les Thib. = ROGER MARTIN DU GARD: Les Thibault. Edition de la Nouvelle Revue française. Paris 1922—40.

GARY: Rac. du Ciel = ROMAIN GARY: Les Racines du Ciel. Gallimard, Paris 1956.

GIDE: Faux-monn. = ANDRÉ GIDE: Les Faux-monnayeurs. Gallimard, Paris 1925.

ED. JALOUX: Pays des Fant. = EDMOND JALOUX: Le Pays des Fantomes. IAC, Lyon 1948.

MALRAUX: Cond. hum. = ANDRÉ MALRAUX: La Condition humaine. Gallimard, Paris 1946.

PLISNIER: Fig. détr. = CHARLES PLISNIER: Figures détruites. Corrèa, Paris 1945.

ROMAINS: Le 6 oct. = JULES ROMAINS: Les hommes de bonne volonté, vol. I: Le 6 octobre. Flammarion, Paris 1932.

VAILLAND: La Loi = ROGER VAILLAND: La Loi. Gallimard, Paris 1957.

VIALAR: Ecrit sur le s. = PAUL VIALAR: Ecrit sur le sable. Editions de la Table Ronde, Paris 1948.

ZOLA: Bête = EMILE ZOLA: La bête humaine.

» : Ass. = » » : L'Assommoir.

INDEX ANALYTIQUE

- à: 21, 28, 34, 48, 51, 55, 56, 57, 63, 65, 87, 88, 89, 91, 93, 94, 135, 148, 153, 154, 160, 161, 163, 164, 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 198, 200, 202, 203, 204, 207, 212, 218, 222, 226, 227, 230, 233, 236, 237, 239, 240, 244, 245, 247, 264, 278, 280, 288, 289, 296, 298, 305, 307, 308.
- ablatif: 212, 213.
- able: 307.
- absolu, emploi ~ : 45-54, 101.
- 113, 114, 118, 181, 184, 192, 231.
- accolement: 13, 14, 26,
- accord: 26, 70.
- accusatif: 16, 19, 27, 28, 30, 49, 50, 242.
- actif: 36, 37, 42, 130, 291.
- actualisation: 17.
- actualité: 18.
- adjectifs: 20, 91, 276, 295-308.
- adverbe, ~ de degré et de mode: 17, 67.
- ~ local/pronominal: 56, 247.
- affaiblissement du sens: 15, 16, 17, 18, 25, 51, 89, 90, 172, 192, 193, 282, 283, 295.
- agent: 36, 272, 298.
- noms d'~ : 274.
- agglutination: 62, 93.
- aire fonctionnelle: 88, 257, 258.
- alignement: 18.
- allègement du sens: v. affaiblissement.
- analogie: 16, 49, 50, 73, 95, 178, 185, 193, 198, 230.
- analogique, extension ~ : 212.
- anglais: 92.
- ant: 296.
- application, rapport d'~ : 17.
- apposition: 26, 275.
- après: 21, 108, 164, 193, 198.
- archaïsme: 84, 85.
- article partitif: 29.
- aspiration: 231.
- atténuation du sens: v. affaiblissement du sens.
- attribut: 24, 144.
- attribution, rapport d'~ : 146-150.
- automatisation: 23, 96.
- automatisme: 16.
- autonomie: 58, 59, 68, 83, 91, 210, 217.
- avec: 21, 108, 111, 194, 195, 210, 212, 306.
- Ch. Bally: 10.
- bande fonctionnelle: 28, 292.
- base de la transitivité: 79-83, 95, 96, 267-298.
- Bazell: 196.
- biologie: 73.
- bivalence fonctionnelle et mots fonctionnellement bivalents: 21, 23, 32, 40-42, 44-46, 61, 115-118, 131, 132, 134, 260, 286.
- C. de Boer: 10, 28, 92.
- brachylogie: 43, 45, 47, 52-54, 88, 100, 103, 106, 107, 108, 109, 110, 275.

- Bréal: 9, 12–15, 18, 26, 30.
 Brugmann et Delbrück: 11.
 Brunot: 11, 117.
- caractéristique intermittente: 242, 244.
 Carlberg: 10.
 cas: 14, 18, 20, 55.
 cas-limite: 172, 209, 272.
 catégorie: 71, 75.
 ~ s grammaticales des objets: 216–241.
 cause: 107, 210–213, 295, 299.
 charnière: 47.
 chevauchement: 27, 28, 37, 242.
 choix conscient: 85.
 circonstanciel: v. complément ~.
 coalescence: 48 (cf. soudure).
 cohésion: 13, 14, 17–19, 26–28, 30, 32–34, 45, 51, 58, 60, 61, 67, 70, 80–82, 87, 91–96, 130, 197, 208, 263, 282, 287, 288, 295.
 compénétration des significations: 15.
 complément: 17.
 ~ circonstanciel: 17, 30, 31, 47, 51, 58, 67, 68, 108, 137, 191, 197, 201, 207, 211, 212, 261.
 ~ direct/~ indirect: 28 et passim.
 ~ de lieu: 188, 196, 245, 261.
 ~ de mesure: 66.
 ~ de mode: 146, 214.
 ~ de temps: 68.
 complémentation: 55, 95, 197, 215.
 complétude: 14, 15, 18, 25, 40, 146, 208, 292, 294.
 confins du domaine de la transitivité: v. limites de la transitivité.
 conglomération: 29.
 connaissance, rapport de ~: 150–156, 219, 253, 299, 302.
 construction, ~ disloquée: 68.
 ~ impersonnelle: 39, 157.
 ~ à un ou à deux temps: 30, 32, 33, 48, 51, et passim.
 ~ verticale (terme/sens) et ~ horizontale (terme/terme): 7, 14, 16, 18, 26, 27, 34, 93.
 contamination: 49, 54, 60.
 contenu, plan du ~: 9, 37–38.
 rapport entre une énonciation et ce qui en constitue le ~: 161–171.
 contexte: 44, 73, 109, 110, 114, 117, 126, 276, 284–286.
 contiguïté: 172.
 contre: 21, 108, 164, 176, 188, 195, 198, 200, 281, 306.
 convenance: 156–157, 252, 299, 302.
 copule: 23–25, 134.
 création, ~ continue: 74.
 ~ personnelle: 192.
 rapport de ~: 139–146, 170, 219, 251, 298.
 critères: 8, 18, 34, 38, 50, 63–75, 108, 183.
 croyance, expression de la ~: 150–156.
 dans: 21, 108, 176, 198, 206, 261, 306.
 Darmesteter et Thomas: 10, 19, 24.
 datif: 16, 19, 28, 48, 50, 55, 56, 92, 172, 181, 185, 242, 244, 251, 308.
 de: 18, 21, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 47, 59, 60, 63, 87, 88, 89, 91, 93, 94, 148, 149, 150, 152, 154, 156, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 170, 171, 172, 175, 178, 179, 180, 186, 188, 190, 198, 201, 207, 210, 212, 213, 218, 221, 224, 225, 227, 229, 230, 233, 236, 237, 239, 247, 263, 274, 275, 276, 277, 279, 282, 287, 295, 298, 301.
 déclenchement: 26.
 définition: 8, 12–25, 19, 20, 67.
 ~ opérationnelle: 64, 65.
 ~ de proportionnalité: 56, 72.

- ~ pure: 71.
 dégradations: 30, 81, 87, 90, 103, 195, 223, 296.
 déplétion: 16.
 dérivation: 102, 273.
 désuétude: 84, 85, 128.
 détermination, déterminant et déterminé: 15, 17, 18, 30, 63, 70, 196–197, 275, 280.
 deux temps: v. construction (à un ou à ~).
 devant: 21, 136, 210, 281.
 passer ~: 83.
 diachronie: 49, 51, 54, 84, 130, 180.
 dialectique: 71, 74.
 diathèses: 35–44, 63–65, 71, 130, 131, 149, 243, 283–288, 297, 307.
 diathétique, bivalence ~ (verbes diathétiquement neutres) 36, 41, 99, 118–130, 133, 188, 283, 286.
 dichotomie: 18, 71.
 direction, rapport de ~: 14, 17, 23, 26, 27, 47, 55, 94, 138, 150, 153, 161, 164, 169, 170, 171, 183, 196–207, 231, 280.
 dislocation: 69, 197, 217.
 dix-septième siècle: 143, 230, 247.
 donation, rapport de ~: 146–150, 252, 299.
 durée, expression de la ~: 207–209.
 dynamisme, et point de vue dynamique: 19, 23, 71, 72, 74, 99.
 effacement sémantique: v. affaiblissement (du sens).
 ellipse: 46, 52, 54, 108–114, 118, 178, 189.
 éloignement, rapport d'~: 196–207.
 emphatique, forme ~: 245.
 empirique, méthode ~: 73.
 emprunt, mots d'~: 95, 184, 185.
 en: 163, 175, 234, 247, 250, 281, 282, 298, 306.
 énonciation, expression d'une ~: 161–171, 219.
 envers: 56, 245, 281, 306.
 épreuve, ~ par l'infinitif «passif»: 65.
 ~ par la transposition thématique: 68–69.
 espagnol: 39.
 espèces d'objets: 51, 54.
 esthétique, ~ de la langue: 85.
 -eur (-teur): 272, 307.
 -eux: 307.
 événement: 72.
 explicitation: 45, 46.
 expression, plan de l'~: 9, 37–38.
 factitif: 40–42, 52, 100, 103–106, 117, 125, 133, 135.
 ~ analytique, explicite: 42, 125, 126, 133, 188.
 fait, ~ historique: 73.
 ~ particulier: 8, 9, 74.
 -fier: 102.
 figure étymologique: 101, 107, 145–146, 170, 179, 214.
 fluctuation: 19, 40, 129, 185.
 force transitive: 9, 13.
 forme de la transitivité: 9, 28, 83–98, 274–283, 298–306, et passim.
 français, ancien ~: 48, 55, 130, 142, 143, 242, 247, 307.
 ~ classique: 184.
 fréquence: 74.
 fusion: 88, 89.
 Galichet, Georges: 10.
 genera verbi: 35–44 (cf. diathèses).
 genèse: 12–25, 45, 193, 218.
 génitif: 16, 19, 28, 29.
 germaniques, langues ~: 21.
 gérondif: 298.
 Ginneken, J. van: 10.
 glissement: 29, 59, 89, 111, 114, 152, 192, 202, 211, 215, 231, 242, 243, 262, 276, 295.
 gradation: 18, 19.
 grammaticalisation: 15, 19, 90.
 grec: 16, 29, 37.

- Grevisse, M.: 180, 229.
 groupe de mots: 12, 26, 34 et passim.
 groupe verbal: 31, 32, 60, 61, 62, 67, 79–83, 80, 129–133, 142, 175, 217, 222, 268, 271.
- habitude: 13, 26.
 hapax: 46, 99, 100.
- ible: 307.
 -if: 307.
 impersonnel, locution ~le: 165.
 incidence, rapport d'~: 17.
 incomplétude: 12, 18, 21, 22, 32, 40, 87, 108, 140, 144, 196, 197.
 indice d'infinitif: 223–231.
 indo-européen: 14, 16, 17, 19, 27, 34, 36, 45, 150.
 induction: 9.
 infinitif: 32, 43–44, 217–232, 268.
 influence, rapport d'~: 172–195, 299, 302.
 inhérence, rapport d'~: 17, 23, 67.
 instrument: 175, 178, 179, 180, 186, 189, 210–213.
 interaction: 74.
 intercalation: 67, 80, 83, 93, 95, 96.
 interdépendance: 7, 9, 20, 67, 68.
 interdétermination: 9, 14, 30, 33, 83, 95, 137, 172, 197, 275, 276, 281, 284, 292.
 intérêt, rapport d'~: 27 (cf. objet d'intérêt).
 interpénétration: 74.
 interprétation: 83, 84, 117, 205, 276, 284, 296.
 intonation: 34.
 intransitifs nés: 101.
 intransitivation: 42.
- Jespersen: 10, 15.
 juxtaposition: 14, 26–28.
- Körner: 10.
- langage, ~ administratif: 159.
 ~ commercial: 186.
 ~ familial: 186.
 ~ journalistique: 214.
 ~ juridique: 155, 184.
 ~ de métier: 111.
 ~ publicitaire: 214.
 langue, ~ littéraire: 246.
 ~ vulgaire: 243, 246.
 langue et parole: 72.
 latin: 11, 15, 16, 19, 27, 28, 29, 37, 48, 50, 55, 67, 92, 95, 152, 164, 172, 181, 212, 213, 242, 243.
 Lerch, E.: 218.
 lexicographie et syntaxe: 8, 23, 35, 37, 46, 68, 74, 103.
 liaison, terme de: 20, 23, 25, 79, 87, 92, 148 et passim.
 lieu, complément de ~: 179, 196–207 (cf. localisation).
 limites de la transitivité: 90, 137, 139, 191, 193, 195, 207, 223, 238, 265–266, et passim.
 localisation (sens local): 134, 135, 138, 157, 165, 175–177, 180, 191, 196–207, 242, 282, 299, 302.
 logique opérationnelle: 71.
 Lombard, A.: 28.
 lui/y: 55, 56, 243, 245, 246.
 lui/à lui: 244.
 à lui/y: 246.
 de lui/en: 246.
- maniement, expression de ~: 150, 299, 302.
 médium (sens médial): 37, 61, 62, 126, 129, 130, 283, 291.
 Meillet, A.: 10, 13.
 mesure, expression de la ~: 209–210.
 métanalyse: 15.
 métaphore: 90.
 méthode: 7, 9, 71.
 milieu: 110, 111.
 modalité, expression de la ~: 198, 213–215.

- monovalence et bivalence: 21, 22, 40, 41, 45–54, 61, 99–136, 260, 291–294, 308.
 morphèmes de la transitivité: 28, 89, 90 et passim.
 morphologie et syntaxe (morpho-syntaxe): 8, 18, 28, 34, 94, 231, 247.
 moule syntactique: 27, 74.
 nécessité, expression de la ~: 156–157, 219, 252, 299, 302.
 néologisme: 105, 273.
 nexus: 102, 232–237.
 noms indifférenciés: 297.
 nomina actionis: 283.
 nomina agentis: 283.
 norme: 74, 85.
 objet, ~ affecté: 138, 139, 140, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 172–195, 200, 252.
 ~ animé: v. ~ de personne.
 ~ de chose: 51, 57, 58, 125, 149, 180, 185, 189, 246, 247, 279.
 ~ plus ou moins complet: 70.
 ~ direct et ~ indirect: 26–34, 83–98 et passim.
 ~ effectué: 138, 139–146, 161, 179.
 ~ explicite: 47.
 ~ inexprimé contextuel: 113.
 ~ inexprimé indéfini: 113.
 ~ instrumental: 188.
 ~ d'intérêt: 55–62, 92, 172, 173, 242–266, 278, 279, 287, 288–291, 301, 302, 307–308.
 ~ nexuel: v. nexus.
 ~ partitif: 29, 60.
 ~ de personne: 51, 57, 58, 125, 149, 180, 185, 189, 246, 247, 251.
 ~ second: 57, 225, 242–266, 288–291, 307–308 (cf. ~ d'intérêt).
 ~ et sujet (affinité entre . . .): v. sujet.
 ordre des mots: 17, 26, 27, 28, 30, 34, 36, 67, 68, 80, 95, 197, 275.
 orientation: 17, 22, 37, 44, 51, 52, 169.
 outil grammatical: 28, 148.
 par: 38, 136, 210, 261, 288.
 participation: 28.
 participes: 42, 43, 49, 269, 272, 296, 297, 298.
 particules: 21, 82, 83, 92.
 passif: 38, 39, 63, 65, 126, 130, 249.
 pause: 17, 48, 51, 67, 91, 197, 238, 265–266, 275.
 perception, rapport de ~: 150–156, 219, 252, 299, 302.
 perte du sens: 33 (cf. affaiblissement du ~).
 phrase: 7, 8, 12, 23, 26, 27, 34, 40, 64, 67, 249.
 pivot: 53, 54.
 Plattner: 166, 184, 190.
 plurivalence sémanto-syntaxique d'une même forme: 20, 28, 29, 30, 87.
 polarisation: 191.
 polysémie: 30, 63.
 polyvalence fonctionnelle d'un même verbe: 133–136.
 position, syntaxe de ~: 27, 67, 83, 94, 95.
 rapport de ~: 196–207.
 possession, rapport de ~: 146–150, 252, 299.
 possibilité, rapport de ~: 156–157, 219, 252, 299, 302.
 pour: 21, 56, 89, 91, 92, 94, 210, 233, 245, 250, 264, 265, 281, 282, 288, 289, 290, 298, 305.
 pronom, ~ objet: 216–217.
 ~ personnel: 55, 56, 242, 247.
 ~ réfléchi: 37, 62, 128, 129.
 prédicat impliqué: 102.
 préfixe: 102, 129.
 préposition: 19–22, et passim.
 prêt, rapport de ~: 146–150.

- proposition objet: 238–241.
 psychologisme: 10.
- qualification: 17.
- que, proposition introduite par ~ :
 152, 274–275.
- réalisations particulières: 23.
- rection: 14, 15, 16, 18, 26, 27, 87,
 93, 95.
- réduction sémantique: 20, 57 (cf.
 affaiblissement).
- réflexion, expression de ~ : 161–
 171.
- respectif, sens ~ : 31, 148, 149,
 161, 175, 186, 187, 282, 295.
- résultat, rapport de ~ : 17, 139–
 146, 166, 219, 298.
- Rodhe: 9.
- rubriques sémantiques: 137–215,
 223, 298, 301.
- rythme: 34 (cf. unité rythmique).
- Sandfeld: 229, 241.
- Sauvageot: 10.
- Secheyne: 10.
- sémantique et syntaxe: 7, 8, 12,
 15, 17, 18, 20, 23, 28, 52, 75,
 138, 231, 247, 276.
- sentiment, expression du ~ : 157–
 161, 219, 252, 299, 302.
- seizième siècle: 230.
- situation: 22, 109, 110.
- soudure: 81, 93 (cf. coalescence).
- sous: 21, 210.
- spectre, ~ fonctionnel: 45–54, 90,
 99–136, 292, 294.
 ~ sémantique: 31, 32, 33, 36,
 51, 137–215.
- statique, étude ~ : 99.
- structural, fait ~ : 18, 284.
- structuralisation: 19, 231.
- structuralisme: 71.
- structure: 18, 36, 37.
- stylistique: 43, 73, 128, 159, 167,
 169, 268, 294.
- subordination: 59.
- substantif objet: 216–217.
- substantifs transitifs: 20, 44, 96,
 201, 267–294.
- sujet, affinité entre ~ et objet:
 36–39, 64, 68, 70, 275, 288, 292.
 ~ agissant: 267, 286, 288, 302.
 ~ (ou thème) de l'énoncé: 161–
 171, 231, 299.
- sur: 21, 47, 58, 88, 90, 91, 94, 133,
 136, 160, 161, 163, 164, 166,
 167, 170, 171, 172, 176, 178,
 179, 182, 183, 186, 188, 191,
 192, 193, 198, 200, 239, 241,
 281, 282, 283, 298, 305.
- synchronie: 45–54, 72.
- synonymie: 49, 50, 52, 81, 86, 88,
 89, 211.
- syntacto-sémantique: 7, 8, 12, 15,
 17, 18, 20, 23, 28, 52, 75, 138,
 231, 247, 276.
- système: 8, 71, 72, 73, 74, 103,
 231.
- systématisation: 73, 74, 103.
- temporel, complémentation ~le:
 207.
- temps, dimension du ~ : 72.
 facteur ~ : 99.
- tendance: 17, 72, 74.
- teur: 272.
- texte: 71.
- thème: 47, 68, 70, 145, 161–171,
 231, 299.
- théorie: 8.
- transfert d'éléments de significa-
 tion: 15, 26, 30.
- transitif, ~ impliqué: 133, 166,
 273.
 ~ né: 102, 111.
- transitivation: 26–34, 41, 42, 90.
- transitivité, concept de la ~ : 7, 8,
 12–25 et passim.
 ~ directe et indirecte: 26–34,
 83–98 et passim.
 ~ emboîtée: 96.
 ~ explicite et implicite: 21, 46,
 48, 51, 54.

~ interne: 60, 62, 130, 131.

~ tronquée: 109.

transposition au passif: 70.

typologie: 18.

-uble: 307.

unité: 13, 48, 61, 265, 266.

~ rythmique: 48, 80, 84, 95,
212, 266.

Vendryès: 10.

verbes, ~ et adverbes: 17.

~ déclaratifs: 100, 106, 145,
161, 238.

~ existentiels: 100.

~ impersonnels: 152.

~ modaux: 65, 66, 156.

~ de mouvement: 100.

~ volitifs et affectifs: 157.

verbum vicarium: 143.

voix: 35–44.

volonté, rapport de ~: 157–161,
219, 252, 299.

y: 54 (cf. lui/y).

zéro, valeur sémantique réduite

à ~: 16, 19, 20, 23, 26, 27, 32,
33, 56, 87, 148, 150, 189, 194,
230, 231, 250, 277.

INDEX DES MOTS

- à: v. index analytique.
abaissement: 270, 283.
[s']abaisser: 128, 131.
abandon: 277, 286, 290.
abandonner: 147, 252.
abattage: 270, 291.
abattement: 291.
abattre: 101.
abdication: 271.
aberrer: 104.
abhorrer: 157.
abîmer: 173, 252.
-able: 307.
abondance: 293.
abonder: 100.
[s']abonner: 131.
abordage: 270.
aborder: 199, 206.
aboutir: 115, 116, 117, 141, 199, 200, 222.
aboyer: 104, 108, 174, 185, 193.
[s']abrutir: 131.
[s']absenter: 131.
[s']abstenir: 131, 221.
abstention: 285.
abuser: 174, 189.
abuter: 118.
accéder: 158, 199.
accélérer: 115.
accepter: 147, 157, 224, 225.
accès: 279, 280.
avoir ~ à: 199.
donner ~ à: 132, 199.
accessible: 302.
[s']accommoder: 80.
accompagner: 173.
[s']accorder: 225, 131.
accoster: 199, 206.
accouchement: 293.
accoucher: 115, 118, 122, 141, 142.
accoucheur: 293.
[s']accoutumer: 131, 222.
[s']accroître: 118, 127.
accusation: 290.
accuser: 263.
[s']acharner: 90, 222.
achat: 270.
acheminement: 293.
acheminer: 101.
acheter: 56, 87, 147, 210, 214, 252, 253.
achever: 115, 173, 224, 225.
acquérir: 115, 147, 252.
acquiescer: 158.
actionner: 101.
adepte: 297.
adhérer: 158.
admettre: 157, 224.
admiration: 268.
admirer: 235, 236, 268.
[s']adonner: 131, 297.
adoration: 271.
adorer: 157, 229.
[s']affaiblir: 127.
affaire, faire son ~: 174.
affamé: 297.
affecter: 173, 224.
affectionner: 157.
affirmer: 219.
[s']affliger: 221.
affût: 270.
affuteur de fraise: 274.
-age: 270.

- agir, il s'agit de: 115, 131, 162, 165, 173, 191, 195, 239, 240.
 agitation: 293.
 agiter: 101, 173.
 agoniser: 146.
 [s']agrandir: 101, 128.
 agréable: 302, 304, 306.
 agréer: 248.
 agresseur: 274.
 [s']aguerrir: 222.
 ajuster: 53.
 ajusteur: 273.
 aider: 174, 180, 222, 237.
 aimable: 306, 307.
 aimer: 42, 44, 87, 115, 157, 219, 229, 241.
 alambiquer: 101.
 [s']alarmer: 131, 212.
 alerte: 293.
 alerter: 101.
 aliéner: 147.
 aller: 90, 131, 157, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 201, 213, 248.
 altéré: 297.
 [s']amaigrir: 118, 127.
 ambition: 271.
 ambitionner: 157, 224.
 amélioration: 284.
 [s']améliorer: 128, 131, 173.
 amener: 141, 142, 264.
 ami: 297, 299.
 amitié: 271.
 [s']amollir: 128, 131.
 amour: 271, 272, 285.
 amoureux: 299, 301.
 amusement: 293.
 [s']amuser: 115, 131, 173, 212, 222.
 amuseur: 293.
 -ance: 271.
 animadvertere: 26, 61.
 animer: 237.
 annoncer: 162.
 -ant: 296.
 ante: 16.
 antérieur: 302.
 anticiper: 174, 192.
 [s']apercevoir: 101, 131, 151, 239, 240.
 [s']apitoyer: 62, 90.
 apparaître: 248.
 apparoir: 152.
 appartenir: 248, 249.
 appel: 270.
 appeler: 50, 174, 175, 183, 190.
 appétit: 271.
 applaudir: 116, 174, 184, 221.
 applicable: 302.
 [s']appliquer: 222.
 apport: 269, 289.
 apporter: 252, 254.
 apprécier: 157.
 appréhender: 157, 224.
 apprendre: 115, 151, 226, 230, 236, 252, 262.
 [s']apprêter: 222.
 approbation: 285, 293.
 approche: 287, 293.
 [s']approcher: 62, 84, 85, 86, 87, 103, 116, 118, 127, 131, 199, 205.
 approuver: 117.
 appui: 268, 270, 280.
 [s']appuyer: 89, 118, 127, 268.
 après: v. index analytique.
 apte: 302.
 ardeur: 271.
 arpenter: 101, 199, 200.
 arracher: 252, 253.
 arrestation: 294.
 [s']arrêter: 118, 122, 127, 224, 294.
 arrière: 21.
 arrivée: 293.
 arriver: 39, 87, 199, 200, 222, 248, 249.
 articuler: 162.
 aspirer: 158, 222.
 assainissement: 270, 284.
 assassiner: 173.
 assaut: 270.
 [s']asseoir: 131.
 faire ~: 130.
 assidu: 302.
 assimilation: 290.
 assimiler: 252, 257.

- assister: 174, 180.
 assoiffé: 297.
 assumer: 101, 147.
 assurer: 219, 252, 262.
 [s']attacher: 222, 252.
 attaque: 270.
 [s']attaquer: 86, 131, 174.
 atteindre: 84, 138, 174, 176, 196, 199, 204, 248.
 [s']attendre: 62, 86, 131, 174, 193, 194, 209, 222, 224, 225, 239, 240.
 attendrir: 115, 173.
 attente: 269.
 attentif: 302, 308.
 attention: faire ~: 132.
 attribuer: 147, 252, 254.
 attribution: 290.
 auditif: 308.
 augmentation: 284.
 augmenter: 36, 118, 125, 173, 252.
 augurer: 162, 166.
 auprès de: 182.
 ausus: 43.
 authentification: 293.
 authentifier: 102.
 autoriser: 237, 264.
 auxiliaire: 274.
 [s']avancer: 103, 115, 118, 127.
 avant: 21.
 avantager: 243.
 avantageux: 302, 305.
 avare: 299.
 avec: v. index analytique.
 avérer: 151.
 aversion: 271.
 avertir: 263.
 aveu: 270.
 aveugle: 302.
 avide: 299.
 avidité: 271.
 [s']aviser: 221, 131.
 avoir: 22, 29, 79, 101, 137, 141, 142, 146, 147, 148, 156, 226, 232, 250, 252, 293.
 avouer: 109, 219.
 ayant: 293.
 bagage, plier ~s: 132.
 [se] baigner: 36, 116, 118, 122, 127.
 bailler: 107.
 baisse: 270.
 baisser: 36, 118, 125.
 faire ~: 125.
 balancer: 118, 122, 227.
 balayer: 173.
 balkaniser: 101.
 basculer: 118, 122.
 bataille, livrer ~: 217.
 bâtir: 141.
 bâtisseur: 272.
 battement: 291.
 [se] battre: 116, 174, 187, 191, 194, 195, 199, 206, 211.
 battue: 291.
 bavarder: 115, 162.
 bénéficier: 173.
 besoin, avoir ~: 80, 81, 82, 132, 157, 221, 271, 278.
 bien: 166, 175.
 bienveillant: 297, 302, 305.
 biscornu: 308.
 blâmer: 237.
 blanchir: 118.
 blanchissage: 270.
 bleuir: 118.
 bobineuse: 273.
 boire: 22, 45, 115, 117.
 bon: 302, 304, 305, 306, 308.
 trouver ~: 234.
 bondir: 211.
 [se] border: 222.
 bouger: 115, 118, 122.
 bouillir: 41, 104, 119, 122, 211.
 faire ~: 41, 104.
 bousculer: 173.
 boutonner: 119.
 brandir: 101.
 branlement: 293.
 branler: 100.
 bruire: 104.
 brûler: 36, 38, 39, 116, 119, 211, 221.
 brûlissage: 291.

- brûlure: 291.
 bruniment: 291.
 brunir: 119.
 brunissage: 291.
 [se] buter: 174, 176, 195, 199, 200.
- cableur: 273.
 cabrioler: 100, 101.
 [se] cacher: 162.
 cachette: 277.
 cadeau, faire ~: 132, 147, 265.
 calé: 306.
 caler: 119.
 [se] calmer: 119, 127.
 camper: 119.
 caner: 104, 108.
 capable: 299, 300, 307.
 capter: 147.
 capture: 286.
 caréner: 119.
 caresser: 173.
 cas, faire ~ de: 132.
 caserner: 119.
 casement: 291.
 [se] casser: 119, 127.
 cassure: 291.
 cause, être la ~: 141.
 causer: 115, 141, 162, 167, 251, 253.
 causette: 293.
 caution: 268.
 cautionner: 268.
 cautus: 43.
 ce: 239.
 céder: 115, 147, 250, 252.
 ceindre: 252, 262.
 ceinturer: 102.
 célébrer: 173.
 cenatus: 43.
 centralisation: 271.
 certain: 299.
 certifier: 102.
 cesser: 119, 122, 125, 218, 224, 225.
 faire: 125.
 chagriner: 173.
 chanceler: 100.
- changement: 293.
 [se] changer: 36, 115, 119, 125, 174, 186, 252, 257.
 faire ~: 125.
 chanter: 22, 40, 45, 115, 119, 122, 173, 248.
 chantré: 273.
 [se] charger: 53, 59, 221, 262.
 charrier: 111, 112.
 chasse: 270, 279, 280.
 chasser: 47, 48, 174, 178.
 chauffer: 36, 42, 117, 119.
 chauffeur de générateur: 274.
 [se] chausser: 54, 173, 175.
 chavirer: 104, 105.
 cheminer: 100.
 chercher: 50, 87, 115, 156, 174, 193, 226, 227, 228, 230, 252, 254.
 choisir: 224.
 choix: 270.
 chômer: 173.
 chroniqueur: 273.
 chrono-analysé: 273.
 chuchoter: 115, 162.
 circonscription: 293.
 circonscrire: 101.
 circonvenir: 101.
 circuler: 100.
 citateur: 273.
 clair: 302, 304.
 tirer au ~: 151.
 clamer: 162.
 claquer: 119, 122, 174, 188.
 cligner: 174, 189, 211.
 clignoter: 174, 189.
 clos: 299.
 cloueur: 273.
 cocufier: 102.
 [se] cogner: 50, 116, 174, 176, 191, 195, 199.
 [se] coiffer: 173, 175.
 coller: 119, 123.
 combat, combattre le dernier ~: 146.
 combattre: 117, 146, 215.
 combinaison: 271.

- commandant: 272.
 commander: 115, 116, 158, 160, 225.
 comme: 233.
 commencement: 270.
 commencer: 87, 115, 119, 127, 139, 173, 227, 228, 230.
 commettre: 38, 39.
 commun: 296, 306.
 mettre en ~: 234.
 communiquer: 162, 194, 252, 254.
 communiser: 105.
 compagnon: 274.
 comparable: 302, 304.
 comparaison: 271.
 comparer: 252.
 compatible: 306.
 compatir: 158, 194.
 compatissant: 305.
 compétent: 302, 305.
 [se] complaindre: 158, 222.
 complaisant: 305.
 complémentaire: 299, 301.
 compléter: 173.
 complication: 293.
 complice: 274, 297.
 compliquer: 101.
 complot: 293.
 comploter: 115, 224.
 comporter: 147.
 composer: 25, 108, 111, 141.
 comprendre: 115, 116, 150, 151.
 faire ~: 236.
 comptable: 295, 299, 307, 308.
 compte, [se] rendre ~: 81, 133, 162, 239, 264, 265.
 tenir ~: 174, 221.
 compter: 90, 92, 192, 219, 220, 239, 241.
 [se] concerter: 194.
 concevable: 302.
 concevoir: 150, 151.
 conclure: 115, 116, 173, 174, 183.
 concourir: 222.
 concurrence, faire ~: 80.
 condamnation: 287.
 passer ~: 132.
 porter ~: 133.
 condamner: 66, 237.
 conditionneuse: 273.
 conduire: 199, 201.
 conduite: 269, 287.
 confectionnement: 293.
 confectionner: 101, 141.
 conférer: 252.
 confiance, faire ~: 81, 248, 265.
 confiant: 306.
 confier: 162, 252.
 confiner: 138, 199, 206.
 confisquer: 252, 253.
 [se] confondre: 131.
 [se] conformer: 158.
 congé, prendre ~: 133.
 connaissance, avoir ~: 80, 151.
 faire ~: 132.
 connaisseur: 297, 299.
 [se] connaître: 86, 115, 151, 155, 252, 255, 258.
 consacrer: 252, 254, 255.
 conscience: 271.
 avoir: 132.
 prendre ~: 80, 132.
 conscient: 299.
 consécutif: 302, 304.
 conseiller: 33, 34, 58, 86, 173, 225, 226, 252, 262.
 consentement: 290.
 consentir: 115, 158, 159, 222, 227, 239, 240, 252.
 conservation: 291.
 conserve: 291.
 conserver: 252, 253.
 considération, prendre en ~: 151.
 considérer: 151, 233.
 consigner: 225.
 consoler: 263.
 consommer: 173.
 conspirer: 222.
 constater: 151.
 constituer: 24, 25, 141.
 constitutif: 298, 299, 307.
 constructeur: 273.
 construction: 44, 277, 293.
 [se] construire: 115, 130, 141, 251.

- contempler: 235, 236.
 content: 299, 301.
 [se] contenter: 221.
 conter: 115, 162, 163.
 contigu: 302.
 [se] continuer: 115, 119, 127, 173, 227, 228, 230.
 contourner: 199.
 contraindre: 237.
 contraster: 174.
 contre: v. index analytique.
 contribuer: 60, 222.
 contrôleur-traceur: 273.
 contrôleur de fabrication: 274.
 convenir: 157, 158, 239, 248.
 [se] coucher: 48, 131, 142.
 coudre: 116.
 couler: 36, 117, 119.
 coup, jeter un ~ d'œil: 133.
 porter un ~ à: 174.
 coupable: 299.
 coupe: 270.
 [se] couper: 38, 59, 174, 252, 257.
 coupeuse: 273.
 courir: 65, 66, 116, 193, 199, 202, 209.
 course: 293.
 cousiner: 174, 194.
 coûter: 209, 248, 249.
 couverture: 271.
 couvrir: 53, 54.
 craindre: 61, 115, 157, 224, 225, 230.
 crainte: 293.
 craquer: 105.
 faire ~: 105.
 créateur: 298.
 crédit, faire ~: 248, 249.
 crédule: 302.
 créer: 115, 141, 251.
 crépissage: 270.
 creusage: 293.
 creusement: 270.
 [se] creuser: 119, 125, 127.
 faire ~: 125.
 crever: 119, 211, 212.
 cri: 294.
 [se] crier: 35, 62, 115, 145, 162, 163, 193, 211, 212, 225, 251.
 crime, imputer à ~: 234.
 croasser: 105.
 croire: 115, 151, 155, 218, 219, 220, 232.
 croître: 119.
 crouler: 100.
 cruel: 302.
 cueillaison: 271.
 cuire: 41, 119.
 faire ~: 41.
 culte, avoir un ~ pour: 91, 158.
 curieux: 299.
 daigner: 219.
 dans: v. index analytique.
 danser: 38, 69.
 de: v. index analytique.
 [se] débarasser: 147, 173.
 débat: 293.
 débattre: 115, 162, 168.
 débiter: 162.
 débayer: 101.
 déboursier: 115, 147.
 débouter: 105.
 décaler: 101.
 déchaîner: 101.
 déchoir: 105.
 décidé: 297.
 [se] décider: 115, 131, 157, 158, 160, 222, 223, 224, 225, 237.
 déclarer: 162, 219.
 conseiller: 173, 225, 252.
 découpage: 293.
 découper: 111.
 découverte: 44, 275.
 faire la ~: 80, 151.
 découvrir: 22, 151, 219, 252.
 décrire: 252, 257.
 dédaigner: 157, 224.
 dédain: 270.
 dedans: 21.
 [se] dédire: 132, 162.
 déduction: 293.

- [se] défaire: 147.
 défaut, faire ~: 248.
 défavorable: 302.
 défendre: 157, 225, 252.
 défense: 290.
 défi: 278, 291.
 défiance: 291.
 [se] défier: 101, 132, 212, 237.
 défilé: 293.
 défiler: 100.
 différent: 297, 299, 300.
 différer: 224.
 [se] défraîchir: 128.
 dégager: 112, 263.
 [se] dégonfler: 128.
 dégoût: 270.
 dégouter: 262.
 [se] dégrader: 131.
 délibérer: 221.
 délier: 263.
 délivrer: 263.
 demande: 270, 289.
 demander: 157, 162, 174, 193, 225,
 226, 227, 228, 230, 241, 251, 252,
 253, 263.
 déménager: 199, 207.
 démériter: 174.
 [se] démettre: 147, 268.
 demeurer: 196, 199.
 démission: 268.
 démissionner: 268.
 [se] démoder: 131.
 dépanneur: 273.
 dépasser: 89, 116, 196, 199.
 déplaire: 248.
 [se] déposséder: 147.
 dépouiller: 262.
 déprimer: 243.
 dériver: 119, 123.
 dérober: 147, 252.
 [se] dérouler: 128, 131.
 derrière: 21.
 [se] désaccoutumer: 221.
 désagréable: 302, 306.
 désapprendre: 226, 227, 230.
 désavantager: 243.
 désavantageux: 302, 305.
 descendre: 103, 116, 119, 125, 199,
 206.
 faire ~: 125.
 descente: 293.
 description, faire une ~: 143.
 désert: 116, 199.
 désespérer: 50, 51, 115, 158,
 224.
 [se] déshabituer: 221, 237.
 désir: 269, 293.
 avoir le ~: 132, 158.
 désirer: 115, 157, 219, 220, 229.
 désireux: 298, 299, 300, 307,
 308.
 [se] désister: 132.
 désobliger: 173.
 [se] dessaisir: 147.
 dessein, avoir ~: 132, 221.
 dessinateur: 273.
 [se] dessécher: 129, 131.
 dessous: 21.
 dessus: 21, 166.
 tomber ~: 83.
 destiner: 237.
 destructif: 299, 301, 307.
 détacher: 263.
 détailler: 151.
 détenir: 147.
 [se] détériorer: 131, 173.
 [se] déterminer: 222.
 détester: 157, 224, 229.
 détour: 291.
 détournement: 291.
 [se] détourner: 129, 263.
 dévaler: 116, 119, 123, 199.
 devancer: 101.
 devant: v. index analytique.
 dévier: 104.
 deviner: 219.
 dévisager: 151.
 devoir: 54, 65, 148, 156, 218, 219,
 220, 252, 256, 268.
 [se] dévouer: 222.
 digne: 299, 300.
 diminuer: 36, 119, 123, 173.
 dîner: 211.
 dire: 38, 114, 145, 161, 162, 174,

- 218, 219, 220, 225, 229, 248, 251, 253.
- dirigeant: 272.
- discerner: 151.
- discontinuer: 224, 230.
- discourir: 115, 162, 164.
- [se] disculper: 221.
- discussion: 277.
- discuter: 39, 47, 49, 84, 89, 115, 162, 167.
- [se] dispenser: 221.
- disposer: 93, 115, 147, 148, 237.
- disposition, avoir à sa: ~: 147.
- disputer: 252.
- le ~ à q.: 250.
- dissemblable: 299, 302.
- dissuader: 237.
- distancer: 101.
- distant: 299, 301.
- distinct: 299.
- distinguer: 151.
- distribuer: 54.
- [se] divertir: 212.
- diviser: 173.
- divulguer: 162.
- docile: 302, 303.
- dodeliner: 174, 188.
- dominer: 89.
- don: 293.
- faire ~: 62, 132, 147, 265.
- donner: 26, 60, 87, 90, 112, 115, 146, 147, 226, 233, 250, 252, 254, 279.
- donneur: 299.
- dont: 247.
- dormir: 22, 66, 68, 69, 84, 107, 208.
- doubler: 116, 119, 174, 187.
- doute, mettre en ~: 234.
- [se] douter: 79, 85, 86, 115, 131, 151, 152, 221, 239.
- douteux: 307.
- doux: 302, 305, 306, 308.
- droit, avoir ~: 132.
- ayant ~: 293.
- durcir: 36, 119, 123.
- durer: 209.
- ébaucher: 141.
- [s']ébouler: 131.
- ébranler: 101.
- échafaudage: 270.
- échalassage: 270.
- échange: 270.
- [s']échapper: 131, 173, 196, 199, 207, 248, 249.
- éclairer: 174, 183.
- éclater: 211.
- [s']écouler: 131.
- écouter: 115, 151, 157, 219, 235.
- [s']écrier: 62.
- écrire: 22, 55, 225, 248.
- [s']écrouler: 131.
- [s']effacer: 131.
- [s']effarer: 212.
- [s']effaroucher: 212.
- effleurier: 173.
- [s']efforcer: 80, 227, 228.
- effort, faire un ~: 143.
- [s']effrayer: 132, 211, 212.
- égal: 302, 304.
- [s']égaler: 24, 86.
- égaliseur: 273.
- égorger: 173.
- élaborer: 141.
- élagage: 270.
- élancer: 101.
- élargir: 101.
- élargissement: 270, 293.
- élever: 141.
- élire: 232.
- elle: 55.
- émancipateur: 273.
- emballeuse: 273.
- [s']embarquer: 174.
- embarrasser: 173.
- embaumer: 212.
- [s']embellir: 114, 119, 127.
- emboucher: 198.
- embouquer: 198.
- ement: 270.
- [s']émerveiller: 132.
- émettre: 162.
- emménager: 207.
- [s']emparer: 62, 86, 131, 147.

- empêcher: 237, 262.
 empiéter: 90, 199, 200.
 empiler: 102.
 empirer: 119.
 employer: 264.
 emplumer: 102.
 empocher: 102.
 empoisonner: 114.
 [s']emporter: 89, 175, 212.
 [s']empresser: 132, 227.
 emprunter: 56, 87, 147, 252, 253.
 en: v. index analytique.
 encerclement: 293.
 encercler: 102.
 enchanter: 173.
 enclin: 302, 308.
 encourager: 237, 264.
 encre, puer l'~: 212.
 endommager: 173.
 [s']endormir: 131.
 enfanter: 141.
 enfiler: 198.
 [s']enfiler: 119, 125, 127.
 [s']enfoncer: 199.
 [s']enfuir: 131, 199.
 engagement: 277.
 [s']engager: 174, 199, 237.
 engendrer: 141.
 engraisseage: 291.
 engraissement: 291.
 [s']engraisser: 119, 123, 127.
 enjambement: 293.
 enjamber: 101, 199.
 enjoindre: 225.
 enlaidir: 119.
 enlever: 56, 252, 253.
 ennemi: 299.
 ennui, suer l'~: 212.
 [s']ennuyer: 132.
 énoncer: 162.
 [s']enquérir: 240.
 enrager: 119, 221, 125.
 faire ~: 125.
 enseignement: 289.
 enseigner: 57, 58, 226, 252.
 [s']ensuivre: 131.
 entasser: 102.
 entendre: 43, 115, 130, 150, 151,
 216, 218, 219, 220, 222, 235.
 ~ chanter: 43, 44.
 enterrement: 293.
 enterrer: 102.
 enthousiaste: 296, 299.
 entourer: 263.
 [s']entraîner: 132.
 entreprendre: 141, 173, 224, 230.
 entrer: 103, 108, 119, 173.
 envahir: 196, 198.
 envers: v. index analytique.
 envie, avoir ~: 82, 132, 271.
 envier: 252, 256.
 envieux: 299.
 envisager: 151, 224, 279.
 envoi: 289, 293.
 envoyer: 55, 101, 173, 193, 252.
 épaissir: 120.
 épargner: 225, 252, 254.
 [s']éprendre: 158.
 épreuve, mettre à l'~: 151.
 éprouver: 151, 152.
 équivalent: 302, 304.
 équivaloir: 172, 174.
 ériger: 141, 251.
 errer: 100.
 escalader: 196, 199.
 esclave: 297.
 escroc: 274.
 escroquer: 147, 252, 262.
 espérer: 50, 51, 115, 157, 219, 220,
 229, 279.
 espoir, avoir ~: 240.
 esquisser: 141.
 [s']esquiver: 131.
 [s']essayer: 50, 87, 115, 132, 156,
 222, 223, 224, 227, 228, 230,
 252.
 [s']essouffler: 131.
 estimation: 293.
 estime, tenir en ~: 158.
 estimer: 101, 157, 219.
 établir: 141.
 établissement: 270, 284.
 état, faire ~ de: 174.
 [s']éteindre: 131.

- [s']étendre: 131.
 [s']étonner: 106, 132, 221.
 étouffer: 38, 120.
 étranger: 302, 303, 304.
 étrangler: 120.
 être: 23, 91, 100, 194.
 étude: 277.
 -eur: 272, 307.
 -eux: 307.
 [s']évasion: 131, 199.
 [s']évanouir: 131.
 évasion: 286.
 [s']éveiller: 131.
 [s']évertuer: 222.
 évidence, mettre en ~: 234.
 éviter: 64, 85, 174, 184, 218, 224, 225, 252, 253.
 évocation: 293.
 évoluer: 100, 105.
 évoquer: 101.
 examiner: 90, 151, 252.
 exaspérer: 306.
 [s']exciter: 90, 212, 237.
 [s']excuser: 221, 237.
 exécer: 157.
 exécuter: 112, 141.
 exempt: 299, 308.
 [s']exercer: 131.
 exhorter: 237.
 exiger: 157, 252, 263.
 existence: 293.
 vivre une ~: 145.
 exister: 22, 100.
 expérience, faire l'~: 151.
 expert: 299.
 expirer: 115.
 explication: 285, 287.
 [s']expliquer: 132, 162.
 exploitant: 272.
 exploitation: 277.
 explorateur: 293.
 exportateur: 297.
 [s']exposer: 222.
 expression: 293.
 exprimer: 101, 162.
 extérieur: 302.
 extermination: 277.
 extorquer: 147, 252.
 exulter: 107.
 fabriquer: 22, 79, 101, 140, 141, 251, 253.
 face, faire ~: 61, 80, 82, 132.
 [se] fâcher: 132, 158, 212.
 facile: 302, 304.
 faciliter: 22, 102.
 faillir: 173, 219, 220, 229, 230.
 faillite, faire ~: 132, 217.
 faim: 271, 272.
 avoir: 132, 221.
 crever la ~: 212.
 crier la ~: 212.
 mourir de ~: 211.
 pleurer la ~: 212.
 faire: 22, 24, 54, 59, 64, 66, 79, 101, 104, 116, 125, 130, 131, 137, 139, 140, 141, 142, 148, 161, 218, 219, 232, 235, 236, 251, 252, 253.
 le [la] ~ à q.: 250, 251.
 ~ baisser: 126.
 ~ connaître: 162.
 ~ enfler: 125.
 ~ fondre: 126.
 ~ partir: 173.
 ~ rougir: 126.
 ~ savoir: 162.
 ~ tourner: 126.
 faiseur: 298.
 falloir: 157, 219, 252.
 falsus: 43.
 familiarité: 271, 272.
 familial: 302, 306.
 fanatique: 299.
 farfouiller: 199, 206.
 fatal: 302.
 faute, ne pas se faire ~ de: 132.
 faveur: 20.
 favorable: 20, 296, 302, 304, 305, 307.
 favoriser: 20.
 fécond: 306.
 feindre: 32, 33, 224, 229.

- [se] féliciter: 158, 237, 263.
 [se] fendre: 36, 120, 127.
 fermer: 54, 116, 117, 120.
 fermeture: 271, 293.
 fertiliser: 102.
 féru: 297, 299, 308.
 fête, se faire ~: 132.
 fêter: 173.
 feu, mettre le ~: 61.
 [se] ficher: 158.
 fictus: 43.
 fidèle: 302, 304.
 [se] fier: 131, 252.
 fièvre, grelotter la ~: 212.
 trembler la ~: 212.
 [se] figurer: 24, 219.
 filtrer: 120, 123.
 fin: 291.
 mettre ~ à: 80, 132, 174.
 financement: 277.
 fingere: 32.
 [se] finir: 115, 120, 127, 173, 175,
 224, 225.
 finissage: 291.
 flageoler: 100.
 flamber: 212.
 ~ la fièvre: 212.
 flâner: 100.
 flânerie: 293.
 flâneur: 293.
 [se] flatter: 221.
 fléchir: 36, 120.
 fleurir: 212.
 fleurir: 116, 120, 123.
 foi, ajouter ~: 95, 132.
 foncer: 83.
 fonder: 141.
 [se] fondre: 120, 125, 126, 127.
 faire ~: 125.
 forcer: 173, 237.
 forger: 140.
 former: 25, 139, 140, 141, 144.
 fort: 305, 306.
 fortification: 293.
 fortifier: 102.
 fou: 299, 300.
 fouetter: 173.
 fouiller: 199, 206.
 fournir: 57, 58, 86, 147, 252, 254,
 262.
 fourrager: 199.
 [se] foutre: 158.
 fraiseur-outilleur: 273.
 franchir: 199.
 frappe: 270.
 frapper: 59, 89, 174, 176, 191, 199,
 206, 260.
 fraterniser: 194, 195.
 frémir: 211, 221.
 fréquenter: 174, 194, 195, 199,
 206.
 frétiller: 100.
 friand: 299, 300.
 frire: 120.
 frissonner: 211.
 [se] froisser: 212.
 frôler: 173.
 frotter: 173.
 frustrer: 262, 263.
 fugimus urbem: 15.
 fuir: 64, 65, 116, 199, 206.
 fumer: 120, 211, 213.
 furieux: 299, 300, 306.
 fusiller: 173.
 gager: 224.
 gagner: 147, 199, 252.
 galoper: 105.
 gambader: 100, 101.
 garant: 297.
 garantir: 232, 252, 257.
 garde, avoir en ~: 147.
 n'avoir ~: 221.
 monter la ~: 132.
 prendre ~: 241.
 garder: 147, 221, 232, 233, 252,
 262.
 gardien: 274.
 [se] gausser: 212.
 geler: 120.
 gémir: 221.
 gêner: 115, 173.
 généreux: 306.
 gèneur: 293.

- gesticulation: 293.
 gesticuler: 100.
 gigoter: 100.
 glissement: 293.
 glisser: 103, 120, 123, 125.
 faire ~: 125.
 gloire, se faire ~: 132.
 [se] glorifier: 102, 221.
 [se] gonfler: 120, 123, 127, 128.
 goût: 269.
 avoir du [le] ~: 91, 158, 221.
 prendre ~: 80, 248, 249.
 goûter: 151, 154.
 grandir: 120, 123, 128.
 gratifier: 262.
 gratter: 174, 176, 189.
 gravir: 199.
 graviter: 100.
 gré, savoir ~: 265.
 grelotter: 107, 211, 212.
 grief, faire ~: 265.
 griller: 116, 120.
 grimper: 116, 199.
 grisonner: 120.
 grogner: 116.
 grondement: 293.
 gronder: 116, 174.
 grossir: 120, 123.
 grouiller: 211.
 [se] guérir: 59, 115, 120, 127.
 guerroyer, ~ ses guerres: 146.

 habile: 302, 308.
 habiter: 196, 199, 206.
 [s']habituier: 131, 237, 264.
 haine: 271, 278, 285.
 haïr: 157, 224.
 haleter: 100, 108.
 hanter: 199, 206.
 hardi: 302.
 hasarder: 224.
 [se] hâter: 221.
 hausse: 270.
 hausser: 120.
 hauteur: 187.
 hériter: 79, 86, 115, 147, 149.
 hésiter: 151, 222.

 heureux: 299.
 [se] heurter: 174, 175, 176, 195,
 199, 206.
 hochement: 293.
 hocher: 101, 174, 188.
 hommage: 278.
 honneur, faire ~ à: 132, 174.
 faire les ~s de: 265.
 honte, avoir ~: 61.
 honteux: 296, 299.
 horreur, avoir ~ de: 80, 132.
 avoir en ~: 158.
 hostile: 302.
 hurlement: 293.
 hurler: 115, 145, 162.

 -ible: 307.
 identique: 302.
 idolâtre: 299, 300.
 -if: 307.
 ignorant: 295, 296, 297, 299.
 ignorer: 151, 155.
 [s']imaginer: 151, 219, 224, 232,
 234, 252, 256.
 immobiliser: 102.
 impatient: 299, 300.
 importer: 157, 248.
 importun: 302.
 importuner: 108.
 [s']imposer: 131, 157, 225, 252,
 256.
 impossible: 302, 304.
 impressionner: 115, 173.
 impropre: 302.
 impuissant: 297, 302.
 impur: 302, 305.
 imputable: 302.
 imputer: 225, 233.
 inaccessible: 302, 304.
 inapplicable: 302.
 inapte: 302, 303.
 incapable: 299.
 incarner: 101.
 incendier: 61.
 incertain: 299, 300.
 incidence, avoir une ~: 174.
 inciter: 237.

- incomber: 248, 249.
 incompatible: 306.
 incompetent: 302, 305, 306.
 inconvenable: 302.
 inconscient: 299.
 inconsolable: 299, 307.
 incrédule: 302.
 indifférent: 302, 303.
 indigne: 299, 300.
 [s']indigner: 221.
 indocile: 302.
 induction: 293.
 induire: 101.
 indulgent: 302, 303, 305.
 inexorable: 302.
 infaillible: 305, 306.
 inférieur: 302.
 infester: 173.
 infidèle: 302.
 infiltration: 276.
 inflexible: 305.
 infliction: 290.
 infliger: 252, 254.
 influence, avoir de l'~ sur: 174.
 influencer: 174, 192.
 influencer: 174, 192.
 information: 290.
 [s']informer: 162, 263.
 infraction: 278, 280.
 [s']ingénieur: 222.
 ingrediō [in] urbem: 15.
 inhabile: 302, 303.
 injurier: 173.
 innocent: 299.
 inquiet: 299, 305, 306.
 [s']inquiéter: 132, 212.
 insatiable: 299.
 insensible: 302, 303.
 inséparable: 299.
 insister: 115, 158, 162, 165.
 insouciant: 297, 299.
 insoucieux: 299, 301.
 inspecteur: 273.
 inspirer: 225, 252, 262.
 instituer: 141.
 insuffisant: 302, 305, 306.
 insuffler: 101.
 insulter: 174, 185.
 insupportable: 302, 304.
 intact: 295, 299.
 intelligible: 302.
 interdiction: 277.
 interdire: 157, 225, 226, 252, 256.
 intéressé: 297.
 [s']intéresser: 158.
 intérêt: 271, 279.
 avoir ~: 132.
 intérieur: 302.
 [s']interrompre: 129, 131, 221.
 inutile: 302.
 invectiver: 174, 195.
 inventer: 114, 141, 224, 294.
 inventeur: 293.
 invention: 293, 294.
 investir: 262.
 invisible: 302.
 invitation: 276, 278, 280.
 inviter: 222, 237.
 invoquer: 101.
 -ion: 270.
 irrécupérable: 305, 306.
 [s']irriter: 212.
 ivre: 299, 300.
 jaloux: 299.
 jaser: 115, 162.
 jaunir: 120.
 [se] jeter: 129, 173, 252, 255.
 jouer, mettre en ~: 53.
 [se] jouer: 60, 69, 86, 115, 116,
 132, 175, 179, 211, 213, 214, 215.
 ~ le jeu: 145.
 joindre: 199.
 jouir: 115, 147, 148, 158.
 juger: 116, 151, 155, 232.
 juratus: 43.
 jurer: 54, 219, 224, 229.
 jusqu'à: 204.
 juste: 305, 306.
 justifier: 174, 190.
 lâcher: 162.
 laisser: 104, 130, 199, 218, 219,
 224, 235, 252, 253.

- ~ aller: 147.
 ~ faire: 114.
 ~ tomber: 147, 162.
 [se] lamenter: 132.
 lancement: 293.
 lancer: 101, 268.
 languir: 193.
 las: 296, 299.
 lassé: 299, 301.
 [se] lasser: 158.
 laugh at: 92.
 [se] laver: 120, 127, 252.
 le: 143, 175.
 lessiver: 116.
 leur: 55.
 [se] lever: 120, 124, 127, 131.
 libre: 295, 299.
 lieu, avoir ~: 132, 217.
 donner ~: 80, 132, 141, 217.
 linquimus urbem: 15, 18.
 lire: 115, 116.
 lisant: 298.
 livraison: 271.
 prendre ~: 132, 147.
 livrer: 252.
 localisation: 271.
 [se] loger: 120, 127.
 loin: 299.
 loisir: 269.
 longer: 196, 199.
 louer: 56, 87, 114, 263.
 lutter: 195.

 maigrir: 120, 124.
 main, faire ~ basse sur: 90, 147.
 mettre la ~ sur: 132, 174.
 passer la ~ sur: 174.
 prendre en ~: 173.
 maintien: 270, 284.
 maîtriser: 102.
 mal: 166, 175.
 agir ~ avec: 194.
 faire du ~: 132, 174.
 malade: 299.
 malaxer: 173.
 malheureux: 299.
 malveillant: 297, 302, 305.

 mander: 101, 173, 225, 252.
 manger: 22, 29, 45, 115, 259.
 manier: 173.
 manquement: 279, 280, 289.
 manquer: 60, 93, 115, 147, 149,
 173, 224, 229, 248, 249, 264.
 marche: 293.
 marcher: 22, 69, 100, 209, 259.
 marcheur: 293.
 [se] marier: 194.
 marquer: 24.
 marri: 299.
 masquer: 252.
 mécontent: 299.
 médire: 85, 91.
 méditer: 115, 162, 171, 224.
 [se] méfier: 212.
 meilleur, trouver ~: 234.
 [se] mêler: 124, 221, 264.
 menace: 278, 280.
 menacer: 42, 59, 262.
 mener: 173, 199, 201.
 meneur: 293.
 mention, faire ~ de: 132.
 [se] méprendre: 132, 151.
 mépris: 270.
 mépriser: 157.
 mériter, bien ~ de: 175, 224.
 mesurer: 257.
 métissage: 270.
 [se] mettre: 54, 131, 173, 174, 193,
 222, 223, 233, 234, 252.
 mieux: 214.
 aimer ~: 219, 220.
 avoir ~: 214.
 faire ~: 214.
 trouver ~: 214.
 voir ~: 214.
 mise: 269.
 misère, pleurer ~: 212.
 puer la ~: 212.
 mobilisation: 293.
 mobiliser: 102.
 modifier: 173.
 moissonner: 59.
 mollir: 36, 120.
 monde, mettre au ~: 141.

- montage: 291.
 montée: 291, 293.
 [se] monter: 40, 41, 103, 116, 120, 127, 199, 206.
 monteur: 273.
 [se] moquer: 86, 173, 174, 175.
 mordre: 116, 174, 192.
 mort, mettre à ~: 173.
 motiver: 102.
 montre, faire ~: 80, 81, 82, 132.
 [se] montrer: 226, 232, 236, 252.
 mouche, faire ~: 132.
 mouiller: 120, 124.
 [se] mourir: 35, 36, 38, 100, 131, 211.
 mouvement, faire un ~: 143.
 moyen: 277.
 avoir ~: 157.
 trouver ~: 132, 157.
 mûrir: 120.
 murmure: 293.
 murmurer: 115, 145, 162.
 musc, sentir le ~: 212.
- nager: 214.
 naissance, donner ~: 141.
 naître, faire ~: 141.
 nantir: 262.
 narrer: 162, 163.
 navré: 297.
 nécessaire: 305.
 néfaste: 302.
 négligent: 297, 299.
 négliger: 173, 224.
 nettoyeur: 273.
 neuf, remettre à ~: 173.
 neutralisation: 293.
 neutraliser: 102.
 nier: 219, 229.
 noir: 296.
 noircir: 120.
 nomination: 284.
 nommer: 232.
 nourrir: 263.
 noyautage: 293.
 noyauter: 102.
 [se] noyer: 38, 129, 131.
- nu: 299.
 nuire: 115, 173, 243, 248.
 nuisible: 302, 305.
- obéir: 66, 79, 85, 115, 158.
 obéissance: 293.
 obéissant: 296, 308.
 objectiver: 102.
 obliger: 173, 237.
 observer: 115, 151.
 obstacle, faire ~: 132, 248.
 [s']obstiner: 132, 222.
 obtempérer: 158.
 obtenir: 147, 224, 252.
 occasionner: 141.
 [s']occuper: 173, 174.
 octroyer: 147, 252.
 œil, avoir l'~: 61, 90, 132, 151.
 jeter un coup d'~: 151.
 ouvrir l'~: 151, 265.
 offense: 293.
 faire ~: 174.
 offenser: 115, 173.
 offenseur: 293.
 offre: 289.
 offrir: 147, 225, 252, 254.
 ombrage, porter ~: 133.
 prendre ~: 132.
 omettre: 224, 227.
 [s']opiniâtrer: 88.
 opposable: 302, 307.
 [s']opposer: 62, 174, 175, 252, 257.
 opprimer: 173, 243.
 ordonner: 157, 225, 252.
 oreille, prêter l'~: 133, 151.
 orgueilleux: 299.
 origine, être à l'~ de: 141.
 oscillation: 293.
 osciller: 100.
 oser: 43, 218, 219, 220.
 ôter: 252.
 oublier: 270.
 oublier: 151, 219, 224, 229.
 oubliieux: 295, 299, 300, 308.
 outre: 82.
 passer ~: 82, 83.
 outrepasser: 82, 101, 199.

- ouverture: 271, 293.
 [s']ouvrir: 38, 116, 120, 127, 252, 257.
- pacare, ~ aliquem: 52.
 paître: 120, 125.
 faire ~: 125.
 pâlir: 120.
 pallier: 50, 172, 174, 185.
 palper: 173.
 [se] pâmer: 120, 124, 212.
 paquetreuse: 273.
 parachuter: 102.
 parcourir: 101, 196, 199, 209.
 parcours: 293.
 par-dessus: 136.
 pardon: 268, 270, 290.
 pardonner: 57, 115, 116, 225, 252, 256, 268.
 parent: 297.
 parer: 50, 174, 185.
 parier: 209, 224.
 parler: 45, 85, 115, 162, 166, 221, 239, 240, 248, 264,
 parole, tenir ~: 132.
 part, faire ~: 132, 162, 264, 265.
 prendre ~: 80.
 partager: 173.
 participer: 147, 148.
 particulier: 302.
 partir: 100.
 partisan: 274.
 parvenir: 116, 199, 222.
 pas, avoir le ~ sur: 132.
 sauter le ~: 146.
 passage: 270, 291, 293.
 passement: 291.
 [se] passer: 31, 33, 80, 83, 93, 116, 120, 133–136, 199, 206, 208, 252.
 passion: 271.
 passionné: 305.
 [se] passionner: 158.
 patience, perdre ~: 132.
 prendre ~: 61.
 patienter: 61.
 payant: 43.
- payer: 52, 57, 86, 147, 209, 210, 252.
 [se] pencher: 90, 120, 222.
 pendre: 120, 124.
 pénétrer: 199, 206.
 pensée: 269.
 penser: 47, 51, 85, 115, 116, 150, 162, 167, 169, 219, 220, 222, 229, 239, 241.
 percement: 293.
 percer: 116, 121, 199.
 perceur: 273.
 percevoir: 151.
 perdant: 293.
 perdre: 29, 115, 131, 147.
 permettre: 157, 225, 226, 252, 256.
 persévérer: 222.
 personnifier: 102.
 [se] persuader: 221, 225, 230, 240, 252, 257, 262.
 perte: 269, 277.
 peser: 66, 151, 174, 177, 243, 248, 249.
 pétér: 107.
 petere: 14.
 petimus urbem: 14, 15.
 pétrir: 140, 173.
 peur: 271.
 avoir ~: 61, 80, 132, 158, 239.
 suer la ~: 212.
 trembler la ~: 212.
 peureux: 307.
 pièce, faire ~ à: 132.
 pied, mettre sur ~: 141.
 perdre ~: 217.
 pimenter: 102.
 [se] piquer: 88.
 pirouetter: 100, 101.
 pitié, avoir ~: 158.
 pivoter: 100.
 place, mettre en ~: 173.
 placer: 162, 173.
 [se] plaindre: 157, 239, 263.
 [se] plaire: 49, 115, 158, 173, 222, 248, 269.
 plaisir: 269.
 faire ~: 248.

- plébisciter: 102.
 plein: 298, 299.
 pleurer: 211, 212.
 pleuvoir: 35.
 [se] plier: 36, 121, 222.
 plonger: 121.
 poignarder: 260.
 porter: 46, 110, 112, 121, 147, 174, 192, 193, 232, 252, 254.
 porteur: 273, 293, 297, 299.
 ~ de journaux: 274.
 poser: 121, 173.
 position, prise de ~: 287.
 posséder: 115, 147, 148, 151, 152.
 possession: 277.
 entrer en ~: 147.
 prendre ~: 133, 147, 287.
 possible: 302.
 post: 16.
 postérieur: 302.
 potus: 43.
 pouffer: 211.
 pour: v. index analytique.
 pourchasser: 101.
 poursuite: 268, 269, 287.
 [se] poursuivre: 129, 131, 268.
 pouvoir: 262.
 pousser: 174, 176, 121, 237.
 pouvoir: 65, 109, 156, 218, 219, 268, 293.
 préalable: 302.
 précéder: 173, 199, 243.
 prêcher: 293.
 prêcher: 115, 173, 251.
 prédilection: 271.
 préfacer: 102.
 préférer: 157, 219, 220, 229, 240, 252, 257.
 préjudice, porter ~: 133, 174.
 préjudiciable: 302, 304, 305.
 préjudicier: 173.
 préluder: 173.
 préméditer: 101.
 prendre: 22, 56, 80, 87, 92, 112, 115, 146, 147, 233, 252, 253.
 se ~ à: 131, 222, 223.
 s'en ~ à: 131.
 preneur: 293.
 [se] préoccuper: 158.
 préparer: 141, 237, 251.
 prescrire: 225.
 présent, faire ~: 132.
 présenter: 233.
 préservation: 290.
 préserver: 262.
 présider: 174, 181.
 pressé: 297.
 pressentir: 151, 252, 256.
 presser: 89, 174, 191.
 présumer: 101, 219.
 prêt: 289, 302, 303, 305, 306.
 prétendre: 88, 158, 219, 220, 229.
 prêter: 56, 87, 115, 147, 252, 253.
 prétexter: 102, 224.
 preuve: 293, 294.
 donner la ~: 96.
 faire ~: 80, 96, 132.
 prévaloir: 89.
 prévenir: 240, 263.
 prévisible: 307.
 prier: 237.
 prise: 293.
 priser: 157.
 priver: 262.
 procéder: 116, 117.
 proche: 299.
 proclamer: 162.
 procréer: 141.
 procurer: 147.
 prodigue: 299.
 prodiguer: 147, 252.
 producteur: 273, 297, 298.
 productif: 298, 307.
 production: 277.
 produire: 115, 116, 141.
 préférer: 162.
 profitable: 302, 304.
 profiter: 66, 115, 173, 211, 243.
 projeter: 141, 224.
 [se] promener: 131.
 promesse: 293.
 promettre: 224, 230.
 prompt: 302, 303.
 [se] prononcer: 132, 145, 162.

- proposer: 225, 226.
 propre: 302, 303,
 protéger: 262.
 protester: 221.
 prouver: 294.
 provision, faire ~: 132.
 provoquer: 141, 174, 183.
 public, rendre ~: 162.
 publier: 162.
 puer: 107, 212.
 puissant: 297, 305.
 punir: 237, 263.
 pur: 299, 302, 308.

 quadrupler: 121, 187.
 qualifier: 233.
 question: 271.
 il est ~ de: 162.
 quintupler: 187.
 quitter: 147, 173, 196, 199.

 [se] rabattre: 90, 158.
 raccommodage: 270.
 raccourcir: 121.
 raconter: 54, 115, 162, 163, 219,
 251.
 raffiner: 174, 192.
 raffoler: 85, 158.
 [se] rafraîchir: 121, 127.
 raidir: 121.
 [se] railler: 84, 85, 86, 115, 173,
 175.
 raillerie: 293.
 railleur: 293.
 raison, avoir ~: 217.
 [se] rallier: 101, 175, 176.
 ramasser: 173.
 ramener: 115, 116.
 [se] ramollir: 129, 131.
 rancune, garder ~: 133, 158.
 rapide: 308.
 [se] rappeler: 50, 151, 219, 225,
 252.
 rappliquer: 112.
 rapporter: 112.
 [se] rapprocher: 127, 199.
 raréfier: 102.

 rassir: 121, 124.
 rater: 116, 121, 124.
 rattacher: 252, 257.
 rayonner: 211.
 ravager: 173.
 réaliser: 141.
 rebelle: 297, 302, 304.
 réception: 268.
 réceptionner: 268.
 recevoir: 147, 268.
 [se] réchauffer: 129, 131.
 recherche: 270.
 réclamer: 157, 224.
 se ~ de: 131.
 recommencer: 121, 225.
 reconnaître: 219, 252, 255, 256.
 recourir: 85, 199, 202.
 recours, avoir ~: 80, 132.
 recouvrement: 270.
 [se] récrier: 132.
 rectifieur-outilleur: 273.
 [se] reculer: 103, 115, 121, 125, 127.
 faire ~: 125.
 récupérable: 305.
 récupérer: 110, 111.
 redevable: 308.
 redire: 162.
 redoubler: 121.
 redouter: 85, 157, 224.
 redresseur: 273, 293.
 réduire: 237.
 [se] réfléchir: 43, 51, 115, 129, 131,
 162, 164, 241.
 reflectere [mentem, animum] 164.
 réflexe: 291.
 réflexion: 291.
 réfractaire: 302.
 [se] refroidir: 121, 127.
 [se] réfugier: 131.
 refus: 270, 287.
 [se] refuser: 131, 157, 224, 225,
 227, 228, 230, 252, 256.
 *reg-: 36.
 regagner: 199.
 regard, arrêter le ~ sur: 151.
 fixer ses ~s sur: 90.
 jeter un ~ sur: 151.

- [se] regarder: 38, 46, 115, 151, 153, 219, 235.
 regimber: 108.
 régler: 252, 254.
 régner: 90.
 regret, avoir ~: 221.
 regretter: 224.
 réintégrer: 199.
 rejet: 270.
 rejeter: 157.
 réjoindre: 199.
 [se] réjouir: 115, 132, 173, 221.
 réjouissance: 293.
 relatif: 302.
 relever: 121, 147.
 remarque: 293.
 faire la ~: 80, 162.
 remarquer: 101, 151, 252.
 rembourser: 147, 252, 262.
 remédier: 50, 85, 172, 173, 185.
 remercier: 263.
 [se] remettre: 62, 131, 147, 224, 227, 252, 265.
 remontage: 291.
 remontée: 291.
 remonter: 116, 121, 199, 206.
 remplir: 263.
 remporter: 101.
 [se] remuer: 36, 115, 121, 124, 127, 173.
 renchérir: 121, 173.
 rencontre, faire ~: 80.
 rendre: 252.
 renoncement: 279, 293.
 renoncer: 85, 115, 158, 222.
 renouer: 113.
 renouveler: 102.
 renouvellement: 293.
 rentrer: 103, 121, 125.
 faire ~: 125.
 renverser: 173.
 [se] repaître: 129, 132.
 répandre: 162.
 réparable: 307.
 réparer: 173.
 repasser: 112, 116.
 [se] repentir: 38, 132.
 se répercuter: 174, 191.
 répéter: 113, 162, 225.
 [se] replier: 129, 131.
 répondre: 49, 66, 91, 94, 162, 166, 248.
 reposant: 298.
 [se] reposer: 121, 125, 127, 131.
 faire ~: 125.
 [se] reprendre: 115, 121, 124, 175, 176.
 représentant: 272.
 représenter: 24.
 reprocher: 225.
 répugnance, avoir de la ~: 158.
 répugner: 79, 158, 222.
 requérir: 268.
 réquisition: 268.
 réquisitionner: 268.
 [se] réserver: 224.
 [se] résigner: 158, 222, 223.
 résister: 248, 249.
 [se] résoudre: 38, 132, 157, 158, 224, 268.
 respect, tenir en ~: 158.
 respectable: 307.
 respecter: 157.
 respectueux: 299, 300, 301, 307.
 respirer: 115.
 responsable: 299, 301, 307.
 resquiller: 115, 116.
 ressembler: 24, 88, 174.
 [se] ressentir: 151.
 rester: 66, 100, 209, 248.
 retarder: 121.
 [se] retenir: 101, 221, 262, 263.
 rétention: 293.
 rétif: 302, 303.
 [se] retirer: 129, 131, 199, 252, 253.
 retour: 291.
 retournement: 291.
 [se] retourner: 121, 124, 128, 199.
 retrait: 291.
 retraite: 291.
 rétrograder: 100.
 réussir: 103, 116, 121, 226, 227, 248, 249.

- réussite: 293.
 rêve, faire un ~: 143.
 [se] réveiller: 50, 131.
 [se] révéler: 232, 233.
 revenir: 100, 162, 165, 199, 201, 248.
 rêver: 115, 162, 170, 171, 219, 221.
 révéler: 157.
 [se] revêtir: 54, 147, 173, 175.
 [se] révolter: 131.
 ricanement: 294.
 riche: 306.
 rigueur, tenir ~: 248, 249, 265.
 [se] rire: 131, 221, 248.
 rire, pleurer le ~: 212.
 risque, courir le ~: 86.
 risquer: 86, 224.
 rôder: 100.
 rompement: 291.
 [se] rompre: 36, 121, 124, 127.
 rôtir: 116, 121.
 rôtissage: 291.
 rôtissure: 291.
 rougir: 106, 121, 125, 221.
 faire ~: 125.
 rouler: 36, 121.
 rude: 302, 306.
 [se] ruer: 132.
 ruminer: 89, 162, 171, 224.
 rupture: 291.

 saccader: 101.
 saigner: 121.
 saillir: 106.
 [se] saisir: 131, 147, 252, 260, 262.
 [se] salir: 127.
 sans: 21.
 satisfaire: 49, 174, 184.
 satisfait: 297.
 saut: 293.
 sauter le ~: 146.
 sauter: 69, 79, 101, 116, 199, 206, 214.
 sauteur: 293.
 sauttillement: 293.
 sautiller: 100, 101.
 [se] sauver: 131, 252, 263.

 savant: 306.
 savoir: 115, 150, 151, 218, 219, 252, 255, 293.
 ~ faire: 114.
 science: 271.
 sécher: 36, 121.
 secouer: 101, 173.
 secourable: 307.
 secourir: 59, 262.
 secours, porter ~: 133.
 secret, garder le ~: 133, 162.
 semblable: 302, 304.
 sembler: 23, 24.
 sensible: 302, 303.
 [se] sentir: 95, 115, 121, 150, 151, 212, 218, 219, 235, 236, 252, 256.
 séparable: 299, 307.
 serrer: 59, 121, 261.
 [se] servir: 34, 60, 84, 92, 93, 94, 174, 180, 222, 248, 252, 262, 264.
 siffler: 117.
 signature: 287.
 significatif: 299.
 simplification: 293.
 simplifier: 102.
 simulare: 23.
 simuler: 224.
 sobre: 299.
 soif: 271, 272.
 avoir ~: 221.
 soigner: 86, 173.
 soigneux: 299, 301.
 soin: 270.
 avoir ~: 86, 132.
 solidaire: 299.
 solitus: 43.
 solliciter: 157, 224, 237, 262.
 solution: 268, 278, 279, 280.
 solutionner: 268.
 sombrer: 100.
 songer: 162, 171, 222, 223, 239, 241.
 sonner: 115, 121, 124, 212.
 sortir: 103, 122, 124, 262, 199, 201.
 souci: 278.

- [se] soucier: 240.
 soucieux: 299.
 soudeur: 273.
 souffler: 115, 145, 162, 174, 191, 251, 259.
 souffrir: 147, 157, 211.
 souhaiter: 157, 219, 220, 225, 229, 252.
 soulever: 141.
 [se] soumettre: 158, 252, 257.
 soupçon: 290.
 soupçonner: 151, 224, 252, 256.
 soupirer: 106, 193.
 sourd: 302, 308.
 sourire: 106, 211, 248, 249.
 souscrire: 86, 158, 159.
 soutien: 278, 280.
 [se] souvenir: 50, 62, 80, 132, 151, 221, 239, 240.
 faire ~: 130.
 spécifique: 299, 305, 306.
 spéculer: 162.
 stationner: 100.
 statuer: 158, 161.
 stopper: 122, 124.
 stupide: 308.
 sublimer: 102.
 subsister: 100.
 substitution: 290.
 subtiliser: 102, 147.
 succéder: 243.
 suer: 211.
 suffire: 157.
 suffisant: 302, 305.
 suffoquer: 211.
 suggérer: 225.
 sujet: 302, 303.
 au ~ de: 192.
 suite, donner ~: 80.
 suivre: 173.
 supérieur: 302, 304.
 superstitieux: 302, 303.
 suppléer: 174, 181.
 supplier: 230, 263.
 supporter: 224.
 supposer: 219, 252.
 suppression: 284.
 sur: v. index analytique.
 sûr: 299.
 surbaïsser: 101.
 suriner: 102.
 surmonter: 101, 199.
 surpasser: 89, 101.
 surplomber: 117.
 surprendre: 257, 258.
 surveiller: 61, 174, 183.
 survivre: 177, 173, 208, 209.
 survoler: 93, 101.
 sus, courir ~: 83.
 sympathie: 271.
 sympathiser: 158, 194.
 tâche, prendre à ~: 234.
 tâcher: 50, 156, 227, 228.
 tacitus: 43.
 tailleur d'engrenage: 274.
 [se] taire: 38, 80, 86, 132, 162.
 faire ~: 130.
 taper: 60, 174, 176, 191, 260.
 tapoter: 174, 191.
 tarder: 222.
 [se] tarir: 116, 122, 127.
 tâter: 151, 154, 252.
 télégraphier: 225, 252, 254.
 téléphoner: 225, 252, 254.
 témoigner: 162, 165, 174, 190, 240.
 temps, il est ~ de: 157.
 tendre: 222, 252, 255.
 tenir: 87, 88, 89, 115, 147, 158, 195, 222, 223, 233.
 s'en ~ à: 131.
 ~ pour: 91.
 ~ tête: 133.
 tenter: 156, 224, 230.
 [se] terminer: 115, 127, 173.
 terrible: 302.
 -teur: 272.
 thésaurisation: 286.
 tiquer: 100.
 tirer: 138, 174, 178, 192, 263.
 se ~ de: 131.
 tireur d'épreuves: 274.
 titiller: 100.
 tituber: 100.

- tolérer: 157, 252, 256.
 tomber: 83, 90, 106.
 tondaison: 271.
 tonte: 269.
 [se] tordre: 212.
 tort, faire du ~: 132, 174.
 toucher: 84, 87, 116, 162, 174, 176,
 199, 203, 211.
 tour: 291.
 tournement: 291.
 [se] tourner: 36, 41, 101, 115, 122,
 125, 126, 127, 199, 206.
 faire ~: 125.
 tourner: 100, 101.
 tracasser: 108.
 trafiquer: 174, 186.
 traîner: 199, 203.
 traiter: 84, 162, 168, 233.
 traître: 297.
 trancher: 174, 189, 192.
 transfert: 277.
 [se] transformer: 131, 173.
 transpercer: 199.
 transport: 269.
 travail: 293.
 travailler: 115, 116, 174, 177, 196,
 222.
 travailleur: 293.
 traversée: 269.
 faire la ~: 199.
 traverser: 199.
 tremblement, trembler ses der-
 niers ~s: 146.
 trembler: 107, 146, 211, 212, 221.
 tremper: 122.
 triangulaire: 308.
 tributaire: 297.
 trifouiller: 199, 206.
 triompher: 158.
 tripler: 122, 174, 187.
 tripoter: 199, 206.
 triste: 299.
 [se] tromper: 131, 132, 151.
 trotter: 106.
 trotter: 100.
 trouver: 147, 226, 232, 252, 253,
 254, 255, 279.
 truffer: 263.
 [se] tuer: 35, 36, 38, 42, 115, 129,
 131, 173, 252, 257.
 tuerie: 293.
 tueur: 293.
 turbiner: 102.
 -uble: 307.
 unification: 271.
 -ure: 271.
 usage: 277.
 faire ~ de: 132.
 user: 174, 189.
 utile: 302, 305.
 utilisation: 293.
 utiliser: 102, 173.
 vaciller: 100.
 vaincre: 89.
 valable: 307.
 valeur, mise en ~: 287.
 valoir [il vaut mieux]: 157, 172,
 209.
 [se] vanter: 221.
 véhicule: 271.
 veiller: 174, 182, 192, 239, 240,
 241.
 veilleuse, mettre en ~: 173.
 vendeuse: 273.
 vénérer: 157.
 venir: 100, 199, 248.
 vent, avoir ~ de: 132, 151.
 vente: 277.
 venue: 293.
 verdir: 122.
 vérifier: 102, 151.
 vernisseur: 273.
 vers: 153.
 verser: 147, 252, 254.
 vêtir: 54.
 vide: 299, 308.
 [se] vider: 132.
 [se] vieillir: 122, 127.
 vin à emporter: 44.
 violent: 173.
 viser: 199, 206, 222.
 visible: 302.

- visite: 279, 280.
visiteur: 272.
visuel: 308.
vivre: 107, 118, 145, 146, 208, 211,
214, 215.
vocation: 271.
vociférer: 115, 162.
voir: 79, 115, 130, 150, 151, 218,
219, 226, 235, 252, 255.
faire ~: 236.
voisin: 297, 299, 301.
voler: 35, 52, 53, 93, 115, 122,
147, 252, 253, 262.
volonté: 279, 280, 287.
voltiger: 100.
vouloir: 29, 115, 157, 160, 218,
219, 220, 232, 252.
en ~: 158, 250.
voyage: 293.
faire un ~: 143.
voyager: 100.
voyageur: 293.
voyant: 43, 293.
vue, avoir ~: 90.
vulnérable: 307.
y: v. index analytique.
yeux, jeter les ~ sur: 132, 151.

TABLE DES MATIÈRES

Première partie. Introduction. Généralités.....	3
Avant-propos	5
Préambule.....	7
Chapitre I: Définition par approximation et esquisse de la genèse de la transitivité	12
Chapitre II: Répétition des étapes de transitivation. Transitivité directe et indirecte	26
Chapitre III: Transitivité et diathèses (Voix. Genera verbi).....	35
Chapitre IV: Variations synchroniques et diachroniques dans le fonctionnement de la transitivité	45
Chapitre V: Transitivité portant simultanément sur deux objets différenciés	55
Chapitre VI: Critères de la transitivité	63
Deuxième partie. Fonctionnement de la transitivité en français moderne	
Chapitre VII: Transitivité des verbes et des groupes verbaux. Introduction. Généralités	79
I. La base de la transitivité. Verbe simple et groupe verbal figé....	79
II. La forme de la transitivité. Objet direct et objet indirect.....	83
Chapitre VIII: Le spectre fonctionnel de la transitivité. Monovalence et bivalence	99
I. Verbes simples fonctionnellement monovalents.....	100
A. Intransitifs	100
B. Transitifs	101
II. Verbes simples fonctionnellement bivalents.....	103
A. Verbes intransitifs occasionnellement transitifs	103
1. Transitivité directe	103
2. Transitivité indirecte	107
B. Verbes transitifs occasionnellement intransitifs	108
C. Bivalence en équilibre	115
D. Bivalence des verbes diathétiquement neutres	118
III. Groupes verbaux	129
A. Groupes verbaux pronominaux	129
1. Groupes verbaux pronominaux à fonction monovalente intransitive	131

2. Groupes verbaux pronominaux à fonction monovalente transitive	131
3. Groupes verbaux pronominaux qui sont bivalents quant à la transitivité.....	131
B. Groupes verbaux nominaux	132
1. Groupes intransitifs monovalents	132
2. Groupes transitifs monovalents	132
3. Groupes fonctionnellement bivalents	132
IV. Exemple d'un verbe à spectre fonctionnel largement étalé	133
 Chapitre IX: Le spectre sémantique des groupes transitifs et la répartition des objets directs et indirects	
I. Le groupe transitif exprime une idée de création, de résultat de l'action.....	139
A. Verbes à objet direct	141
1. Verbes simples.....	141
2. Groupes verbaux.....	141
B. Verbes à objet indirect.....	141
1. Verbes simples.....	141
2. Groupes verbaux.....	141
C. Remarques sur des cas particuliers	141
1. Verba dicendi	145
2. Figura etymologica.....	145
II. Le groupe transitif exprime une idée de possession, d'attribution, de donation, de prêt, etc.	146
A. Verbes à objet direct	147
1. Verbes simples.....	147
2. Groupes verbaux.....	147
B. Verbes à objet indirect.....	147
1. Verbes simples.....	147
2. Groupes verbaux.....	147
C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect	147
D. Remarques sur des cas particuliers	148
III. Le groupe transitif exprime une idée de perception, de connaissance, de croyance.....	150
A. Verbes à objet direct	151
1. Verbes simples.....	151
2. Groupes verbaux.....	151
B. Verbes à objet indirect.....	151
1. Verbes simples.....	151
2. Groupes verbaux.....	151
C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect	151
D. Remarques sur des cas particuliers	151
IV. Le groupe transitif exprime une idée de possibilité, de nécessité, de convenance	156

V.	Le groupe transitif exprime une idée de volonté ou de sentiment	157
A.	Verbes à objet direct	157
1.	Verbes simples	157
2.	Groupes verbaux	158
B.	Verbes à objet indirect	158
1.	Verbes simples	158
2.	Groupes verbaux	158
C.	Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect	158
D.	Remarques sur des cas particuliers	158
VI.	Le groupe transitif exprime le rapport entre une énonciation, une réflexion, etc., et ce qui en constitue le contenu, le thème, le sujet	161
A.	Verbes à objet direct	162
1.	Verbes simples	162
2.	Groupes verbaux	162
B.	Verbes à objet indirect	162
1.	Verbes simples	162
2.	Groupes verbaux	162
C.	Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect	162
D.	Remarques sur des cas particuliers	162
VII.	Le groupe transitif exprime des rapports variés entre des actions et des objets qui en sont affectés	172
A.	Verbes à objet direct	173
1.	Verbes simples	173
2.	Groupes verbaux	173
B.	Verbes à objet indirect	173
1.	Verbes simples	173
2.	Groupes verbaux	174
C.	Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect	174
D.	Remarques sur des cas particuliers	174
1.	Variation: verbe simple — groupe verbal pronominal	175
2.	Variation: objet direct — objet indirect introduit par la préposition <i>à</i>	176
3.	Variation: objet direct — objet indirect introduit par la préposition <i>de</i>	186
4.	Variation: objet direct — objet indirect introduit par la préposition <i>sur</i>	191
5.	Variations de la transitivité dans lesquelles d'autres prépositions sont engagées de façon plus ou moins sporadique	193
a)	<i>après</i> tendant vers la fonction d'agent de transitivité	193
b)	<i>avec</i> tendant vers la fonction d'agent de transitivité	194
c)	<i>contre</i> tendant vers la fonction d'agent de transitivité	195
VIII.	Le groupe transitif exprime un rapport de lieu: direction, position, éloignement	196
A.	Verbes à objet direct	198
B.	Verbes à objet indirect	199
1.	Verbes simples	199
2.	Groupes verbaux	199

C. Verbes à objet tantôt direct, tantôt indirect	199
D. Remarques sur des cas particuliers	200
IX. L'expression de la durée et la transitivité	207
X. L'expression de la mesure et la transitivité	209
XI. L'expression de la cause ou de l'instrument et la transitivité....	210
1. Verbes simples.....	211
2. Groupes verbaux.....	212
XII. L'expression de la modalité et la transitivité	213
Chapitre X: Eventail des catégories grammaticales qui constituent l'objet	216
I. L'objet est un substantif ou un pronom.....	216
II. L'objet est un infinitif.....	217
A. La forme de la transitivité, directe ou indirecte, est la même pour l'infinitif que pour les autres classes d'objets	218
1. Transitivité directe.....	218
a) Création, résultat.....	219
b) Perception, connaissance	219
c) Possibilité, nécessité	219
d) Volonté, sentiment	219
e) Enonciation.....	219
2. Transitivité indirecte, avec <i>de</i> comme agent transitif....	221
a) Verbes simples	221
b) Groupes verbaux	221
3. Transitivité indirecte, avec <i>à</i> comme agent transitif....	222
a) Verbes simples	222
b) Groupes verbaux	222
B. La forme de la transitivité, directe pour les substantifs et les pronoms, est indirecte pour les infinitifs objets	223
1. Infinitifs à indice <i>de</i>	224
2. Infinitifs à indice <i>à</i>	226
3. Infinitifs à indice <i>de</i> ou <i>à</i>	227
4. Infinitifs à indice alternant avec des infinitifs «purs».....	229
III. L'objet est un nexus	232
A. Nexus nominaux.....	232
B. Nexus verbaux	234
IV. L'objet est une proposition.....	238
Chapitre XI: Objet d'intérêt. Objet premier et objet second	242
I. L'objet d'intérêt faisant fonction d'objet unique.....	248
A. Verbes simples.....	248
B. Groupes verbaux.....	248
C. Phrases nominales et constructions passives	249
II. Constructions intermédiaires entre transitivité simple et double ...	250
III. L'objet d'intérêt faisant fonction d'objet second.....	251
A. Création, résultat	251
B. Possession, donation.....	252
C. Perception, connaissance.....	252

D. Possibilité, nécessité, convenance	252
E. Volonté, sentiment	252
F. Objets affectés.....	252
Remarques sur des cas particuliers	257
IV. Construction à deux objets, dont l'objet direct est un objet de personne.....	262
V. Construction à deux objets indirects	264
Chapitre XII: Transitivité des substantifs.....	267
I. Base de la transitivité	267
A. Le substantif exprime l'idée d'une action transitive.....	267
1. Infinitifs faisant fonction de substantifs transitifs.....	268
2. Participes passés (actuels ou anciens) faisant fonction de substantifs transitifs.....	269
3. Racines verbales (et types apparentés).....	269
4. Dérivés par suffixation.....	270
B. Le substantif exprime en même temps l'idée de l'action et de l'agent.....	272
1. Participes présents (et leurs variantes) avec fonction sub- stantive	272
2. Dérivés en <i>-eur</i> et <i>-teur</i> et formes apparentées.....	272
3. Dérivés de verbes formés à l'aide d'autres suffixes, et noms d'agent sans rapport direct avec un verbe	274
II. Forme de la transitivité	274
A. L'objet indirect du substantif verbal est introduit par <i>de</i>	277
B. L'objet indirect du substantif verbal est introduit par <i>à</i>	278
C. L'«objet» indirect est introduit par d'autres prépositions.....	281
III. Problème de la diathèse des substantifs verbaux	283
IV. Objet d'intérêt. Objet premier et objet second	288
A. Objet d'intérêt faisant fonction d'objet unique	289
B. Objet d'intérêt faisant fonction d'objet second.....	289
V. Monovalence et bivalence	291
A. Monovalents intransitifs	293
B. Intransitifs occasionnellement transitifs.....	293
C. Bivalents en équilibre	293
D. Transitifs occasionnellement intransitifs	293
E. Monovalents transitifs	293
Chapitre XIII: Transitivité des adjectifs.....	295
I. Base de la transitivité	295
II. Forme de la transitivité	298
A. L'objet est introduit par la préposition <i>de</i>	298
B. L'objet est introduit par la préposition <i>à</i>	301
C. L'«objet» est introduit par d'autres prépositions.....	305
III. Problème de la diathèse des adjectifs	307
IV. Objet d'intérêt. Objet premier et objet second	307
V. Monovalence et bivalence	308

Conclusion.....	309
Notes.....	315
Bibliographie.....	326
Index analytique.....	331
Index des mots.....	338
Table des matières.....	361

Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab

Historisk-filosofiske Meddelelser

(Hist. Filos. Medd. Dan. Vid. Selsk.)

Bind 38 (kr. 105.-)

kr. ø.

1. BLINKENBERG, ANDREAS: Le problème de la transitivité en français moderne. Essai syntacto-sémantique. 1960..... 60.-
2. DIDERICHSEN, PAUL: Rasmus Rask og den grammatiske tradition. Studier over vendepunktet i sprogvidenskabens historie. Med tillæg fra Rasks og N. M. Petersens papirer. Mit einer deutschen Zusammenfassung. 1960..... 45.-

Bind 39 (kr. 97.-)

1. NEUGEBAUER, O.: A New Greek Astronomical Table (P. Heid. Inv. 4144 + P. Mich 151). 1960..... 3.-
2. ASMUSSEN, JES PETER: The Khotanese Bhadracaryādeśanā. Text, Translation, and Glossary, together with the Buddhist Sanskrit Original. 1961..... 18.-
3. HJELHOLT, HOLGER: On the Authenticity of F. F. Tillisch' Report of November 24th, 1849, Concerning Conditions in Slesvig under the Administrative Commission. 1961..... 3.-
4. JOHANSEN, K. FRIIS: Ajas und Hektor. Ein vorhomerisches Heldenlied? 1961..... 11.-
5. JØRGENSEN, SVEN-AAGE: Johann Georg Hamann »Fünf Hirtenbriefe das Schuldrama betreffend«. Einführung und Kommentar. 1962..... 26.-
6. HAMMERICH, L. L.: Zwei kleine Goestudien. I. Der frühe West-östliche Divan. - II. Grossherzogin Louise von Sachsen-Weimar - eine politische, keine schöne Seele. 1962..... 9.-
7. HOLT-HANSEN, KRISTIAN: Oscillation Experienced in the Perception of Figures. 1962..... 9.-
8. SØRENSEN, HANS CHRISTIAN: Ein russisches handschriftliches Gesprächbuch aus dem 17. Jahrhundert. Mit Kommentar. 1962 18.-

Bind 40 (kr. 99.-)

1. HANNESTAD, KNUD: L'évolution des ressources agricoles de l'Italie du 4^{ème} au 6^{ème} siècle de notre ère. 1962..... 18.-
2. BRØNDUM-NIELSEN, JOHS.: Viggo Stuckenberg-Sophus Claussen. En Brevvexling. Med Indledning og Noter. 1963..... 16.-
3. MØRKHOLM, OTTO: Studies in the Coinage of Antiochus IV of Syria. 1963..... 20.-
4. BECH, GUNNAR: Die Entstehung des schwachen Präteritums. 1963 8.-
5. RIIS, P. J.: Temple, Church and Mosque. 1965..... 22.-
6. GERLACH-NIELSEN, MERETE: Stendhal théoricien et romancier de l'amour. 1965..... 15.-

Bind 41 (kr. 96.-)

kr. ø.

- | | | |
|----|--|------|
| 1. | HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part One. From the March Revolution to the November Government. 1965 | 40.- |
| 2. | BUKDAHL, ELSE MARIE: Diderot est-il l'auteur du «Salon» de 1771? 1966 | 30.- |
| 3. | JONES, SCHUYLER: An Annotated Bibliography of Nuristan (Kafiristan) and the Kalash Kafirs of Chitral. Part One. With a Map by LENNART EDELBERG. 1966 | 18.- |
| 4. | HAMMERICH, L. L.: An Ancient Misunderstanding (Phil. 2,6 'robbery'). 1966 | 8.- |

Bind 42 (kr. 110.-)

- | | | |
|----|--|------|
| 1. | HJELHOLT, HOLGER: British Mediation in the Danish-German Conflict 1848-1850. Part Two. From the November Cabinet until the Peace with Prussia and the London Protocol (the 2nd of July and the 2nd of August 1850). 1966 | 40.- |
| 2. | JONES, SCHUYLER: The Political Organization of the Kam Kafirs. A Preliminary Analysis. 1967 | 16.- |
| 3. | BIRKET-SMITH, KAJ: Studies in Circumpacific Culture Relations. I. Potlatch and Feasts of Merit. 1967 | 18.- |
| 4. | RUBOW, PAUL V.: Shakespeares Sonetter. 1967 | 12.- |
| 5. | RUBOW, PAUL V.: Goldschmidt og Nemesis. 1968 | 24.- |

Bind 43

(uafsluttet/in preparation)

- | | | |
|----|---|------|
| 1. | In preparation. | |
| 2. | ØHRGAARD, PER: C. F. Meyer. Zur Entwicklung seiner Thematik. 1968 | 30.- |